

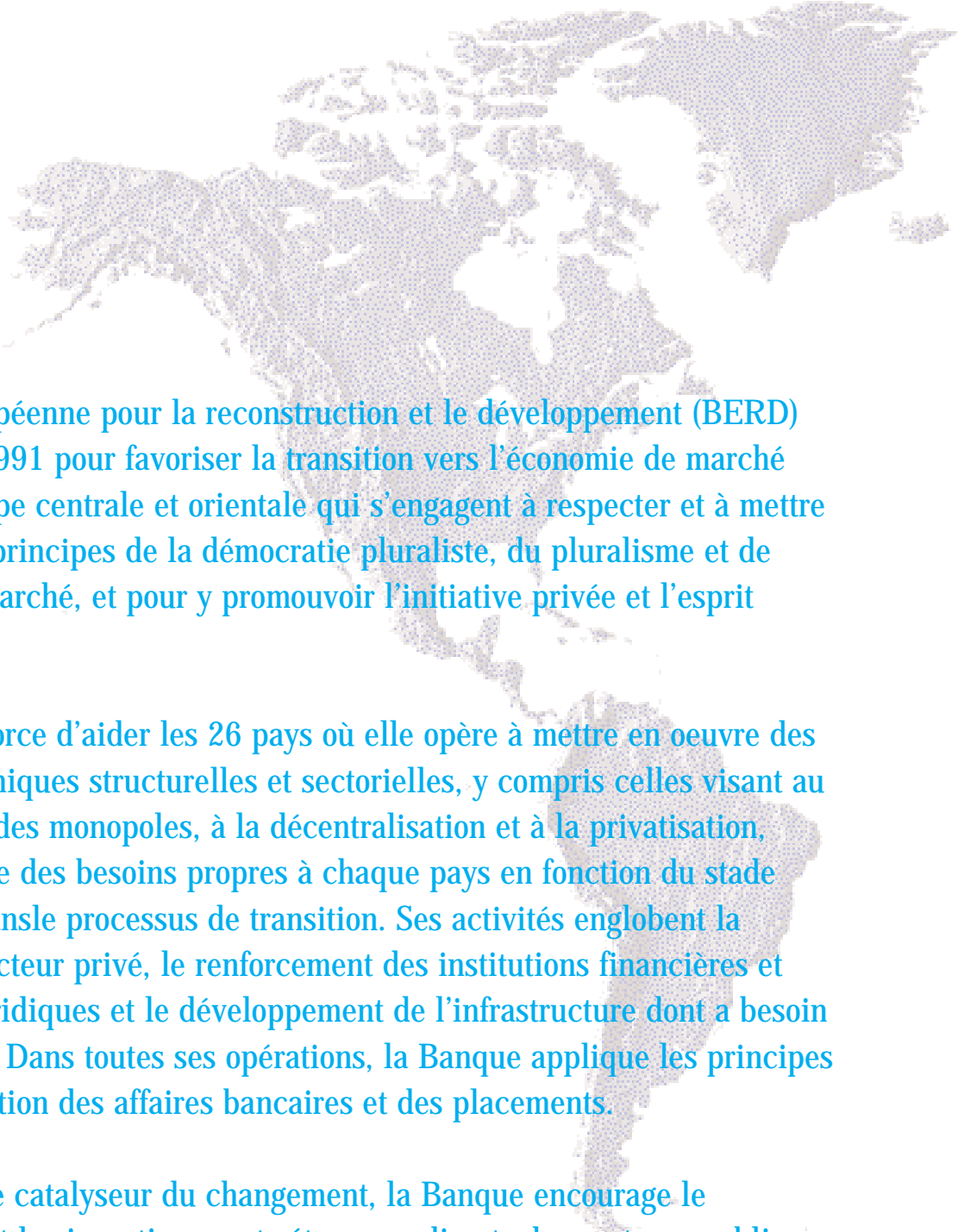
**R a p p o r t a n n u e l**

**1 9 9 6**



**Banque Européenne**

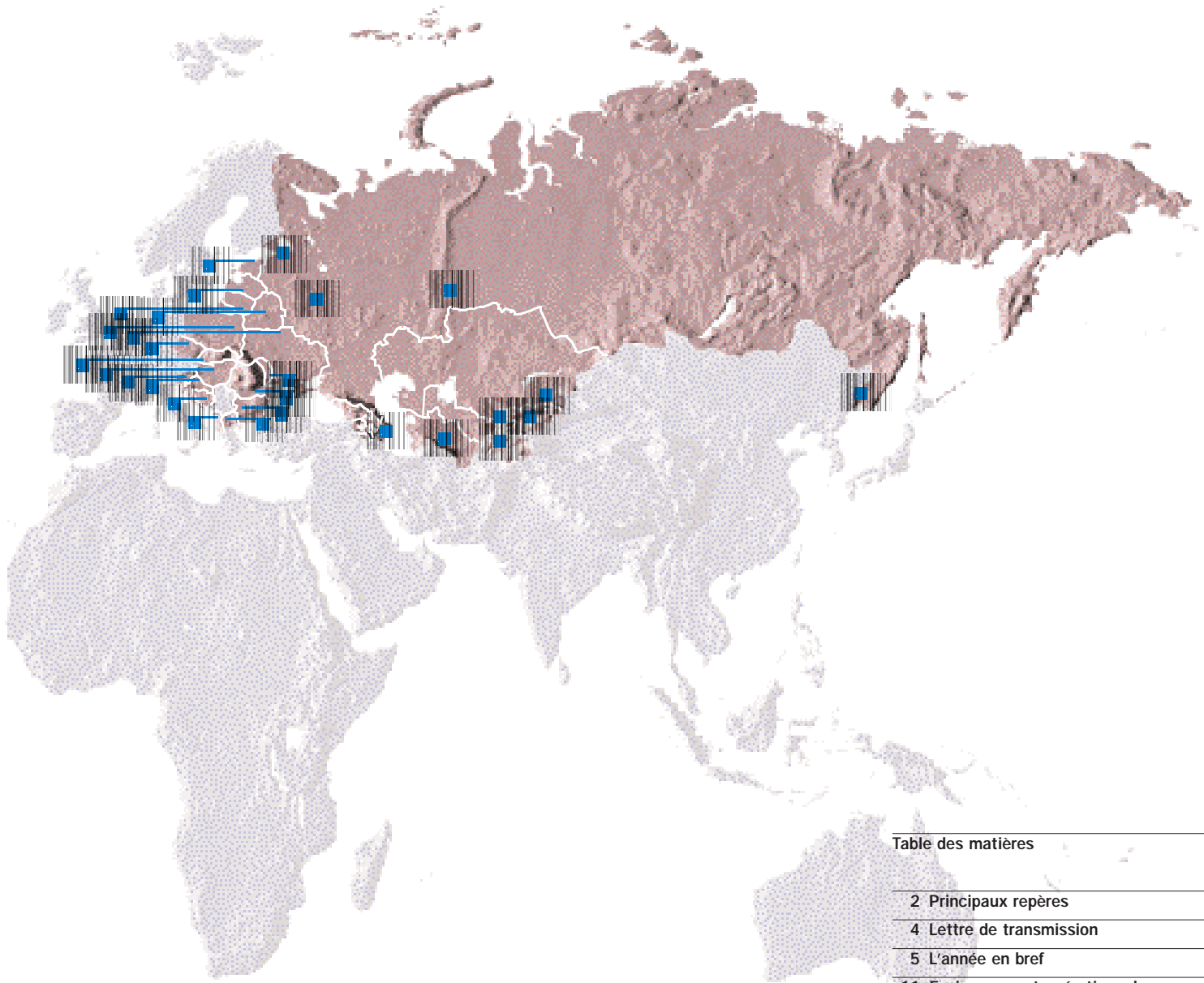
pour la Reconstruction et le Développement



La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée en 1991 pour favoriser la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, et pour y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque s'efforce d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en oeuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, y compris celles visant au démantèlement des monopoles, à la décentralisation et à la privatisation, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Ses activités englobent la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une bonne gestion des affaires bancaires et des placements.

Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec les institutions financières internationales et d'autres organisations internationales et nationales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.



**Pays d'opérations de la Banque**  
au 31 décembre 1996

- Albanie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Estonie
- Ex-République yougoslave de Macédoine
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Hongrie
- Kazakstan
- Kirghizistan
- Lettonie
- Lituanie
- Moldova
- Ouzbékistan
- Pologne
- République slovaque
- République tchèque
- Roumanie
- Slovénie
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Ukraine

■ Bureaux locaux (voir adresses page 103)

**Table des matières**

<b>2</b>	<b>Principaux repères</b>
<b>4</b>	<b>Lettre de transmission</b>
<b>5</b>	<b>L'année en bref</b>
<b>11</b>	<b>Environnement opérationnel</b>
<b>18</b>	<b>Aperçu des opérations en 1996</b>
	Introduction
	Institutions financières
	Privatisation et restructuration
	Infrastructure
	Autres secteurs clés
	Cofinancement
	Evaluation rétrospective des projets
	Achats et marchés
<b>41</b>	<b>Environnement</b>
<b>44</b>	<b>Compte pour la sûreté nucléaire</b>
<b>46</b>	<b>Fonds de coopération technique</b>
<b>49</b>	<b>Résultats financiers et Comptes annuels</b>
<b>74</b>	<b>Fonds spéciaux</b>
<b>91</b>	<b>Projets approuvés en 1996</b>
<b>100</b>	<b>Gouverneurs</b>
<b>101</b>	<b>Administrateurs</b>
<b>102</b>	<b>Informations - Contacts</b>
<b>104</b>	<b>Renseignements divers</b>
<b>104</b>	<b>Sigles et abréviations</b>

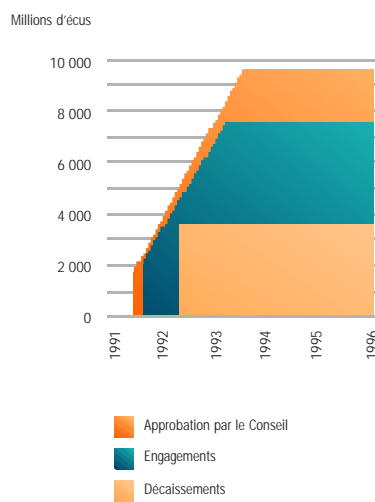
# Principaux repères

## Résultats financiers

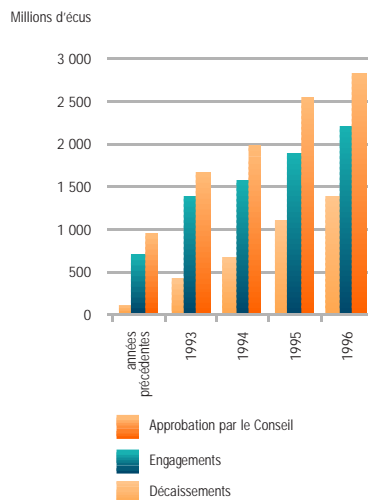
En millions d'écus	1996	1995	1994	1993	1992
Produit d'exploitation	243,7	241,2	170,7	191,3	100,0
Frais généraux et dotation aux amortissements	146,4	158,3	145,8	147,5	96,2
Résultat brut d'exploitation	97,3	82,9	24,9	43,8	3,8
Dotation aux provisions	92,4	75,4	23,9	39,7	9,9
Bénéfice (perte) de l'exercice	4,9	7,5	1,0	4,1	(6,1)
Capital autorisé	10 000*	10 000	10 000	10 000	10 000
Capital libéré	2 965	2 965	2 965	2 965	2 965
Fraction reçue (cumulée) du capital	2 916	2 842	2 273	1 728	1 206
Total des provisions et des réserves	263	165	81	54	(8)
Total de l'actif	10 964	8 728	7 528	7 036	4 929

\* En avril 1996, le Conseil des gouverneurs a approuvé un doublement du capital de la Banque, ainsi porté à 20 milliards d'écus (voir pages 5 et 6).

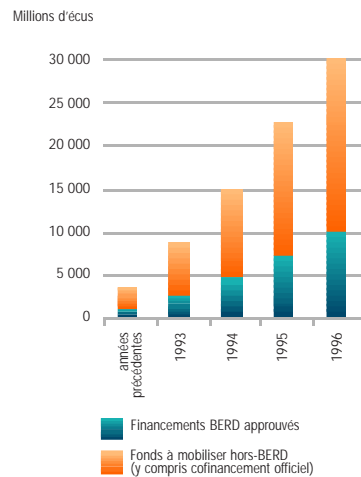
### Approbations, engagements et décaissements cumulés au 31 décembre 1996\*



### Approbations, engagements et décaissements annuels au 31 décembre 1996\*



### Montant cumulé des fonds à mobiliser au 31 décembre 1996\*



\* Chiffres réévalués.

#### Projets de la BERD

**Projets approuvés :** Projets qui ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque, étant entendu que les projets approuvés ne sont pas tous nécessairement signés.

**Engagements :** Projets qui ont été signés après avoir été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque.

**Décaissements :** Financement qui a été décaissé après la signature d'un projet.

Les chiffres se rapportant à des exercices antérieurs à l'exercice 1996 ont été réévalués pour tenir compte des changements intervenus depuis lors par suite de fluctuations des taux de change, d'annulations, de syndications ou de restructurations.

#### Taux de change

Les monnaies ont été converties en écus, lorsqu'il y a lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1996. (Taux de change approximatif de l'écu : 1,93 deutsche mark ; 6,51 francs français ; 141,29 yen ; 0,73 livre sterling ; 1,24 dollar des Etats-Unis.)

#### Décompte des opérations

Les opérations peuvent être présentées sous forme de nombres décimaux lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés dans un même accord-cadre. Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

#### La région

Dans l'ensemble du texte, les références faites à «la région» s'appliquent à tous les pays d'opérations.

## Résultats opérationnels

### Chiffres déclarés<sup>1</sup>

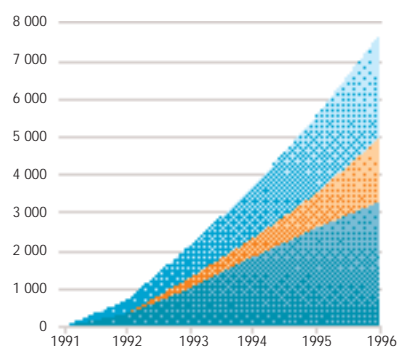
Nombre	1996	1995	1994	1993	1992
Nouveaux projets approuvés	119	134	109	91	54
Nouveaux projets signés	95	110	91	73	36
<b>Financement de la BERD pour l'exercice</b>					
En millions d'euros	<b>1996</b>	<b>1995</b>	<b>1994</b>	<b>1993</b>	<b>1992</b>
Approuvé	2 827	2 855	2 409	2 276	1 226
Engagé	2 188	2 000	1 878	1 794	916
FRCR signés <sup>2</sup>	24	164	59	0	0
Décassements nets	1 162	988	591	435	126
<b>Mobilisation des ressources</b>					
En millions d'euros	<b>1996</b>	<b>1995</b>	<b>1994</b>	<b>1993</b>	<b>1992</b>
Pour approbations	4 673	6 084	4 501	5 439	3 724
Pour engagements	3 819	4 972	3 317	3 379	1 959

<sup>1</sup> Les chiffres de la période 1992-1995 sont les chiffres déclarés pour les années considérées. Ils n'incluent pas les changements ultérieurs dus par exemple aux variations de change, aux annulations, aux syndications ou aux restructurations.

<sup>2</sup> Accords-cadres du Fonds régional de capital-risque.

### Engagements cumulés en fonction du stade atteint dans la transition au 31 décembre 1996

Millions d'euros



**Premiers stades / stades intermédiaires** : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakstan, Kirghizistan, Lettonie, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine : Projets régionaux.

**Stades avancés** : Croatie, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.

*Approbations cumulées :*  
**9,96 milliards d'euros**

*Engagements cumulés :*  
**7,74 milliards d'euros**

*Décassements nets cumulés :*  
**3,20 milliards d'euros**

### Stades de la transition

La Banque classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie de la transition vers une économie de marché. La classification utilisée dans le *Rapport annuel* correspond à celle qui est définie dans le *Transition Report* (Rapport sur la transition) de 1994, qui est celle utilisée par la Banque dans ses rapports internes. La classification employée dans le *Transition Report* de 1996 est la même, sauf sur deux points : la Lettonie est désormais rangée dans la catégorie des pays ayant

atteint un stade «avancé», et l'Arménie, la Géorgie, le Kazakstan et l'Ukraine précédemment considérés comme en étant encore à un «premier» stade sont maintenant classés dans la catégorie des pays ayant atteint un stade «intermédiaire». Cette classification sera révisée comme il convient dans les futurs rapports annuels.

La Fédération de Russie est traitée séparément. Les projets «régionaux» sont considérés comme correspondant à un stade intermédiaire.

# Lettre de transmission

Londres, le 11 mars 1997

---

## A l'attention des Gouverneurs

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque et à la Section 11 du Règlement général de la Banque, le Conseil d'administration soumet ci-après au Conseil des gouverneurs le Rapport annuel de la Banque pour 1996.

Le rapport annuel comprend les comptes annuels approuvés et vérifiés qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et à la Section 13 du Règlement général. Il contient également un état distinct concernant les ressources des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord portant création de la Banque, ainsi qu'une analyse de l'impact des opérations de la Banque sur l'environnement, conformément aux dispositions de l'Article 35 de l'Accord.

---

## Président

Jacques de Larosière

---

## Administrateurs

Jan Bielecki  
Péter Bod  
Elisabeth Bukspan  
John Coleman  
Staffan Crona  
Robert Graham-Harrison  
Johan Hilbers  
Brian Hillery  
Mikhail Jernov  
Helge Kringstad  
Roger Lavelle  
Heiner Luschin  
Alan Morris  
Philippe Petit-Laurent  
Yuri Poluneev  
Enzo Quattrocchio  
Jacques Reverdin  
Karen Shepherd  
Bernard Snoy  
Fernando Soares Carneiro  
Kazuhito Tatebe  
Miguel Valle  
Günter Winkelmann

---

## Administrateurs suppléants

Kalin Mitrev  
Tomás Parízek  
Lucien Bernadine  
Tom MacDonald  
Håkan Emsgård  
David Roe  
Kees Spaans  
Asger Lund-Sørensen  
Michail Tatianchenko  
Rauli Suikkanen  
Walter Cernoia  
Amos Rubin  
Huhn-Gunn Ro  
Vassili Lelakis  
Maria Sultanoiu  
Pasquale Terracciano  
Selçuk Demiralp  
–  
Ernest Muhlen  
Stefanos Vavalidis  
Takashi Osanai  
Belen Cristino  
Joachim Hacker



La disparition tragique en avril 1996 de Lee Jackson, Administrateur représentant les Etats-Unis, a privé la Banque d'un allié précieux qui avait inlassablement oeuvré à la réalisation de ses objectifs. Lee Jackson participait à toutes les activités de la Banque, et sa mort, dans un accident d'avion lors d'une mission en Bosnie-Herzégovine, a laissé un vide profond parmi tous ceux qui le connaissaient.

---

# L'année en bref

## Introduction

En 1996, la BERD a dépassé ses objectifs opérationnels pour l'exercice et a signé pour 2,2 milliards d'écus de nouveaux projets, ce qui a porté le total cumulé des

## Objectifs opérationnels dépassés

opérations signées à plus de 7,7 milliards d'écus. Ces engagements démontrent le rôle important que joue la Banque en appuyant et en encourageant le processus de transition et le développement du

secteur privé dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans l'ancienne Union soviétique.

La valeur annuelle des nouveaux projets approuvés par la Banque a augmenté en 1996 pour la cinquième année consécutive. Le Conseil d'administration a approuvé pendant l'année 119 projets représentant pour la BERD un financement de 2,8 milliards d'écus. A la fin de 1996, le montant cumulé du financement approuvé par le Conseil a atteint 9,96 milliards d'écus, soit près de 100% du capital initial de la Banque.

L'efficacité de la gestion et des opérations de la Banque a été mise en relief lorsque son Conseil des gouverneurs a décidé, lors de l'Assemblée annuelle 1996, de doubler sa base de capital pour la porter à 20 milliards d'écus et permettre ainsi à la Banque de continuer à fournir les services qui lui sont demandés et, à terme, d'être financièrement autonome.

Depuis la signature de projets au Tadjikistan et en Bosnie-Herzégovine, qui s'est jointe aux membres de la Banque en juin 1996, la Banque a maintenant des engagements dans tous ses pays d'opérations.

Cette augmentation des engagements de la Banque s'est faite dans le cadre d'une discipline budgétaire rigoureuse et, pour la troisième année consécutive, sans accroissement du budget administratif. Parallèlement, la Banque a continué de renforcer ses activités dans la région en portant sa représentation dans ses pays d'opérations à 27 bureaux locaux. Ces bureaux participent pleinement à la préparation des nouveaux projets et au suivi d'opérations de plus en plus nombreuses.

Le bénéfice net après dotation aux provisions a atteint 4,89 millions d'écus pour l'exercice, soit un résultat meilleur que prévu. La contribution au résultat brut des activités du Département des opérations bancaires a de nouveau augmenté, l'accroissement des décaissements s'étant traduit par une nette progression du revenu provenant des commissions et intérêts, tandis que le revenu des placements dans le cadre des opérations de trésorerie a continué d'assurer des rentrées supérieures à l'indice de rendement des placements.

De nouvelles politiques ont été mises en place en 1996 : une politique de gradation des opérations de la

Banque et une politique de l'information visant à satisfaire l'intérêt croissant que le public porte à ses activités. En outre, des modifications ont été apportées aux principes d'action et procédures en matière d'environnement, à la politique de passation des marchés et aux règles applicables aux entreprises de services publics.

## Augmentation de capital

A l'Assemblée annuelle 1996, à Sofia, les actionnaires de la Banque ont décidé à l'unanimité de doubler son capital social pour le porter à 20 milliards d'écus. Ce capital supplémentaire permettra à la Banque de poursuivre son programme de travail et de mener à bien sa stratégie de croissance soutenable. La direction de la Banque continuera de veiller à l'efficacité des nouveaux projets préparés tout en maîtrisant rigoureusement ses dépenses administratives. Le produit des placements et des investissements rendus possibles par ce surcroît de capital permettra à la Banque de continuer à élargir son portefeuille tout en autofinçant ses dépenses administratives et ses provisions.

Cette décision des Gouverneurs a marqué l'aboutissement de deux ans d'étude des ressources en capital nécessaires pour appuyer les activités futures de la Banque. Cette étude a porté plus particulièrement sur l'efficacité opérationnelle de la Banque, sa viabilité financière, l'exécution de son mandat et la réalisation de ses priorités opérationnelles.

L'étude a confirmé que le portefeuille de la Banque avait continué de se développer rapidement. La Banque continuait de produire un puissant effet de démonstration, particulièrement pour ce qui était de prendre l'initiative d'activités novatrices pour développer le secteur privé et avait conservé son orientation vers le marché en mettant au point différentes formes de financement adaptées à la situation de pays parvenus à des stades différents de la transition. De même, elle individualisait ses projets en fonction des besoins spécifiques de ses clients et de ses cofinanciers dans des domaines comme les prises de participations, les prêts interbancaires, l'infrastructure commerciale, le rendement énergétique ou l'environnement. Le volume et la composition du financement demandé à la Banque variaient selon le stade de la transition auquel le pays était parvenu et l'attrait qu'il présentait pour les investisseurs du secteur privé.

Compte tenu du développement, en chiffres absolus, de ses activités dans les pays se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, la Banque a passé en revue ses politiques financières

***Doublement  
du capital de la  
Banque, porté à  
20 milliards d'écus***

#### Modalités de l'augmentation de capital

Capital autorisé	En avril 1996, les Gouverneurs décident de porter le capital de la Banque de 10 milliards à 20 milliards d'écus
Entrée en vigueur	Conformément à la Résolution n° 59 du Conseil des gouverneurs, la date d'entrée en vigueur du doublement du capital autorisé de la Banque sera la date à laquelle celle-ci aura reçu des souscriptions représentant au total au moins 494 188 actions (soit la moitié environ de l'augmentation de capital). Aux termes de cette résolution, cette augmentation du capital autorisé de la Banque doit entrer en vigueur au plus tard le 15 avril 1997*
Actions libérées	22,5% de l'augmentation proposée
Paiement des actions libérées	Huit versements annuels égaux, le premier devant être effectué le 15 avril 1998 au plus tard
Billets à ordre et encaissement	60% de chaque versement peut être réglé sous forme de billets à ordre ou autres titres de créance pouvant être encaissés en cinq tranches annuelles égales
Monnaie de paiement des actions libérées	Les obligations de paiement sont réglées en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sur la base d'un taux de change fixe

\* Au 11 mars 1997, il avait été reçu des souscriptions représentant au total 83,3% des souscriptions requises pour l'entrée en vigueur de l'augmentation de capital.

en 1996 et a décidé de s'employer toujours plus activement à accroître ses réserves et ses engagements et à maîtriser les coûts tout en continuant à améliorer sa productivité. Elle a continué d'accorder la priorité à l'application de normes techniques et de méthodes de gestion optimales afin de renforcer l'obligation redditionnelle des décideurs et la transparence des opérations.

La stratégie à moyen terme de la Banque, qui est revue tous les ans, est fondée sur une politique de croissance soutenable qui prévoit que les nouveaux engagements annuels atteindront quelque 2,6 milliards d'écus en l'an 2000, ce qui portera la valeur totale du portefeuille à environ 15 milliards d'écus à la fin de cet exercice. Cette stratégie est conçue de manière à permettre à la Banque de réaliser ses priorités opérationnelles, qui sont :

- mettre l'accent sur le développement du secteur privé
- être active dans tous ses pays d'opérations
- aider les entreprises privées locales
- recourir largement aux intermédiaires financiers
- accroître les prises de participations.

En outre, la Banque réalise ses activités en tenant compte de la nécessité de promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel, particulièrement en améliorant le rendement énergétique. Ces priorités s'inscrivent dans le cadre des efforts qu'elle continue de déployer pour promouvoir la restructuration, la privatisation et le développement de l'infrastructure, éléments indispensables à l'essor du secteur privé et à l'intégration régionale.

#### Environnement opérationnel

La Banque classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie d'une économie de marché. La plupart des gouvernements et des banques centrales des pays d'Europe orientale ont commencé à mettre en oeuvre des politiques budgétaires et monétaires de rigueur entre 1989 et 1991, en même temps que le régime des prix, des échanges et des investissements était libéralisé. Les Etats baltes ont emprunté la même voie en 1992 peu après leur accession à l'indépendance. Depuis lors, la majeure partie des pays d'Europe orientale et les Etats baltes ont lancé de vastes programmes de privatisation et entrepris des réformes dans le secteur financier. En 1994, plusieurs pays avaient atteint des stades avancés de la transition, dont les pays membres de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC), c'est-à-dire la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovaquie, ainsi que la Croatie, l'Estonie et la Lituanie. Entre 1994 et 1996, la Lettonie, ayant accéléré ses réformes structurelles, est venue se joindre à eux.

La plupart des pays de la CEI (qui constituaient jadis l'Union soviétique, à l'exception des Etats baltes) ont eux aussi resserré leurs politiques budgétaires et monétaires et libéralisé les marchés. Trois d'entre eux - la Fédération de Russie, le Kirghizistan et la République de Moldova - ont introduit des réformes structurelles en 1992-1993 et, bien qu'avec hésitation, adopté des politiques de stabilisation. Depuis 1994, plusieurs autres pays de la CEI, notamment l'Arménie, la Géorgie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine, ont libéralisé les marchés et réorienté leurs politiques financières dans le sens d'une plus grande rigueur. A la fin de 1996, seuls l'Azerbaïdjan, le Bélarus, le Tadjikistan et le Turkménistan en étaient encore aux premiers stades de la transition.

L'évolution de la situation pendant l'année écoulée a été plus graduelle qu'au début des années 90, les efforts portant désormais davantage sur des transformations institutionnelles plus difficiles, y compris la privatisation et la restructuration des grandes entreprises et la réforme des institutions et des marchés financiers. En outre, le rythme de l'expansion économique s'est ralenti en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes.

Les perspectives de croissance à moyen et à long terme demeurent prometteuses pour les pays qui ont avancé le plus sur la voie d'une économie de marché. Dans les pays de la CEI, la situation est plus nuancée.



L'expansion n'a pas encore repris dans les grands pays mais, dans les plus petits, la production industrielle a augmenté pendant le premier semestre de 1996.

Lorsqu'un projet est soumis à approbation, la BERD applique rigoureusement les trois critères de saine gestion bancaire, de complémentarité (il s'agit d'appuyer le secteur privé et non de lui faire concurrence) et d'impact sur la transition. En particulier, elle a établi des critères d'évaluation de l'impact de ses projets sur la transition. Ces critères concernent avant tout la contribution apportée par les divers projets au développement de marchés concurrentiels et la mesure dans laquelle les projets facilitent la découverte de nouvelles compétences en affaires, de techniques de production et de modes de réalisation efficaces. L'application de ces critères est imposée par le mandat de la Banque, qui est de promouvoir la transition vers l'économie de marché dans les pays où elle opère.

Les progrès réalisés dans nombre des pays où la Banque opère ont contribué à rendre l'environnement opérationnel de plus en plus difficile pour celle-ci. L'avance de la transition se traduisant par des marchés plus compétitifs, les objectifs opérationnels de la Banque sont devenus plus difficiles à atteindre. Aussi la Banque a-t-elle dû mettre au point des solutions hardies et novatrices pour fournir les services qui lui sont demandés en maximisant son impact sur le processus de transition. Dans le même temps, il lui a fallu continuer de s'en tenir à de sains principes bancaires et veiller à ce que ses ressources ne fassent

pas concurrence à celles du secteur privé et ne les déplacent pas.

#### Résultats opérationnels

En 1996, la Banque a de nouveau dépassé l'objectif approuvé par le Conseil d'administration, les nouveaux

**2,2 milliards d'écus  
d'engagements  
en 1996**

projets signés représentant près de 2,2 milliards d'écus d'engagements, si bien que, pendant l'exercice, le total cumulé des engagements a augmenté de 39% pour atteindre 7,7 milliards d'écus à la fin de l'exercice. Pendant l'année, le Conseil d'administration a approuvé 119 projets, ce qui a porté le total cumulé de la valeur des projets approuvés à près de 10 milliards d'écus, soit une progression de 40% par rapport à la fin de 1995. Le volume de la réserve de projets de la Banque a également augmenté en 1996, et le montant du financement demandé à la Banque a lui aussi continué de croître.

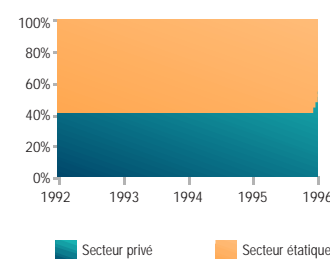
Les décaissements ont progressé régulièrement pendant l'exercice, plus rapidement encore que les engagements. En 1996, les décaissements nets ont atteint 1,2 milliard d'écus, soit 18% de plus qu'en 1995 et, à la fin de l'année, ils représentaient 41,4% du total cumulé.

La BERD a signé pendant l'année ses premiers projets en Bosnie-Herzégovine (devenue membre en juin 1996) et au Tadjikistan. Elle est donc aujourd'hui pleinement opérationnelle dans ses 26 pays d'opérations. S'étant imposé comme priorité d'élargir la portée géographique de ses activités, elle a consacré plus de temps et un financement accru aux pays se trouvant aux premiers stades de la transition. L'on trouvera de plus amples détails sur les opérations de la Banque aux pages 18 à 40.

La capacité de la Banque à générer d'importants investissements de cofinanciers extérieurs est une preuve de son efficacité et de l'impact qu'elle a sur le processus de transition. Outre les 2,2 milliards d'écus qu'elle a fournis sur ses ressources propres, elle a pu mobiliser en 1996 un montant supplémentaire de 3,8 milliards d'écus auprès de tierces parties. Ce montant total de 6 milliards d'écus représente une contribution significative aux apports de capitaux dont la région a besoin chaque année pour promouvoir le développement d'une économie de marché.

Conformément à son mandat, qui stipule que le secteur étatique ne doit pas représenter plus de 40% de ses engagements, la proportion des opérations dans le secteur privé est passée de 62% du portefeuille de projets signés à la fin de 1995 à 66% à la fin de 1996. La Banque s'efforce d'atteindre ce ratio 60/40 dans chaque pays dans les cinq ans suivant le début de ses engagements. Dans les cas où il pourra s'avérer impossible de parvenir à cet objectif dans un tel délai, il sera établi un plan d'action pour qu'il soit atteint dès que faire se pourra.

Croissance des activités de la BERD dans le secteur privé



#### Résultats financiers

Le bénéfice net de l'exercice après dotations aux provisions, supérieur aux estimations initiales, a été de 4,89 millions d'écus et reflète un certain nombre de mesures prudentielles adoptées pendant l'année. Du fait de la priorité accordée à l'augmentation des réserves, le total des provisions et des réserves représente actuellement 8,03% des décaissements au titre des prêts et des participations.

**4,89 millions d'écus  
de bénéfice net**

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice a été de 97,34 millions d'écus, contre 82,9 millions d'écus pour l'exercice précédent. Le fléchissement du bénéfice réalisé sur la vente de participations, nettement inférieur à celui de 1995, a été plus que compensé par le renforcement des activités principales de la Banque.

La contribution au résultat brut des activités du Département des opérations bancaires est ainsi passée de 35% en 1995 à près de 50% en 1996. Cette progression a été imputable à l'accroissement substantiel des recettes provenant des commissions et intérêts entraîné par l'augmentation des décaissements opérationnels. Simultanément, le revenu des placements dans le cadre des opérations de trésorerie a continué d'assurer des rentrées supérieures à l'indice de rendement des placements.

Les dépenses totales déclarées de la Banque, y compris les amortissements, sont restées nettement inférieures au budget approuvé et ont été moindres qu'en 1995. Le maintien d'une stricte discipline budgétaire et l'efficacité du mécanisme de recouvrement des coûts ont permis de maîtriser les dépenses en livres sterling. La politique qu'applique la Banque pour couvrir en écus ses dépenses en livres sterling a eu un impact favorable sur le montant des dépenses en écus déclarées pour 1996, qui ont ainsi diminué de 3,63 millions d'écus par rapport à l'exercice précédent.

Les amortissements de l'exercice ont été inférieurs à ceux de 1995, la Banque ayant décidé d'accélérer certains amortissements pour pouvoir utiliser ses locaux plus efficacement.

Des provisions de 92,45 millions d'écus ont été constituées en 1996, dont 20,02 millions d'écus de provisions spécifiques. Compte tenu de l'environnement opérationnel exceptionnel qui existe dans le pays, une provision prudentielle spéciale de 4,61 millions d'écus a été constituée pour le premier projet engagé en Bosnie-Herzégovine pendant l'année. Les dotations pour l'exercice dépassent de 17,07 millions d'écus celles de 1995, ce qui reflète la nette augmentation du portefeuille de participations et de prêts engagés et décaissés, le montant cumulé des provisions atteignant actuellement 235,37 millions d'écus.

#### Composition

La composition de la Banque s'est élargie en 1996 lorsque la Bosnie-Herzégovine, en juin, est devenue le soixantième membre de la Banque et son vingt-sixième pays d'opérations.

### *La Banque accueille la Bosnie-Herzégovine*

En outre, il a été reçu de la République de Corée une demande tendant à ce que le pourcentage d'actions de la Banque qu'elle détient soit porté de 0,65% à 1% du capital social. Cette demande a été soumise au Conseil d'administration en 1996 et sera examinée par le Conseil des gouverneurs en 1997.

#### Application de l'Article premier

L'objet de la Banque, aux termes de l'Article premier de l'Accord qui l'a créée, est de favoriser la transition des pays d'opérations qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

Les aspects économiques de l'Article premier de l'Accord constituent l'un des piliers des politiques opérationnelles de la Banque, mais le suivi de l'adhésion aux principes politiques énoncés dans cet article est incorporé aux opérations de la Banque et reflété dans ses études stratégiques par pays, qui contiennent une

évaluation de la manière dont les pays s'acquittent des engagements qu'ils ont pris dans ce domaine. Le Conseil d'administration a étudié cette question en 1996, ainsi que la façon dont les pays d'opérations appliquaient les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme, à l'occasion de son examen périodique des opérations et des stratégies de prêt de la Banque. Les administrateurs ont constaté que, dans quelques cas, les progrès étaient insuffisants. Ils ont demandé au Président de faire connaître les préoccupations du Conseil d'administration aux autorités intéressées.

Les opérations de la Banque sont aussi guidées par les contacts qu'elle entretient avec les gouvernements et d'autres institutions à propos des questions découlant du processus de surveillance. En 1996, la BERD a coopéré étroitement, entre autres, avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et les gouvernements des Etats membres.

#### Politiques de la Banque

Une politique de gradation des opérations de la Banque a été approuvée en novembre 1996. A mesure qu'il progresse dans ses réformes structurelles, chaque pays a besoin de services différents et d'une action différente de la part de la Banque. La politique approuvée, qui vise à guider les activités de la Banque à mesure que le processus de transition progresse dans un pays, énonce les principes à appliquer à la modulation de ses projets et de ses activités dans les différents secteurs. Elle est fondée sur les principes opérationnels que la Banque a constamment suivis ces dernières années, à savoir la nécessité d'appliquer de sains principes bancaires, la complémentarité entre ses opérations et celles des autres bailleurs de fonds, l'impact positif que ses opérations doivent avoir sur le processus de transition, la promotion d'un développement écologiquement rationnel et la diversification des risques de portefeuille. Il résulte de ces principes que cette gradation de ses opérations devra refléter les forces du marché.

### *Approbation d'une politique de gradation*

Une politique en matière de communication et de publication de l'information, approuvée en avril 1996, est entrée en vigueur en septembre. Cette politique prévoit un certain nombre de nouvelles initiatives visant à améliorer la transparence des opérations de la Banque et à faire mieux comprendre les pays et les secteurs dans lesquels elle opère. Ces initiatives permettront aussi de mettre à la disposition d'un public plus large les informations qui sont déjà diffusées au moyen du vaste programme de publications et du Centre d'information de la Banque. Le principe suivi en la matière est que, à moins qu'il n'y ait de bonnes raisons de les tenir

### *Nouvelle politique de l'information*

confidentielles, tout doit être fait pour que le public puisse avoir accès aux informations relatives aux activités de la BERD. Désormais, la Banque diffusera les informations sur les projets qui doivent être soumis à l'examen du Conseil d'administration et continuera, dans toute la mesure possible, de répondre aux demandes de renseignements qui pourront lui être présentées.

### Révision des principes d'action et procédures en matière d'environnement

Les principes d'action et procédures de la Banque en matière d'environnement, qui tendent à garantir l'application de normes environnementales élevées dans toutes ses opérations, ont été révisés en septembre. Ainsi, la Banque réalise des études environnementales pour veiller à ce que ses projets soient écologiquement rationnels et à ce que ses opérations, autant que faire se peut, aient un effet positif sur l'environnement. La politique suivie dans ce domaine tend à promouvoir une amélioration du rendement énergétique et de l'utilisation des ressources, la réduction des déchets, la récupération et le recyclage des ressources, l'emploi de technologies propres et l'utilisation de ressources renouvelables. Pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes d'action, la Banque collabore étroitement avec les autres institutions financières internationales, l'Union européenne et les organismes donateurs bilatéraux. Les opérations de la Banque seront conçues de manière à respecter les normes environnementales promulguées par les gouvernements et par l'Union européenne, ou les normes de la Banque mondiale lorsque ces dernières font défaut. La Banque veille à ce que ses clients informent et consultent les communautés et organisations pouvant être affectées par les projets qu'ils envisagent. Cela permet au public d'exprimer ses vues et ses préoccupations sur les différents aspects du projet, y compris son lieu de réalisation, le choix des technologies et le calendrier d'exécution, avant qu'une décision soit prise sur son financement. Pour faire en sorte que ces politiques soient toujours respectées, la Banque impose à ses clients de suivre les règles - parfois plus rigoureuses que les normes nationales - qu'elle a elle-même mises au point en matière de consultation du public.

La politique et les règles de passation des marchés de la Banque ont été révisées en mars 1996 pour tenir compte de ce que, de plus en plus, le secteur privé exerce un contrôle majoritaire sur les entreprises de services publics.

#### Nouvelles initiatives en matière d'information

Dans le cadre de sa nouvelle politique de communication, la Banque publie des résumés de ses projets dans le

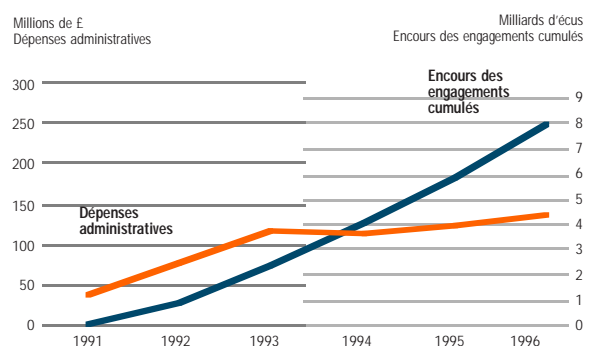
secteur privé et le secteur public. A moins qu'il n'y ait de solides raisons de les tenir confidentiels, ces résumés de projets sont normalement diffusés 30 jours au moins avant leur examen par le Conseil d'administration. Les résumés de projets de la Banque peuvent être obtenus auprès du Bureau des publications ou sur le site Web de la Banque (voir page 104), qui fonctionne depuis septembre 1996. Une large gamme de publications et de documents d'intérêt général, par exemple de communiqués de presse, sont également disponibles sur ce site.

En outre, le Centre d'information de la Banque offre des services de recherche documentaire pour appuyer les efforts que déploie la BERD pour promouvoir les investissements. Depuis qu'il a été lancé, à la fin de 1995, 19 abonnés utilisent ce service, dont les coûts sont intégralement recouverts. Le Centre d'information a également publié en 1996 le premier numéro de son répertoire de sources d'information sur les entreprises intitulé *EBRD Directory of business information sources on central and eastern Europe and the CIS*. Cette publication, qui s'adresse aux investisseurs, contient la liste de plus de 1 500 sources d'information commercialement disponibles.

#### Gestion des ressources

En 1996, pour la troisième année consécutive, la Banque a fait en sorte qu'il n'y ait pas d'augmentation de son budget administratif. Elle a continué de concentrer les ressources sur les activités opérationnelles et d'appliquer une discipline budgétaire rigoureuse. Ainsi, en termes monétaires, les frais généraux ont diminué en 1996, tandis que la productivité s'est améliorée, la Banque générant des opérations d'une valeur accrue tout en suivant 16% de projets de plus que l'année précédente. La Banque a continué d'accroître la proportion de ses engagements annuels par rapport à ses coûts directs et,

#### Nombre de projets en cours d'exécution et coûts bruts de la BERD



pour chaque écu de dépenses, elle a généré 42 écus d'engagements.

En outre, la sous-location d'un autre étage du siège de la Banque et la réduction de l'espace alloué aux bureaux des administrateurs ont également permis de réaliser des économies considérables. Les ressources additionnelles dégagées grâce à la réduction des frais généraux et à un meilleur recouvrement des coûts ont servi à renforcer les activités opérationnelles de la Banque dans les pays de la région.

Au siège, la Banque a réaffecté aux équipes sectorielles certaines ressources précédemment allouées aux équipes-pays et, sur le terrain, elle a porté sa présence dans les pays d'opérations à 27 bureaux locaux. Les effectifs au 31 décembre 1996 comptaient 766 fonctionnaires permanents, 128 agents contractuels, 145 agents recrutés localement pour les bureaux résidents et les services du Conseil d'administration, soit 75 personnes. La diversité des origines des fonctionnaires permanents de la Banque, représentant 52 pays, a été pour elle un atout supplémentaire.

La Banque a mis sur pied un programme de formation tant théorique qu'en cours d'emploi pour aider son personnel à se perfectionner constamment. Les activités de formation se sont considérablement développées en 1996 pour ce qui est aussi bien de la diversité des cours offerts que du nombre de participants. Ainsi, il a été organisé pendant l'année quelque 220 stages internes, et plus de 750 personnes ont reçu une formation, contre un peu moins de 550 l'année précédente.

Par ailleurs, la Banque, consciente de l'importance particulière que revêt l'évaluation des performances, s'est attachée à former aussi bien les cadres supérieurs que l'ensemble du personnel à l'application de ce processus, qui devra sans cesse être amélioré.

#### Orientation future

La plupart des pays où la Banque opère continuent de mener à bien d'importantes réformes pour promouvoir leur transition vers une économie de marché, même si le rythme du progrès est parfois inégal et si un recul est à craindre dans quelques pays. Les orientations futures de la Banque, telles qu'elles sont définies dans sa stratégie à moyen terme pour 1997-2000, ont été conçues de manière à lui permettre de faire face aux besoins changeants des différents pays, de fournir le financement accru qui lui est demandé et de réaliser efficacement ses activités. Elles sont fondées sur les priorités opérationnelles approuvées par les actionnaires de la Banque en 1994 et sur les plans de croissance soutenable exposés dans l'étude des ressources en capital de la Banque réalisée en 1996.

Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, l'économie est en expansion. En outre, le rythme du fléchissement de la production s'est peu à peu ralenti dans la plupart des pays de la CEI et il est probable que l'amorce de sortie de la crise économique se

transformera prochainement en une reprise de la production et de l'emploi. La demande d'investissement est en hausse dans nombre des pays d'opérations de la Banque et il est probable que le montant du financement demandé à la BERD dépassera à lui seul 5 milliards d'écus par an. La Banque peut aider à promouvoir et à mobiliser les courants d'investissements privés et de ressources aussi bien nationales qu'étrangères qui demeurent indispensables au processus de transition.

A mesure que le volume de son financement augmente, la Banque continuera de s'attacher à étendre ses activités dans tous ses pays d'opérations, tout en mettant l'accent sur les pays se trouvant aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition. Les besoins évoluant, la Banque devra sans doute accroître le montant annuel de ses engagements sous forme de participations et étendre ses opérations interbancaires, notamment en fournissant un financement aux intermédiaires en vue de l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises. Elle s'efforcera, comme par le passé, d'accroître le volume des investissements étrangers directs dans les pays se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition en fournissant un cofinancement à longue échéance et des prêts subordonnés et en assumant des risques spécifiques. En s'employant à accroître le volume total des investissements dans ces pays, la Banque aidera à promouvoir une expansion économique fort nécessaire et à améliorer le climat pour tous les investissements, ce qui, à terme, rendra moins indispensable le financement actuellement fourni par les institutions financières internationales ou d'autres organismes officiels.

La Banque continuera d'appuyer les pays parvenus à un stade avancé de la transition, en particulier dans les secteurs où sont entreprises des réformes structurelles, et de mettre au point des produits appropriés pour répondre à leurs besoins.

Les bureaux résidents de la Banque jouent un rôle de plus en plus important en soutenant des opérations avec des entreprises locales et en aidant à promouvoir une amélioration de la productivité dans l'ensemble de la région. La Banque s'attache systématiquement à améliorer l'économie et la souplesse de ses activités en employant un personnel ayant les compétences appropriées et en encourageant la mobilité aussi bien interne qu'externe.

La Banque continue, comme prévu, de se rapprocher d'un seuil de rentabilité soutenable tout en mettant en oeuvre ses priorités opérationnelles. Elle entend, pour réaliser son objectif d'autonomie, suivre une politique de gestion dynamique de son portefeuille et de constitution de réserves, et s'attachera, dans la recherche de ses objectifs opérationnels et financiers, à améliorer sans cesse sa productivité et le suivi de ses opérations.

*En route vers une  
rentabilité soutenable*

# L'environnement opérationnel

## Les réformes axées sur le marché

Les éléments déterminants de la croissance et de l'investissement dans les pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique ont changé du tout au tout pendant les années 90, les anciennes économies planifiées faisant place à des systèmes axés

sur le marché. Dans la majeure partie de la région, les gouvernements ont procédé à une large libéralisation des prix, du commerce extérieur et du régime monétaire et ont privatisé les petites unités économiques. Nombre d'entre eux

ont également privatisé une bonne part de leurs grandes entreprises. Dans la plupart des pays de la région, le secteur privé est aujourd'hui à l'origine de la moitié au moins du PIB. Dans certains pays, toutefois, un recul a été enregistré dans divers secteurs. La transition est un processus difficile et de longue haleine, et certaines des mesures adoptées ont elle-même suscité des problèmes.

La plupart des gouvernements et des banques centrales des pays d'Europe orientale ont commencé à mettre en oeuvre des politiques budgétaires et monétaires de rigueur entre 1989 et 1991, en même temps que le régime des prix et des échanges était libéralisé et que l'implantation sur les marchés de nouvelles entreprises était déréglementée. De ce fait, les entreprises ont été forcées de s'adapter aussi bien à

une concurrence nouvelle qu'à une réduction marquée du financement subventionné qui leur était jadis fourni par les budgets publics et les banques d'Etat. Les Etats baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ont emprunté la même voie en 1992 peu après leur accession à l'indépendance. Depuis lors, presque tous les pays d'Europe orientale et les Etats baltes ont mis en oeuvre de vastes programmes de privatisation et ont entrepris des réformes dans le secteur financier.

La plupart des pays de la CEI ont également resserré leurs politiques budgétaires et monétaires et libéralisé les marchés. Trois d'entre eux - la Fédération de Russie, le Kirghizistan et la République de Moldova - ont introduit des réformes structurelles en 1992-1993 et, bien qu'avec hésitation, adopté des politiques de stabilisation. La Russie a été la première à libéraliser les prix et les échanges, tandis que le Kirghizistan et la Moldova ont été les premiers à se lancer sérieusement dans une politique de stabilisation macroéconomique. Depuis 1994, les marchés ont été libéralisés et les politiques financières resserrées dans la plupart des autres pays de la CEI, à savoir l'Arménie, la Géorgie, le Kazakstan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine. Seuls l'Azerbaïdjan, le Bélarus, le Tadjikistan et le Turkménistan en sont encore aux premiers stades des réformes axées sur le marché.

Au cours des 12 mois écoulés, les réformes systémiques dans la région ont progressé plus lentement qu'au début des années 90 (voir tableau page 12), essentiellement parce que, dans la plupart des pays, les réformes à introduire ne consistaient plus tellement en mesures relativement aisées de libéralisation des marchés mais plutôt en transformations institutionnelles très difficiles, comme la privatisation des grandes entreprises et la réforme des institutions et des marchés financiers.

Dans les pays qui sont parvenus aux stades les plus avancés de la transition, la privatisation des entreprises de services publics et de transport est devenue l'un des traits distinctifs des programmes de réforme, comme cela est le cas aussi dans nombre de pays occidentaux. La très grande majorité des pays qui se trouvent aux stades intermédiaires de la transition ont maintenant commencé à mettre en oeuvre des programmes de privatisation à grande échelle.

Ce type de privatisation était déjà bien avancé au Kirghizistan, en Moldova et en Russie au milieu de 1995. Depuis lors, l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, la Géorgie, le Kazakstan, la Roumanie et l'Ukraine ont eux aussi avancé dans cette voie avec leurs programmes de privatisation par coupons.

Le secteur financier demeure dans toute la région un domaine d'activité critique pour la Banque. Depuis sa création, en 1991, celle-ci privilégie dans ses investissements ceux qui sont destinés à renforcer les intermédiaires financiers locaux. L'évolution de la situation depuis lors a confirmé la justesse de cette décision ainsi que la nécessité pour la BERD de fournir une assistance dans ce domaine du développement économique, où les progrès sont plus lents que dans d'autres, comme celui de la privatisation.

L'année 1996 a été marquée par la faillite de plusieurs grandes banques, par exemple en Bulgarie, au Kirghizistan, en Lettonie et en Russie, mais aussi dans des pays ayant atteint les stades les plus avancés de la transition, comme la Lituanie et la République tchèque. Dans presque tous les cas, ces faillites ont été dues à une politique de prêts ou de dépôts fondée sur des critères autres que ceux que dictent de sains principes bancaires, souvent une politique de prêts et de dépôts liés ou une concentration des prêts dans des secteurs spécifiques en fonction d'objectifs politiques. Aucune de ces banques n'avait reçu ni ne recevait d'assistance de la BERD.

La politique que suit la Banque dans le secteur financier met l'accent sur une réglementation méthodique des opérations bancaires, le plein respect des principes bancaires applicables à la gestion des prêts et des dépôts et une consolidation et une divulgation intégrales et

*Progrès de la privatisation à grande échelle*

*Le secteur financier demeure critique*

Le présent chapitre est inspiré de travaux d'analyse de la BERD sur les problèmes auxquels se heurtent les pays de la région et en particulier des données publiées dans son *Transition Report 1996*.

*Pour l'essentiel, les premières réformes sont achevées*



Progrès de la transition dans les pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique, 1996 *											
Pays	Pourcentage du secteur privé dans le PIB, mi-96, (est. appr. de la BERD)	Entreprises			Marchés et échanges			Institutions financières		Réforme juridique	
		Privatisation des grandes entreprises	Privatisation des petites et moyennes entreprises	Restructuration des entreprises	Libéralisation des prix	Régime de change et du commerce extérieur	Politique en matière de concurrence	Réforme bancaire et libéralisation des taux d'intérêt	Bourses des valeurs et institutions financières hors banques		
Albanie	75	2	4	2	3	4	2	2	2	3	
Arménie	50	3	3	2	3	4	1	2	1	3	
Azerbaïdjan	25	1	2	2	3	2	1	2	1	2	
Bélarus	15	1	2	2	3	2	2	1	2	1	
Bulgarie	45	2	3	2	2	4	2	2	2	4	
Croatie	50	3	4*	3	3	4	2	3	2	4	
ERY de Macédoine	50	3	4	2	3	4	1	3	1	3	
Estonie	70	4	4*	3	3	4	3	3	2	4	
Fédération de Russie	60	3	4	2	3	4	2	2	3	3	
Géorgie	50	3	4	2	3	3	2	2	1	2	
Hongrie	70	4	4*	3	3	4*	3	3	3	4	
Kazakstan	40	3	3	2	3	4	2	2	2	2	
Kirghizistan	50	3	4	2	3	4	2	2	2	2	
Lettonie	60	3	4	3	3	4	2	3	2	4	
Lituanie	65	3	4	3	3	4	2	3	2	2	
Moldova	40	3	3	2	3	4	2	2	2	3	
Ouzbékistan	40	3	3	2	3	2	2	2	2	3	
Pologne	60	3	4*	3	3	4*	3	3	3	4	
République slovaque	70	3	4*	3	3	4*	3	3	3	3	
République tchèque	75	4	4*	3	3	4*	3	3	3	4	
Roumanie	60	3	3	2	3	3	1	3	2	3	
Slovénie	45	3	4*	3	3	4*	2	3	3	3	
Tadjikistan	20	2	2	1	3	2	1	1	1	2	
Turkménistan	20	1	1	1	2	1	1	1	1	1	
Ukraine	40	2	3	2	3	3	2	2	2	3	

\* Chiffres tirés du *Transition Report 1996*. Les indicateurs sont fondés sur les données disponibles début août 1996. Le système de classement des indicateurs de transition est complexe. On en trouvera une description détaillée dans le *Transition Report 1996* de la BERD. En règle générale, la Catégorie 1 est réservée aux pays qui ont peu évolué. La plupart des économies industrielles avancées recevraient une note 4\* pour presque tous les indicateurs de transition. Le tableau évalue plutôt l'état de la

transition que le rythme de l'évolution. Ainsi, la note 4\* donnée à la Slovénie pour la privatisation des petites et moyennes entreprises, cela en dépit de l'absence de programme général de privatisation, tient au fait que les activités à petite échelle étaient en grande partie privées avant le début de la transition. La note 2 accordée au Kirghizistan pour ce qui est de la réforme bancaire reflète le fait que le secteur financier ne parvient toujours pas à mobiliser un montant suffisant de ressources financières internes.

rapides de toutes les opérations financières, conformément aux normes comptables et réglementaires internationales. L'expérience qu'elle a acquise jusqu'à présent démontre que le secteur bancaire local se développe rapidement dans les pays d'opérations qui appliquent ces principes. Ces banques sont pour les déposants un gage de stabilité et constituent pour le secteur industriel et commercial local une source fiable de financement à moyen terme à des conditions raisonnables.

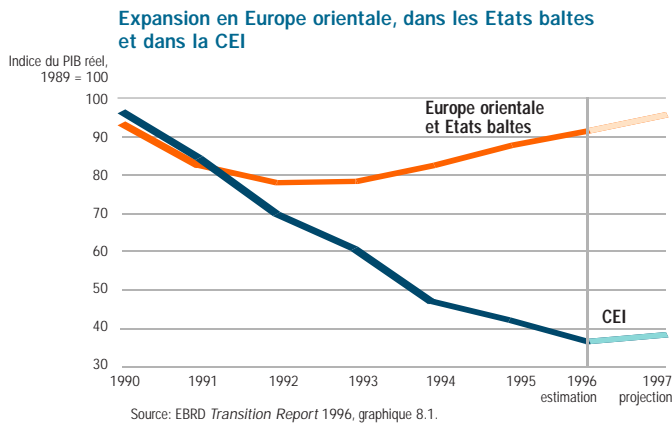
### Evolution récente de la conjoncture et perspectives de croissance

Les trois dernières années ont été marquées par une solide expansion économique dans les pays d'Europe centrale et orientale et par un ralentissement du déclin de la production dans les pays de la CEI. En Europe orientale et dans les Etats baltes, la croissance est restée dynamique pendant le premier semestre de 1996, bien que légèrement inférieure à celle, de 5%, enregistrée en 1995. Toutefois, selon les estimations pour l'ensemble de l'année 1996, il est probable que l'expansion aura été nettement négative

en Bulgarie, où la production avait augmenté en 1995.<sup>1</sup> Le léger essoufflement de l'expansion en Europe orientale en 1996 a probablement été dû à des éléments à court terme, dont le fléchissement récent de l'accroissement de la production et de la demande d'importations en Europe occidentale, ainsi qu'aux compressions budgétaires dans un petit nombre de pays. Cependant, les perspectives de croissance à moyen et à long terme demeurent prometteuses pour ceux d'entre eux qui ont avancé le plus sur la voie d'une économie de marché.

L'expansion n'a pas encore repris dans les grands pays de la CEI mais, dans huit des plus petits, la production industrielle a augmenté pendant le premier semestre de 1996 par rapport à la période correspondante de 1995. En dépit de l'optimisme qui caractérisait la plupart des prévisions antérieures, il ressort des données officielles que le rythme du fléchissement du PIB réel, qui avait diminué à un taux annuel d'environ 4% en 1995, ne s'est

<sup>1</sup> Il convient de souligner que les chiffres donnés ici sont fondés presque exclusivement sur les dernières estimations officielles de la croissance de la production provenant des bureaux nationaux de statistiques de la région. Or, il est généralement admis que les estimations officielles du PIB, dans de nombreux pays, surestiment le déclin de la production qui a marqué les premières années de la transition (pour une analyse des problèmes statistiques, voir les «Indicateurs économiques sélectionnés» dans le *Transition Report 1996* et l'annexe 11.1 du *Transition Report 1995*).



pas ralenti pendant le premier semestre de 1996 et qu'en Ukraine, la diminution du PIB réel pendant le premier semestre de 1996 a atteint jusqu'à 8% par rapport à l'année précédente. Dans le cas de la Russie tout au moins, cependant, aussi bien la production industrielle que la production pétrolière se sont récemment stabilisées, ce qui porte à penser que le point le plus bas de la courbe a été atteint.

Il est probable que les perspectives de croissance à moyen terme dépendront beaucoup plus de la façon dont les ressources seront organisées et utilisées ainsi que de la qualité et du volume des investissements qui sont réalisés dans la valorisation des ressources humaines et dans l'infrastructure. A cet égard, les perspectives demeurent bonnes. Les pays de la région ont une main-d'œuvre éduquée et se dirigent peu à peu vers une

**De bonnes perspectives de croissance à moyen terme**

plus grande stabilité macroéconomique, et ce malgré les revers que certains peuvent essuyer à l'occasion malgré les résultats obtenus au prix d'efforts considérables. En outre, la plupart des pays sont résolus à mettre en place des systèmes économiques orientés vers le marché qui encouragent l'épargne indispensable à la croissance et qui créent un environnement propice à des investissements de qualité. Ces facteurs sont au nombre de ceux qui ont favorisé une croissance élevée à moyen et à long terme dans les pays en développement d'autres régions du monde, et notamment dans certains pays du sud-est de l'Asie. Il y a toutes raisons de penser que ces éléments pourront produire les mêmes résultats en Europe orientale, dans les Etats baltes et dans la CEI, pour autant que l'ensemble des politiques générales adoptées par les pays de la région leur donnent la souplesse et le temps nécessaires pour y parvenir.

En 1996, les entrées globales d'investissements étrangers directs (IED) en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes ont été inférieures de 25% environ à ce qu'elles avaient été en 1995. Tel a particulièrement été le cas en Hongrie et en République tchèque, qui avaient

**Investissements étrangers directs**  
(flux comptabilisés dans la balance des paiements)

	1994	1995 (chiffres révisés)	1996* (estimations)	Entrées cumulées d'IED 1989-1996	Entrées cumulées d'IED par habitant 1989-1996	Entrées d'IED par habitant en 1996
	(En millions de dollars EU)	(En millions de dollars EU)	(En millions de dollars EU)	(En millions de dollars EU)	(En dollars EU)	(En dollars EU)
Albanie	53	70	95	295	92	30
Bulgarie	105	98	150	450	54	18
Croatie	98	81	300	564	118	63
ERY de Macédoine	24	14	n.d.	38	18	n.d.
Estonie	214	204	70	707	459	45
Hongrie	1 146	4 453	1 900	13 266	1 288	184
Lettonie	155	165	171	585	234	68
Lituanie	60	55	80	308	83	21
Pologne	542	1 134	2 300	4 957	128	60
Roumanie	341	367	555	1 434	63	24
République slovaque	181	180	150	767	144	28
République tchèque	750	2 525	1 200	6 606	642	117
Slovénie	128	176	160	731	366	80
<b>Europe orientale et Etats Baltes</b>	<b>3 798</b>	<b>9 522</b>	<b>7 131</b>	<b>30 708</b>	<b>266</b>	<b>62</b>
Arménie	3	10	34	47	13	9
Azerbaïdjan	22	275	601	918	123	80
Bélarus	10	7	18	110	11	2
Fédération de Russie	1 000	1 900	1 600	5 100	34	11
Géorgie	8	6	40	54	10	7
Kazakstan	635	723	930	2761	165	56
Kirghizistan	45	61	31	146	33	7
Moldova	18	72	46	150	35	11
Ouzbékistan	85	120	55	342	15	2
Tadjikistan	12	13	13	55	10	2
Turkménistan	100	100	129	444	111	32
Ukraine	91	266	440	1 167	23	9
<b>Communauté des Etats indépendants</b>	<b>2 029</b>	<b>3 553</b>	<b>3 937</b>	<b>11 294</b>	<b>40</b>	<b>14</b>
<b>Total</b>	<b>5 826</b>	<b>13 075</b>	<b>11 068</b>	<b>42 002</b>	<b>105</b>	<b>28</b>

\* Les chiffres concernant 1996 pourront être ajustés lorsque les chiffres définitifs du dernier trimestre seront disponibles.

n.d. = non disponible

procédé en 1995 à la privatisation de grandes entreprises dans le secteur de l'infrastructure avec le concours d'investissements étrangers considérables. Le fléchissement des investissements étrangers directs en 1996 ne reflète donc pas une tendance à la baisse. En Pologne, au contraire, ils ont nettement augmenté pendant l'année par suite du regain de confiance des investisseurs dans le pays, de l'attrait du marché et de l'optimisme suscité par l'évolution probable de la conjoncture.

Dans les pays de la CEI, les investissements étrangers directs ont légèrement augmenté en 1996. En Russie, toutefois, ils ont considérablement baissé en raison, notamment, des incertitudes politiques, de l'absence de réforme du régime fiscal et des doutes qui continuent d'entourer le régime juridique applicable aux investissements dans le secteur du pétrole et du gaz. En revanche, les entreprises russes de premier plan ont pu de plus en plus facilement mobiliser directement des fonds sur les marchés internationaux des capitaux et des

obligations sans devoir créer de coentreprises, et les investissements de portefeuille ont considérablement augmenté. Les investissements progressent peu à peu au Kazakstan, mais ont augmenté dans des proportions spectaculaires en Azerbaïdjan à mesure que les plans d'investissements à long terme dans le secteur du pétrole et du gaz mûrissent. Enfin, les possibilités d'investissement en Ouzbékistan sont loin d'être exploitées.

Le montant des prêts consortiaux à plus d'un an d'échéance dans la région a atteint 9,9 millions de dollars des Etats-Unis en 1996, soit deux fois plus qu'en 1995, dont 2,6 millions de dollars de prêts appuyés par des institutions financières internationales ou des organismes de crédit à l'exportation. Plus des deux tiers du total des prêts sont allés aux pays parvenus à des stades avancés de transition. En 1996, la Croatie, l'Estonie, la Lituanie et le Kazakstan ont pour la première fois reçu des prêts consortiaux.

### Les aspects sociaux de la transition

L'expansion, qui revient peu à peu dans de nombreux pays de la région grâce aux réformes introduites sur la voie de la transition, commence à se traduire par une élévation des revenus globaux.

A court terme, cependant, les inégalités risquent de se creuser. L'incidence de la pauvreté s'est aggravée dans plusieurs pays et l'inégalité de la répartition des revenus et des richesses s'est accrue.<sup>2</sup> La nette diminution de la production et l'augmentation marquée du chômage qu'ont connues tous les pays de la région expliquent en partie la recrudescence de la pauvreté. Cependant, celle-ci a été due aussi à une inflation galopante qui a réduit de façon drastique le niveau de vie pour différents secteurs de la population, en particulier pour ceux qui sont tributaires de revenus non indexés ou indexés en partie seulement. Tel a particulièrement été le cas dans les pays en transition où il n'existait aucun moyen de se prémunir contre l'inflation et où la population n'avait jamais eu à faire face à ce problème. De même, la nécessité de mettre en oeuvre des politiques budgétaires et monétaires restrictives au moment même où la production se contractait et où les recettes fiscales diminuaient a entraîné de sérieuses compressions des dépenses publiques qui ont affecté les dépenses sociales, la qualité et la disponibilité des services publics et le paiement des salaires dans le secteur public. Ces problèmes ont été moins sévères dans les pays qui ont poursuivi leurs réformes avec le plus d'opiniâtreté.

<sup>2</sup> Voir le *Transition Report 1995*, section 2.3, le *Rapport sur le développement dans le monde 1996* (chapitre 4) et le *Transition Report 1996*, annexe 2.1.

Pour permettre à chacun de participer à l'activité économique et à la vie de la société, l'Etat a un rôle à jouer et doit veiller à ce que des ressources suffisantes soient allouées à la santé et à l'éducation. Il doit aussi ménager sur le plan social un «filet de sécurité» pour protéger ceux qui ne peuvent pas subvenir à leurs propres besoins. Par ses projets, la Banque contribue à la fois à relever les revenus réels et à promouvoir le processus de transition, lequel, à son tour, entraînera une croissance future. La Banque consulte également les autres institutions financières internationales qui s'occupent plus directement, conformément à leur mandat, des aspects sociaux du développement.

### Le rôle de la BERD

La Banque s'emploie à promouvoir la transition des anciens pays à économie planifiée vers une économie de marché. Pour cela, il faut mettre les interactions entre les agents économiques sur une base commerciale et encourager l'activité du secteur privé et l'esprit d'entreprise. Aussi la Banque a-t-elle accordé une grande importance au développement du secteur privé, qui encourage une expansion économique orientée vers le marché et qui, pour autant que les politiques appliquées dans les autres domaines s'y prêtent, contribue à atténuer la pauvreté. Comme le Président de la BERD l'a souligné dans la conférence à la mémoire de Per Jacobsson qu'il a faite en septembre 1996,<sup>3</sup> la création d'un environnement favorable aux investissements dans le secteur privé, tant locaux qu'étrangers, n'est possible qu'en présence d'un environnement macroéconomique stable et que si l'infrastructure physique, institutionnelle, juridique et réglementaire indispensable au bon fonctionnement d'une économie de marché existe. Il faut aussi travailler avec le secteur privé pour accroître et améliorer les investissements locaux et étrangers et les courants de capitaux privés en conjuguant les ressources, l'indépendance et l'expérience de la Banque et les compétences techniques, les méthodes de gestion et le capital du secteur privé.

Dans les pays ayant atteint un stade avancé de la transition, le financement de la Banque est caractérisé par une proportion élevée de cofinancement, l'accent étant mis sur l'apport de capitaux et l'octroi de prêts subordonnés aux entreprises industrielles et commerciales du secteur privé, aux fonds de placement et aux banques. Le financement fourni au secteur étatique a essentiellement pour but de permettre aux communes d'investir dans des projets et des techniques de protection de l'environnement. La mesure dans laquelle les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers se montrent disposés à placer leurs

<sup>3</sup> Voir Jacques de Larosière, «Financing development in a world of private capital flows: the challenge for MDBs in working with the private sector», conférence à la mémoire de Per Jacobsson prononcée à Washington le 29 septembre 1996.



capitaux dans des projets du secteur privé auxquels ne participent pas d'institutions financières internationales ou ne bénéficient pas d'un soutien particulier est un indicateur particulièrement clair des progrès accomplis sur la voie de la transition, et c'est là une évolution que la Banque s'emploie à encourager.

Dans le cas des pays se trouvant à un stade intermédiaire de la transition, le financement de la BERD comporte une moindre proportion de cofinancement avec des partenaires du secteur privé et tend davantage, au moyen de prêts sans recours, de prises de participations et de prêts privilégiés, à mettre à la disposition des banques des ressources destinées à l'octroi de prêts à des PME et à d'autres entreprises. Dans le secteur public, le financement de la Banque a pour but d'appuyer les investissements du gouvernement central et des communes dans l'infrastructure.

Les pays qui en sont encore aux premiers stades de la transition, pour leur part, reçoivent principalement de la Banque des prêts garantis par l'Etat pour le financement de projets d'infrastructure et l'octroi de crédits aux PME, le cofinancement étant généralement limité aux prêts et placements d'institutions nationales et internationales. Ce financement est complété par des fonds d'assistance technique. La BERD prend des participations et accorde des prêts privilégiés à des banques et à des entreprises du secteur privé pour leur permettre de créer des coentreprises avec des clients étrangers ou bien pour réaliser elle-même des projets locaux.

En prenant des participations et en accordant des prêts et des garanties, la BERD aide les entreprises privées à créer des coentreprises et encourage le développement du secteur privé. Ces formes de collaboration et d'association sont nombreuses et dépendent, dans chaque cas particulier, de la nature du projet et des besoins du client, qui peut être une entreprise purement locale ou une société internationale (voir page 35). La Banque a élargi ses méthodes d'opérations dans ce domaine en concluant avec divers partenaires industriels des accords-cadres - connus sous le nom de mécanismes multiprojets - qui permettent de financer un grand nombre de sous-projets conformément à des principes convenus dès le départ.

La collaboration que la Banque a instaurée avec le secteur bancaire pour mettre en place le financement nécessaire à la réalisation des projets constitue un autre type d'assistance qui revêt fréquemment la forme d'opérations de cofinancement, de lignes de crédit, de prises de participations ou de prêts consortiaux. La Banque appuie également le développement des marchés des capitaux, par exemple en facilitant l'accès au capital-risque par le biais de fonds de placement, en améliorant le régime juridique applicable à la propriété des valeurs mobilières, en aidant à lancer des privatisations par émission d'actions, en améliorant les procédures comptables et les procédures d'enregistrement et en émettant des obligations en monnaie locale. Le fait qu'elle est là lorsque l'on a besoin d'elle, la qualité de sa gestion et son professionnalisme permettent à la Banque de produire un solide effet de démonstration qui attire des co-investisseurs locaux et étrangers et qui multiplie ainsi l'impact de son financement.

Un autre aspect du processus de transition qui revêt aux yeux de la Banque une importance vitale est la promotion d'une infrastructure d'orientation commerciale, qu'elle finance sur la base des principes d'une saine gestion bancaire et de son évaluation des coûts et des recettes prévisibles, de la demande du marché et de l'efficacité du cadre réglementaire.

#### Impact sur le processus de transition

D'une façon générale, l'impact des activités de la Banque sur le processus de transition dépend à la fois du nombre et de la qualité de ses projets. Pour ce qui est du nombre de projets, la Banque joue un rôle significatif aussi bien en faisant l'apport de ses propres ressources qu'en mobilisant un cofinancement d'autres sources. En 1996 seulement, la Banque a réussi par ses activités de cofinancement à mobiliser pour 3,8 milliards d'écus de ressources additionnelles.

Comme la transition consiste à placer l'interaction entre agents économiques sur une base commerciale et à promouvoir l'activité privée et l'esprit d'entreprise, la BERD évalue l'impact qualitatif de ses activités sur le processus de transition en se basant sur les critères ci-après : i) création, expansion et rationalisation des marchés ; ii) mise en place et renforcement d'institutions, de lois et de politiques de nature à appuyer le marché (y compris la propriété privée) ; et iii) adoption de modes de comportement et de compétences axés sur le marché. L'impact global d'un projet sur le processus de transition est évalué à la lumière de ces critères, ainsi que de son impact environnemental (voir page 41) et de son taux de rendement économique.

Un aspect essentiel de la transition est l'apparition de **mécanismes et de transactions de type marché** dans le secteur des entreprises et de l'infrastructure et dans le secteur financier. Une expansion économique durable dans les pays en transition ne sera possible que s'il existe des liaisons de marché propices au développement du secteur privé. La privatisation des entreprises a un rôle important à jouer à cet égard. La privatisation et la restructuration des entreprises, en décentralisant les responsabilités financières à leur niveau, peuvent en effet les forcer à être plus compétitives et à s'orienter davantage vers le marché.

Les marchés financiers constituent un aspect essentiel de la création d'un environnement concurrentiel. Aussi la Banque s'attache-t-elle, par sa collaboration et ses investissements, à renforcer les intermédiaires financiers locaux. Ces types de projets représentent déjà 30% de ses engagements cumulés.

Les échanges internationaux contribuent beaucoup aussi à promouvoir un environnement de marché en encourageant la concurrence, en stimulant la mise au

point de produits et la prestation de services de qualité et en encourageant l'expansion des débouchés et une utilisation plus efficace des ressources. En étroite collaboration avec des banques locales et des organismes de crédit à l'exportation, la Banque a mis sur pied des programmes de facilitation du commerce extérieur tendant à accroître les courants d'échanges à l'intérieur de la région ainsi qu'entre celle-ci et le reste du monde. Ces programmes font appel à des institutions financières locales qui n'ont ni les ressources, ni l'expérience requises pour assurer elles-mêmes le financement des échanges. La Banque a signé des programmes de financement des échanges en Estonie, en Hongrie, en Lituanie, en Russie, en Ouzbékistan et en Ukraine. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre d'un effort plus vaste visant à réduire les obstacles au commerce international.

La BERD a apporté en 1996 une contribution particulièrement visible au **renforcement des institutions**. Elle aide à consolider les institutions de la région par ses investissements directs, ses prêts, ses garanties et son assistance technique et en faisant des associés stratégiques dans ses opérations jumelées. Les conditions ou engagements spécifiques convenus avec les emprunteurs et avec les sociétés dans lesquelles la Banque investit ont contribué à renforcer l'obligation redditionnelle et à accroître la transparence des activités dans les secteurs aussi bien privé que public ainsi qu'à mettre les emprunteurs ou les clients de la Banque mieux à même de mobiliser des fonds auprès de sources très diverses sur les marchés des capitaux sans aide des institutions financières internationales.

La négociation et la signature d'un projet de reconstruction d'urgence de l'infrastructure des transports en Bosnie-Herzégovine ont donné une dimension nouvelle aux efforts déployés par la Banque pour consolider les institutions. Cette opération, outre qu'elle a permis d'atteindre les résultats économiques et financiers attendus du projet, a facilité le renforcement des institutions publiques du pays ainsi que le dialogue entre les communautés et les parties intéressées. Cela a démontré comment l'action qu'elle entreprend au moyen de ses projets peut avoir des répercussions beaucoup plus larges au niveau politique. La coopération sans précédent dont les autorités responsables ont fait preuve lorsqu'elles ont signé le projet est certainement de bon augure pour l'avenir du pays.

Pour faciliter le processus de transition, il faut définir de nouvelles règles et trouver de nouvelles modalités d'action. Outre qu'elles contribuent à créer et à rationaliser les marchés et les institutions, les opérations citées en exemple comportent toutes un élément de

**transfert de compétences** et de **fixation de normes**.

Les participants à l'économie de marché doivent s'adapter à un système de propriété privée et de concurrence qui leur est peu familier.

Cependant, comme ce n'est pas du jour au lendemain que l'on peut mettre en place pour les affaires un environnement sain, stable et méthodique, ceux qui souhaitent investir dans la région se heurtent inévitablement à un certain nombre d'obstacles. Les efforts déployés par la Banque pour améliorer la gouvernance des entreprises, notamment grâce à la protection des investisseurs minoritaires et à l'application de saines pratiques de gestion, pour promouvoir l'application de méthodes de comptabilité et d'audit claires et uniformes ainsi que de saines pratiques en matière d'achats et de marchés, pour prévenir la fraude et la corruption et pour susciter une prise de conscience des mesures de diligence environnementale à adopter ne constituent qu'un aspect des mesures dont elle a encouragé l'application dans le cadre de ses opérations. Par exemple, tous les prêts et toutes les lignes de crédit accordés à des banques ou des institutions financières de la région ont été subordonnés à des conditions spécifiques visant à combattre le blanchiment d'argent.

La Banque a mis en place des politiques et des procédures très précises pour éviter les pratiques de corruption et le blanchiment d'argent dans le contexte de ses opérations. Ces politiques et procédures ont été approuvées par le Conseil d'administration en 1995 et renforcées par la nomination de fonctionnaires spécifiquement chargés de parer à tout risque de blanchiment d'argent. Un programme de formation et de sensibilisation du personnel a été organisé pour mettre en relief les problèmes que posent la corruption et le blanchiment d'argent et les mesures qui doivent être prises pour y faire face. Le Code de conduite de la Banque interdit à tout fonctionnaire d'accepter tout paiement illégal ou indû ou tous autres avantages, faveurs ou dons qui pourraient lui être offerts dans le cadre de ses fonctions. Tout cas de fraude ou de corruption est un motif de licenciement immédiat.

En matière de marchés, les instructions que la Banque donne aux soumissionnaires contiennent des dispositions spécifiques pour les mettre en garde contre les conséquences que pourrait avoir le fait d'offrir des pots-de-vin ou des incitations indues pour influencer sur le processus d'adjudication. Par ailleurs, la Banque suit de près les travaux réalisés au plan international en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, et participe régulièrement aux travaux entrepris dans ce domaine par le Conseil de l'Europe. A cet égard, elle suit

## *Amélioration de la gouvernance des entreprises*

de près l'approche appliquée par les autres institutions financières internationales.

La fiscalité, et notamment le recouvrement des impôts, posent une série de problèmes distincts. Dans ce domaine, la Banque encourage les pays à appliquer les normes internationales et à mettre l'accent sur l'imposition des produits d'exploitation tels que ceux-ci sont définis en la matière conformément aux pratiques établies. Avec le concours des banques centrales des pays où elle opère, la Banque s'emploie en outre à réduire le commerce par opérations compensées, non seulement en raison des effets de distorsion qu'il produit mais aussi parce qu'il encourage parmi les entreprises les formes les plus communes de fraude et d'évasion fiscale.

Par son programme d'éducation et de formation, la Banque aide les institutions locales à dispenser une formation et à fournir d'autres services pour faciliter le processus de transition et appuyer ses propres activités. En 1996, plus de 20 000 cadres d'entreprise et banquiers ont reçu une aide de centres d'études bancaires et centres de conseil aux entreprises. En outre, en sa qualité de partenaire de l'Institut conjoint de Vienne, la Banque a présidé le Conseil d'administration de l'Institut et a organisé cinq séminaires pratiques sur la gestion des entreprises à l'intention de 125 cadres supérieurs de sociétés clientes. L'Institut est une institution internationale de formation fondée par la BRI, la BERD, la BIRD, le FMI et l'OCDE et parrainée par la Communauté européenne et divers donateurs bilatéraux.

#### Transition juridique

La BERD, faisant appel surtout à cette fin à des fonds de coopération technique, aide les pays où elle opère à mettre en place un environnement juridique de nature à promouvoir l'activité du secteur privé et la transition vers une économie de marché. En fournissant une aide et des avis juridiques, la Banque permet à des investissements qui autrement auraient échoué sur des obstacles juridiques de se concrétiser, et elle facilite ainsi ses propres opérations d'investissement ainsi que les transactions économiques en général.

Durant l'année, la Banque a concentré ses initiatives dans quatre secteurs clés. Premièrement, elle a continué d'aider les pays où elle opère à réformer leur législation sur les transactions garanties en s'inspirant de la loi-type élaborée par la Banque à ce sujet. Une assistance spécifique dans ce domaine a été fournie à l'Azerbaïdjan, à la Hongrie, au Kirghizistan, à la République slovaque et à la Russie. En 1996, la Hongrie a été le premier des pays d'opérations de la Banque à modifier sa législation de manière à y intégrer différents éléments de la loi-type pour faciliter les gages sur biens mobiliers et accroître

ainsi la disponibilité de crédits dans le pays. A mesure que le rythme des réformes dans ce domaine s'accéléra, la Banque pourra fournir aux pays où elle opère une assistance juridique pour les aider à mettre en place un système simple et efficace d'enregistrement des gages et nantissements et à donner ainsi effet à la réforme des lois sur les sûretés. Par exemple, elle s'est récemment engagée à aider la Hongrie à introduire au début de 1997 un système simplifié d'enregistrement informatisé des gages sur biens mobiliers.

Deuxièmement, la Banque a intensifié les activités en matière de réforme des législations sur les faillites. Les lois sur les faillites peuvent en effet être un moyen efficace de transférer la propriété d'entreprises insolvables et de restructurer les entreprises dont le redressement semble possible. C'est ainsi, par exemple, que la BERD a aidé la Banque nationale d'Azerbaïdjan à élaborer une loi plus efficace sur les faillites.

Troisièmement, la Banque s'est employée plus activement à conseiller les pays où elle opère concernant l'élaboration de lois visant à accroître l'efficacité et la transparence des procédures d'octroi de concessions de services publics à des opérateurs du secteur privé. En 1996, par exemple, elle a aidé le Ministère des transports de la Roumanie à faciliter l'octroi au secteur privé de concessions de construction et d'exploitation d'autoroutes. En outre, elle a lancé un programme tendant à aider des communes sélectionnées à créer des partenariats secteur public/secteur privé pour la fourniture de services municipaux.

Quatrièmement, en tant que participant actif du Conseil consultatif pour l'investissement étranger en Russie, la Banque a élaboré un projet de principes directeurs sur la gouvernance des entreprises, condition préalable indispensable à toute augmentation des investissements directs et des investissements de portefeuille dans ce pays. La Banque continuera en 1997 d'affiner ces principes directeurs pour pouvoir les appliquer plus largement dans les pays où elle opère.

Dans la mesure où un financement externe demeurera disponible, la Banque continuera, en se fondant sur la vaste expérience qu'elle a acquise et en s'inspirant de son mandat spécifique, qui est de travailler avec les secteurs tant privé que public pour faciliter la transition, à aider ses pays d'opérations dans l'important processus de transition juridique qu'ils ont entrepris dans tous les cas où elle considérera que cela répond aux besoins de ses pays et à ses propres besoins.

### *Aide de la BERD en matière de réforme du droit : transactions garanties, faillites et concessions*

# Aperçu des opérations en 1996

## Introduction

En 1996, le montant des nouveaux engagements signés a atteint près de 2,2 milliards d'écus, dépassant ainsi les objectifs fixés dans le plan stratégique pour l'exercice. Les 95 opérations qui ont été mises en route se sont traduites par une progression de 25% du nombre de projets et une augmentation de 30% de la valeur du portefeuille. Le Conseil a approuvé pendant l'année 119 nouveaux projets qui représenteront pour la Banque un financement de 2,8 milliards d'écus.

La valeur de la réserve de projets a augmenté de 630 millions d'écus pour atteindre 10,7 milliards d'écus en fin d'exercice. Cette augmentation a été imputable principalement aux projets préparés pour les pays se trouvant aux stades intermédiaires et, dans une moindre mesure, aux premiers stades de la transition. La réserve de projets a diminué en 1996 pour les pays ayant atteint les stades plus avancés.

La valeur moyenne des projets, pour l'ensemble du portefeuille, est de 21 millions d'écus, soit un chiffre plus élevé que prévu. Dans l'ensemble, il a été mobilisé 2,1 écus d'autres sources pour chaque écu investi par la Banque.

Une attention soutenue a continué d'être accordée à l'exécution et au suivi des projets afin de préserver la qualité du portefeuille. En fin d'année, la Banque suivait 342 opérations et, bien qu'elle investisse depuis près de six ans, les actifs non productifs ne représentaient à la fin de l'exercice 1996 que moins de 1% de son portefeuille de prêts et de participations. Il est cependant à prévoir que ce taux, très faible actuellement, augmentera à mesure que le portefeuille mûrira et qu'un plus grand nombre de prêts, le différé d'amortissement achevé, devront commencer à être remboursés.

## Analyse par pays

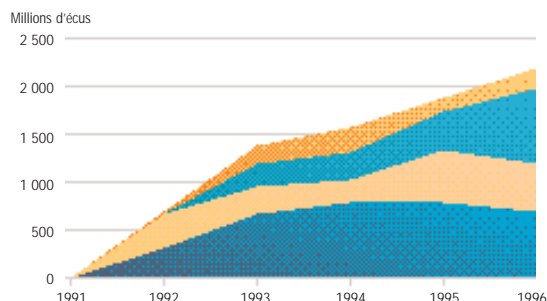
Les engagements cumulés ont augmenté dans toutes les catégories de pays, quel que soit le stade atteint dans la

## Renforcement de l'équilibre géographique

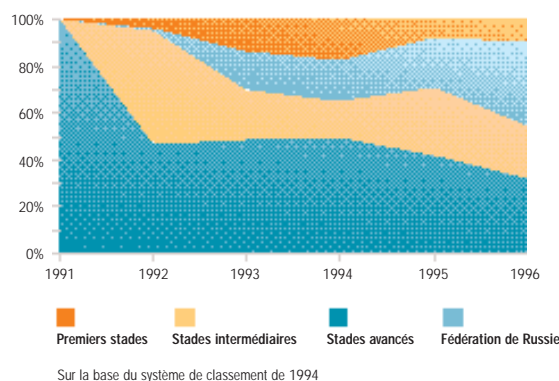
transition. Les possibilités d'investissement se multiplient très nettement dans certains des pays de la catégorie intermédiaire mais, dans les pays parvenus à un stade avancé, il est probable que le volume des services demandés à la Banque croîtra plus lentement que par le passé. En même temps que ses opérations se développeront, la Banque continuera de réorienter ses activités pour les adapter à ces besoins changeants. Plus que par le passé, par conséquent, il faudra pour la Banque prévoir d'exécuter ses projets d'investissement dans un environnement plus délicat.

A la fin de 1996, la Banque avait signé des projets d'investissement dans ses 26 pays d'opérations ainsi que de nombreux projets régionaux. Les décaissements ont

Engagements annuels, en fonction du stade atteint dans la transition  
au 31 décembre 1996



Part des engagements annuels, en fonction du stade atteint dans la transition  
au 31 décembre 1996



Sur la base du système de classement de 1994

commencé pour les projets réalisés au Turkménistan. Si l'extension géographique des opérations de la Banque a correspondu aux objectifs fixés, le montant des fonds engagés a été plus élevé que prévu en Russie, mais inférieur aux prévisions dans les pays se trouvant encore aux premiers stades de la transition.

Lorsque, dans les pays parvenus à un stade avancé de la transition, les clients et les emprunteurs de la Banque pourront en plus grand nombre attirer les capitaux dont ils ont besoin sans aide des institutions financières internationales, la Banque appliquera une approche plus sélective et concentrera son financement sur les secteurs insuffisamment capitalisés qui ne peuvent pas se procurer de capitaux sans un soutien de l'extérieur. Ce financement revêtira notamment la forme de prises de participations et de prêts subordonnés, de crédits aux municipalités et d'aide aux PME. A mesure qu'elle fait une place plus large dans ses activités aux pays qui en sont aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, la Banque accroît non seulement le montant de ses engagements dans ces pays mais aussi sa productivité. En fait, l'amélioration du climat des investissements dans les pays de la catégorie intermédiaire s'est traduite par une augmentation des investissements de la Banque. Cette augmentation des investissements a été particulièrement notable en

Fédération de Russie. Toutefois, la Banque n'est pas sans avoir conscience que le risque que la transition recule n'a pas totalement disparu.

La Banque suit de près la concentration de ses engagements dans certains pays et, lorsqu'il y a lieu, procède à une analyse détaillée des risques sous-jacents pour veiller à ce que leur concentration ne compromette pas la solidité de son bilan.

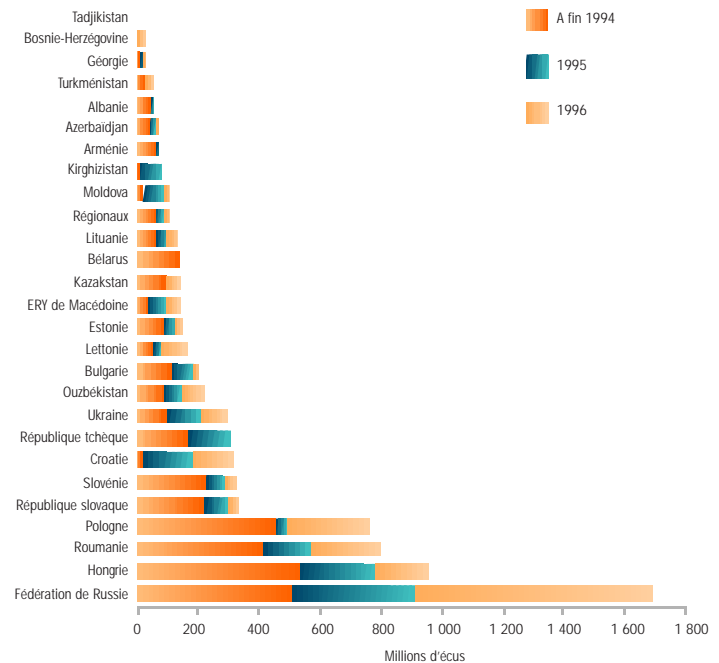
#### Le ratio de portefeuille dans les différents pays

Aux termes du mandat de la Banque, le secteur public ne doit pas, globalement, représenter plus de 40% du volume total de ses engagements dans ses pays d'opérations. A la fin de l'exercice 1996, le secteur privé représentait 66% du total de son portefeuille. Au niveau des différents pays, le ratio est mesuré globalement sur une période de cinq ans à partir du premier engagement dans le pays considéré. A la fin de 1996, la part du portefeuille revenant au secteur privé demeurait inférieure à 60% dans 17 pays. Pendant cette période de cinq ans, les progrès accomplis sur la voie de ce ratio dans chaque pays d'opérations sont suivis de près, et les mesures à prendre à cet égard sont spécifiées dans les stratégies-pays. S'il apparaît, vers la fin de cette période, que ce ratio ne sera pas atteint dans un pays d'opérations déterminé, le Conseil devra, compte tenu des circonstances, étudier les mesures et le calendrier à adopter pour y parvenir.

#### Financements approuvés par la BERD, par pays

	1996			Total cumulé au 31 décembre 1996		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Fédération de Russie	30	918	32	84	2 495	25
Hongrie	7	133	5	47	1 072	11
Pologne	8	234	8	49	934	9
Roumanie	9	252	9	30	831	8
République slovaque	5	94	3	19	440	4
Ukraine	3	115	4	18	411	4
République tchèque	3	50	2	21	372	4
Croatie	8	157	6	15	339	3
Slovénie	2	36	1	16	326	3
Ouzbékistan	4	123	4	10	308	3
Bulgarie	3	21	1	18	211	2
Kazakstan	2	73	3	3	172	2
Lituanie	4	40	1	12	170	2
Lettonie	6	61	2	13	170	2
Bélarus	0	0	0	6	164	2
Estonie	4	25	1	15	149	1
ERY de Macédoine	2	42	1	9	147	1
Moldova	1	3	0	8	109	1
Kirghizistan	1	2	0	6	88	1
Azerbaïdjan	1	11	0	4	81	1
Arménie	0	0	0	3	77	1
Albanie	1	3	0	8	61	1
Turkménistan	0	0	0	2	53	1
Géorgie	2	14	1	4	38	0
Bosnie-Herzégovine	1	27	1	1	27	0
Tadjikistan	1	7	0	1	7	0
Projets régionaux	11	387	14	26	710	7
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>2 827</b>	<b>100</b>	<b>450</b>	<b>9 962</b>	<b>100</b>

#### Engagements cumulés par pays et par année au 31 décembre 1996



#### Analyse sectorielle

Le secteur des institutions financières a été de nouveau - et de loin - le principal élément du portefeuille. Sur l'ensemble des projets signés pendant l'exercice, 29% étaient des opérations interbancaires et 7% concernaient directement le secteur des institutions financières : en tout, par conséquent, 36% des engagements pris intéressaient les institutions financières.

En 1996, un accent plus marqué a été mis sur les institutions financières, les transports (en particulier les chemins de fer, ports et aéroports), la génération d'énergie et d'électricité (les activités dans ce domaine tendant principalement à moderniser les installations et à protéger l'environnement), l'industrie manufacturière, le rendement énergétique et l'infrastructure municipale et environnementale.

La composition des services demandés à la Banque évolue apparemment en faveur de la restructuration des entreprises locales. Les projets réalisés dans ce domaine ont généralement une structure plus complexe et une plus longue période de recouvrement de l'investissement, particulièrement lorsqu'ils ne bénéficient pas d'un apport financier ou autre d'un investisseur étranger stratégique. La Banque s'efforce tout particulièrement d'identifier les candidats les plus prometteurs à la restructuration. En 1996, la Fédération de Russie a été à l'origine d'un nombre considérable de ces projets.

*Accent sur  
l'infrastructure*

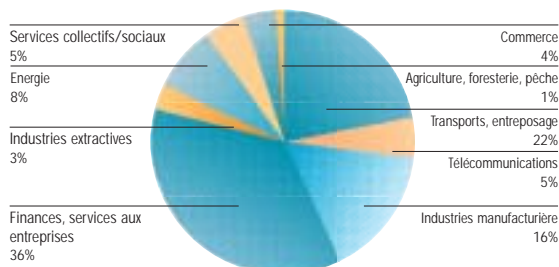


### Financements approuvés par la BERD, par secteur\*

	1996			Total cumulé au 31 décembre 1996		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Finances, services aux entreprises	55	906	32	183	3 295	33
Transports	12	486	17	57	1 836	18
Energie/génération d'électricité	10	447	16	37	1 295	13
Industrie manufacturière	21	447	16	74	1 284	13
Télécommunications	4	142	5	29	863	9
Industries extractives	4	111	4	15	561	6
Commerce, tourisme	4	135	5	17	259	3
Agriculture, foresterie, pêche	3	23	1	19	229	2
Services collectifs/sociaux	6	130	5	15	185	2
Délégations de crédits pour l'Europe centrale, lignes de cofinancement et FRCR	0	0	0	4	152	2
Construction	0	0	0	1	4	0
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>2 827</b>	<b>100</b>	<b>450</b>	<b>9 962</b>	<b>100</b>

\* Ces catégories sectorielles ne correspondent pas aux secteurs analysés ci-après. Par exemple, le secteur «Finances, services aux entreprises» comprend les industries de services et n'est pas assimilable à celui des institutions financières, et le secteur «Commerce, tourisme» comprend le commerce de gros et de détail et n'est pas assimilable à celui de l'immobilier et du tourisme.

### Engagements de la BERD par secteur, 1996



### Analyse par produit

En 1996, la Banque a continué de s'adapter à un environnement opérationnel en mutation en modulant sa gamme de produits de manière qu'ils correspondent aux besoins de ses clients, spécialement dans les pays qui en sont encore aux premiers stades de la transition. Elle a également tenu compte de l'évolution des besoins des pays parvenus aux stades les plus avancés de la transition en mettant au point un certain nombre de mécanismes novateurs, comme les lignes de crédit pour l'amélioration du rendement énergétique et d'autres modalités de cofinancement.

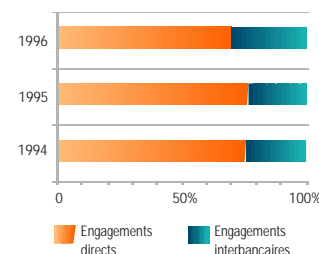
Le montant des prêts approuvés par la Banque a augmenté pendant l'exercice et a progressé de 33% par rapport à 1995 pour atteindre 5,6 milliards d'écus à la fin de 1996. Cependant, il a été approuvé moins de lignes de crédit qu'en 1995.

La part des prises de participations dans le portefeuille de projets approuvés a été de 19% en 1996, contre 25% en 1995. Cette proportion a été inférieure aux prévisions du fait que les prises de participations en

Russie ont été très peu nombreuses et modestes seulement dans les pays se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition. En fin d'exercice, 36% des projets comportaient une prise de participation, pour une valeur de 1,2 milliard d'écus.

La Banque a continué de privilégier les garanties et autres opérations hors-bilan, qui permettent d'encourager les investisseurs en dissociant et en déléguant les risques, particulièrement aux stades intermédiaires de la transition. De 152 millions d'écus à la fin de 1995, les garanties pour des projets signés sont passées à 206 millions d'écus à la fin de 1996, soit une hausse de plus de 35%.

### Engagements interbancaires en pourcentage des engagements annuels

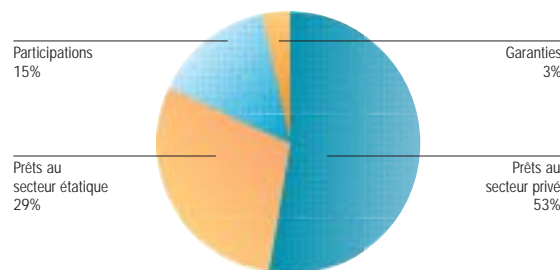


### Financements approuvés par la BERD, par type de mécanisme

	1996			Total cumulé au 31 décembre 1996		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Prêts au secteur privé	63	1 635	58	201	4 956	50
Prêts au secteur étatique	14	585	21	85	2 610	26
Participations	39	526	19	151	1 994	20
Garanties, etc*	3	81	3	14	401	4
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>2 827</b>	<b>100</b>	<b>450</b>	<b>9 962</b>	<b>100</b>

\* Garanties et autres opérations hors-bilan

### Engagements de la BERD par type de produit, 1996



### Bureaux locaux

La Banque a continué pendant l'année à renforcer sa présence locale dans les pays où elle opère. De nouveaux bureaux résidents ont été établis à Bakou (Azerbaïdjan), Chisinau (Moldova), Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et Zagreb (Croatie). Un autre a ouvert à Skopje (ERY de Macédoine) en février 1997. En Russie, la Banque a renforcé sa présence en créant un bureau régional à Yekaterinbourg, et elle a établi une tête de pont à Ashgabat (Turkménistan) et Dushanbe (Tadjikistan), où elle a nommé des conseillers locaux. A la fin de 1996, la Banque avait des bureaux résidents ou

### Renforcement de la présence locale

régionaux et des conseillers en mission dans 27 localités de tous ses pays d'opérations sauf deux, à savoir l'Arménie et la Géorgie. La Banque a l'intention d'affecter des conseillers en mission à Tblisi et Yérévan en 1997.

Le nombre des cadres affectés aux bureaux locaux a atteint 97 à la fin de 1996, alors qu'ils étaient moins de 30 trois ans auparavant. Plus important est toutefois le fait que la proportion des cadres recrutés localement représente aujourd'hui près de 60% du total tandis qu'en 1993, ils étaient presque tous étrangers. La Banque a également réussi à recruter localement du personnel de secrétariat, ce qui a porté le total des effectifs à 200 personnes.

Des efforts considérables ont été déployés pendant l'année pour améliorer la productivité et la rentabilité des bureaux résidents en leur confiant un rôle accru dans les activités opérationnelles ainsi que dans la mise en oeuvre des objectifs de la Banque en général. La présence locale de la Banque, en particulier, facilite maintenant beaucoup le suivi et la supervision des projets, et les bureaux résidents jouent un rôle de plus en plus important dans la promotion et l'aide aux entreprises.

### Institutions financières

Pour la BERD, les activités visant à encourager la création d'institutions financières et à renforcer leur rôle demeurent une priorité élevée. Les institutions financières jouent en effet un rôle capital dans le passage à une économie de marché non seulement grâce à leur intermédiation, mais aussi en orientant les ressources vers la sphère réelle de l'économie, en facilitant les échanges et en établissant des normes de discipline financière internationalement acceptables. La Banque continue, par ses opérations directes ou interbancaires, à appuyer le développement des institutions financières

*Près de 2,3 milliards d'écus d'engagements dans le secteur financier*

En 1996, il a été signé 42 projets dans le secteur financier pour un montant total de 783 millions d'écus. Depuis sa création, la Banque a engagé près de 2,3 milliards d'écus dans le secteur financier, soit 30% du total cumulé des opérations.

### Facilités offertes par la BERD aux institutions financières

Total cumulé au 31 décembre 1996

	Nombre de projets	Millions d'écus	%
<b>Opérations interbancaires</b>			
Lignes de crédit	49	939	41
Mécanismes pyramidaux	6	337	15
Mécanismes de confirmation et de garantie	3	109	5
Financement du commerce extérieur	5	110	5
Délégations de crédits	2	6	0
Participations - ordinaires	25	277	12
Participations de démarrage	1	13	1
Programmes spéciaux de restructuration	2	57	2
Mécanismes multiprojets *	2	6	0
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>1 854</b>	<b>81</b>
<b>Opérations directes</b>			
Prises de participations dans des banques	33	237	10
Prises de participations dans des compagnies d'assurance	5	4	0
Autres prises de participations	4	3	0
Prêts aux banques	8	174	8
Autres prêts	1	20	1
Services aux entreprises	1	2	0
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>440</b>	<b>19</b>
<b>Total des opérations avec les institutions financières</b>	<b>147</b>	<b>2 294</b>	<b>100</b>

\* Pour les mécanismes multiprojets, le décompte est fait lorsque des sous-projets sont signés.

### Secteur bancaire

Par ses prêts, ses prises de participations et ses accords de facilitation du commerce, la Banque s'emploie constamment à appuyer la consolidation et la restructuration du secteur financier. Conformément à l'objectif qu'elle s'est fixé, qui est d'accroître le volume du financement que les banques locales peuvent fournir aux entreprises du secteur privé, la Banque a signé en 1996 avec des banques locales des accords de prêts extrêmement divers allant d'un prêt de 3,2 millions d'écus à la First Investment Bank, en Bulgarie, à une ligne de crédit de 80,5 millions d'écus à la Sberbank, première banque de dépôts de Russie. Ces prêts seront utilisés pour accorder aux PME des crédits dont elles ont fort besoin pour leurs projets.

Pendant l'année écoulée, la Banque a considérablement élargi ses opérations dans le secteur financier russe. Elle s'attache à renforcer le secteur bancaire privé de Russie en participant, avec la Banque mondiale, au Programme de développement des institutions financières et en accordant des prêts directs à des banques russes qui reprètent les fonds ainsi obtenus au secteur privé, encourageant ainsi la concurrence et l'enracinement d'une économie de marché. En outre, la Banque prend des participations dans des banques russes pour renforcer leur base de capital et améliorer leur gestion.

*Expansion majeure des opérations en Russie*

Au début de 1996, outre la ligne de crédit accordée à la Sberbank, la Banque a signé avec la Vneshtorgbank, première banque russe dans le secteur du commerce extérieur, un accord de crédit de confirmation d'une valeur de 80,5 millions d'écus. Grâce à ce mécanisme, la Vneshtorgbank pourra utiliser les vastes ressources à court terme dont elle dispose pour accorder à ses clients les prêts à plus long terme dont ils ont besoin.

En novembre, la Banque a approuvé un accord-cadre aux termes duquel une ligne de crédit de 108,9 millions d'écus doit être mise à la disposition de six banques moscovites, qui pourront ainsi accroître le volume de leurs prêts à moyen terme pour des projets d'investissement dans la capitale russe. A la fin de 1996, le premier accord, portant sur un montant de 16,1 millions d'écus, a été signé avec la Banque internationale de Moscou. La Banque espère pouvoir signer des accords semblables avec les cinq autres banques en 1997.

La Banque a également accru ses opérations avec les banques russes du secteur privé pendant l'année : ainsi, elle a signé des lignes de crédit de 24,2 millions d'écus avec la Caisse d'épargne Stolichny et la Banque pour l'industrie et la construction, ainsi qu'une ligne de crédit de 8,1 millions d'écus avec l'Uralpromstroybank. Une ligne de crédit renouvelable de 16,1 millions d'écus a été organisée pour la Mezhhcombank pour lui permettre d'accorder à ses clients des crédits de financement d'activités de pré-exportation. En outre, la Banque a pris une participation de 2 millions d'écus dans la Banque d'investissement du Kouban, qui sera gérée par la Banque chypriote de développement ; cette prise de participation représente le premier projet de la Banque dans la région de Krasnodar. Enfin, un accord combinant une ligne de crédit et une prise de participation d'une valeur globale de 40,3 millions d'écus a été signé avec l'AvtoBank.

Les efforts déployés par la Banque pour développer ses activités dans les républiques d'Asie centrale ont beaucoup progressé. En 1996, la Banque a signé son premier projet au Tadjikistan, qui a repris ses programmes de réforme suspendus à cause de la guerre civile et de l'instabilité politique. Deux banques, la

### *Premier projet de la BERD au Tadjikistan*

Tajikbankbusiness et l'OriBank, recevront chacune pour 3,5 millions et 3,2 millions d'écus respectivement de financement sous forme de prêts et de prises de participations. Ces opérations permettront aux deux banques de renforcer leur base de capital et de fournir des crédits aux petites et moyennes entreprises privatisées ainsi qu'aux entreprises étatiques en cours de privatisation. La Banque espère que ce projet contribuera à stimuler et à renforcer le secteur financier au Tadjikistan.

En Ouzbékistan, au vu des résultats donnés par la première ligne de crédit accordée pour l'aide aux petites et moyennes entreprises, la Banque a signé avec la Banque nationale d'Ouzbékistan un deuxième accord aux termes duquel un montant supplémentaire de 24,2 millions d'écus doit être mis à sa disposition pour lui permettre de reprêter ces fonds aux PME. Dans le cadre de ce mécanisme élargi, la Banque a également signé un accord d'une valeur de 12,1 millions d'écus avec une nouvelle banque, l'Asaka Bank. Grâce à ces lignes de crédit, les entreprises locales pourront se procurer le financement dont elles ont besoin, tandis que la concurrence et l'essor du secteur bancaire seront encouragés. En outre, la Banque a coopéré avec ABN AMRO, la Banque nationale d'Ouzbékistan et la Société financière internationale pour fournir les capitaux nécessaires à la mise en route de l'ABN AMRO Bank à Tashkent. Cette nouvelle banque offrira une gamme complète de services bancaires au nombre croissant d'investisseurs étrangers, de coentreprises et d'entreprises locales qui opèrent dans le pays et contribuera à intensifier la concurrence dans le secteur bancaire ouzbek.

Au Kirghizistan, le deuxième projet de la Banque dans le secteur financier a été une prise de participation dans la DemirKyrgyz International Bank. Cette nouvelle banque fournira une gamme complète de services bancaires, mais surtout des services de paiements internationaux et de financements du commerce extérieur. Elle devrait, par son rôle de catalyseur, promouvoir le développement du secteur financier, ce à quoi contribuera l'expérience de la gestion que ses propriétaires ont acquise au plan international.

Par ailleurs, la Banque a accordé sa première ligne de crédit au secteur du tourisme en signant avec la Banque croate pour la reconstruction et le développement un engagement de prêt de 25,9 millions d'écus que celle-ci reprêtera aux entreprises privées qui exploitent des installations et services touristiques. La Banque espère que le modèle de financement élaboré pour cette transaction pourra être appliqué sélectivement dans d'autres pays de la région.

### *Première ligne de crédit pour le secteur du tourisme*

Cinq autres projets ont été signés en Croatie en 1996. Deux accords de prêt ont été conclus avec des banques croates de moyenne envergure, la Trgovacka Banka et l'Alpe Jadran Banka. L'une et l'autre utiliseront le financement que la BERD a mis à leur disposition pour accorder des crédits à moyen terme aux petites et moyennes entreprises. Dans le cadre d'un troisième projet, la Banque a fourni une enveloppe de financement de 12 millions d'écus, sous forme d'une prise de participation et d'un prêt convertible, à la Varazdinska Banka, l'une des plus grandes banques croates. Les fonds



ainsi mis à sa disposition consolideront l'assise financière de la Varazdinska Banka et lui permettront de mettre au point de nouveaux produits et d'offrir de nouveaux services au profit du secteur privé naissant. La Banque a également investi 3,1 millions d'écus dans la Bank Austria Croatia d.d., filiale pleinement opérationnelle de la Bank Austria. Cet investissement élargira la gamme des services bancaires offerts dans le pays et encouragera la concurrence dans le secteur bancaire à un moment où celui-ci traverse une période intense de privatisation, de restructuration et de développement. Un accord prévoyant une majoration de 10,4 millions d'écus de la ligne de crédit dont elle bénéficie déjà a été signé avec la Dalmatinska Banka, qui pourra ainsi continuer à fournir aux petites et moyennes entreprises croates le financement à terme dont elles ont besoin.

La plus grande banque privée de l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la Komercijalna Banka a.d. (KB), a reçu en 1996 de la BERD un financement de 2 millions d'écus, sous forme d'un prêt et d'une participation, qui fera de la BERD son deuxième actionnaire. L'élément prêt, d'un montant de 5,7 millions d'écus, servira à développer la gamme de produits offerts par la KB, à renforcer ses capacités dans des domaines comme le crédit, les placements et la budgétisation et à améliorer l'efficacité de ses opérations.

Une deuxième tranche de la ligne de crédit aux petites et moyennes entreprises macédoniennes est devenue disponible en 1996. Une nouvelle banque, l'Export and Credit Bank, a été associée au programme, et deux nouveaux prêts ont été accordés avec la Stopanska Banka et l'Export-Import Banka, qui y participaient déjà. La mise sur pied de cette opération de 20,7 millions d'écus a accru le montant du financement à terme disponible dans le pays et renforcé les capacités de prêt et les capacités opérationnelles des banques participantes.

En Moldova, la BERD finance, conjointement avec le Gouvernement suisse, un programme de microcrédit qui vise à accroître les capacités de prêt des banques commerciales. En 1996, trois banques ont reçu au total 2,2 millions d'écus dans le cadre de ce programme.

Les deux premiers projets de la Banque dans le secteur financier géorgien ont été signés en 1996. Ils représentent aussi les premières activités de la Banque dans le secteur privé du pays. En septembre, la Banque a signé avec la Commercial Bank of Greece et la United Georgian Bank l'acte constitutif de l'International Black Sea Bank Georgia. La banque ainsi créée élargira la gamme de services financiers offerts aux Géorgiens et contribuera certainement à stimuler la concurrence et à promouvoir l'expansion économique.

### *Deux premiers projets dans le secteur financier géorgien*

Le deuxième projet concerne la mise en place d'un programme-cadre de crédit aux petites et moyennes entreprises, pour lequel la Banque a fourni un financement de 9,6 millions d'écus qui servira à accorder aux petites et moyennes entreprises du secteur privé remplissant certaines conditions des crédits d'équipement, des capitaux de roulement et des facilités de financement des exportations. Dans un premier temps, trois banques doivent bénéficier de ce programme de prêts : la TBC Bank, la TbilCreditBank et la TbilComBank. D'autres banques pourront y être associées jusqu'à concurrence du solde de la ligne de crédit accordée.

Dans la région de la Baltique, la Banque a signé des accords de prêt à moyen terme avec plusieurs banques, dont l'Eesti Foreksbank et l'AS Tallinna Pank en Estonie et la Banque lituanienne de développement, qui ont reçu des prêts de 6,2 millions, 6,2 millions et 5,3 millions d'écus respectivement. La Hansapank - qui est la plus grande banque d'Estonie - a reçu un prêt bancaire à terme de 6,2 millions d'écus et un montant supplémentaire de 6,2 millions d'écus pour accorder des prêts à long terme pour l'achat de logements, ce qui lui permettra d'élargir ses services dans le secteur du crédit hypothécaire.

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement de la base de capital des principales banques privées de Lettonie, la Banque a acquis une importante participation minoritaire dans trois grandes banques commerciales lettones : la Latvijas Zemes Banka, la Latvijas Unibanka et la Rigas Komercbanka. Ces prises de participations faciliteront l'apport de capitaux au secteur des entreprises lettones, élargiront la gamme des services qui leur sont offerts et accroîtront la concurrence sur le marché bancaire du pays.

Dans les pays ayant atteint un stade plus avancé de la transition, comme la Hongrie, la Pologne et la République slovaque, la Banque continue d'appuyer le secteur financier. En Pologne, par exemple, elle a apporté à la Kredyt Bank de l'argent frais qui lui permettra d'offrir un éventail plus large de produits et de services et d'accroître ses prêts aux petites et moyennes entreprises locales ainsi que de mener à bien son plan de développement de son réseau d'agences.

En 1996, la Banque a mis trois nouveaux mécanismes de crédit à la disposition de banques hongroises. Une ligne de crédit de 33,1 millions d'écus accordée à la Kereskedelmi Bank pour la mise en valeur du secteur agricole a été relevée d'un montant supplémentaire de 32,2 millions d'écus. En décembre, un accord de prêt subordonné a été signé avec l'OTP Bank. L'OTP, qui est la banque nationale d'épargne et de commerce et la troisième banque du pays, joue un rôle important dans le secteur bancaire en agissant comme intermédiaire

financier pour le secteur des entreprises. Ce projet, d'une valeur de 40,3 millions d'écus, renforcera son assise financière et lui permettra de développer ses activités et en particulier de mieux servir les entreprises qui sont ses clientes. Dans le cadre d'une nouvelle initiative, la BERD a coopéré avec le programme PHARE de la Communauté européenne afin de mobiliser un financement en faveur de projets du secteur privé de nature à avoir un effet bénéfique sur le développement et à améliorer le rendement énergétique. Cette ligne de crédit, qui sera décaissée par l'intermédiaire de la Banque de Budapest, représente pour la BERD un financement qui pourra atteindre 30 millions d'écus, outre le financement supplémentaire qui sera fourni dans le cadre du programme PHARE.

En République slovaque, la Banque a signé trois opérations bancaires en 1996. Une deuxième augmentation de capital a été accordée à la Pol'nobanka, qui pourra ainsi élargir sa base de capital, accorder des prêts supplémentaires aux entreprises privées et développer les services qu'elle offre déjà avec les autres principales banques du pays. Elle a également signé un accord de prêt subordonné avec la Tatra Banka grâce auquel cet important établissement financier du secteur privé slovaque pourra accroître ses opérations de prêts pour des projets d'équipement à moyen et à long terme. Enfin, elle a approuvé une ligne de crédit de 14,9 millions d'écus en faveur de la Priemyselna Banka, à Kosice. Cette ligne de crédit servira notamment à appuyer ses activités de prêts en général et le solde - qui pourra atteindre 7,6 millions d'écus - sera destiné plus particulièrement à des projets visant à améliorer le rendement énergétique.

#### Programmes de facilitation du commerce extérieur

Les programmes réalisés par la Banque en vue de faciliter les échanges contribuent beaucoup à accélérer la transition en encourageant la libéralisation des marchés et l'interaction entre partenaires commerciaux, tant dans la région que sur les marchés internationaux. Au moyen de ces programmes, la Banque garantit en partie les obligations des banques locales afin d'accroître ainsi leur cote de crédit aux yeux des banques étrangères et d'atténuer les obstacles financiers qui entravent les échanges. Des accords de facilitation des échanges ont été mis en place dans l'Ex-République yougoslave de

Macédoine, en Ouzbékistan, en Russie et en Ukraine, et les 12 banques participantes ont jusqu'à présent utilisé plus de 80 millions d'écus de financement garanti.

En 1996, la Banque a continué de développer son programme, au titre duquel elle a engagé pour 110 millions

*110 millions d'écus  
d'engagements  
dans les programmes  
de facilitation  
du commerce*

d'écus de ressources. En Russie, quatre nouvelles banques - Aytobank, Commercial Bank Moscow Business World, Toribank et Petrovsky Bank - ont été associées au programme, la BERD ayant pris en leur faveur des engagements de 20,1 millions d'écus. En Lituanie, il a été signé deux nouveaux accords de facilitation du commerce, l'un d'une valeur de 6,3 millions d'écus avec la Vilniaus Bankas et l'autre de 2,6 millions d'écus avec la Bankas Hermis.

#### Fonds de placement du secteur privé

La Banque prend des participations dans les fonds de placement du secteur privé pour accroître les capitaux participatifs dont ont besoin les petites et moyennes entreprises. Ces fonds jouent un rôle important en élargissant la panoplie de produits et de services financiers offerts dans la région, en encourageant une saine gestion des entreprises dans lesquelles ils effectuent des placements, en encourageant une participation des institutions locales et en raffermissant la confiance des milieux d'affaires tant locaux qu'internationaux. A la fin de 1996, la Banque avait investi 277 millions d'écus dans 25 fonds privés.

Depuis leur création, ces derniers ont généré pour 1 006 millions d'écus d'investissements supplémentaires de co-investisseurs, le montant total des apports de capitaux disponibles pour des investissements du secteur privé en Europe centrale et orientale atteignant ainsi près de 1,3 milliard d'écus.

En 1996, la Banque a pris une participation dans le Danube Fund, le Fonds pour les entreprises polonaises et un fonds spécialisé dans le secteur des assurances (voir plus loin «Secteur des assurances»). Le Danube Fund se spécialisera dans les investissements dans les petites et moyennes entreprises roumaines et moldaves. La BERD détient dans ce Fonds, qui est la première société d'investissement du secteur privé à s'intéresser particulièrement à la Moldova, une participation de 20%. Etant au nombre des principaux investisseurs dans le Fonds pour les entreprises polonaises, la BERD continuera d'appuyer cet établissement, qui est - pour ce qui est du volume des fonds investis jusqu'à présent - le plus performant des fonds de placement privés de Pologne.

#### Secteur des assurances

Le développement d'un marché des assurances moderne et efficace dans les pays où elle opère représente un aspect de plus en plus important des activités de la Banque. Jusqu'à présent, la stratégie suivie dans ce secteur a constitué principalement à appuyer, avec des promoteurs réputés, tant locaux qu'occidentaux, les plus jeunes et les plus prometteuses des compagnies du secteur privé.

*277 millions d'écus  
d'investissement  
dans des fonds  
de placement*

## 30 millions d'engagements dans le secteur des assurances

En 1996, dans le cadre d'un mécanisme multiprojets, la Banque a investi dans deux filiales tchèques de la compagnie Winterthur : Winterthur Pojistovna

(compagnie d'assurances combinées) et Winterthur Penzijnj Fond (qui gère une caisse de pension). La Banque a également signé un accord de co-investissement avec New Europe

Insurance Ventures, fonds novateur qui s'emploiera à investir dans des titres non cotés de petites compagnies d'assurance ou entreprises opérant dans des secteurs connexes dans les pays d'opérations de la Banque. Le portefeuille de la Banque dans le secteur des assurances comprend huit participations représentant au total pour 30,4 millions d'écus d'engagements.

### Fonds pour les petites entreprises de Russie

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie a continué de développer ses activités et d'encourager l'expansion et le développement du secteur privé russe. L'ensemble du programme, approuvé par la Banque et ses actionnaires du G7 en août 1995, prévoit un financement de 300 millions de dollars des États-Unis, la moitié devant provenir de la Banque et le solde de subventions des pays du G7, de la Suisse et de la Communauté européenne. Le Fonds est maintenant opérationnel dans dix villes différentes et offre des prêts aux petites et microentreprises par l'intermédiaire de banques locales russes. Des experts dont les services sont financés par la Banque collaborent étroitement avec les cadres locaux pour améliorer les procédures d'organisation, analyser les demandes de crédit et surveiller le service des prêts. Depuis le début de 1996, le montant des engagements du Fonds sous forme de prêts et de participations a augmenté de 63,2 millions d'écus, tandis que les décaissements aux sous-emprunteurs se sont accrus de 600 pour cent. Les 15 banques qui participent au programme ont ensemble fourni un financement pour l'octroi à des petites et microentreprises de plus de 6 500 prêts d'une valeur s'échelonnant de 30 dollars à 125 000 dollars des États-Unis.

## Privatisation et restructuration

### Instruments participatifs de démarrage

Les instruments participatifs utilisés par la Banque pour soutenir la privatisation et la restructuration des moyennes entreprises sont désignés collectivement par l'expression «instruments participatifs de démarrage». Dans les économies de marché bien établies, cette expression nouvelle désigne généralement les apports de capitaux d'amorçage ou de démarrage aux entreprises. On l'utilise ici parce que les capitaux et les subventions des donateurs qui sont procurés sont généralement les premiers que les entreprises reçoivent durant ou après la privatisation. Les subventions des donateurs servent à financer les frais de gestion des fonds (y compris une équipe locale de spécialistes), les études de diligence environnementale et les services de consultants après l'investissement.

Les fonds de post-privatisation (FPP) et les programmes spéciaux de restructuration (PSR) sont deux des instruments participatifs de démarrage mis au point par la BERD. D'une façon générale, les fonds de post-privatisation sont conçus pour apporter des capitaux et une aide à la gestion, essentiellement à d'anciennes entreprises étatiques qui ont été privatisées en tout ou en partie dans le cadre de programmes de privatisation à grande échelle ou de ventes aux enchères. Les FPP prennent des participations minoritaires dans des entreprises, les gestionnaires du Fonds prenant une part active à leur développement en étant représentés au Conseil d'administration et en fournissant une aide à la gestion. Les programmes spéciaux de restructuration s'adressent aux entreprises qui ont besoin d'une restructuration plus poussée avant de pouvoir être offertes sur le marché à des conditions commerciales acceptables.

Le premier FPP a été créé en Russie en 1994 sous la forme d'un fonds régional de capital-risque (FRCR). L'exécution du programme de FRCR s'est poursuivie en 1996 avec le lancement du onzième et dernier fonds. Tous les fonds régionaux sauf un ont maintenant achevé leur phase de démarrage, mis en place des bureaux locaux et constitué une filière de projets. Ceux qui existent depuis plus de 12 à 18 mois ont également commencé à investir. A la fin de 1996, les FRCR avaient signé 16 projets d'investissement d'une valeur totale de 17 millions d'écus dans des secteurs extrêmement divers comme l'alimentation, le verre, l'habillement, la foresterie, les matériaux de construction et les services.

## Lancement du onzième Fonds régional de capital-risque en Russie

En Europe centrale, le premier fonds de participations de démarrage a été créé en Slovaquie en 1995 sous forme d'un Programme spécial de restructuration et de redressement d'entreprises doté d'un capital de 30 millions d'écus. Le fonds a commencé à fonctionner au début de 1996 et a approuvé en octobre son premier investissement, dans le secteur des composantes électriques.

Pendant l'année, sept autres fonds de participations de démarrage ont commencé à fonctionner en Hongrie, au Kazakhstan, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en République slovaque et en Roumanie, ce qui a porté leur nombre total à 19 en fin d'exercice. Le montant total des capitaux engagés par la Banque était de 437 millions d'écus. Grâce aux co-investissements des gestionnaires des fonds et aux capitaux subordonnés fournis par les donateurs, le montant total des fonds pouvant être investis a atteint 505 millions d'écus.

Les activités préparatoires réalisées pendant l'année ont porté principalement sur les pays d'Europe centrale et méridionale et de la CEI et sept autres fonds devraient devenir opérationnels en 1997. En outre, plusieurs fonds sectoriels et fonds de restructuration sont à l'étude.

Le financement fourni sous forme de subventions par la Communauté européenne et par d'autres donateurs continuera de jouer un rôle vital dans le succès des fonds de participations de démarrage, ce qui permettra à la

BERD d'être le premier investisseur dans les pays et les entreprises représentant un degré élevé de risque. Les fonds de coopération technique fournis par les donateurs réduisent les risques auxquels sont exposés les capitaux investis dans la mesure où ils permettent de financer des études de préinvestissement et des études de diligence environnementale et de fournir aux entreprises des services de conseil en gestion après l'investissement. Dans le cas de certains fonds (comme les fonds de post-privatisation slovaque et roumain et le Fonds pour la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine), les donateurs fournissent également un financement sous forme de participations subordonnées, ce qui contribue à atténuer beaucoup le risque supporté par la Banque dans le cadre de ses propres participations. Le montant total des subventions de coopération technique fournies pour les opérations des fonds de participations de démarrage atteignait 227 millions d'euros à la fin de 1996.

Pour les pays bénéficiaires, ces fonds de participations de démarrage ont l'avantage de transférer des connaissances techniques et des systèmes modernes d'information de gestion aux entreprises, de renforcer des branches d'activité tout entières dans de vastes régions et

Fonds	Donateurs
FRCR Terres noires	Communauté européenne
FRCR Russie centrale	Allemagne
FRCR Extrême-Orient russe et Sibérie orientale	Japon
FRCR Basse-Volga	Etats-Unis
FRCR Nord-Ouest de la Russie	Finlande, Norvège, Suède
FRCR St. Pétersbourg	Allemagne
FRCR Smolensk	Communauté européenne
FRCR Russie du Sud	France
FRCR Oural	Communauté européenne
FRCR Russie occidentale	Italie
FRCR Sibérie occidentale	Communauté européenne
FPP GIMV Kazakstan	Communauté européenne
PSR Hongrie	Communauté européenne
PSR Lettonie	Communauté européenne/pays nordiques*
FPP Lituanie	Communauté européenne/pays nordiques*
PSR Pologne	Communauté européenne
FPP Roumanie	Communauté européenne
FPP Slovaquie	Communauté européenne
PSR Slovénie	Communauté européenne

\* Par l'intermédiaire du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

de consolider les institutions financières locales. Ces fonds ont également facilité le processus de transition en aidant à améliorer les pratiques suivies en affaires dans la région et en fixant des normes de comportement pour les entreprises dans lesquelles ils investissent et pour les milieux d'affaires en général, par exemple en veillant à ce que tous les actionnaires soient équitablement et également traités, en améliorant la gouvernance des entreprises et en oeuvrant en faveur de la protection de l'environnement et de la sécurité des travailleurs.

#### Programme de redressement d'entreprises

Le Programme de redressement d'entreprises a pour objet de donner aux directeurs généraux et cadres supérieurs des entreprises industrielles les compétences de gestion

et à leur inculquer les nouvelles disciplines indispensables s'ils veulent réussir dans une économie axée sur le marché.

Les subventions fournies par la Communauté européenne, le Centre russe pour la privatisation, le Conseil des Ministres nordiques et d'autres importants donateurs bilatéraux ont permis au Programme de redressement d'entreprises de fournir un appui à 270 entreprises de 12 pays de la région. A ce jour, 550 conseillers industriels et spécialistes de l'industrie ont été recrutés par la BERD dans le cadre de ce programme pour fournir directement à ces entreprises les conseils de gestion et les connaissances de l'économie de marché dont elles ont aujourd'hui besoin.

Les modalités d'exécution de ce programme en font un moyen extrêmement efficace et économique de fournir une assistance concrète aux cadres supérieurs de l'industrie pendant la phase de transition. Les donateurs ont décidé d'accroître leur financement pour que le Programme puisse être élargi à d'autres pays.

#### Contrat de services entre la CE et la BERD

La BERD a continué à fournir des services techniques, moyennant remboursement, au programme PHARE de la Communauté européenne et à ses pays bénéficiaires. En réponse à la demande de ce programme, et en se fondant sur son expérience de la privatisation, de la restructuration et des opérations bancaires, la Banque a donné des avis sur la conception et le suivi des opérations entreprises dans le cadre du programme. Entre autres domaines d'activité, il convient de citer notamment les programmes de privatisation de masse en Bulgarie, la restructuration des entreprises privatisées et le renforcement du secteur bancaire en République slovaque, la consolidation du secteur financier en Bulgarie, en Croatie, en Hongrie et en Roumanie et la création de sociétés régionales d'investissement en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. Le programme PHARE a demandé à la Banque de mettre au point et de suivre trois projets d'assistance technique en Roumanie concernant la réforme du droit des sûretés, l'identification des autres obstacles juridiques aux investissements et la préparation d'une loi sur les concessions.

En contribuant à faciliter le processus de transition, ces services consultatifs complètent les activités opérationnelles de la BERD et concourent au succès des opérations du programme PHARE et de la Banque.

#### Infrastructure

Dans ses projets d'infrastructure, la Banque s'emploie à apporter un concours complétant celui du secteur privé et des autres institutions financières internationales en mobilisant auprès du secteur privé des capitaux et des



compétences de gestion lorsque la viabilité financière des activités peut être assurée, en exploitant l'expérience spécialisée qu'elle a acquise dans des domaines comme la restructuration des chemins de fer, en appuyant la création de partenariats entre les secteurs public et privé et en facilitant les privatisations en convertissant des prêts du secteur public en prises de participations privées.

#### Télécommunications

La Banque a assumé un rôle de premier plan dans le secteur des télécommunications en s'attachant, comme par le passé, à atténuer les risques liés aux investissements et à mobiliser des ressources à cette fin. En 1996, le Conseil d'administration a approuvé quatre projets représentant un investissement de 142 millions d'écus. A la fin de 1996, le portefeuille d'opérations approuvées pour les télécommunications s'élevait à 863 millions d'écus, soit 9% du total des investissements de la Banque. En outre, celle-ci a mobilisé 2,7 milliards d'écus, principalement dans le secteur privé.

Il est généralement admis que, pour assurer un développement rapide de ce secteur, la méthode la plus efficace consiste à le privatiser et à le moderniser en attirant des investissements privés et en encourageant l'introduction de techniques de gestion commerciales grâce au concours d'investisseurs stratégiques. La Banque a participé activement au processus de

### *Privatisation d'opérateurs nationaux de télécommunications*

modernisation et de privatisation de certains des opérateurs nationaux au moyen d'un appui direct et en préparant le financement des investissements. En outre, elle est résolue à promouvoir une croissance accélérée dans les pays les plus avancés où la restructuration du secteur des télécommunications a déjà été menée à bien et où un nouveau régime de réglementation autorise la concurrence pour la prestation des services de base.

La Banque aide les gouvernements désireux de privatiser les services nationaux de télécommunications au moyen de ses programmes de coopération technique et en leur fournissant des services de conseillers juridiques et financiers qui aident à préparer les appels d'offres internationaux et à sélectionner les investisseurs stratégiques. Ainsi, les pays intéressés peuvent être assurés que les investissements étrangers qu'ils attirent leur sont fournis aux meilleures conditions possibles et que l'investisseur est véritablement résolu à développer le secteur conformément à des objectifs convenus pour ce qui est par exemple de l'expansion du réseau et de la qualité du service.

Etant donné l'avancement de la transition dans les pays de l'ouest de la région, où la stabilité politique et économique se consolide et où le régime juridique et réglementaire gagne rapidement en transparence, la Banque assume en ce qui concerne le financement du

développement des télécommunications un rôle nouveau qui consiste non plus tant à accorder des prêts à moyen terme mais plutôt à fournir un financement à long terme, un financement en monnaie locale et des enveloppes financières complexes. Dans l'est et le sud-est de la région, cependant, le secteur privé demande de plus en plus souvent à la Banque d'aider à atténuer les risques politiques, juridiques et réglementaires. Ainsi, la Banque participe activement à la privatisation des opérateurs nationaux en Moldova, au Tadjikistan et au Turkménistan.

Dans l'Ex-République yougoslave de Macédoine, un programme d'investissement a permis d'étendre et de moderniser le réseau national, et le secteur des télécommunications a été totalement restructuré grâce à l'assistance apportée par la BERD pour tous les aspects de l'opération. Il a été élaboré un nouveau droit des télécommunications et une nouvelle politique tarifaire qui sont maintenant en vigueur, et les services postaux ont été dissociés des services de télécommunications afin de préparer la privatisation future de ces derniers.

Les activités réalisées par la Banque dans ce secteur concernent principalement la numération des réseaux téléphoniques locaux, la mise en place de nouveaux réseaux à large bande offrant des services combinés de transmission de programmes de télévision par câble et de téléphone et l'organisation d'un réseau de communications mobile. L'on trouvera ci-après quelques exemples de ces projets.

Le projet Netia concerne la conception, la mise en place et l'exploitation sous licence de réseaux de télécommunications locaux dans dix régions polonaises. Il s'agit d'un projet tout à fait nouveau réalisé en collaboration avec de très importants investisseurs, dans lequel la Banque détient 10% des actions. Le coût total des investissements d'équipement est évalué à 307,6 millions d'écus, montant qui sera financé par la Banque à concurrence de 89,2 millions d'écus.

La Banque appuie des projets de télévision par câble et de téléphonie dans deux pays. Les technologies modernes permettent d'assurer immédiatement la fourniture de services de base tout en offrant la possibilité de proposer des services améliorés (transmission de données à faible et haut débit, accès au réseau Internet, réseaux locaux, par exemple) sans grande majoration de coûts dès que la demande le justifie.

La Banque participe actuellement à des projets de création de réseaux mobiles qui peuvent être mis en place à bref délai et offrir rapidement un rendement élevé.

#### Transports

La Banque a été fort active dans le secteur des transports en 1996 : il a été signé 12 projets représentant 475 millions d'écus d'engagements, pour lesquels il a été mobilisé un montant supplémentaire de 1 463 millions d'écus. A la fin de l'exercice, les investissements de la

Banque dans le secteur des transports se montaient à 1 475 millions d'écus.

La Banque a signé en avril 1996 son premier projet portuaire, qui prévoit l'octroi d'un prêt de 43,1 millions d'écus afin de financer les aménagements nécessaires

### *Signature du premier projet portuaire*

pour protéger le port d'Aktau contre l'élévation du niveau de la mer Caspienne. Ce prêt servira à rationaliser les opérations portuaires, à introduire des

procédures de protection de l'environnement et à continuer à mettre les activités du port sur une base commerciale. Un deuxième projet portuaire - concernant la construction d'un terminal pétrolier privé à Giurgiulesti, en Moldova - a été signé en décembre et doit être cofinancé par des banques et des promoteurs grecs.

La Banque a signé pendant l'année quatre nouveaux projets représentant au total 231 millions d'écus d'engagements pour financer des activités de restructuration et de modernisation des chemins de fer. Ainsi, elle a accordé un prêt de 96,8 millions d'écus aux chemins de fer russes pour démontrer l'application de techniques modernes d'entretien des voies, pour améliorer les systèmes de communication et de gestion et pour mettre en oeuvre un plan de commercialisation. La Banque a également accordé un financement à recours limité pour la construction de wagons-citernes spéciaux en Russie.

Des projets de modernisation des chemins de fer ont également été signés en Pologne pour cofinancer la modernisation de l'axe E20 Varsovie-Poznan-Kunowice, qui est la principale liaison ferroviaire entre la Pologne et l'Union européenne, ainsi qu'en Roumanie en vue du financement des activités d'entretien et de modernisation des voies et d'amélioration du matériel roulant prévues par le plan de restructuration des chemins de fer. La Banque a accordé pour ces deux projets des prêts de 50 millions et 58,5 millions d'écus respectivement. Le projet en Roumanie comporte des marchés clés en main d'amélioration du matériel roulant inspirés du montage du même type que la BERD a mis au point en Bulgarie.

D'autres investissements ont été faits aussi pendant l'année dans le secteur routier en Roumanie. La Banque a approuvé un prêt de 42,8 millions d'écus destiné à la modernisation de l'autoroute Bucarest-Pitesti et à la mise en place d'un système de péage. Elle a également aidé le gouvernement à préparer la mise en adjudication d'une première concession d'autoroute pour laquelle le tronçon modernisé Bucarest-Pitesti constituerait un apport en nature. La BERD a accordé un autre prêt de 69,2 millions d'écus pour appuyer la privatisation des services périodiques d'entretien des routes, la restructuration de l'Administration nationale des routes et la réfection de 224 km de routes nationales.

En Lituanie, la Banque a engagé 18,7 millions d'écus pour l'aménagement de la Via Baltica et pour d'autres projets routiers, comme la construction de bretelles, la reconstruction de l'axe routier est-ouest ou des travaux de voirie, dont l'aménagement de pistes cyclables, à Kaunas.

En décembre, dans le cadre d'un effort international concerté, la Banque a signé un projet de reconstruction d'urgence de l'infrastructure des transports en Bosnie-Herzégovine. Le prêt de la Banque, d'un montant de 26,3 millions d'écus, servira à financer des améliorations de l'aéroport de Sarajevo et la réparation de la chaussée et des ouvrages d'art sur les itinéraires prioritaires.

### *Premier projet en Bosnie-Herzégovine*

Indépendamment du suivi des projets en cours, la Banque a mené à bien en 1996 un vaste travail de préparation de projets qui doivent être signés en 1997 ou les années suivantes. Les efforts ont porté en particulier sur des projets aéroportuaires en Russie ; des projets ferroviaires en Estonie, en Hongrie, en République slovaque et dans le centre de l'Asie ; l'identification de projets portuaires en Azerbaïdjan, en Géorgie, en Lettonie, en Pologne et en Russie ; des projets de réforme du secteur routier en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Turkménistan et en Ukraine ; et d'éventuels projets de concession d'autoroutes et de partenariats entre le secteur public et le secteur privé en Croatie, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie.

### *Compagnies d'électricité et d'énergie*

La réforme du secteur du gaz, de l'électricité et de l'énergie et sa réorientation vers une économie de marché ont continué à progresser en 1996. L'un des principaux faits nouveaux à signaler a été la privatisation des centrales et entreprises de distribution au Kazakhstan et de la distribution de gaz et d'électricité en Hongrie. L'on commence également à envisager la privatisation des entreprises qui avaient jadis le monopole de l'énergie ainsi que le lancement de projets indépendants de génération d'énergie fondés sur des structures de financement commerciales assorties de contrats de vente d'énergie et d'approvisionnement en combustible. De plus en plus de pays ont entrepris de désassembler leurs secteurs de l'énergie en dissociant les activités de génération, de transport et de distribution. Dans toute la région d'opérations de la Banque, la réforme du système de tarification de l'électricité et du chauffage, très faible au début des années 90, s'est poursuivie : il a été introduit des tarifs plus proches des coûts réels qui sont peu à peu facturés en fonction de la consommation effective et le système de recouvrement des paiements et des arriérés a été renforcé. Dans certains pays, comme en Croatie et en Slovénie, les tarifs, la facturation et les

recouvrements sont déjà proches de ce qu'ils sont en Europe occidentale.

Dans toute la région, le gouvernement intervient de moins en moins dans les mécanismes de fixation des prix, qui commencent à être fondés sur des règles et des principes rationnels. Les tarifs appliqués à l'industrie tendent à être égaux, voire dans certains cas supérieurs, à ce qu'ils sont en Occident, mais la structure tarifaire continue de privilégier nettement les petits usagers, malgré le surcroît de coûts que supposent ces derniers du fait de la nécessité de réduire le voltage. Les améliorations apportées au système de tarification, de facturation et de paiement ont beaucoup contribué à stimuler l'intérêt des investisseurs privés.

Le recouvrement des paiements dus par les usagers a continué de poser des problèmes en 1996. Dans certains cas, les arriérés de paiement ont atteint des niveaux insoutenables pour les entreprises de distribution, et les compagnies d'électricité sont au nombre des plus importants débiteurs des fournisseurs de combustible. La BERD s'est efforcée, avec d'autres institutions internationales, d'encourager les gouvernements à régler ces problèmes et à mettre en place des mécanismes de recouvrement efficaces.

Les projets réalisés par la Banque en 1996 ont continué à porter principalement sur la rationalisation du secteur de l'énergie, l'introduction de technologies plus efficaces, la réduction des pertes en ligne et l'achèvement de centrales classiques. Tous ces projets tendent à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts de la génération d'énergie tout en protégeant l'environnement. La Banque demeure résolue à continuer d'aider ses pays d'opérations à réformer le secteur de l'énergie et a ainsi entrepris une deuxième série de projets dans plusieurs pays dont l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldova, la Roumanie et l'Ukraine.

En Ukraine, la BERD a accordé un prêt de 91,2 millions d'écus à l'un des quatre exploitants de centrales thermiques, Donbasenergo, pour lui permettre de remplacer une unité à charbon de modèle ancien par une unité plus efficace et moins polluante. La nouvelle chaudière, d'une puissance de 210 mégawatts, peut fonctionner efficacement et proprement avec du charbon de basse qualité et sera alimentée au moyen de résidus du lavage du charbon (schlamm), plutôt que par du charbon local, qui est cher, ou du gaz et du mazout importés. Ce sera la première chaudière de ce type en service dans les pays d'opérations de la Banque. En outre, elle est conforme aux normes ukrainiennes et communautaires relatives aux émissions dans l'atmosphère.

Dans l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la BERD a accordé un prêt de 30,3 millions d'écus pour

financer le programme de privatisation de l'entreprise étatique J.P. GA-MA, qui assure l'importation et le transport du gaz naturel dans le pays ainsi que la distribution du gaz à Skopje. L'entreprise doit être transformée en une société à majorité privée ouverte aux investisseurs privés internationaux et locaux. Dès que la société aura une majorité d'actionnaires privés, la Banque pourra restructurer le projet de telle sorte que l'Etat puisse lever la garantie souveraine qu'il a accordée pour le projet en contrepartie de sûretés acceptables. Le Conseil d'administration de la Banque a également approuvé une prise de participation de 3,6 millions d'écus au capital de J.P. GA-MA, qui interviendra dès que sa privatisation sera achevée.

En Lettonie, la Banque a accordé un prêt de 26,2 millions d'écus à la compagnie étatique d'électricité Latvenergo pour lui permettre de moderniser deux centrales hydroélectriques. Le prêt s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'équipement d'une valeur de 61,5 millions d'écus que Latvenergo, seule entreprise lettone à pouvoir fournir l'énergie nécessaire en période de pointe, envisage de mettre en oeuvre au cours des cinq prochaines années. Il est également prévu dans le cadre de ce programme d'améliorer les ouvrages de sécurité et de protection de l'environnement le long de la Daugava. Enfin, la Banque a continué à préparer son premier projet en Ouzbékistan, où elle appuiera la modernisation de la centrale thermique de Sydarinskaya et la transformation de l'entreprise en société commerciale.

#### Rendement énergétique

L'amélioration du rendement énergétique revêt une importance capitale pour le processus de transition dans tous les pays d'opérations de la Banque. Que l'on se place d'un point de vue économique ou d'un point de vue environnemental, les investissements de nature à économiser l'énergie sont ceux qui doivent d'urgence recevoir la priorité. L'équipe spéciale que la Banque a créée à cette fin s'emploie à identifier et à mettre au point des projets d'amélioration du rendement énergétique de nature à promouvoir la transition vers une économie de marché.

En dépit de leur importance, nombre d'entreprises, d'institutions et de gouvernements se refusent encore à engager des ressources suffisantes dans l'élaboration de projets concrets visant à conserver l'énergie ou n'ont pas les moyens de le faire. En revanche, la Banque est résolue, dans ses activités d'investissements ou de prêts, à mener à bien de tels projets dès lors qu'ils satisfont à de sains principes bancaires. Ainsi, l'équipe spéciale s'attache en priorité à mettre au point des mécanismes commerciaux pour réaliser des projets d'amélioration du rendement énergétique et éliminer ainsi la nécessité de multiplier le nombre de prêts souverains. L'un des principaux mécanismes créés dans ce domaine est les sociétés de services énergétiques, qui conjuguent des moyens techniques et des ressources financières pour fournir à leurs clients une gamme complète de services d'amélioration du rendement énergétique. Ces sociétés investissent dans les installations de leurs clients et sont rémunérées au moyen des économies d'énergie réalisées.

### Une plus grande efficacité

### *Lancement du premier programme d'investissement dans les sociétés de services énergétiques*

En 1996, la Banque a signé des mécanismes multiprojets pour deux importants programmes d'investissement de sociétés de services énergétiques, l'un avec Landis & Gyr (L&G) et l'autre avec la Compagnie générale de chauffe (CGC). Ces deux

opérations sont les premiers investissements majeurs que la Banque réalise dans des sociétés de services énergétiques dans ses pays d'opérations. La BERD apportera un financement, sous forme de participations et de prêts, aux sociétés de services énergétiques que doivent créer L&G et la CGC au cours des quatre prochaines années. Elle prévoit d'investir 70 millions d'écus pour le mécanisme L&G et 41 millions d'écus pour le mécanisme CGC. Le montant total du financement fourni par la Banque et ses clients devrait être d'environ 350 millions d'écus.

La première société de services énergétiques créée dans le cadre des mécanismes multiprojets a été la société slovaque Thermotech, qui a été financée avec la CGC en novembre. La BERD a investi dans cette société 3,6 millions d'écus sous forme d'une participation au capital de 35% et d'un prêt.

En outre, la Banque fournit un financement direct pour la réalisation de grands projets de modernisation des systèmes de chauffage urbain ou d'amélioration du rendement énergétique dans l'industrie et met des lignes de crédit à la disposition de banques locales. Ainsi, en 1996, elle a mis sur pied deux nouvelles lignes de crédit avec une banque hongroise, la Banque de Budapest, et une banque slovaque, la Priemyselna Banka. Dans l'un et l'autre cas, ces lignes de crédit serviront, avec une assistance bilatérale du programme PHARE de la Communauté européenne, à financer des projets énergétiques de petite et moyenne envergure. Le montant total des engagements pris par la Banque au titre de ces lignes de crédit est de 17,6 millions d'écus.

D'autres projets d'amélioration du rendement énergétique sont prévus pour 1997 en Bulgarie, en Roumanie et en Ukraine. Dans ce dernier pays, la Banque collabore avec le gouvernement et le programme TACIS de la Communauté européenne pour lancer la première société ukrainienne de services énergétiques. En Roumanie, il sera sans doute mis en oeuvre un vaste programme d'amélioration du système de chauffage urbain tandis qu'en Bulgarie, la Banque s'emploie avec la compagnie étatique d'électricité à mettre au point un programme de gestion de la demande et prépare, conjointement avec la municipalité de Sofia, un programme de modernisation du système de chauffage urbain.

Plusieurs projets sont à l'étude en Russie, y compris la création de nouvelles sociétés de services énergétiques, la

préparation de projets d'amélioration du rendement énergétique dans l'industrie et le financement de programmes de modernisation des réseaux de chauffage urbain.

### *Infrastructure municipale et environnementale*

L'équipe chargée de l'infrastructure municipale et environnementale a mené à bien en 1996 sa première année complète d'activités. Pendant l'année, le montant des engagements de financement de la Banque dans le secteur de l'infrastructure et des services municipaux et environnementaux est passé de 87 millions à 213 millions d'écus, pour des projets représentant un investissement total de plus de 540 millions d'écus.

La demande de financement dans le secteur de l'infrastructure municipale et environnementale augmente rapidement. Les pays qui sont parvenus à un stade plus avancé de la transition commencent maintenant à investir davantage dans des projets de nature à protéger et remettre en état

l'environnement. Dans le cas des pays qui ont demandé à adhérer à l'Union européenne, ces investissements leur

permettront aussi de rapprocher leur réglementation des normes environnementales communautaires. En outre, une attention accrue est accordée à l'amélioration des services municipaux essentiels comme le chauffage urbain, l'approvisionnement en eau et les transports en commun, la disponibilité et la qualité de ces services, d'ailleurs indispensables au développement économique, ayant un impact direct sur la qualité de la vie des citoyens. Même sur la base d'estimations prudentes, plus de 150 milliards d'écus d'investissement seront nécessaires dans les pays d'opérations de la Banque pour parvenir à un niveau de services même élémentaire dans le secteur de l'infrastructure municipale et environnementale

En 1996, la Banque a signé cinq engagements de financement d'une valeur totale de 126 millions d'écus, ainsi qu'un deuxième accord-cadre concernant un mécanisme multiprojets de services municipaux qui rassemble au sein d'une seule et même structure plusieurs sociétés autrichiennes indépendantes de financement et de prestation de services municipaux. Ce mécanisme multiprojets a représenté la première opération de la Banque dans le secteur privé de l'infrastructure municipale et environnementale. Elle a également étendu ses opérations en Croatie, en Hongrie, en Lettonie, en Pologne, en République slovaque et en Ukraine. A la fin de 1996, elle préparait ou exécutait des projets d'infrastructure municipale et environnementale dans plus de 85 municipalités de 16 de ses pays

### *Augmentation rapide de la demande de financement*



d'opérations, représentant une population de plus de 23 millions d'habitants.

Un prêt de 54,4 millions d'écus a été accordé à la Banque croate pour la reconstruction et le développement pour lui permettre de fournir aux compagnies municipales des eaux des crédits destinés à l'extension et à la modernisation des réseaux d'évacuation des eaux usées et d'approvisionnement en eau dans les villes situées le long de la côte de l'Adriatique. C'est la première fois que la Banque a eu recours à un intermédiaire financier pour des prêts à des municipalités. Ce prêt, qui institutionnalisera l'utilisation de crédits pour des investissements municipaux et environnementaux, contribuera à la mise en place d'un système viable de financement de l'infrastructure municipale en Croatie. D'autres prêts ont été signés pour un projet environnemental régional dans la vallée de la Jiu, en Roumanie, pour un projet d'investissement dans les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Riga (Lettonie) et pour la mise sur pied d'une ligne de crédit destinée à financer les activités de protection de l'environnement et d'amélioration du rendement énergétique en Hongrie.

Parmi les projets mis en route par la Banque en 1996, il convient de citer des prêts à recours limité, des mécanismes de crédit aux municipalités, des fonds pour l'environnement et des mécanismes multiprojets pour des investissements dans le secteur privé. Les garanties de l'Etat se faisant rares, la Banque devra, de plus en plus, s'en remettre à un financement à recours limité pour ses investissements dans le secteur de l'infrastructure municipale et environnementale. De ce fait, elle devra s'attacher tout particulièrement à évaluer et à gérer les risques municipaux et réglementaires sous-jacents et à modifier progressivement le profil de risque des financements de l'infrastructure municipale et environnementale.

La Banque a continué de perfectionner les moyens d'intervention dont elle dispose dans différents domaines, notamment en ce qui concerne l'analyse de la solvabilité des municipalités, le montage de projets municipaux, les négociations avec les entreprises publiques et privées prestataires de services municipaux, le financement de projets d'infrastructure municipale et environnementale et l'évaluation et la gestion des risques municipaux et réglementaires. Grâce à ses capacités de gestion des risques municipaux, la Banque a beaucoup contribué à éveiller l'intérêt des investisseurs privés et des banques commerciales pour des projets dans ce secteur et à mobiliser un appui de leur part.

Comme par le passé, la Banque a coopéré étroitement avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux dans le cadre du Comité de préparation des projets (CPP) (voir page 43). Le CPP s'emploie avec la Banque à identifier et

préparer des projets d'infrastructure environnementale et à mobiliser un cofinancement auprès des organismes donateurs participants.

Les ressources apportées par les donateurs ont permis à la Banque de financer des projets environnementaux dont la préparation et l'examen, du fait de la nature du secteur dont il s'agit, exigent des ressources considérables. Les subventions d'investissement que les donateurs ont fournies dans certains cas ont aidé à améliorer la faisabilité financière des projets et ont ainsi rendu des prêts possibles.

A la fin de 1996, plus d'une trentaine de nouveaux projets étaient à l'étude dans le secteur de l'infrastructure municipale et environnementale et la préparation de plusieurs d'entre eux était déjà bien avancée. Avec une réserve de projets représentant pour elle un financement potentiel de plus de 850 millions d'écus, les engagements de la Banque dans ce secteur ne manqueront pas d'augmenter considérablement.

## Autres secteurs clés

### Ressources naturelles

La BERD a continué pendant l'année écoulée à accroître le financement qu'elle accorde pour la réalisation de projets dans le secteur du pétrole et du gaz, qui revêtent une importance considérable pour ses pays d'opérations. Il s'agit principalement de projets réalisés dans le cadre de coentreprises avec des sociétés pétrolières et gazières étrangères ainsi que de prêts directs à des entreprises locales de ce secteur. Ces projets aident les pays bénéficiaires à freiner le déclin de la production pétrolière, à introduire de nouvelles techniques occidentales et à promouvoir une sensibilisation à l'environnement.

Dans le secteur du pétrole, la Banque a participé au financement de projets représentant un investissement total de plus de 1,6 milliard d'écus. Elle a réussi à constituer des consortiums de banques commerciales pour placer une partie de ses engagements de prêts et elle a également fourni un cofinancement avec d'autres institutions financières internationales et, dans certains cas, des organismes de crédit à l'exportation.

C'est en Fédération de Russie que la Banque a financé le plus grand nombre de projets, nombre qui a néanmoins été limité par les incertitudes qui entourent des questions comme le régime fiscal, l'accès au réseau d'oléoducs, la réglementation des exportations et les mesures d'application. La Banque collabore étroitement avec les autorités russes compétentes pour les aider à promulguer dans ce secteur clé des normes juridiques compatibles avec la nécessité pour la Fédération de Russie de tirer du secteur pétrolier des recettes fiscales raisonnables.

## *Développement des projets dans le secteur du pétrole et du gaz*

En 1996, la Banque a accordé à Geoilbent Ltd un prêt de 44,3 millions d'écus qui servira à poursuivre la mise en valeur commerciale des gisements de pétrole et de gaz de Gubkinskoye et de Prisklonovoye, en Sibérie occidentale. Plus de 300 nouveaux puits doivent être forés et, à plein régime, la production devrait atteindre 75 000 barils de pétrole. Le coût total du programme de mise en valeur de ces gisements est estimé à 331,2 millions d'écus. L'enveloppe financière a été structurée sous forme d'un prêt sans recours devant servir de base d'emprunt, approche qui n'avait jamais été suivie précédemment en Russie.

Un autre projet en Sibérie occidentale a été approuvé en 1996 : le prêt de 40,3 millions d'écus accordé à la société Chernogorneft, à Nijnevartovsk, servira à financer un programme de forage dans le gisement de pétrole de Samotlor pour améliorer le taux de récupération du pétrole et à mettre en oeuvre un plan d'action environnementale.

La Banque compte financer d'autres projets pétroliers en Fédération de Russie ainsi qu'en Azerbaïdjan, au Kazakstan, en Ouzbékistan, au Turkménistan et en Ukraine.

La BERD a également accru ses engagements de financement pour la réalisation de projets dans le secteur du gaz naturel. Ainsi, elle a accordé un prêt de

### *Améliorations majeures du réseau russe de gazoducs*

80,5 millions d'écus à Gazprom pour l'aider à financer le remplacement de stations de compression du gaz, l'amélioration du système de compteurs et le remplacement de plusieurs éléments du réseau de gazoducs. Ce projet contribuera beaucoup à améliorer le réseau russe de gazoducs et la fiabilité de l'approvisionnement des marchés occidentaux. Le coût total du projet est évalué à 241,6 millions d'écus.

La Banque travaille actuellement sur plusieurs projets concernant des raffineries. Un prêt de 36,2 millions d'écus a été accordé à la raffinerie d'Achinsk, située dans le territoire russe de Krasnoyarsk, pour financer l'achèvement d'une unité de distillation et d'une unité de cokéfaction et installer l'infrastructure connexe. Ce projet doit coûter 74,8 millions d'écus au total.

Après le déversement de pétrole qui s'est produit dans la République des Komis en 1995, la BERD et la Banque mondiale ont, par l'entremise de la Fédération de Russie, accordé un prêt de 100 millions d'écus à Komineft pour financer le nettoyage de la région sinistrée. Des améliorations ont également été apportées à l'oléoduc Kharyaga/Ousinsk.

La Banque a continué d'être extrêmement active pendant l'année dans le secteur des mines d'or. En 1996, elle a entièrement décaissé le prêt de 38 millions d'écus accordé à l'Omolon Gold Mining Company pour financer

la mise en valeur commerciale du gisement aurifère de Koubaka, dans la région de Magadan, dans la partie extrême-orientale de la Russie. En outre, la Banque a engagé un montant supplémentaire de 12,1 millions d'écus pour financer un autre programme d'équipement de l'entreprise. Le projet de Koubaka est la première opération à grande échelle de mise en valeur d'une mine d'or réalisée en Russie avec des investissements étrangers. La production commerciale doit commencer pendant le premier trimestre de 1997.

Parmi les autres projets en cours dans le secteur des mines d'or, il convient de citer le financement - un prêt de 8,1 millions d'écus et une prise de participation de 6 millions d'écus - que la Banque a accordé à Buryatzoloto, entreprise privatisée qui exploite une mine d'or dans la République russe de Bouriatie, dans l'est de la Sibérie. Grâce à ce financement, la société pourra mener à bien un programme de modernisation et d'agrandissement de ses deux mines afin de porter la production annuelle à 75 000-90 000 onces de métal. C'est la première fois que la Banque a investi dans une société minière gérée et contrôlée par des cadres locaux et a accordé à une mine d'or un prêt lié à la production.

### *Premier prêt à une société minière gérée par des cadres locaux*

#### **Agro-industries**

Les activités de la BERD dans ce secteur sont concentrées dans les pays où l'agriculture et les agro-industries représentent d'importantes branches d'activité et où les investissements peuvent avoir l'impact le plus marqué sur la transition. Ces opérations peuvent être classées en cinq grandes catégories : coentreprises et projets indépendants d'entreprises locales ; mécanismes de financement spécifiquement destinés aux petites et moyennes entreprises locales ; aménagement de marchés de gros afin d'améliorer les circuits de distribution alimentaire ; sociétés de services agricoles ; et mécanismes multiprojets. En 1996, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé des projets dans toutes ces catégories, pour une valeur totale de 343 millions d'écus. Sur ce chiffre, 12 projets représentant un investissement de 216 millions d'écus ont été signés pendant l'année.

Les activités de la BERD ont, comme par le passé, concerné des aspects extrêmement divers des agro-industries. Ainsi, dans le sous-secteur des brasseries, la Banque a signé pour 32,4 millions de prêts concernant des coentreprises avec Carlsberg A/S et Podravka Prehrambena en Croatie et avec Carlsberg Israël et des investisseurs locaux en Roumanie. La Banque a signé avec une filiale russe de Cadbury Schweppes plc un prêt de 36,2 millions d'écus destiné à

financer en partie la construction d'une nouvelle chocolaterie en Russie. En outre, elle a fourni un prêt de 19,8 millions d'écus à la chaîne russe de supermarchés Perekrestok, et a signé avec une coentreprise russo-espagnole (Faboyta-Anopino) un prêt de 13,5 millions d'écus qui servira à financer une fabrique de bouteilles pour différentes boissons. En Bulgarie, la Banque a accordé, sous forme d'un prêt et d'une prise de participation, un financement de 8 millions d'écus à une conserverie locale pour l'aider à se restructurer.

Par ailleurs, la BERD a pris une participation de 13 millions d'écus dans Rolimpex, entreprise polonaise nouvellement privatisée de production et de traitement de denrées alimentaires et de produits agricoles de base, et une participation de 15,2 millions d'écus dans une grande confiserie russe. Elle a cédé une participation dans une sucrerie tchèque dont le programme de modernisation et d'expansion avait été mené à bien.

Les ressources fournies par la Banque par l'intermédiaire de banques locales ont continué de financer une large gamme de projets agro-industriels locaux de petite envergure en Croatie, en Hongrie, en République slovaque, en Roumanie et en Ukraine.

Le programme de financement de l'aménagement de marchés de gros s'est poursuivi en 1996. A Minsk, un marché de gros a ouvert ses portes en août grâce au financement de 4,7 millions d'écus qui avait été apporté par la BERD et l'activité y est maintenant intense. Ce marché est une coentreprise entre la municipalité de Minsk et Atex, société privée locale. Un prêt de 12,1 millions d'écus destiné à l'aménagement d'un marché à Varsovie a été signé à la fin de 1996. D'autres projets de création de marchés en Azerbaïdjan, en Croatie, en Géorgie et en Moldova doivent être financés en 1997.

La société de services agricoles créée au Kirghizistan avec l'aide de la BERD est florissante et a développé ses opérations.

En 1997, l'attention portera principalement sur la préparation de projets agro-industriels en Pologne, en Russie et en Ukraine ainsi que dans les pays où la Banque considère qu'ils peuvent avoir un impact optimal sur la transition. Ces projets seront réalisés en collaboration avec des entreprises locales, des coentreprises et des sociétés multinationales, reflétant en cela la diversité qui caractérise déjà le portefeuille de projets agro-industriels de la Banque.

#### Immobilier et tourisme

Les marchés de l'immobilier dans les pays d'opérations de la Banque se sont développés à un rythme inégal pendant l'année écoulée. Comme en 1995, les grands projets ont été concentrés presque entièrement dans les capitales, notamment à Budapest, à Moscou, à Prague et à Varsovie. En 1996, les promoteurs se sont intéressés surtout aux projets de construction d'immeubles à

usage de bureaux, mais ils commencent aussi à envisager la construction de centres commerciaux modernes, qui apparaissent comme de plus en plus nécessaires dans la région, particulièrement dans les pays ayant atteint un stade avancé de la transition. Dans nombre de pays, toutefois, l'activité des promoteurs est entravée par des obstacles comme un environnement fiscal complexe et souvent hostile, le sous-développement du cadre juridique et réglementaire applicable, les incertitudes politiques et la corruption ainsi que les tracasseries administratives des autorités, particulièrement au plan local. Néanmoins, le manque de financement à long terme et à recours limité demeure le principal obstacle au développement de l'immobilier et du tourisme dans l'ensemble de la région.

La BERD a considérablement développé ses activités dans le secteur de l'immobilier en 1996 et elle continue de jouer essentiellement le rôle de prêteur à long terme.

Le plus vaste projet signé pendant l'année a été celui concernant l'aménagement du Centre financier de Varsovie. Ce projet est le plus ambitieux projet de construction d'immeubles à usage de bureaux jamais entrepris dans les pays d'opérations de la Banque : une fois achevé, il offrira 70 000 mètres carrés de bureaux sur 34 étages. La Banque a été co-chef de file pour le placement d'un emprunt de 42,6 millions d'écus en vue de la réalisation de ce projet, qui apportera une contribution significative au processus de transition. La participation de la Banque a permis d'attirer pour plus de 24,1 millions de dollars de capitaux d'investisseurs institutionnels des Etats-Unis.

### *Construction d'un grand immeuble à usage de bureaux à Varsovie*

En Fédération de Russie, la Banque a organisé une enveloppe financière de 22,2 millions d'écus pour le réaménagement et la transformation en bureaux modernes de l'un des immeubles les plus prestigieux de St. Pétersbourg, Nevsky Prospekt 25. Ce prêt a fait suite à la participation que la Banque a prise dans la société responsable du projet en 1994 et représente le plus important prêt à recours limité jamais accordé pour un projet de promotion immobilière en Fédération de Russie.

En Lettonie, la Banque a monté en 1996 une enveloppe de prêts de 11,1 millions d'écus pour financer l'aménagement du Centre Valdemara, qui sera le premier immeuble à usage de bureaux de Riga répondant aux normes internationales. Ce projet, réalisé en coentreprise par la société suédoise Skanska International Building AB et le Conseil municipal de Riga, permettra à la capitale du pays d'offrir plus de 10 000 mètres carrés de bureaux et de commerces de détail à une excellente adresse du centre de la ville.

L'activité dans le secteur hôtelier a été limitée en 1996 par suite non seulement d'un manque de financement, mais aussi des résultats inégaux de l'exploitation des hôtels qui existent dans la région. Toutefois, la demande de services hôteliers de qualité est de plus en plus forte dans des villes comme Bakou, Bishkek, Bucarest, Kiev,

Moscou et Sarajevo. A Bucarest, la situation s'améliorera dès que le Hilton Athénée Palace, financé par la BERD, ouvrira ses portes à la mi-1997.

Dans le secteur du tourisme, la région se heurte à une série de problèmes complexes qui ont beaucoup compliqué les activités. Dans les pays où le tourisme n'est pas encore établi, son développement a été ralenti par un manque de compétences dans les secteurs aussi bien public que privé, les carences de l'infrastructure et l'absence de soutien approprié de la part des pouvoirs publics. Dans les pays où l'industrie du tourisme est plus développée, des années de sous-investissement et la disparition de marchés captifs ont elles aussi créé des obstacles qui ne pourront pas être surmontés du jour au lendemain. Dans nombre de pays de la région, les progrès ont été ralentis aussi par la répugnance et l'incapacité des pouvoirs publics à restructurer et à privatiser les grands monopoles étatiques dans le secteur du tourisme

En dépit des difficultés qui caractérisent l'environnement opérationnel, la BERD a signé en 1996 son premier prêt dans le secteur du tourisme, à savoir une

### *Premier prêt de la BERD dans le secteur du tourisme*

ligne de crédit de 25,9 millions d'écus à la Banque croate pour la reconstruction et le développement visant à aider l'industrie touristique du pays à financer des travaux urgents de modernisation et de reconstruction. Cette ligne de crédit sera uniquement mise à la disposition d'entreprises du secteur privé et a été accompagnée d'un élément coopération technique tendant à former les banquiers croates à l'évaluation des projets dans le secteur du tourisme. Le projet devrait avoir un impact substantiel sur la transition vu que le tourisme est l'une des principales sources de devises fortes du pays et une importante source d'emplois.

#### **Industries manufacturières et distribution**

En Hongrie, la Banque a participé à la privatisation de BorsodChem Rt en souscrivant 1,5 million de nouvelles actions dans l'entreprise, qui est l'un des plus importants fabricants de PVC et d'articles en PVC d'Europe centrale et orientale. La Banque aura ainsi une part de 14,7% du capital, représentant l'équivalent d'un investissement de 15,1 millions d'écus. C'est la première fois que la Banque a participé à la privatisation d'une grande entreprise industrielle hongroise par le biais des marchés des capitaux internationaux. Cette transaction s'inscrit également dans le cadre de la stratégie suivie par la Banque pour faciliter les privatisations et le financement des programmes d'équipement des entreprises nouvellement privatisées.

En Russie, la Banque a accordé un prêt de 52,3 millions d'écus à la société anonyme GAZ, qui est l'un des premiers fabricants d'automobiles et de camions du pays. Elle financera l'achat et la mise en place de

nouvelles installations de fabrication d'automobiles Volga, et notamment une ligne de montage de carrosseries et des ateliers de peinture et de garniture, ce qui permettra à l'entreprise d'améliorer la qualité et la fiabilité de ses automobiles et la flexibilité de sa gamme de production. La Banque russe Avtobank doit apporter un montant de 12 millions d'écus à GAZ dans le cadre d'un mécanisme de financement parallèle avec la Banque.

En outre, la Banque fournit une assistance pour la privatisation et le développement de cimenteries et d'entreprises de fabrication de matériaux de construction en Europe centrale et orientale sous forme d'un mécanisme participatif de 72,5 millions d'écus qui a été mis à la disposition de Lafarge, groupe international de fabrication de matériaux de construction. Le premier investissement conjoint a pour but de faciliter l'acquisition et la modernisation de la cimenterie polonaise de Kujawy. En appuyant le programme d'investissement prévu par Lafarge dans la région, le mécanisme multiprojets mis sur pied par la BERD facilitera la restructuration, la privatisation et la modernisation d'éléments essentiels de l'industrie des matériaux de construction. Le coût total du projet est de 116 millions d'écus et, sur ce chiffre, la Banque mettra à la disposition de Lafarge jusqu'à 27,4 millions d'écus.

Par ailleurs, la Banque a accordé un prêt de 18,3 millions d'écus à la Sakhalin Shipping Company (SASCO), troisième compagnie russe de transport par mer de vrac sec, pour lui permettre d'acheter huit cargos mixtes dans le cadre du programme de modernisation de sa flotte. La Banque est le prêteur officiel pour ce prêt, dont 16,1 millions d'écus ont été syndiqués à deux banques commerciales, la Société générale et la Banque Paribas (Suisse) S.A.

En Slovénie, la Banque a aidé une ancienne entreprise étatique à restructurer ses activités en fournissant un financement à terme à la plus grande société privée du pays, Poslovni sistem Mercator d.d. (Mercator). Cette transaction, la première en son genre, représente le plus important projet de la Banque dans le secteur privé slovène. Le prêt servira à financer la construction de nouveaux supermarchés et hypermarchés, à réaménager une centaine de magasins existants et à restructurer les activités de vente au détail et de distribution de Mercator. La BERD a organisé ce montage financier de 95,1 millions d'écus conjointement avec l'Union de Banques suisses (UBS). Elle fera l'apport de 31,1 millions d'écus, et six banques internationales le solde, c'est-à-dire 41,5 millions d'écus. La consorcialisation de la majeure partie du prêt reflète la qualité de l'entreprise et montre que les banques internationales sont désormais disposées à prendre des engagements à long terme à l'égard d'entreprises privées slovènes.

La Banque doit fournir un financement à recours limité pour l'exécution en Russie de projets axés exclusivement sur les marchés intérieurs. Dans le cadre d'un projet tendant à améliorer l'infrastructure de distribution des denrées alimentaires à Moscou, la Banque a accordé au consortium russe Alfa un prêt de 19,8 millions d'écus pour l'aider à monter une chaîne de supermarchés de haute qualité. L'emprunteur est ZAO Perekrestok, qui exploite déjà cinq supermarchés à Moscou. Le prêt lui permettra d'en ouvrir six autres dans de grands quartiers résidentiels.

## Cofinancement

La BERD estime qu'il est important que les cofinanciers participent à ses opérations : son mandat la définit en effet comme une institution de cofinancement. Lorsqu'elle parvient à attirer un financement extérieur pour les projets qu'elle parraine, la Banque augmente le total des ressources disponibles pour l'exécution de son mandat et pour la poursuite de ses objectifs opérationnels. En catalysant les fonds provenant de sources extérieures, elle peut apporter son concours à un plus large éventail de projets.

### Encourager le cofinancement

Le cofinancement est un élément majeur de sa stratégie pour les raisons suivantes :

- il crée un partage des risques avec les preneurs de risques appropriés ;
- il fournit un appui financier de nature à faciliter les investissements étrangers directs ;
- pour les pays d'opérations, il offre un accès aux marchés financiers internationaux et aux autres sources internationales de financement ;
- pour la BERD, il peut être un outil de gestion du portefeuille.

La Banque dispose de multiples instruments de cofinancement. Le choix qui est fait dans le cas d'un projet donné dépend des besoins particuliers du client, du stade atteint dans la transition par le pays considéré et du secteur, public ou privé, qui doit être appuyé par le projet. Le financement extérieur provient de sources commerciales et de sources officielles, et parfois des deux

ensemble. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont :

- les banques commerciales : formule du prêteur officiel (prêts B et participations aux prêts de la Banque), cessions de prêts, obligations, prêts parallèles et lignes de crédit;
- les organismes de crédit à l'exportation (OCE) : financement direct et garanties des crédits à l'exportation et assurance des investissements;
- les institutions financières internationales : prêts souverains pour l'infrastructure économique et financière et prêts au secteur privé pour des projets de grande envergure;
- les arrangements bilatéraux avec les institutions financières et les organismes publics : prêts au secteur privé, prêts souverains (cessionnels notamment) et dons pour l'infrastructure économique et financière.

En 1996, 52 opérations ont fait intervenir un cofinancement : 44 dans le secteur privé et huit dans le secteur public. Elles ont mobilisé au total un cofinancement de 854,1 millions d'écus, dont 615,3 millions d'écus pour des projets du secteur privé et 238,8 millions d'écus pour des projets du secteur public.

Durant l'année, la Banque a augmenté le nombre de ses partenaires de cofinancement et, pour les projets approuvés et signés, a travaillé avec 283 sociétés ou partenaires de 47 pays pour 416 investissements.

### Cofinancement commercial

En 1996, la Banque a mobilisé auprès de sources commerciales les fonds nécessaires à la réalisation de 28 projets dans dix de ses pays d'opérations. En outre, dans les cas où l'environnement était particulièrement difficile, elle s'est adjointe des partenaires pour partager les risques dans le cadre de structures novatrices. Des banques de sept autres pays sont venues se joindre à la liste des établissements de cofinancement, ce qui a porté le nombre total de banques collaborant avec elle à 105 établissements de 25 pays.

#### Banques de cofinancement en 1996

ABN AMRO Bank	Pays-Bas	Industri & Skipsbanken AS	Norvège
Alpha Credit Bank	Grèce	ING Bank	Pays-Bas
Avto Bank	Fédération de Russie	Banque internationale de Moscou	Fédération de Russie
Bank Austria	Autriche	Kredietbank	Belgique
Bank Przemyslowa Handlowy SA	Pologne	Long Term Credit Bank	Japon
Banque Indosuez	France	Mees Pierson	Pays-Bas
Banque Nationale de Paris	France	Merita Bank	Finlande
Banque Paribas	France	Moscow Narodny Bank	Royaume-Uni
Bayerische Vereinsbank	Allemagne	National Bank of Greece	Grèce
Christiania Bank	Norvège	Nordbanken	Suède
Citibank, NA	Etats-Unis	Orszagos Takarekpenztar es Kereskedelmi Bank RT	Hongrie
Commercial Bank of Greece	Grèce	Rabobank Nederland	Pays-Bas
Crédit Lyonnais	France	Raiffeisen Zentralbank Osterreich	Autriche
Crédit Suisse	Suisse	Royal Bank of Scotland	Royaume-Uni
Creditanstalt-Bankverein	Autriche	Banque russe de financement de projets	Fédération de Russie
De Nationale Investerings Bank NV	Pays-Bas	Slovenska Pol'nohospodarska Banka	République slovaque
Dresdner Bank	Allemagne	Société générale	France
Finance Company Viking	Suisse	Svenska Handelsbanken	Suède
First Austrian	Autriche	Union de Banques suisses	Suisse
General Hellenic Bank	Grèce	Westdeutsche Landesbank Girozentrale	Allemagne
Générale de Banque	Belgique	Westland/Utrecht Hypotheekbank	Pays-Bas
ICO	Espagne	Zagrebacka Banka	Croatie



La BERD, comme par le passé, a collaboré activement avec les organismes de crédit à l'exportation et a mené des pourparlers bilatéraux à Londres avec 14 d'entre eux.

La Banque a signé pendant l'année deux nouveaux projets avec des organismes de crédit à l'exportation, concernant respectivement la lainerie Kasansay-Tekmen en Ouzbékistan avec la Turk Eximbank et le projet Faboyta Anopino A.O. en Russie avec la Compañía Española de Seguros de Créditos a la Exportación (CESCE). En outre, elle a continué de préparer plus d'une vingtaine de projets qui seront cofinancés avec un ou plusieurs organismes de crédit à l'exportation.

La Banque a poursuivi ses études concernant le mécanisme de prêt pour le crédit à l'exportation (ECLAT),

Le mécanisme de prêt pour le crédit à l'exportation (ECLAT) permet au client de conjuguer des financements de la Banque et d'organismes de crédit à l'exportation et de banques commerciales pour les marchés attribués à la suite d'appels d'offres internationaux. Il diffère des prêts directs des organismes de crédit à l'exportation à deux égards : des appels d'offres ouverts sont possibles et son administration est simplifiée.

particulièrement pour ce qui est de sa mise en oeuvre. Elle a notamment établi des procédures d'appels d'offres détaillées, y compris des cahiers des charges pour des activités spécifiques et une méthodologie d'évaluation quantitative des soumissions. Ces procédures et documents ont été utilisés dans le cadre du projet ferroviaire en Bulgarie ainsi que du projet d'aménagement de la Daugava en Lettonie. A la fin de 1996, des appels d'offres ont été lancés pour deux projets

qui doivent être cofinancés au moyen d'un mécanisme ECLAT, et la Banque avait en réserve six autres projets qui seront sans doute financés de cette façon.

Plusieurs des accords de cofinancement signés en 1996 méritent d'être relevés. Dans le cas du projet AO Perekrestok, la Banque a rassemblé un consortium de banques internationales, y compris une banque polonaise, pour permettre à un distributeur russe de produits alimentaires de développer sa chaîne de supermarchés franchisés à Moscou. Les banques ont apporté la preuve de la confiance qu'elles plaçaient aussi bien dans la direction de la société que dans l'économie russe en s'engageant dans une opération portant sur une entreprise russe à 100% travaillant pour le marché intérieur. En outre, la Banque a signé avec trois banques grecques son premier accord de prêt B en Moldova pour l'aménagement d'un terminal pétrolier dans le port de Giurgiulesti. Dans le cas de Cadbury ZAO, filiale russe de Cadbury Schweppes plc, la Banque et un consortium de banques internationales et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) ont organisé un montage financier de telle sorte que les institutions financières internationales et le consortium de banques atténuent le risque politique qu'aurait autrement dû supporter le

client occidental, Cadbury Schweppes plc. En Russie également, la Banque a constitué un consortium de banques pour financer le projet de mise en valeur du gisement aurifère de Koubaka, qui a pour promoteur Cyprus Arnax. En Pologne, la Banque, avec ABN AMRO Bank en qualité de co-chef de file, a rassemblé un consortium de 11 banques internationales pour un prêt B à la Banque nordique d'investissement en vue de l'octroi à Netia d'un financement sur dix ans devant servir à la construction d'un réseau téléphonique à lignes fixes. Enfin, en Roumanie, la Banque a organisé pour la première fois un prêt A/B pour United Romanian Breweries SRL.

Un prêt de structure A/B est un prêt dont la BERD finance une partie (la partie A) sur ses propres fonds et consortalise le solde (la partie B) auprès d'un bailleur de fonds commercial.

Outre qu'elle s'est employée à mobiliser des ressources pour de nouveaux financements, la Banque a commencé à explorer la possibilité d'une vente secondaire de prêts détenus en portefeuille. Ainsi, elle a décidé, à titre d'essai, d'offrir des participations dans quelques-uns de ses prêts. Elle continuera d'explorer ce marché en 1997.

Le développement du cofinancement demeure un objectif d'autant plus important que la Banque concentre désormais davantage ses activités sur les pays se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition. Elle est encouragée par le nombre de banques et d'organismes de crédit à l'exportation extérieurs à sa région qui collaborent avec elle et elle s'attache à en allonger la liste et à élargir la portée des engagements pris par chacune des institutions associées à ses opérations de cofinancement, particulièrement pour les encourager à investir dans les pays d'opérations se trouvant aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition.

#### Cofinancement officiel

Le cofinancement avec d'autres institutions financières internationales a atteint un montant important en 1996. La Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque mondiale et la Banque nordique d'investissement (BNI) ont cofinancé avec la BERD cinq opérations d'une valeur totale de 78,1 millions d'écus. Ces opérations, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne, ont porté principalement sur les secteurs de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'environnement.

Les partenaires de cofinancement officiel qui ont été associés aux activités de la Banque en 1996 sont énumérés au tableau ci-après. Ces institutions et organismes (à l'exclusion de la BEI, de la BNI et de la Banque mondiale) ont cofinancé 35 opérations pour un montant de 266,1 millions d'écus, généralement sous forme de dons ou à des conditions concessionnelles. Ces

Le cofinancement officiel contribue de façon cruciale à soutenir les investissements de la BERD dans l'infrastructure physique et financière dans ses pays d'opérations. En outre, comme ce type de financement est souvent accordé à des conditions concessionnelles, il peut être particulièrement avantageux pour les pays à faible revenu.

financements ont porté principalement sur les secteurs suivants de 13 des pays d'opérations de la BERD : énergie, rendement énergétique, petites et moyennes entreprises (lignes de crédit, micro-prêts et fonds de post-privatisation), transports et environnement. En particulier, la collaboration avec le programme PHARE de la Communauté européenne s'est

intensifiée en 1996 et il a été cofinancé pendant l'année huit opérations d'une valeur de 131,1 millions d'écus, contre quatre projets représentant 51 millions d'écus en 1995.

#### Institutions et organismes de cofinancement officiels (1996)

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique	Pays nordiques
Bundeskanzleramt	Autriche
Deutsche Entwicklungs Gesellschaft (DEG)	Allemagne
Commission européenne (CE-PHARE)	Europe
Export-Import Bank of Japan (JEXIM)	Japon
Office fédéral des affaires économiques extérieures	Suisse
FinnFund	Finlande
Fonds international pour la coopération et le développement (ICDF)	Chine de Taipei
Ministero del Tesoro	Italie
Ministère des finances	Autriche
Ministère des affaires étrangères	Norvège
Fonds spécial pour les microentreprises de Moldova	Suisse
Fonds japonais de coopération économique (OECF)	Japon
Fonds pour les petites entreprises de Russie	G7 et Suisse
Statens Naerings-og Distriktsutviklingsfond (SND)	Norvège
SwedFund	Suède
Agence pour le développement international des Etats-Unis (USAID)	Etats-Unis d'Amérique
Banque européenne d'investissement (BEI)	Europe
Banque nordique d'investissement (BNI)	Pays nordiques
Banque mondiale	Institutions multilatérales
Banque mondiale - Fonds d'affectation spéciale pour la Bosnie-Herzégovine	Institutions multilatérales

En 1996, la Roumanie a été le plus important bénéficiaire des mécanismes de cofinancement officiels (95,5 millions d'écus), suivie par la Bosnie-Herzégovine (45,9 millions d'écus). Les Gouvernements autrichien et italien ont signé avec la Banque des accords de subvention en vue de créer un fonds de coopération pour les investissements qui cofinancera certaines des activités réalisées par la Banque en Bosnie-Herzégovine.

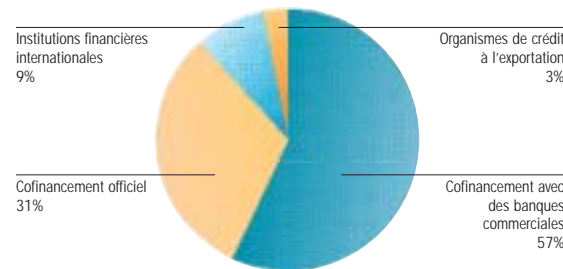
En outre, un grand nombre de partenaires de cofinancement officiels et de donateurs ont contribué au Programme de fonds de coopération technique de la BERD. En 1996, le montant total des ressources

mobilisées à cette fin a atteint 93,6 millions d'écus. L'on trouvera dans la section consacrée aux Fonds de coopération technique (page 46) une liste de tous les donateurs ayant versé des contributions à ce titre, avec une indication de leurs engagements respectifs. Ces contributions des donateurs représentent un apport précieux qui permet à la BERD de préparer des projets en mettant toutes les chances de succès de son côté.

#### Types de cofinancements en 1996, en valeur

	Millions d'écus
Prêts A/B participations	443,5
Prêts parallèles	139,6
Prêts parallèles/garanties d'OCE	7,2
Crédit direct à l'exportation	19,3
Prêts d'institutions financières internationales	78,1
Participations	34,6
Subventions	131,8
<b>Total</b>	<b>854,1</b>

#### Sources de cofinancements en 1996, en valeur



#### Cofinancement apporté pour des opérations dans le secteur privé et le secteur étatique en 1996

	Nombre	Coût total des projets		Financ. BERD		Cofinancement	
		Millions d'écus	Millions d'écus	Millions d'écus	Millions d'écus	Cofinancement %	
Secteur privé	44	2 936	949	615,3	72		
Secteur étatique	8	991	257	238,8	28		
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>3 927</b>	<b>1 206</b>	<b>854,1</b>	<b>100</b>		

#### Evaluation rétrospective des projets

##### Analyse des résultats

L'évaluation rétrospective des projets consiste à analyser systématiquement les résultats des projets et programmes achevés en les comparant aux résultats escomptés ou prévus et en se référant aux différentes catégories d'opérations et à l'expérience acquise. L'évaluation rétrospective des projets est un mécanisme essentiel pour déterminer le succès ou l'échec relatif des opérations de la Banque par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs poursuivis.

L'évaluation rétrospective tend également à déterminer si les activités menées à bien et celles des autres institutions financières internationales permettent de tirer des enseignements importants pour l'avenir.

Un aspect spécial du processus d'évaluation est l'indépendance, indispensable à tout examen objectif et transparent, avec laquelle elle est réalisée. Aussi cette tâche est-elle confiée à un Département de l'évaluation rétrospective des projets (DERP) distinct ayant à sa tête un Vice-Président qui relève directement du Président de la Banque.

Entre la création de la Banque, en 1991, et la fin de 1996, le Département a analysé les résultats de 42 opérations d'investissement dans les secteurs public et privé représentant 66% des opérations mûres pour une évaluation rétrospective. En outre, le Département a établi 21 rapports d'évaluation sur des opérations de coopération technique à grande échelle, des études spéciales sur la coopération technique et des évaluations à mi-parcours des opérations de la Banque. Il publie également des rapports d'activité sur l'évaluation des opérations de coopération.

En 1996, l'échantillon d'opérations qu'il a été décidé d'évaluer a compris pour la première fois aussi bien des projets dont les résultats avaient déjà été analysés par le Département (15 opérations) que des projets (21 en tout) pour lesquels le Département, des rapports n'ayant pas pu être établis, a procédé à une analyse succincte des documents d'auto-évaluation préparés par les services de la Banque qui avaient été chargés de les exécuter.

Les conclusions des rapports annuels de synthèse des évaluations rétrospectives menées de 1993 à 1995, de

même que le bilan des opérations d'investissement évaluées en 1996, reflètent un portefeuille de qualité généralement satisfaisante. Le

pourcentage de projets les mieux notés est resté aussi élevé qu'en 1996.

Les activités sont évaluées sur la base de quatre critères stratégiques : le caractère complémentaire de l'action de la Banque, tel que celui-ci est défini par l'Accord qui l'a créée et par l'interprétation qu'en a ensuite donnée le Conseil d'administration ; l'impact de ses activités sur la transition, y compris les considérations environnementales ; les résultats d'exploitation de l'entreprise ou du projet ; et les résultats de l'investissement fait dans le projet. Les évaluations illustrent la manière positive dont la Banque s'est acquittée de son mandat durant sa création.

Le processus d'évaluation des projets doit viser non seulement à déterminer si l'action de la BERD a été conforme à son mandat (responsabilité) mais aussi à tirer des enseignements utiles des activités passées et à faire en sorte que la diffusion des enseignements à en retenir parmi tous les services de la Banque permette à ces derniers d'améliorer la qualité des opérations futures (gestion de la qualité). Aussi les services du Département

de l'évaluation rétrospective des projets consacrent-ils une bonne part de leur temps à interpréter et à diffuser au moyen de séminaires et d'ateliers les enseignements tirés des activités évaluées.

Le Département analyse soigneusement l'impact sur la transition des investissements de la Banque dans ses rapports d'évaluation rétrospective et, sur la base de ses constatations, porte une appréciation sur les résultats globaux de chaque opération. Dans les rapports de synthèse de 1994 et de 1995, une méthode de notation de l'impact immédiat et à long terme sur la transition a été appliquée à toutes les opérations d'investissement évaluées en utilisant une série d'indicateurs de l'impact sur la transition mise au point par le Bureau des études économiques. Le résultat de l'analyse a fait apparaître une corrélation positive entre la performance de l'entreprise ou la réussite du projet et l'impact sur la transition. En outre, il ressort des évaluations réalisées en 1995 que lorsque les performances de l'entreprise ou le degré de réussite du projet peuvent être considérés au moins comme satisfaisants, l'indice d'impact de la transition doit généralement correspondre au moins à la note moyenne. Sur ce point, le DERP est parvenu à la conclusion qu'il est indispensable de choisir des projets économiquement viables et un client solide - compte tenu des principes d'une saine gestion bancaire - si l'on veut que les activités aient un impact suffisant sur la transition.

#### Enseignements tirés des opérations d'investissement

Les enseignements exposés ci-dessous sont tirés aussi bien des réussites que des échecs enregistrés au cours des quatre dernières années. Ils doivent contribuer à améliorer la qualité des activités futures dans leur ensemble en permettant à tous les services de la Banque de tirer les conclusions qui s'imposent non seulement des activités réussies, mais aussi de celles qui le sont moins.

#### Qualité des opérations aux stades de la proposition et de l'examen initial.

La plupart des enseignements tirés de l'évaluation ont trait au choix des propositions et à l'examen initial des projets ; il en ressort que la Banque doit mettre l'accent sur la qualité des travaux réalisés aux premières stades du cycle des projets, c'est-à-dire veiller à la qualité initiale des opérations.

#### Recours à des experts du secteur afin d'atténuer les risques.

Les conclusions qui se sont dégagées des évaluations ont fait apparaître l'importance de questions comme les analyses des marchés et des résultats sectoriels et la portée des projets. L'on a constaté en particulier que le recours à des spécialistes ayant l'expérience du secteur considéré aux stades clés du cycle des projets peut réduire les risques de crédit pour la Banque.

#### Importance du suivi des opérations d'investissement.

Ces dernières années, la Banque a accordé une attention accrue au suivi des opérations d'investissement, ce qui en a visiblement amélioré les résultats, tout en aidant le Département de l'évaluation rétrospective des projets à s'acquitter de ses tâches. Si l'on veut que la Banque puisse intervenir dès que le besoin s'en fait sentir, il importe que le suivi soit fondé sur des indicateurs de performance transparents et clairement définis en fonction des objectifs fixés lors de l'examen des projets.

### *Un pourcentage élevé de projets réussis*



**Impact sur la transition.** Comme l'impact de ses activités sur la transition est l'un des principaux aspects du mandat de la Banque, il convient de relever un certain nombre d'enseignements tirés des indicateurs de la transition qui sont utilisés pour évaluer les projets, tels qu'ils sont décrits dans le *Transition Report 1995*.

- a) L'évaluation des activités a montré que celles qui exploitent les avantages des liaisons en aval, c'est-à-dire les autres services qui concourent au processus de distribution, sont généralement rentables et apportent une contribution significative au processus de transition.
- b) Les entreprises peuvent avoir une influence importante dans leur secteur en encourageant un environnement concurrentiel ; toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cet environnement peut affecter sa rentabilité.
- c) Les initiatives prises par la Banque pour créer de nouveaux intermédiaires financiers ou renforcer ceux qui existent déjà ont pour effet de promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, lesquelles n'avaient jusqu'à une date toute récente encore aucun accès direct au crédit.
- d) Le processus d'évaluation porte également sur les activités de formation réalisées dans le cadre des opérations d'investissement. L'on a constaté que ces activités, qui peuvent beaucoup contribuer au succès d'un projet, sont d'une qualité acceptable dans le cas de la plupart des opérations d'investissement.

#### Enseignements tirés des opérations de coopération technique

L'évaluation des activités de coopération technique et les études spéciales qui ont été faites à ce sujet ont mis en lumière d'importants enseignements qui permettront à la Banque de continuer à améliorer la qualité de la préparation et du suivi de ses opérations de coopération technique.

**Impact de la coopération technique sur les investissements induits.** Les activités de coopération technique de la Banque, particulièrement celles qui ont trait à la préparation des projets, facilitent beaucoup la préparation d'investissements induits aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Les activités de coopération technique les plus réussies ont un impact qui dépasse de beaucoup celui des investissements induits eux-mêmes si, pendant leur préparation, l'accent est mis sur les associés locaux qui assumeront la responsabilité de leur contenu et de leur structure.

**Nécessité de bien définir les buts, les objectifs et la conception des activités de coopération technique.** Les études ont montré que les projets de coopération technique ne peuvent réussir que si leurs objectifs sont bien définis et qu'ils tendent à échouer dans le cas contraire. Il importe de préciser le contenu, le cadre et la portée des activités de coopération technique et d'en formuler les objectifs dans une perspective opérationnelle, c'est-à-dire d'établir un lien entre leur exécution et des résultats spécifiques.

**Suivi de la Banque et efficacité des activités de coopération technique.** Il est clair qu'en suivant et en gérant efficacement les opérations de coopération technique, la Banque peut contribuer à l'obtention de résultats rapides et efficaces, et en particulier faciliter à bref délai des investissements induits et des transferts de compétence technique et un plus fort impact sur la transition.

#### Achats et marchés

La Banque, consciente de ce que de bonnes pratiques de passation des marchés constituent un aspect fondamental des projets, veille à ce que les enseignements retirés et l'expérience acquise lors de l'exécution de projets passés soient pleinement pris en considération à tous les stades du

cycle d'un projet. Les principaux éléments de la politique suivie en la matière sont les suivants :

- La concurrence est le principe fondamental de toute bonne pratique de passation des marchés.
- Les marchés passés au moyen d'un financement de la Banque sont régis par les politiques et règles de passation des marchés de la Banque.
- Les critères d'économie et d'efficacité, de qualité des résultats, de protection contractuelle et de réalisations ponctuelles s'appliquent pendant toute la durée d'un projet.
- Les entreprises et particuliers de toutes nationalités peuvent soumissionner pour des marchés de fournitures, de travaux et de services dans le cadre de projets financés par la Banque, que leurs pays soient ou non membres de l'institution.

Dans le cas des projets réalisés dans le secteur public, les marchés sont passés par les clients de la Banque conformément aux règles spécifiques fixées par celle-ci de sorte qu'ils soient attribués de façon équitable et transparente, normalement à la suite d'appels d'offres ouverts. En 1996, la Banque a financé pour des opérations du secteur public 162 marchés d'une valeur de 330,2 millions d'écus.

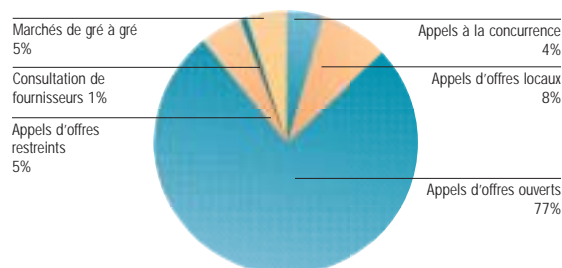
Dans le cadre des opérations du secteur privé, l'on s'attache surtout à identifier les risques de conflits d'intérêts et à déterminer dans quelle mesure les politiques et les pratiques de passation des marchés suivies par les clients privés de la Banque sont de nature à garantir la sélection de biens et de services de qualité au juste prix.

Les soumissionnaires retenus représentent en tout 47 pays, dont 18 pays d'opérations et 7 pays non membres. En 1996, des marchés ont été attribués à des fournisseurs de 35 pays, dont 16 des pays d'opérations de la Banque. En termes de valeur, des appels d'offres ouverts ont été organisés pour 76% des marchés.

Afin d'assurer une publicité aussi large que possible aux marchés financés par la Banque, celle-ci publie les avis d'appels d'offres et invitations à soumissionner ainsi que des informations sur l'attribution des marchés et les projets en réserve dans son bulletin mensuel intitulé *Procurement Opportunities*, servi sur abonnement. Ces informations sont également publiées au *Journal Officiel des Communautés européennes* et dans la publication de l'ONU intitulée *United Nations Development Weekly*.

Les politiques et règles de passation des marchés de la Banque ont été révisées en mars 1996 pour tenir compte de ce que, de plus en plus, les entreprises de services d'utilité publique s'orientent vers un actionariat privé et de ce que la passation de marchés conformément aux règles qu'appliquent actuellement ces entreprises peut être acceptable pour la Banque.

**Modalités d'attribution des marchés dans le secteur public en 1996** (en volume)



**Définition des divers types de marchés**

**Appel d'offres ouvert** : tous les fournisseurs ou entrepreneurs intéressés sont informés comme il convient du cahier des charges et ont des possibilités égales de soumissionner.

**Appel d'offres local** : il est organisé conformément aux procédures nationales, dans la mesure où elles sont acceptables pour la Banque, des appels d'offres auxquels peuvent participer des entreprises étrangères.

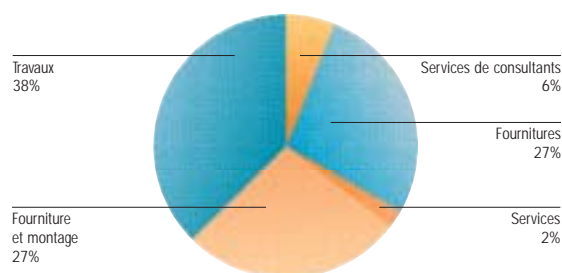
**Appel d'offres restreint** : les procédures sont analogues à celles des appels d'offres ouverts, à ceci près que le client présélectionne les entreprises qualifiées.

**Marché de gré à gré** : procédure exceptionnelle selon laquelle une seule entreprise est invitée à soumissionner sans publicité préalable.

**Appel à la concurrence** : processus de sélection d'un consultant sur la base de propositions reçues d'un certain nombre d'entreprises présélectionnées.

**Consultation de fournisseurs** : forme simplifiée d'appel à la concurrence qui nécessite seulement l'obtention de devis écrits d'au moins trois fournisseurs, y compris des fournisseurs étrangers chaque fois que cela est possible.

**Marchés attribués dans le secteur public en 1996, par type de marché** (en volume)



**Définitions des types de marchés**

**Marchés de travaux** : marchés de travaux de génie civil, par exemple de construction de routes ou de bâtiments, conformément à des plans et à des spécifications convenus concernant les installations, le matériel et les aménagements à apporter à l'ouvrage.

**Marchés de fourniture et de montage** : marchés prévoyant la fourniture d'installations et équipements, le montage représentant une proportion substantielle de la valeur du marché.

**Marchés de fournitures** : marchés de fournitures d'installations et équipements dans le cadre desquels le montage et la mise en service ne représentent qu'une faible proportion de la valeur du marché.

**Marchés de services de consultants** : recrutement de consultants pour la fourniture de conseils spécialisés ou l'accomplissement de tâches spécifiques.

**Marchés de services** : marchés de prestation de services, à l'exclusion des services consultatifs, par exemple services de formation ou services logistiques.

Les procédures applicables aux marchés passés dans le cadre du Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) représentent une innovation dans la mesure où les procédures d'appels d'offres ouverts de la Banque s'appliquent aux marchés de fourniture de matériel nucléaire, secteur précédemment réservé aux fournisseurs nationaux. Toutefois, les marchés ne peuvent porter que sur des matériels fabriqués ou des services fournis par les pays qui contribuent au CSN (voir page 44) ou par les pays d'opérations de la Banque.

Le tableau ci-dessous illustre les pays qui ont adjudgé des marchés publics d'une valeur supérieure à 1 million d'écus entre 1991 et 1996. Le pays de l'adjudicataire est celui d'où provient la soumission, de sorte que le tableau sous-estime peut-être la participation de certains pays.

**Analyse des marchés attribués dans le secteur public, par pays d'origine de l'adjudicataire**

Pays	1996 Millions d'écus	1991-1996 Millions d'écus
Afrique du Sud	-	2,23
Allemagne	41,82	204,77
Arménie	0,20	30,09
Australie	0,49	19,59
Autriche	5,29	43,71
Belgique	2,80	7,18
Bulgarie	1,73	21,28
Canada	0,05	2,95
Chypre	0,37	19,55
Corée	-	23,58
Croatie	5,19	33,95
Danemark	10,50	18,33
ERY de Macédoine	12,00	38,81
Espagne	-	28,33
Estonie	-	5,56
Etats-Unis	15,52	124,14
Finlande	9,19	57,95
Fédération de Russie	13,58	116,27
France	36,59	161,13
Grèce	-	3,21
Hongrie	4,80	115,37
Irlande	0,09	7,26
Italie	23,19	183,63
Japon	4,59	20,36
Lettonie	6,42	16,14
Lituanie	12,47	21,67
Norvège	12,88	18,67
Pays-Bas	4,72	11,22
Pologne	15,38	79,53
République slovaque	13,68	45,85
République tchèque	2,72	37,40
Roumanie	22,81	24,64
Royaume-Uni	21,57	89,41
Slovenie	9,62	89,12
Suède	5,16	27,02
Suisse	0,08	16,94
Turquie	14,53	42,65
Autres	0,18	2,26
<b>Total</b>	<b>330,20</b>	<b>1 811,76</b>

# Environnement

La BERD est tenue, aux termes de son mandat, de promouvoir dans toutes ses activités un développement durable et écologiquement rationnel. Elle est consciente de ce que la protection de l'environnement fait partie intégrante d'une saine gestion économique. D'ailleurs, dans le contexte de la transition, la poursuite de l'expansion économique doit inévitablement aller de pair avec un environnement sain.

La Banque s'acquitte de son mandat en matière d'environnement essentiellement de deux façons : elle appuie des projets de développement de l'infrastructure environnementale et d'amélioration du rendement énergétique (voir pages 29 et 30) et elle veille à ce que toutes ses activités de coopération technique et tous ses investissements soient respectueux de l'environnement. Le devoir de diligence environnementale varie selon la nature et le lieu du projet, les responsabilités ou les risques écologiques potentiels découlant des activités passées, présentes ou futures, les considérations d'hygiène et de sécurité du travail et d'autres questions du même ordre. Des enquêtes sont normalement entreprises dès les premiers stades de l'élaboration des projets pour pouvoir d'emblée identifier les problèmes ou les possibilités qu'ils peuvent susciter ou offrir du point de vue de l'environnement, prévoir les mesures à prendre pour atténuer leurs effets éventuels et obtenir un accord sur ce point avant leur approbation par le Conseil. Les accords de prêt comportent des conditions appropriées visant à atténuer l'impact écologique des activités prévues et à renforcer la protection et le suivi de l'environnement.

Les projets approuvés par le Conseil d'administration en 1996 ont fait l'objet de 52 analyses environnementales, dont cinq études d'impact sur l'environnement et 25 audits écologiques. Dans certains cas, il a fallu réaliser à la fois des analyses et des audits.

En septembre 1996, le Conseil, se fondant sur l'expérience acquise et soucieux de renforcer encore plus le mandat de la Banque dans ce domaine, a approuvé un certain nombre de modifications des principes d'action et des procédures que celle-ci doit suivre en matière d'environnement. Des plans d'action environnementale devront désormais être établis dans le cadre des procédures formelles de la Banque, qui s'emploiera à renforcer la complémentarité de son concours en s'attachant à améliorer le rendement énergétique et à

## *Amélioration de l'utilisation des ressources*

promouvoir une utilisation optimale des ressources, la récupération et le recyclage des déchets et l'utilisation de technologies propres. Des éléments environnementaux seront intégrés aux stratégies par pays et par secteur. En outre, les dispositions de la politique de la BERD en matière de communication et de publication de l'information ont été incorporées aux procédures environnementales.

Les opérations de la Banque seront structurées de manière à répondre aux normes environnementales nationales existantes ou aux normes de l'Union européenne si celles-ci sont plus rigoureuses ou bien à celles de la Banque mondiale s'il n'existe pas de normes européennes. Si ces normes ne peuvent pas être respectées lorsqu'ils sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration, les projets devront comporter un programme définissant les mesures à prendre pour qu'elles le soient. Lorsqu'une opération exige des

approches différentes, comme c'est normalement le cas pour la plupart des intermédiaires financiers, ces approches devront systématiquement être soumises, projet par projet, à l'examen du Conseil.

## **Ressources naturelles**

Les activités d'exploitation des ressources naturelles qui existent déjà font l'objet d'audits écologiques et, le cas échéant, d'analyses environnementales pour déterminer l'impact qu'elles ont actuellement sur l'environnement. Des études et des analyses environnementales sont réalisées pour prédire l'impact que peuvent avoir sur l'environnement les activités que la Banque envisage de financer. Ces études portent généralement sur des questions comme le respect des règlements applicables en matière de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité, les responsabilités écologiques résultant d'activités et de contaminations passées et l'application et le suivi des mesures visant à atténuer l'impact des activités sur l'environnement.

Un certain nombre d'opérations ont porté sur des installations existantes dans des secteurs qui sont traditionnellement de grands pollueurs ; ce type d'opérations offre souvent des possibilités d'améliorer considérablement la protection de l'environnement. En 1996, par exemple, lorsqu'elle a approuvé un prêt pour la modernisation de Geoilbent, société pétrolière russe opérant à Gubkinsky, dans le bassin pétrolier et gazier de la Sibérie occidentale, la Banque a exigé la préparation d'une étude d'impact et d'un audit écologique, et une série de mesures de protection de l'environnement ont été incorporées à la conception du projet sur la base des recommandations ainsi formulées.

Le gisement de Gubkinsky se trouve dans une région habitée par une population autochtone, les Nénéts. Sur l'initiative de la Banque, des représentants des organisations régionales ont pris part au processus de consultation du public, et les rapports sur l'impact environnemental du projet ont été publiés. Ces consultations ont débouché sur la préparation d'accords contractuels dans le cadre desquels Geoilbent fournit une assistance à la population locale sous forme de vivres et de fournitures médicales et a exclu les pâturages et les terrains de chasse de la zone d'exploitation du gisement pour les préserver. La chasse, la pêche ou la cueillette de plantes et de champignons sauvages ont été interdites dans le périmètre du gisement.

Dans le secteur pétrolier, des mesures de protection de l'environnement sont actuellement appliquées par la raffinerie de pétrole d'Achinsk, dans la région de Krasnoyarsk, en Russie, qui a récemment reçu un prêt de la Banque. La raffinerie a notamment entrepris, sur la base des études et des analyses environnementales réalisées à la demande de la Banque, de construire une

## *Encouragement de la consultation du public*

installation d'électrodialyse et une installation de neutralisation du phénol ainsi que d'améliorer l'efficacité des méthodes de traitement des eaux usées. Il a également été élaboré un plan d'action environnementale pour atténuer l'impact des activités sur l'environnement et renforcer l'application des normes de protection du milieu. Les mesures spécifiques à prendre tendront à réduire les émissions de soufre, à contenir les écoulements à la surface, à mettre en place des installations de traitement des eaux, à améliorer le bilan hydraulique, à rationaliser les procédures de chargement, d'entreposage du soufre et d'élimination des déchets et à suivre la situation de la nappe phréatique.

#### Agro-industries

Dans le secteur des agro-industries, la BERD a accordé un prêt à la société roumaine ROMPAK pour lui permettre de construire une nouvelle installation de production de levure. Il a été réalisé à cette occasion une étude d'impact sur la base d'une analyse exploratoire qui avait permis d'identifier un certain nombre de problèmes concernant la gestion des eaux usées, les émissions de polluants dans l'atmosphère, la manutention et le stockage des matières premières, l'élimination des déchets et les modifications qu'il faudrait apporter à la gestion et à l'organisation de l'installation pour améliorer la protection de l'environnement. Les mesures à adopter pour résoudre ces problèmes ont été incorporées à un plan d'action environnementale et sont actuellement en cours d'application.

#### Industries manufacturières

Dans le secteur manufacturier, le financement accordé par la Banque pour de nouvelles installations peut avoir un effet sensible sur l'environnement. Ainsi, en 1996, la Banque a accordé un prêt à GAZ-Volga pour lui permettre de construire à Nijni Novgorod, en Russie, un nouvel atelier de peinture pour une usine de fabrication d'automobiles d'une capacité de 140 000 à 150 000 unités par an. Ce nouvel atelier permettra de réduire nettement les émissions de composés organiques volatils de l'installation. Une analyse environnementale et un audit ont été réalisés pour identifier les problèmes écologiques à résoudre dans des domaines comme les émissions de polluants dans l'atmosphère causées par les fonderies et les forges, les déversements d'eaux usées, le stockage de déchets dangereux, de produits pétroliers et de produits chimiques et l'hygiène et la sécurité du travail.

#### Energie

La génération d'électricité est l'une des principales causes de la pollution atmosphérique dans la région où opère la Banque, particulièrement dans les pays qui utilisent essentiellement comme source d'énergie la

lignite, le charbon et les schistes bitumineux. Les investissements dans des installations modernes et efficaces de production et de transport d'énergie constituent par conséquent l'un des piliers de la politique énergétique de la Banque.

En 1996, la BERD a approuvé un prêt pour la modernisation de la centrale de Starobeshevo, dans l'est de l'Ukraine. Le financement de la Banque a pour but d'appuyer le programme entrepris pour restructurer le secteur ukrainien de l'énergie et le mettre sur une base commerciale et de faciliter la mise en oeuvre du plan d'investissement qui doit déboucher sur la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl, comme convenu entre l'Ukraine et les pays du G7. Le projet consiste à remplacer la chaudière existante par une chaudière à lit fluidisé circulant et améliorera l'efficacité avec laquelle l'énergie produite par le pays est utilisée. Il contribuera aussi à réduire les importations grâce à une meilleure utilisation du charbon d'origine locale.

Il a été réalisé une analyse environnementale et un audit écologique dont il ressort que le projet aura un impact bénéfique sur l'environnement en introduisant des techniques moins polluantes d'utilisation du charbon. La chaudière à lit fluidisé a été conçue de manière à répondre aux normes d'émission dans l'atmosphère fixées par l'Union européenne même lorsqu'elle est alimentée au moyen de charbon de basse qualité et de résidus du lavage du charbon. Il a été établi un plan d'action environnementale prévoyant des mesures de réduction des émissions dans l'atmosphère et des rejets d'eau ainsi que des mesures d'amélioration des conditions d'entreposage des produits pétroliers et des produits chimiques. Il a été organisé un projet de coopération technique pour aider la centrale de Starobeshevo à identifier les perfectionnements techniques et les mesures de protection de l'environnement et de rationalisation de la gestion qui pourraient être introduits et à mettre en oeuvre le plan d'action environnementale.

#### Industries extractives

En 1996, la Banque a approuvé un investissement visant à moderniser et à agrandir deux mines d'or actuellement exploitées à Bouriatzolo, en République de Bouriatie (Fédération de Russie). Ce projet permettra d'introduire des techniques de nature à atténuer l'impact des activités sur l'environnement et de meilleures pratiques de gestion, notamment en éliminant la contamination causée par le processus, aujourd'hui abandonné, de récupération d'or par concentration au mercure. Un programme de consultation du public, auquel ont participé la population autochtone et les organisations non gouvernementales locales, a été mené à bien avant l'approbation du projet par la Banque.

### *Rationalisation du secteur de l'énergie en Ukraine*



### Transports

Dans le secteur des transports, des études d'impact environnemental ont été faites pour divers projets concernant les routes, les transports ferroviaires et aériens et les ports, et un certain nombre d'améliorations ont ainsi pu y être apportées. Par exemple, l'étude d'impact environnemental réalisée pour le projet de reconstruction du port d'Aktau, au Kazakhstan, a conduit à prévoir certaines améliorations de la jetée du port, où passent les canalisations qui mènent aux postes de chargement des pétroliers, ainsi qu'un réaménagement des canalisations pour minimiser les risques de déversements de pétrole. L'étude a également identifié les installations dont le port devrait être équipé pour gérer les déchets et parer à d'éventuels déversements de pétrole, comme prévu par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (Convention MARPOL). Ces éléments ont été incorporés au marché de travaux de génie civil.

Le projet Via Baltica, en Lituanie, financé en partie par la Banque, a pour but d'améliorer les deux principaux axes routiers du pays ainsi que les systèmes de voirie de Kaunas. A la suite de l'étude d'impact qui a été réalisée, un certain nombre de mesures d'atténuation, comme des travaux de paysagisme, l'aménagement de passages souterrains pour les animaux et des mesures de lutte contre le bruit, ont été incluses dans les contrats de travaux de génie civil. En outre, sept kilomètres de pistes cyclables doivent être aménagés à Kaunas grâce à un cofinancement du programme PHARE de la Communauté européenne.

### Intermédiaires financiers

En 1996, près de 36% des activités de financement de la BERD ont été menées avec les services d'intermédiation d'institutions financières diverses. Ces intermédiaires financiers sont tenus d'adopter et d'appliquer des procédures environnementales dans le cadre de leur processus d'évaluation des demandes de crédit et de suivi des investissements. La Banque s'attache tout spécialement à aider ses intermédiaires financiers à respecter les critères qu'elle leur impose en matière d'environnement. Par exemple, les spécialistes de l'environnement de la Banque ont préparé des procédures environnementales standards pour différents types d'intermédiaires financiers, comme les banques locales et les fonds de placement.

Concrètement, la Banque mène un programme de formation à la diligence environnementale à l'intention du personnel des banques des pays où elle opère dans le cadre de contrats-cadres de diligence environnementale conclus sous l'égide des programmes PHARE et TACIS de la Communauté européenne. Ce programme en est actuellement à sa troisième année. Des consultants sont recrutés pour aider les intermédiaires financiers avec

lesquels traite la Banque à incorporer des procédures environnementales inspirées des procédures standards qu'elle a élaborées à leurs propres procédures d'évaluation des demandes de crédit et d'investissement et à former leur personnel à leur application. Les consultants sont également chargés de conseiller ces intermédiaires financiers sur le cadre réglementaire applicable et l'utilisation de spécialistes de l'environnement.

### *Troisième année du programme de formation*

### Autres initiatives

La BERD a poursuivi son programme de coopération technique pour l'environnement, notamment en préparant à l'intention des investisseurs un guide des normes de protection de l'environnement, d'hygiène et de sécurité applicables dans les pays de la CEI et dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Les spécialistes de l'environnement de la Banque, en collaboration avec ses équipes de banquiers, ont préparé une nouvelle série de principes directeurs en matière d'environnement applicables aux opérations sur le marché secondaire. Des outils pratiques extrêmement divers, et notamment des principes d'action environnementale applicables à 78 sous-secteurs industriels, ont été élaborés à l'intention des non-spécialistes, comme les responsables du crédit des intermédiaires financiers.

Le Comité de préparation des projets (CPP), dont le secrétariat est assuré par la Banque, a été créé en 1993 pour aider à coordonner le cofinancement fourni par les donateurs pour les projets environnementaux et les financements aux conditions du marché offerts par les institutions financières internationales. Lors de sa neuvième réunion plénière, tenue au siège de la Banque en octobre 1996, le CPP a centré son attention sur le cofinancement des investissements environnementaux dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les pays de la CEI. Il a également étudié les activités à mettre en oeuvre pour donner suite aux décisions adoptées lors de la Conférence ministérielle sur «L'environnement pour l'Europe» tenue à Sofia en octobre 1995, par exemple des plans «verts» d'investissement et l'élaboration de nouveaux projets pilotes à exécuter conjointement.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, composé de spécialistes de l'environnement des pays d'opérations de la Banque et des pays de l'OCDE, a continué de donner au Président et aux services de la Banque des avis sur les questions de politique générale et les aspects stratégiques de son mandat environnemental. Le Comité a tenu deux réunions officielles en 1996 sous la présidence du Président de la Banque. Deux numéros du bulletin de la Banque intitulé *Environnements in transition* ont été publiés durant l'année.



# Compte pour la sûreté nucléaire

## **Le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), mécanisme multilatéral**

A leur réunion au sommet de Munich, en juillet 1992, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays de la région un programme multilatéral d'action visant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates pour accroître la sûreté opérationnelle des réacteurs, réaliser des évaluations en vue d'améliorer la sûreté technique à court terme des centrales et renforcer la réglementation. Il devait également jeter les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par le développement d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie ainsi que de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités. En outre, le G7 a déclaré qu'un tel mécanisme devrait tenir compte du financement bilatéral existant, être administré sur la base du consensus par un comité directeur de donateurs et être coordonné et assisté par le G24 et par la Banque.

En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Conseil d'administration de la Banque a approuvé cette proposition et le règlement régissant les opérations du Compte pour la sûreté nucléaire en mars 1993. Aux termes de ce règlement, la Banque doit préparer les projets et les soumettre à l'approbation de l'Assemblée des contributeurs.

D'une façon plus générale, la Banque assure l'administration du CSN, fournit les services techniques et autres nécessaires à cette fin et assure régulièrement la liaison avec la Communauté européenne, en sa qualité de secrétariat du G24. Au 31 décembre 1996, 14 pays, outre la Communauté européenne, avaient annoncé pour 257,4 millions d'écus de contributions au CSN : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

## **Activités du Compte pour la sûreté nucléaire**

La priorité est accordée aux réacteurs qui posent des risques élevés mais pouvant être réduits sensiblement et économiquement par des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté, et qui sont nécessaires pour assurer la continuité de la distribution d'énergie électrique dans la région. On a donc mis l'accent sur les réacteurs de type RBMK et VVER 440/230 et sur l'achat de matériel, et non pas sur des études, que plusieurs donateurs financent déjà. On s'efforce de conclure avec les pays intéressés des accords concernant les conditions de fermeture des réacteurs les moins sûrs.

### **Projets en cours**

Au 31 décembre 1996, plusieurs projets, en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine, avaient été approuvés par l'Assemblée des contributeurs et les accords de subvention signés par les gouvernements et les entreprises de services publics intéressés et la Banque.

### **Bulgarie**

Un projet d'une valeur de 24 millions d'écus pour les tranches 1 à 4 (VVER 440/230) de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie), signé en juin 1993, est en cours d'exécution. Ce projet prévoit des mesures de protection contre les incendies, la mise en place d'un système d'inspection en cours de fonctionnement des composants critiques, l'adjonction de dispositifs de salle de commande pour les opérateurs et la mise en place d'un système de commande de l'eau d'alimentation en cas d'urgence. Il devrait être achevé en décembre 1997. Le Gouvernement bulgare a pris l'engagement de mettre hors service les tranches 1 et 2, puis les tranches 3 et 4 lorsqu'une série d'investissements dans le sous-secteur de l'énergie auraient été faits.

### **Lituanie**

Un projet de 35 millions d'écus concernant la centrale nucléaire d'Ignalina (deux réacteurs RBMK) en Lituanie, signé en février 1994, consiste à apporter à la centrale les améliorations réalisables les plus urgentes. Il prévoit notamment la mise en place de nouveaux disjoncteurs d'arrêt d'urgence des réacteurs, de dispositifs de protection contre les incendies, d'un simulateur de formation et d'équipements de surveillance de l'environnement. Il devrait être achevé en décembre 1997. La centrale nucléaire d'Ignalina produit environ 90% de l'électricité du pays.

Le Gouvernement lituanien s'est engagé à ne pas poursuivre l'exploitation de cette centrale au-delà de la période où il faudra remplacer les tubes de force (soit après 15 à 20 ans d'exploitation), ainsi qu'à soumettre la centrale à une analyse de sûreté approfondie, sous la surveillance d'une équipe d'experts internationaux. La tranche 1 sera mise hors service vers l'été 1998, à moins qu'elle ne soit à nouveau autorisée à fonctionner, compte tenu des résultats de l'analyse, par l'Agence lituanienne chargée de la sûreté nucléaire (VATESI). Cette analyse est financée par le CSN, à un coût de 8,3 millions d'écus. Le groupe d'experts devrait présenter ses recommandations finales à la VATESI au début de 1997.

#### *Fédération de Russie*

En juin 1995, des accords ont été signés entre la BERD et le Gouvernement de la Fédération de Russie, la centrale nucléaire de Leningrad, Rosenergoatom (conjointement avec les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola) et l'Agence pour la sûreté nucléaire (Gosatomnadsor). Le Gouvernement russe s'est également engagé à faire une déclaration unilatérale concernant l'indemnisation des fournisseurs.

Sur la subvention totale, la centrale nucléaire de Leningrad (quatre réacteurs RBMK) recevra 30 millions d'écus, tandis que 45 millions d'écus iront aux projets qui seront réalisés conjointement dans les centrales nucléaires de Novovoronej et de Kola (quatre réacteurs VVER 440/230). Ces projets, qui sont en cours d'exécution, prévoient la mise en place d'un système d'inspection en cours de fonctionnement, des mesures de protection contre les incendies et l'installation de matériels de surveillance de l'environnement et de systèmes de commande de l'eau d'alimentation en cas d'urgence.

Un comité conjoint chargé de suivre l'exécution de ces accords a été mis sur pied, et ces deux projets devraient être achevés d'ici à la fin de 1998. Ils aideront la Russie à mener à bien ses programmes à court terme d'amélioration de la sûreté des centrales, et un soutien spécifique sera fourni à l'Agence pour la sûreté nucléaire sous forme d'une subvention. Un autre domaine dans lequel la Banque doit apporter sa coopération est celui de la préparation d'une stratégie pour le secteur de l'énergie. La situation de tous les réacteurs de type VVER 440/230 et des plus anciens des réacteurs RBMK sera réexaminée systématiquement par les autorités russes pour évaluer leur sûreté et les aspects économiques de leur maintien en service dans de meilleures conditions de sécurité. Des experts occidentaux et russes doivent travailler ensemble à la réalisation de ces études.

#### *Ukraine*

Un projet concernant la centrale nucléaire de Tchernobyl a été signé en novembre 1996. Ce projet, d'une valeur de 118 millions d'écus, s'inscrit dans le cadre du vaste programme qui a été organisé pour aider l'Ukraine à mener à bien sa décision de fermer la centrale de Tchernobyl d'ici à l'an 2000, conformément au mémorandum d'accord conclu entre l'Ukraine et le G7 et la Communauté européenne. Le projet, réalisé sous les auspices du CSN, consistera à préparer la fermeture des tranches 1, 2 et 3 en mettant en place deux installations pour le traitement des déchets radioactifs liquides et le stockage temporaire du combustible irradié ainsi qu'à prendre les mesures de sécurité immédiates qui s'imposent en attendant la mise hors service de la tranche 3.

L'Assemblée des contribuants décidera des autres activités qui seront entreprises sous l'égide du CSN dans le cadre de programmes de travail semestriels.

# Fonds de coopération technique

Les fonds de coopération technique jouent un rôle important en aidant la Banque, dans le respect des principes qui doivent présider à ses opérations - application de saines pratiques bancaires, caractère complémentaire de son concours et impact sur la transition - à :

- constituer et maintenir une réserve de projets d'investissement productifs de haute qualité
- appuyer efficacement l'exécution des projets
- renforcer l'infrastructure institutionnelle nécessaire à la réalisation des opérations de la Banque
- promouvoir une répartition équilibrée du portefeuille entre les secteurs privé et public.

En 1996, la Banque a engagé 89 millions d'écus pour 301 projets de coopération technique, contre 99,3 millions d'écus en 1995. Les décaissements se sont élevés à 58 millions d'écus, contre 57,9 millions d'écus l'année précédente. Depuis sa création, en 1991, la Banque a engagé 397,6 millions d'écus pour 1 471 opérations de coopération technique. Depuis lors, les décaissements se sont montés à 210,7 millions d'écus.

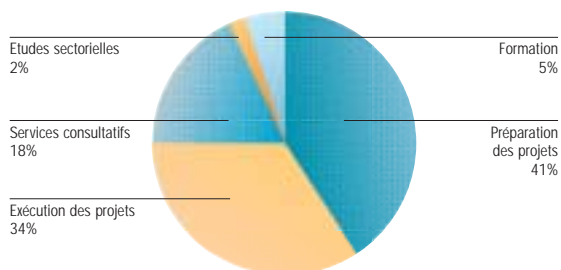
La répartition par type d'activité du Programme de fonds de coopération technique a été la suivante en 1996 : appui à la préparation des projets (41%), exécution des projets (34%), services consultatifs (18%), formation (5%) et études sectorielles (2%).

En 1996, la Banque a pris d'importants engagements pour organiser de vastes opérations de coopération technique destinées à appuyer l'exécution de projets, comme les fonds régionaux de capital-risque, les fonds de post-privatisation et les lignes de crédit aux PME. L'année écoulée a également été marquée par la mise en route d'activités de coopération technique en Bosnie-Herzégovine.

Un important indicateur de succès est la mesure dans laquelle le Programme de fonds de coopération technique a débouché sur l'approbation et la signature d'investissements. Pendant l'année, la Banque a signé pour 692 millions d'écus de prêts et de placements directement

*Une coopération technique de plus en plus directement liée aux projets*

Engagements au titre de la coopération technique 1991-1996 par type d'activité



appuyés par des opérations de coopération technique. Depuis 1991, le Programme a apporté une contribution de 101 millions d'écus à la préparation de 154 projets, pour lesquels le Conseil d'administration a approuvé des financements de la Banque d'un montant total de 3,7 milliards d'écus.

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

	1996			Total cumulé 1991-1996		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
PME	58	35,4	44	184	124,8	31
Privatisation	70	21,2	22	168	62,4	16
Energie	23	4,8	5	199	45,8	12
Finances	31	7,4	8	201	41,5	10
Transports	19	6,7	7	133	36,8	9
Environnement	24	5,1	5	128	26,0	7
Agro-industries	6	1,3	1	86	16,8	4
Télécommunications	17	2,1	2	95	15,0	4
Restructuration	0	0,0	0	105	12,7	3
Législation	18	1,8	2	69	7,3	2
Industrie	22	1,4	1	56	4,1	1
Divers	11	1,2	1	38	2,9	1
Tourisme	2	0,7	1	9	1,5	<1
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>89,0</b>	<b>100</b>	<b>1 471</b>	<b>397,6</b>	<b>100</b>

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

	1996			Total cumulé 1991-1996		
	Nombre	Millions d'écus	%	Nombre	Millions d'écus	%
Fédération de Russie	50	34,1	43	289	160,8	40
Roumanie	19	12,7	13	63	24,9	6
Kazakhstan	5	1,2	1	33	14,3	4
Ukraine	23	3,5	4	82	13,8	3
République slovaque	13	8,0	8	46	12,3	3
Bélarus	7	1,2	1	44	10,0	3
Hongrie	3	0,6	1	52	9,6	2
Slovénie	5	0,3	<1	60	9,1	2
Lituanie	17	1,0	1	68	8,5	2
Lettonie	24	1,5	2	72	8,2	2
Estonie	19	1,2	1	70	8,0	2
Pologne	7	0,1	<1	55	7,0	2
Albanie	6	1,0	1	56	6,7	2
Ouzbékistan	2	1,1	1	22	5,9	1
Bulgarie	3	0,1	<1	23	5,6	1
Kirghizistan	3	0,2	<1	34	5,6	1
Moldova	4	1,5	2	24	5,2	1
Tadjikistan	9	1,3	1	16	5,0	1
République tchèque	1	<0,1	<1	26	4,3	1
Bosnie-Herzégovine	19	4,1	4	19	4,2	1
ERY de Macédoine	4	0,8	1	29	3,8	1
Azerbaïdjan	8	1,9	2	19	3,6	1
Turkménistan	2	0,6	1	13	3,3	1
Croatie	6	0,8	1	20	2,5	1
Géorgie	5	0,5	<1	14	2,1	1
Arménie	4	0,9	1	14	2,1	1
<b>Projets régionaux :</b>						
Etats baltes	2	<0,1	<1	35	5,4	1
Autres	31	8,7	9	173	46,0	12
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>89,0</b>	<b>100</b>	<b>1 471</b>	<b>397,6</b>	<b>100</b>

## Accords de Fonds de coopération technique

Au 31 décembre 1996

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
<b>1991</b>				
Norvège (Environnement et énergie)	16 avril	NOK	27,60	3,45
Japon	5 juil.	JPY	8 606,56	60,92
Etats-Unis	30 juil.	USD	1,15	0,93
France (Affaires étrangères)	1er août	FRF	19,51	3,00
Suède	13 août	SEK	55,00	6,43
Chine de Taipei	16 sept.	USD	15,00	12,08
Communauté européenne 1	15 oct.	ECU	156,39	156,39
Pays-Bas	20 nov.	NLG	19,18	8,85
Royaume-Uni 2	25 nov.	GBP	4,75	6,50
Luxembourg	26 nov.	ECU	0,70	0,70
Autriche	31 déc.	USD	5,00	4,03
<b>1992</b>				
Finlande	13 janv.	FIM	18,52	3,21
Canada	24 janv.	CAD	8,30	4,88
France (Trésor)	26 mars	FRF	40,46	6,22
Suisse	31 mars	CHF	8,50	5,07
Israël	14 avril	ILS	1,04	0,26
Italie	14 avril	ITL	9 000,00	4,74
Italie (Initiative pour l'Europe centrale)	14 avril	ITL	21 000,00	11,06
Turquie	17 juin	TRL	10 000,00	0,08
Danemark	1er juil.	ECU	3,10	3,10
Nouvelle-Zélande	10 juil.	NZD	0,33	0,19
Espagne	21 juil.	ESP	233,90	1,44
Portugal	20 oct.	PTE	80,00	0,41
Islande	3 déc.	ECU	0,20	0,20
Allemagne	11 déc.	DEM	10,00	5,18
<b>1993</b>				
République de Corée	25 avril	USD	0,60	0,48
Norvège (Accord général)	27 avril	ECU	1,50	1,50
Irlande	17 sept.	ECU	0,66	0,66
<b>1994</b>				
Royaume-Uni-B 3	14 mars	GBP	2,28	3,12
Royaume-Uni-C 4	25 mars	GBP	2,81	3,84
Etats-Unis (Evergreen)	3 juin	USD	3,19	2,57
Finlande, Norvège, Suède (FRCR pour le nord-ouest de la Russie) 5	5 juil.	USD	20,00	16,11
Belgique	27 sept.	BEF	30,00	0,76
Etats-Unis (FRCR pour la Basse-Volga)	29 sept.	USD	20,00	16,11
Flandres	9 nov.	ECU	0,40	0,40

1 Le montant stipulé dans l'accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne. L'accord comprend également un montant de 2,7 millions d'écus correspondant aux crédits alloués à des projets d'exécution.

2 Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Fédération de Russie.

3 Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent les pays de la CEI, à l'exclusion de la Fédération de Russie.

4 Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Hongrie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

5 Le tableau énumère tous les accords de coopération technique que la Banque gère directement et pour lesquels elle a reçu des contributions. Certains autres fonds régionaux de capital-risque, qui ne sont pas administrés par la Banque, sont comptabilisés au titre du cofinancement officiel (voir pages 36 et 37).

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'écus
<b>1995</b>				
France (FRCR pour le sud de la Russie)	28 fév.	FRF	120,00	18,44
Wallonie	16 mars	BEF	15,00	0,38
Grèce	4 avril	GRD	59,00	0,19
Italie (FRCR pour l'ouest de la Russie)	6 juin	USD	20,00	16,11
Pays-Bas (Environnement néerlandais)	22 juin	NLG	0,40	0,19
Communauté européenne (Programme régional PRE/PHARE)	26 juin	ECU	5,90	5,90
Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède (PRE/Conseil nordique)	22 sept.	DKK	7,00	0,95
Allemagne KfW	27 sept.	DEM	13,00	6,74
<b>1996</b>				
ERY de Macédoine (Secteur financier)	14 fév.	DEM	0,01	0,01
Communauté européenne (FPP de Slovaquie)	3 avril	ECU	8,00	8,00
Communauté européenne (FPP de Roumanie)	10 oct.	ECU	10,00	10,00
Communauté européenne (PSR de Pologne)	12 déc.	ECU	2,00	2,00
<b>Total des Fonds de coopération technique</b>				<b>423,78</b>
<b>Fonds spéciaux</b>				
Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	14 avril 1992	Ecu	9,25	9,25
Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	18 oct. 1993	Ecu	24,07	24,07
Fonds spécial de coopération technique de la BERD	12 sept. 1995	Ecu	0,25	0,25
<b>Fonds concernant des projets spécifiques</b>			<b>24,15</b>	<b>24,15</b>
<b>Total des fonds de coopération technique</b>				<b>423,78</b>
<b>Total des fonds spéciaux</b>				<b>33,57</b>
<b>Total des fonds concernant des projets spécifiques</b>				<b>24,15</b>
<b>Total de tous les accords de coopération technique</b>				<b>481,50</b>

■ Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'Accord initial.

## Fonds de coopération technique

Les ressources dont la Banque dispose pour ses activités de coopération technique sont fournies par ses membres sous forme de contributions ordinaires au Fonds de coopération technique ainsi que de contributions aux fonds spéciaux dans le cadre d'accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques. Les contributions des donateurs sont exclusivement volontaires.

En 1996, la Banque a signé quatre nouveaux accords de Fonds de coopération technique, ce qui a porté le nombre total de ces fonds à 47. En outre, 20 fonds existants ont été reconstitués et six accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques ont été signés. Le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté de 93,6 millions d'écus pour atteindre 481,5 millions d'écus, soit une progression de près de 21% par rapport à 1995.

### *Augmentation de 21% des fonds de coopération technique*

La Banque a signé en 1996 sept accords de contribution pour le Fonds spécial de coopération technique : avec la Finlande, l'Irlande, Israël, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse. Le Fonds spécial de coopération technique est un mécanisme de coopération non liée alimenté au moyen des remboursements des fonds de coopération technique précédemment alloués à des projets du secteur privé et/ou de contributions directes des donateurs. Une première contribution de 247 400 écus a été versée au Fonds spécial.

En avril 1996, la Commission européenne et la Banque se sont entendues sur de nouvelles modalités de mise en oeuvre de l'accord de coopération technique signé en 1991, parfois appelé mécanisme de Bangkok, afin de rationaliser les procédures d'utilisation des fonds de coopération technique fournis par la Communauté européenne. Ces nouvelles modalités contribueront beaucoup à améliorer l'efficacité et l'efficacé de la coopération entre les deux institutions.



# Résultats financiers et comptes annuels

---

## Résultats financiers

---

### Activités de la Banque

- 57 Compte de résultat
- 57 Tableau d'affectation des bénéfices
- 58 Bilan
- 59 Tableau des flux de trésorerie
- 60 Annexe aux comptes annuels consolidés
- 73 Rapport des auditeurs

---

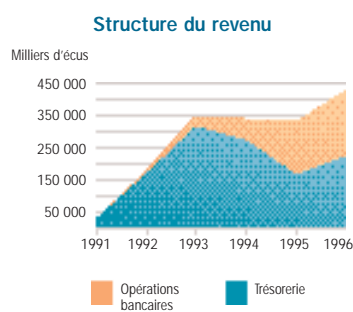
### Activités des Fonds spéciaux

- 74 Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
- 79 Fonds spécial de coopération technique pour la Baltique
- 81 Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie
- 85 Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie
- 87 Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova
- 90 Fonds spécial de coopération technique de la BERD

# Résultats financiers

## Introduction

En 1996, les résultats financiers de la Banque ont été meilleurs qu'il avait été initialement prévu. Le revenu brut, en particulier celui provenant des opérations bancaires, a augmenté, tandis que les coûts ont été inférieurs aux prévisions budgétaires et ont même, en écus, baissé par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice brut d'exploitation a donc été plus élevé qu'en 1995. Compte tenu des provisions prudentielles qui ont été constituées pour couvrir les risques liés à un portefeuille en expansion, le bénéfice net de l'exercice a été de 4,9 millions d'écus, tandis que les réserves totales ont continué d'être renforcées.



Les opérations bancaires ont été à l'origine de près de 50% du revenu total de la Banque, contre 36% en 1995. Cette progression marquée a pu être obtenue malgré la diminution, en 1996, du bénéfice provenant de la vente de participations. Les opérations de trésorerie ont également constitué une source stable de revenus, l'instabilité des marchés n'empêchant pas les résultats d'être supérieurs aux indices de rendement établis.

La discipline budgétaire qui a été maintenue, une maîtrise efficace des dépenses, l'accent mis sur les programmes de recouvrement des coûts et l'impact positif de la politique de couverture des dépenses en livres sterling ont contribué à réduire les dépenses déclarées de 3,6 millions d'écus par rapport à 1995.

L'amortissement, qui s'est monté à 13,2 millions d'écus, a été moindre qu'en 1995, alors même que les charges comprennent, cet exercice encore, plusieurs autres mesures prudentielles visant à accélérer l'amortissement de certains avoirs conformément à l'estimation de leur valeur économique future pour la Banque.

Des provisions de 92,5 millions d'écus, dont 20 millions d'écus de provisions individualisées, ont été constituées en 1996. L'augmentation de 22% que les provisions font apparaître par rapport à 1995 reflète la prudence dont la Banque continue de faire preuve afin de se prémunir contre les risques existants et prévisibles à un stade aussi précoce que possible de l'augmentation de son portefeuille d'engagements et de décaissements.

Le total cumulé des provisions et réserves, qui se monte à 263,3 millions d'écus, représente 8,2% de l'encours des prêts et des participations.

## Opérations bancaires

### Portefeuille

Pendant l'année, il a été signé 95 projets représentant une valeur de 2,2 milliards d'écus, contre 110 engagements, pour une valeur de 2 milliards d'écus, en 1995. Ce chiffre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance soutenable de la Banque. Les engagements à la fin de 1996, nets des remboursements et annulations, se montaient à 7,3 milliards d'écus.

Les décaissements au titre des projets ont progressé de 25% par rapport à 1995 pour atteindre 1,4 milliard d'écus, y compris 198 millions d'écus au titre des prises de participations. L'encours des décaissements se décompose maintenant comme suit : 2,5 milliards d'écus de prêts, 7,8 millions d'écus de titres de créance liés à des projets et 679,1 millions d'écus de participations, lesquelles constituent plus d'un cinquième du portefeuille.

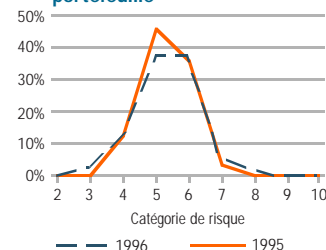
Enfin, les remboursements d'emprunts et les cessions de participations ont rapporté 208,1 millions d'écus pendant l'exercice.

### Risques

Les services de la Banque qui s'occupent de l'évaluation indépendante des risques de crédit analysent continuellement le portefeuille de prêts et de participations de la Banque et attribuent aux différentes opérations une cote de 1 à 10, 1 signalant un risque faible et 10 une perte probable. Etant donné la nature des marchés sur lesquels elle opère et le mandat qu'elle a reçu de promouvoir la transition, la Banque s'attend à ce que ses opérations soient normalement cotées entre 4 et 6. La moyenne de la cote globale de risque attribuée aux nouveaux projets signés en 1996 a été comprise entre 5 et 6. De ce fait, la moyenne pondérée du risque de portefeuille de la Banque a légèrement augmenté pendant l'exercice, ce qui n'est guère surprenant si l'on considère la part croissante que représentent les opérations entreprises dans des pays se trouvant aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition et l'accroissement relatif des participations dans le portefeuille de la Banque.

A la fin de 1996, la très grande majorité des projets (plus de 85%) étaient cotés entre 4 et 6, certains passant dans de meilleures catégories (1 à 3) tandis que la cote attribuée à certains autres était révisée à la baisse pour

**Répartition des risques de portefeuille**



tomber à 7, qui est la cote attribuée aux projets qui appellent une attention spéciale, voire à une cote encore plus basse. Il est fort possible que d'autres problèmes apparaissent à mesure que le portefeuille mûrit et que la période de remboursement approche pour un nombre croissant de prêts. Le graphique ci-dessus fait apparaître que la distribution des projets, par catégorie de risque, a été plus large en 1996 qu'en 1995.

### Résultats

Le revenu brut provenant des opérations bancaires a nettement augmenté en 1996, en termes aussi bien nominaux que relatifs, et a représenté près de 50% du revenu brut total de l'exercice. Le produit des intérêts sur prêts a atteint 152 millions d'écus et se monte maintenant à 72% du revenu brut des opérations bancaires. Les dividendes sur le portefeuille de titres d'investissement et la vente de participations ont rapporté 16,4 millions d'écus, contre 43,6 millions d'écus en 1995. Ce fléchissement est imputable à la variabilité du produit du portefeuille de titres de participation, que la Banque vend dès que sa mission de facilitation de la transition est accomplie. Les commissions perçues ont considérablement augmenté pendant l'année, suivant en cela l'expansion du portefeuille de la Banque.

La contribution de 212 millions d'écus (contre 170 millions d'écus en 1995) après déduction des frais financiers que les opérations bancaires ont apportée au résultat global de la Banque couvre intégralement les 92 millions d'écus de dotations totales aux provisions qui ont été effectuées pendant l'exercice.

Ayant couvert également les dépenses directement liées à l'administration du Département des opérations bancaires, qui se sont montées à quelque 49 millions d'écus, ces opérations ont à nouveau apporté une contribution positive au bénéfice déclaré de la Banque.

### Opérations de placement de liquidités

#### Portefeuille

En 1996, la valeur des placements de trésorerie a augmenté de 1,5 milliard d'écus pour atteindre 7,2 milliards d'écus en fin d'exercice. Ces placements se décomposaient comme suit : 5,5 milliards d'écus de créances représentées par un titre, 900 millions d'écus de placements auprès d'établissements de crédit et 800 millions d'écus de placements sur le marché monétaire. Outre ces avoirs liquides, la Banque emploie des instruments dérivés soigneusement sélectionnés dans le cadre de son programme de placements stratégiques.

En fin d'exercice, 907,5 millions d'écus, soit 12,6% du portefeuille global de placements, étaient gérés par

16 gestionnaires externes indépendants. Les fonds sous gestion externe comprennent 523,4 millions d'écus de titres libellés en écus ainsi que l'équivalent de 384,1 millions d'écus de titres libellés en dollars des Etats-Unis. Les fonds sont placés auprès de gestionnaires indépendants pour pouvoir profiter de services et de techniques de placement spécialisés et disposer d'un indice de rendement externe. Ces gestionnaires indépendants sont tenus d'appliquer dans leurs placements les mêmes directives que celles que la Banque suit dans la gestion interne de ses fonds.

#### Risques

La stratégie poursuivie par la Banque en matière de placements consiste à exploiter les possibilités offertes par les marchés dans le respect de normes rigoureuses fondées sur une limitation des risques. Les taux d'intérêt restant instables sur les divers marchés où elle opère, la Banque a continué d'appliquer une politique de prudence à cet égard.

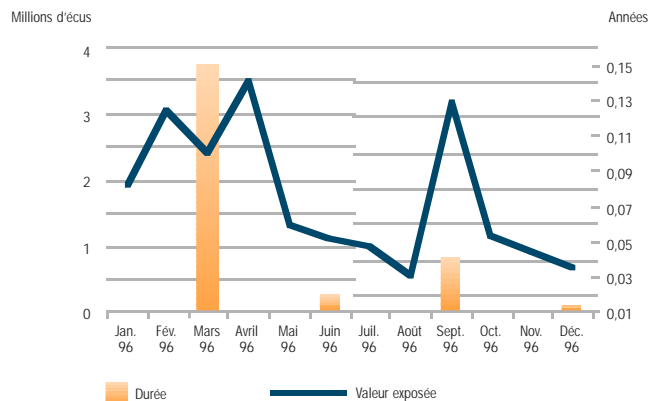
La cote de crédit du portefeuille de titres de placement demeure élevée, 89,4% des fonds étant placés dans des titres cotés au moins AA-. Le portefeuille est réparti entre 23 pays. A l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Japon, où les positions de la Banque sont légèrement plus élevées, aucun pays ne représente plus de 20% des risques.

En 1996, la Banque a introduit le concept de valeur exposée dans sa politique d'évaluation des risques. La valeur exposée fait apparaître l'impact que peuvent avoir les fluctuations du marché sur le rendement des placements en fonction d'une série d'hypothèses données et des cours et coefficients passés. Conformément à son objectif primordial, qui est celui de préserver son capital, la Banque calcule la valeur exposée en l'exprimant en termes de risque au-dessus du taux de rendement des placements pris comme référence, lui-même fondé sur le LIBOR. Une valeur exposée nulle dénoterait l'absence de tout risque de change ou un risque de taux d'intérêt correspondant précisément à celui du taux de référence.

La Banque veille tout particulièrement à ce que les risques de marché auxquels ses opérations sont exposées demeurent nettement inférieurs aux limites fixées dans sa politique de gestion des risques, et elle suit de près les tendances de la valeur exposée.

Au 31 décembre 1996, la valeur exposée du portefeuille de placements sous gestion interne de la Banque, calculée de façon prudente sur la base d'un niveau de confiance de 99% sur un horizon à dix jours, était de 647 000 écus. C'est dire qu'avec un niveau de confiance de 99%, la valeur du portefeuille de placements de la Banque ne devrait pas varier d'un

**Moyenne de durée et de valeur exposée du portefeuille de titres d'investissement\***



\* Niveau de confiance de 99%, 10 jours de place, série de données de la BRI.

montant plus élevé sur les dix jours de place suivants. Sur l'ensemble de l'exercice, comme l'illustre le graphique ci-dessus, la valeur exposée globale du portefeuille de placements a varié entre 500 000 écus et 3,5 millions d'écus. La durée du portefeuille a été progressivement raccourcie jusqu'à être proche de zéro en fin d'exercice.

Le graphique démontre à quel point il importe de compléter les mesures de durée par des mesures de valeur exposée. Par exemple, si l'on compare les positions à la fin du premier trimestre de 1996 et à la fin du troisième trimestre, l'on constate que, si la durée du portefeuille s'est trouvée considérablement réduite, la valeur exposée n'a guère changé.

D'une façon générale, le profil de risque a été faible en 1996, malgré plusieurs variations importantes pendant le courant de l'année. Les valeurs exposées - même au sommet de la courbe - doivent être interprétées à la lumière d'un portefeuille total de 6,4 milliards d'écus en moyenne pendant l'année et de la prudence des bases de calcul. La valeur exposée des fonds sous gestion externe a elle aussi été modeste pendant l'année et n'a guère grevé le profil de risque du portefeuille total.

**Résultats**

Les placements gérés par le Département de la trésorerie de la Banque ont produit pour l'exercice un revenu brut de 224,6 millions d'écus. Cette progression de plus d'un tiers par rapport à 1995 a été imputable à l'augmentation du volume des placements et à des résultats meilleurs que prévus. Ces facteurs ont compensé la nette réduction des taux de base sur tous les marchés où opère la Banque. La présentation comptable de ces résultats a été améliorée en 1996 - conformément aux pratiques optimales en la matière - pour faire apparaître ensemble les résultats complets de la gestion du portefeuille-titres en combinant le produit des intérêts, les frais financiers et les résultats des transactions.

La contribution positive que les opérations de placement de liquidités ont apportée au revenu total de la Banque a plus que couvert aussi bien les frais directs d'administration du Département de la trésorerie que les frais généraux de la Banque.

En fin d'exercice, le rendement total des opérations du Département de la trésorerie était de 18 points de base supérieur au taux de référence, c'est-à-dire le LIBOR à trois mois.

**Financement**

**Capital**

Par sa Résolution n° 59, le Conseil des gouverneurs a décidé de porter le capital social autorisé de la Banque à 20 milliards d'écus. L'augmentation de capital prendra effet lorsque les membres auront déposé des instruments de souscription de 494 188 actions au total. En fin d'exercice, 11 membres avaient déposé auprès de la Banque des instruments de souscription de 196 975 actions. Le 11 mars 1997, 214 675 actions de plus avaient été souscrites.

A la fin de 1996, les fractions du capital libéré reçues en espèces et sous forme de billets à ordre se montaient au total à 2,9 milliards d'écus. Il a été reçu pendant l'année un montant de 73,8 millions d'écus correspondant à des arriérés de souscription. En outre, il a été encaissé pour 157,1 millions d'écus de billets à ordre. L'encours des arriérés de paiement de 11 membres, soit 33,4 millions d'écus, ne représente actuellement que 1,1% du capital souscrit libéré, soit nettement moins que les 4% enregistrés à la fin de 1995.

**Emprunts**

La politique de la Banque en matière d'emprunts est conçue de manière à lui permettre de se procurer aux moindres frais les ressources à long terme dont elle a besoin pour ses opérations tout en disposant d'un volume substantiel de liquidités pour pouvoir ainsi décider librement du moment le mieux approprié pour s'adresser aux marchés des capitaux.

La Banque a mobilisé pendant l'exercice l'équivalent de 2,4 milliards d'écus grâce à 27 transactions à une échéance moyenne de sept ans et à un taux moyen égal au LIBOR moins 36 points de base.

Compte tenu de 700,2 millions d'écus de rachats et de 584,8 millions d'écus d'amortissement anticipé, l'encours des emprunts a accusé une augmentation nette de 1,1 milliard d'écus pendant l'exercice. L'encours des emprunts de la Banque en fin d'exercice avait une durée de vie moyenne de 5,2 ans et un coût moyen correspondant au LIBOR moins 37 points de base.

En 1996, la Banque a réalisé dans le cadre de son programme d'emprunt plusieurs transactions importantes, dont une émission d'obligations en forint hongrois pour rétrocession à un projet local, une première émission sur le marché espagnol des obligations matador et un emprunt indexé sur l'or qui a été structuré sous forme de dépôt privé.

En outre, la Banque a mobilisé des ressources en émettant des effets à court terme à des fins de gestion de ses disponibilités. Ainsi, elle a émis pendant l'année l'équivalent de 732,6 millions d'écus d'effets au moyen de 16 transactions, à un coût moyen égal au LIBOR moins 36 points de base. L'encours des emprunts à court terme en fin d'exercice était de 730,3 millions d'écus.

## Dépenses

Les frais généraux de la Banque pendant l'exercice ont été nettement inférieurs au budget approuvé et ont baissé de 3,6 millions d'écus par rapport à 1995. Le total des dépenses de l'exercice, y compris les amortissements, s'est monté à 146,4 millions d'écus, soit près de 11,9 millions de moins qu'en 1995. Cette réduction a été possible grâce à la discipline budgétaire que la Banque a continué d'appliquer, à une maîtrise efficace des dépenses et à un vigoureux programme de recouvrement des coûts.

Cette réduction des dépenses a été imputable pour une large part à la politique consistant pour la Banque à conclure des contrats de change pour veiller à ce que ses dépenses, qui sont pour l'essentiel libellées en livres sterling, ne soient pas affectées de façon négative, lorsqu'elles sont converties en écus aux fins de la comptabilité, par les fluctuations des taux de change entre l'écu et la livre sterling. Ainsi, les dépenses de 1996, bien qu'elles aient légèrement augmenté en termes de livres sterling, ont diminué en termes d'écus grâce à cette politique de couverture des taux de change.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'est établie à 13,2 millions d'écus, soit 8,3 millions d'écus de moins qu'en 1995, année pendant laquelle les charges ont été plus élevées que la moyenne par suite des mesures prudentielles exceptionnelles adoptées. En 1996, il a également été adopté un nombre limité de mesures prudentielles afin de procéder à un amortissement accéléré de certains éléments d'actif qui n'ont plus de valeur économique notable pour la Banque.

## Provisions

La politique de provisionnement de la Banque vise à ce que les provisions générales au titre des opérations

réalisées dans le secteur privé soient constituées à un stade aussi précoce que possible (la moitié au stade de la signature d'un projet et la moitié au stade du décaissement). Le niveau des provisions générales dépend du risque de crédit attribué aux prêts et prises de participations, tel qu'évalué par le service indépendant de gestion des risques de la Banque. En outre, la Banque constitue une provision générale fondée sur le total de ses engagements, nets des remboursements, afin de couvrir toute autre dépréciation possible de l'ensemble de son portefeuille.

Vu les circonstances exceptionnelles qui caractérisent l'environnement opérationnel en Bosnie-Herzégovine, la Banque a décidé de constituer d'autres provisions générales pour les opérations entreprises dans ce pays.

En outre, la Banque continue d'avoir pour politique de constituer des provisions individualisées lorsque les circonstances le justifient.

Tous ces éléments combinés se sont traduits pour l'exercice par une dotation aux provisions de 92,5 millions d'écus, soit une progression de plus de 22% par rapport à 1995. L'augmentation des provisions totales reflète l'expansion continue du portefeuille et l'augmentation des provisions pour risques généraux de portefeuille à laquelle il a été décidé de procéder par mesure de prudence. La dotation aux provisions pendant l'exercice comporte de nouvelles provisions individualisées de 20 millions d'écus qui ont été constituées pour tenir compte du mûrissement du portefeuille, ce qui a porté le total des provisions individualisées à 31,1 millions d'écus en fin d'exercice.

Du fait des dotations auxquelles il a été procédé en 1996, les provisions cumulées ont atteint 235,4 millions d'écus. Les provisions et les réserves constituent par conséquent à l'heure actuelle 8,2% de l'encours du portefeuille de prêts et de participations.

## Perspectives pour 1997

La Banque devrait continuer en 1997 à progresser sur la voie d'une rentabilité durable. Toutefois, sa position financière restera exposée à l'éventualité d'une dépréciation de son portefeuille et d'une évolution défavorable des taux d'intérêt.

La Banque continuera de s'attacher en priorité à renforcer ses réserves et à constituer les provisions qu'impose une politique de prudence.



### Rapports et informations supplémentaires

Dans les rapports qu'elle présente et les informations qu'elle publie, la BERD, qui a pour politique de suivre les meilleures pratiques suivies dans le secteur, applique les conventions comptables des institutions financières du secteur privé.

### Principes de gestion financière et de gestion des risques

Le principe prééminent qui inspire les politiques financières de la Banque est celui d'une saine gestion financière, telle que celle-ci est définie dans l'Accord qui l'a créée, qui définit le cadre à l'intérieur duquel elle doit s'acquitter de son mandat.

Les principes de gestion financière de la Banque doivent lui permettre :

- de garantir sa viabilité financière
- d'accumuler des réserves et d'assurer une rentabilité durable
- d'orienter toutes ses activités vers le marché et l'obtention de résultats
- de travailler sur la base d'un système de gestion globale des risques
- de garantir la transparence de ses opérations, de veiller au respect de l'obligation redditionnelle à tous les niveaux et d'appliquer une gouvernance efficace.

La Banque s'efforce d'identifier, de gérer et d'atténuer les risques de crédit et de marché et les risques opérationnels auxquels sont exposées toutes ses activités. Vu que ses opérations ordinaires supposent des risques de crédit relativement élevés, la Banque vise à minimiser les autres risques, particulièrement dans le cadre de ses activités de placement. Elle a recours à des instruments très perfectionnés, conformément aux meilleures pratiques suivies dans le secteur, pour évaluer et gérer les risques et ainsi mieux protéger ses avoirs, son revenu net et, en définitive, son capital.

La Banque encourt des risques de crédit dans le cadre aussi bien de ses opérations ordinaires que de ses activités de placement. Le risque de crédit reflète la possibilité que les emprunteurs ou les contrepartistes, dans le cas des activités de trésorerie, manquent à leurs obligations contractuelles ou que la valeur des placements de la Banque se trouve compromise. La très grande majorité des risques de crédit concernent le portefeuille d'opérations. Les services indépendants d'évaluation s'emploient à identifier correctement les risques éventuels et à les gérer et les atténuer comme il convient grâce à un processus détaillé et rigoureux d'analyse des opérations de crédit envisagées, qui est revu chaque année pour en déterminer l'efficacité et l'efficacé et pour le perfectionner compte tenu de l'expérience acquise.

En ce qui concerne les risques de marché, la Banque est exposée surtout aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change qui peuvent affecter les positions prises par la Banque, particulièrement dans le cadre de son portefeuille de titres de placement, et par conséquent son revenu net. La Banque s'efforce de limiter et de gérer autant que faire se peut les risques de marché qui pèsent sur son portefeuille de titres grâce à une gestion dynamique de son actif et de son passif ainsi que de ses positions de change. La Banque ne conclut de contrats de change qu'à des fins de couverture, et elle ne prend aucune position active. La Banque gère les risques de taux d'intérêt à la fois en alignant le profil des taux d'intérêt sur ses éléments d'actifs et ses engagements et en utilisant des instruments financiers dérivés.

Les risques opérationnels sont tous les risques autres que les risques de crédit et de marché. Généralement parlant, ils reflètent les pertes qui peuvent se produire à la suite d'erreurs ou d'omissions dans le traitement et le règlement des transactions ou dans la comptabilisation des résultats financiers, y compris par suite de fraudes ou de défaillances des mécanismes de contrôle. A

un niveau plus général encore, ces risques sont ceux qui sont liés à l'ensemble de l'environnement de travail, y compris les pratiques que la Banque suit en affaires et la façon dont elle est gouvernée.

Parmi les politiques et les procédures que la Banque a mises en place pour se prémunir contre divers types de risques opérationnels, il y a lieu de citer :

- le Code de conduite de la Banque
- des mécanismes de recouvrement des pertes et de planification d'urgence
- la politique de la Banque en matière de communication et de publication d'informations
- les procédures de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent
- les procédures à suivre en cas de fraude ou de fraude soupçonnée
- la politique visant à garantir la sécurité de l'information
- les principes directeurs concernant la gestion des risques opérationnels liés aux activités de placement
- les politiques régissant la passation des marchés.

Ces règles et procédures viennent compléter les normes élevées d'éthique professionnelle qu'applique la Banque et le système de contrôle interne et d'équilibre et de séparation des pouvoirs qui met la Banque à l'abri de tout risque opérationnel aux premiers stades de ses opérations.

### Programme de renforcement de la gestion des risques

En 1996, la Banque a considérablement renforcé l'ensemble de ses méthodes de gestion des risques en définissant avec plus de précision les règles à suivre en la matière dans le cadre des activités de placement et en créant un Service indépendant de maîtrise des risques chargé d'analyser les risques auxquels s'expose la Banque dans le cadre de ses activités de placement ainsi que d'évaluer, de suivre et de recenser les risques de marché.

Pendant l'année écoulée, la Banque a considérablement élargi son cadre d'évaluation des risques de marché, désormais suivis au moyen d'une série de dispositifs complémentaires qui permettent de surveiller chacun des principaux types de risques de taux d'intérêt, particulièrement pour ce qui est de la courbe de rendement, des options et de la marge.

Comme indiqué ci-dessus, il a été mis en place une méthode d'évaluation des risques fondée sur la valeur exposée que l'on s'emploie maintenant à compléter au moyen de rigoureux essais de contrainte. La Banque calcule ses estimations de la valeur exposée au moyen des méthodologies paramétriques. Les coefficients d'instabilité et les corrélations sont calculés sur une période d'un an sur la base de points de données également pondérés, comme recommandé par la Banque des règlements internationaux.

### Utilisation d'instruments dérivés

Les instruments dérivés englobent tous les contrats dont la valeur est dérivée d'un ou plusieurs instruments financiers ou indices sous-jacents. Il s'agit notamment de swaps de taux d'intérêt et de monnaies, de contrats de change à terme, de contrats à terme, d'options ou de combinaisons de ces différents instruments.

En matière de gestion des risques de trésorerie, la Banque applique les recommandations formulées par le G30 concernant l'utilisation des produits dérivés, qui représentent les meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle applique intégralement toutes les recommandations concernant les utilisateurs finals, tels

que ceux-ci sont définis par le G30. Elle a également décidé de se conformer aux recommandations concernant les contrepartistes dans la mesure où, comme ces derniers, elle a recours à des instruments dérivés pour prendre des positions stratégiques à l'intérieur des limites clairement définies.

Les risques de taux d'intérêt liés aux instruments dérivés sont combinés à ceux qui découlent de tous les autres instruments dont la valeur dépend des taux d'intérêt. La Banque veille tout particulièrement aux risques propres à l'utilisation d'instruments dérivés, par exemple en surveillant le risque d'instabilité dans le cas des options, le risque de marge dans le cas des swaps et le risque de base dans le cas des contrats à terme.

La Banque applique des critères rigoureux afin de minimiser les risques de crédit afférents aux contreparties avec lesquelles elle réalise des transactions dérivées sur le marché hors-cote. De telles transactions ne peuvent être passées qu'avec des sociétés cotées AAA ou des banques ou entités souveraines cotées au moins AA.

La Banque s'attache à atténuer encore plus les risques de crédit en ayant systématiquement recours à différentes techniques d'amélioration de la qualité de ses créances. Les transactions sur instruments dérivés sur le marché hors-cote sont systématiquement documentées au moyen d'accords-cadres prévoyant une compensation lors de la liquidation des positions et la Banque s'est employée à élargir le champ d'application de cette disposition en documentant un aussi grand nombre que possible des instruments traités avec un contrepartiste donné dans le cadre d'un seul et même accord-cadre inspiré du modèle de l'International Swap Dealers Association (ISDA).

La Banque a de plus en plus largement recours aux accords de garantie, et des négociations sur ce point ont été menées à bien ou sont en cours avec la grande majorité des établissements bancaires qui sont parties à ses opérations sur instruments dérivés.

#### Utilisation des instruments dérivés en fin d'exercice

Le montant nominal en principal des transactions dérivées actives en fin d'exercice, y compris les contrats de crédits dérivés conclus dans le cadre des activités de placement de la Banque, soit 1,4 milliard d'euros, était de 26,2 milliards d'euros, contre 17,7 milliards d'euros en 1995.

Si l'on fait abstraction des contrats de crédits dérivés, plus de 99% des 24,8 milliards d'euros d'opérations dérivées, c'est-à-dire 24,6 milliards d'euros, représentaient des opérations de couverture, contre 16,3 milliards d'euros en 1995. Le solde, qui représente des contrats de taux d'intérêt (principalement à terme), reflète des positions de placement stratégiques. Ces positions sont soumises aux risques de marché, aspect qui est pleinement pris en compte dans l'évaluation des titres de transaction.

Au cas, peu probable, où tous les contrepartistes auraient manqué à leurs obligations, la Banque aurait eu, pour un encours de 24,8 milliards d'euros de transactions, une exposition de 652 millions d'euros (contre 558 millions d'euros en 1995).

Ce montant représente ce qu'aurait coûté le remplacement, au cours du marché au 31 décembre 1996, de tous les accords et contrats en instance en cas de défaillance de tous les contrepartistes, compte non tenu de l'effet des arrangements de compensation. Si l'on tient compte de ces arrangements, cette exposition n'aurait plus été que de 460 millions d'euros. Toutefois, comme indiqué ci-dessus, la Banque est extrêmement sélective dans le choix de ses contrepartistes et considère qu'une telle défaillance ne représente pas un risque significatif.

Le tableau ci-après présente le détail de ces opérations, en termes de montant du principal notionnel.

#### Instruments dérivés

En milliers d'euros	Positions de placement		Total
	Couverture	stratégiques	
<b>Contrats de change</b>			
Swaps	3 040 667	0	3 040 667
Contrats à terme	1 610 168	0	1 610 168
Options	185 670	0	185 670
	<b>4 836 505</b>	<b>0</b>	<b>4 836 505</b>
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>			
Swaps	10 767 369	0	10 767 369
Options	1 247 043	0	1 247 043
Contrats à terme	7 777 539	150 767	7 928 306
	<b>19 791 951</b>	<b>150 767</b>	<b>19 942 718</b>
<b>Total</b>	<b>24 628 456</b>	<b>150 767</b>	<b>24 779 223</b>

#### Gouvernance de la Banque

La Banque est résolue à continuer d'appliquer un système de gouvernance efficace définissant clairement l'ensemble des responsabilités et des mécanismes de contrôle connexes pour garantir que ses activités soient menées de façon transparente et responsable. Cette structure institutionnelle repose sur un système de rapports destiné à faire en sorte que l'information dont ont besoin les différents départements fonctionnels de la Banque leur parvienne comme il convient et que le système d'équilibre des pouvoirs fonctionne efficacement.

Son acte constitutif est l'Accord portant création de la Banque, qui stipule que celle-ci est dotée d'un Conseil des gouverneurs, d'un Conseil d'administration, d'un Président et de Vice-Présidents, assistés par un cadre de fonctionnaires et d'agents.

Le Conseil des gouverneurs, qui représente les 60 actionnaires de la Banque, est investi de tous les pouvoirs de celle-ci. Hormis certains pouvoirs réservés, le Conseil des gouverneurs a délégué l'exercice de ses pouvoirs au Conseil d'administration, tout en continuant d'assurer la direction d'ensemble de la Banque.

#### Conseil d'administration et Comités du Conseil

Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des activités de la Banque en général et exerce des pouvoirs qui lui ont été expressément conférés par l'Accord ainsi que ceux qui lui ont été délégués par le Conseil des gouverneurs. En particulier, le Conseil d'administration élabore les politiques et prend les décisions concernant les prêts, garanties, prises de participations, emprunts, assistance technique et autres opérations de la Banque. En outre, le Conseil est chargé d'approuver le budget de la Banque et de soumettre à l'approbation du Conseil des gouverneurs, lors de l'Assemblée annuelle de celui-ci, les comptes vérifiés de l'exercice.

Le Conseil d'administration a constitué trois comités pour l'assister dans ses travaux :

- Le Comité d'audit, qui examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels, y compris les résultats des placements, et les principes comptables généraux de la Banque, la gestion des risques de trésorerie, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

- Le Comité du budget et des questions administratives, qui examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire, ainsi que les questions relatives au personnel, à l'administration et à l'organisation, y compris celles touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.
- Le Comité de la politique financière et des opérations, qui examine la politique financière, y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations ainsi que les procédures et les règles applicables en matière de notifications et de rapports.

### **Le Président et le Comité exécutif**

Le Président est élu par le Conseil des gouverneurs. Il est le représentant légal de la Banque et assure la direction des affaires courantes de la Banque sous la direction du Conseil d'administration.

Le Comité exécutif, présidé par le Président de la Banque, est composé des membres de la direction générale de la Banque. Il se réunit une fois par semaine pour examiner tous les principaux aspects des stratégies, des résultats et de la viabilité financière de la Banque.

### **Rapports**

Les structures institutionnelles de la Banque sont appuyées par un système extrêmement complet de rapports sur la gestion financière et administrative. Dans ses rapports financiers, la Banque publie toutes les informations appropriées au sujet des résultats de ses activités et des risques auxquels elles sont exposées. La Banque entend en la matière appliquer les meilleures pratiques suivies dans le secteur. En outre, la Banque présente différents rapports au Conseil d'administration, et la direction générale a accès à des informations de gestion détaillées pour pouvoir surveiller la mise en oeuvre des plans stratégiques et l'exécution des budgets.

### **Politique de rémunération**

La politique de rémunération des fonctionnaires de la Banque peut être décrite comme suit.

La Banque a mis au point pour rémunérer son personnel une politique axée sur le marché, compte tenu des contraintes auxquelles elle est soumise en tant qu'institution multilatérale, qui doit lui permettre :

- d'être compétitive pour pouvoir attirer et fidéliser un personnel hautement compétent ;
- de tenir compte des différents niveaux de responsabilité ;
- d'être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter rapidement au marché ; et
- de motiver et d'encourager d'excellentes performances.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, les actionnaires de la Banque sont convenus que celle-ci devrait fonder le barème des traitements sur les rémunérations versées par les institutions comparables et que les rémunérations seraient fonction des résultats.

Le programme de primes est conçu de manière à récompenser la contribution individuelle et collective apportée aux résultats de la Banque dans son ensemble. Les primes, bien qu'elles représentent un élément important de la rémunération totale, sont limitées à un pourcentage déterminé du traitement de base. En règle générale, les primes versées, même à des sujets exceptionnellement brillants, ne dépassent pas 25% du traitement de base.

Les membres du Conseil d'administration, le Président et les Vice-Présidents de la Banque ne sont pas admis à participer au programme de primes. Leur rémunération est déterminée par le Conseil des gouverneurs dans le cas des administrateurs et du Président et par le Conseil d'administration dans le cas des Vice-Présidents.

# Activités de la Banque

## Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus (chiffres révisés)
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		149 446	90 898
Des titres à revenu fixe		160 329	94 690
Autres		60 615	56 208
Intérêts et charges assimilées		(192 371)	(92 455)
<b>Produit net d'intérêt</b>		<b>178 019</b>	<b>149 341</b>
Produit des titres de participation		7 726	5 773
Commissions nettes perçues	3	46 049	33 938
Gains (pertes) sur opérations financières	4		
Gain net sur cession de titres de participation		8 715	37 895
Solde des opérations sur titres		3 963	12 285
Solde des opérations de change		(730)	1 937
<b>Produit d'exploitation</b>		<b>243 742</b>	<b>241 169</b>
Frais généraux	5	(133 187)	(136 815)
Dotation aux amortissements		(13 213)	(21 463)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>97 342</b>	<b>82 891</b>
Dotation aux provisions	6	(92 454)	(75 384)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>4 888</b>	<b>7 507</b>

## Tableau d'affectation des bénéfices

Exercice clos le 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
Au 1er janvier		(39 653)	(26 109)
Bénéfice de l'exercice précédent		7 507	1 013
Dotation à la réserve spéciale prélevée sur l'exercice précédent	16	(19 670)	(14 557)
<b>Au 31 décembre</b>		<b>(51 816)</b>	<b>(39 653)</b>

Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 22,70 millions d'écus, représentant les commissions désignées perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 1996, soit prélevé

en 1997 sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 1996 et affecté à la réserve spéciale.

**Bilan**

au 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1996		31 décembre 1995	
		En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus (chiffres révisés)
<b>Actif</b>					
Créances et opérations sur titres					
Créances sur les établissements de crédit		942 001		1 043 645	
Autres avances et placements sur le marché monétaire		815 848		190 734	
Portefeuille-titres	7	<u>5 450 558</u>		<u>4 443 536</u>	
			<b>7 208 407</b>		5 677 915
Autres actifs	8		<b>487 522</b>		613 939
Prêts et titres de participation					
Prêts	9	2 460 740		1 559 426	
Titres de participation	9	<u>619 737</u>		<u>454 346</u>	
			<b>3 080 477</b>		2 013 772
Immobilisations corporelles	11		51 994		57 932
Billets à ordre émis par les membres	15		86 745		241 338
Capital souscrit					
Fractions échues restant à recevoir			27 447		94 700
Fractions appelées et non échues			21 622		28 118
<b>Total de l'actif</b>			<b>10 964 214</b>		<b>8 727 714</b>
<b>Passif</b>					
Emprunts					
Dettes envers les établissements de crédit		1 404 504		387 007	
Dettes représentées par un titre	12	<u>5 572 257</u>		<u>4 315 328</u>	
			<b>6 976 761</b>		4 702 335
Autres passifs	13		872 484		957 232
Provisions pour risques généraux de portefeuille	6		121 909		83 425
Capital souscrit	14	9 883 750		9 883 750	
Capital non appelé		(6 918 625)		(6 918 625)	
Capital libéré			2 965 125		2 965 125
Réserves	16		23 047		12 090
Bénéfice de l'exercice			4 888		7 507
<b>Capitaux propres</b>			<b>2 993 060</b>		<b>2 984 722</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>			<b>10 964 214</b>		<b>8 727 714</b>
<b>Hors-bilan</b>					
Engagements	10		4 056 451		3 562 016



## Tableau des flux de trésorerie

Au 31 décembre 1996

	31 décembre 1996		31 décembre 1995	
	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus (chiffres révisés)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>				
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	4 888		7 507	
Ajustements pour :				
Dotation aux provisions	92 454		75 384	
Dotation aux amortissements	13 213		21 463	
Impôt interne	3 578		3 387	
Pertes réalisées et latentes sur portefeuille de transactions	18 680		4 590	
Gains réalisés sur portefeuille d'investissements	(1 501)		(1 033)	
Gains réalisés sur titres de participation	(8 715)		(37 895)	
<b>Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation</b>	<b>122 597</b>		<b>73 403</b>	
(Diminution)/augmentation des actifs d'exploitation :				
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avances	(31 393)		12 516	
Diminution nette du portefeuille de transaction	1 705 620		468 516	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	65 902		16 648	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 862 726</b>		<b>571 083</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>				
Produit du remboursement de prêts	198 168		94 595	
Produit de la vente de titres de participation	18 510		101 781	
Produit de la vente et du rachat de titres de placement	2 670 090		2 060 481	
Achats de titres de placement	(5 331 291)		(2 959 612)	
Fonds pour prêts et titres de participation	(1 328 638)		(1 118 100)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 275)		(7 697)	
<b>Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de placement</b>		<b>(3 780 436)</b>		<b>(1 828 552)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Capital souscrit*	228 214		584 497	
Emissions d'emprunts représentés par des titres	2 004 534		1 136 717	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	(750 300)		(292 283)	
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		<b>1 482 448</b>		<b>1 428 931</b>
<b>(Diminution)/augmentation nette des disponibilités</b>		<b>(435 262)</b>		<b>171 462</b>
Disponibilités au 1er janvier		788 607		617 145
<b>Disponibilités au 31 décembre**</b>		<b>353 345</b>		<b>788 607</b>

	1996	1995
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
* <i>Le capital souscrit comprend :</i>		
Fraction à recevoir du capital libéré	73 749	569 027
Billets à ordre émis par les membres	154 593	15 455
Réserve de conversion	(128)	15
<b>Capital souscrit</b>	<b>228 214</b>	<b>584 497</b>

	1996	1995
	En milliers d'écus	En milliers d'écus
** <i>Les disponibilités comprennent les postes du bilan suivants :</i>		
Créances sur les établissements de crédit	942 001	1 043 645
Autres avances et placements sur le marché monétaire	815 848	70 934
Dettes envers les établissements de crédit	(1 404 504)	(325 972)
<b>Disponibilités</b>	<b>353 345</b>	<b>788 607</b>

## Annexe aux comptes annuels consolidés

### 1. Création de la Banque

#### i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement («la Banque»), ayant son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 («l'Accord»).

Au 31 décembre 1996, 58 pays, ainsi que la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

#### ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque («l'Accord de siège»). L'Accord de siège a été conclu à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables de la Banque, conformes aux normes comptables internationales et aux principes généraux de la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.

Le bilan de la Banque est présenté selon la convention du coût historique, à l'exception des opérations sur titres et instruments dérivés connexes, qui sont comptabilisés aux prix du marché. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan à la date de réalisation des risques ou rémunérations correspondants.

#### ii Monnaies

Conformément à l'Article 35 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (écu) comme unité de référence pour l'établissement des comptes annuels.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996. Les comptes non monétaires sont exprimés en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat. Lorsque des actifs ou passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont couverts, les gains ou pertes de couverture sont imputés au poste couvert et les différences de conversion entre les cours du marché en vigueur à la date de clôture et les taux de couverture sont inscrites aux postes «Autres actifs» ou «Autres passifs».

#### iii Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en écus sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 1996, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point ii) ci-dessus. Les différences entre les montants en écus ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées au poste «Autres actifs» ou «Autres passifs», selon le cas.

#### iv Portefeuille-titres

Les titres détenus à des fins d'investissement à long terme ou jusqu'à la date d'échéance sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement de la prime ou décote constatée à l'acquisition, lequel est imputé au poste «Intérêts». Les titres détenus aux fins d'autres opérations sont évalués à leur valeur de marché et les gains et pertes correspondants sont immédiatement inscrits au compte de résultat et imputés, de même que les intérêts et frais financiers afférents à ce portefeuille, au poste «Gain net sur cession de titres de participation».

#### v Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable.

Les titres de participation sur lesquels la Banque a pris une double option avec des contrepartistes solvables et qui produisent un rendement minimum garanti sont assimilés, du point de vue des risques, à des titres de créance et sont par conséquent considérés et comptabilisés comme des prêts.

La Banque a examiné la définition des sociétés affiliées figurant tant dans la norme IAS 28 que dans la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers en ce qui concerne ses titres de participation. La Banque estime qu'en général, même lorsqu'elle détient 20% ou plus du capital social, ces titres de participation ne sont pas couverts par la définition des sociétés affiliées, car la Banque n'exerce pas, en principe, d'influence notable sur les opérations des compagnies dans lesquelles elle détient des participations. Par conséquent, ces titres sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition minoré des provisions. On trouvera à la note 9 des renseignements plus détaillés sur les titres de participation qui sont équivalents ou supérieurs à 20% du capital social de la compagnie considérée et où le coût historique excède 10 millions d'écus.

#### vi Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps : lors de l'engagement et lors du décaissement. Pour les Fonds de capital-risque, le premier stade de la dotation se déroule en deux temps, lors de la signature de l'accord-cadre et lors de l'engagement du sous-investissement particulier. D'autres provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements contractuels (y compris les garanties), prêts, avances, titres de participation et accords-cadres afférents aux Fonds de capital-risque. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 6 décrit plus en détail les dotations de la Banque aux provisions.

#### vii Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé linéairement en fonction de leur durée de vie estimative, celle-ci s'établissant en général comme suit :

Agencements concernant des baux dont l'échéance est de moins de 50 ans :	terme non échu
Autres immobilisations corporelles :	2 à 4 ans

#### viii Intérêts, commissions et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés en produits sur la base de l'exercice. Dans le cas des prêts faisant l'objet d'un accord avec la Banque prévoyant que les intérêts et commissions doivent être différés ou capitalisés, les produits peuvent néanmoins être comptabilisés à la date où ils sont reçus, selon les résultats du projet correspondant. La Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date de signature de l'accord ou à la date d'entrée en vigueur du prêt, si celle-ci est ultérieure. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies. Les autres commissions

sont comptabilisées à la date d'encaissement. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts considérés.

Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

#### ix Plan de retraite du personnel

La Banque propose à son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Les cotisations effectives aux deux régimes de retraite sont imputées au compte de résultat et versées au dépositaire des avoirs du plan de retraite. Les cotisations au régime de retraite à prestations déterminées couvrent les coûts des prestations, tels que déterminés sur les conseils d'actuaire indépendants.

#### x Fiscalité

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

#### xi Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles considérées comme faisant partie des frais de premier établissement de la Banque sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement des dites immobilisations. Les subventions sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues.

Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est comptabilisé au bilan comme produits constatés d'avance.

#### xii Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des contrats sur instruments dérivés, dont des contrats de swap de devises et taux d'intérêts, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change afférents à ses actifs et passifs et à ses futurs flux de trésorerie en devises ainsi que de tenir compte dans ses placements du sentiment du marché. La Banque, agissant comme intermédiaire, fournit également de tels instruments à ses clients, en se couvrant contre les risques y relatifs au moyen d'opérations compensées avec des tierces parties. Les opérations sur instruments dérivés apparaissant dans les comptes comme opérations de couverture doivent éliminer ou réduire considérablement les risques de perte sur la position couverte, être d'emblée conçues comme des opérations de couverture et demeurer en vigueur pendant toute la durée de la couverture. Les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de trésorerie de la Banque sont comptabilisés à leur valeur de marché et les gains et pertes y relatifs sont immédiatement inscrits au compte de résultat, au poste «Gains (pertes) sur opérations financières». La Banque constitue sur son portefeuille de swaps une provision pour risques de crédit, frais de liquidation et dépenses courantes d'administration.

#### xiii Filiale

Les comptes annuels consolidés comprennent l'investissement de la Banque dans The Minotaur Fund Limited, société d'investissement à capital variable à responsabilité limitée constituée aux Bermudes, dont les actions sont détenues à 100% par la Banque. Cet investissement fait partie de la stratégie de gestion externe des avoirs de la Banque.

### 3. Commissions nettes perçues

Les principaux éléments des commissions nettes perçues sont les suivants :	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Commissions d'ouverture	21 311	16 784
Commissions d'engagement	16 176	12 752
Commissions de gestion	2 120	345
Autres commissions	6 442	4 057
<b>Commissions nettes reçues</b>	<b>46 049</b>	<b>33 938</b>

### 4. Opérations financières

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
<b>Gain net sur cession de titres de participation</b>	<b>8 715</b>	<b>37 895</b>

Le gain net sur cession de titres de participation réalisé en 1996 est imputable à la cession d'investissements en Estonie et en Hongrie et à la cession partielle d'investissements en Hongrie, en

Lettonie, en Pologne et en République tchèque. Le gain réalisé en 1995 reflète la cession d'un investissement en Hongrie et de deux autres en République tchèque.

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Portefeuille de titres d'investissement	1 501	1 033
Portefeuille de titres de transaction	2 462	11 252
<b>Solde des opérations sur titres</b>	<b>3 963</b>	<b>12 285</b>

Le solde des opérations sur titres représente soit le gain réalisé sur la cession de titres d'investissement, soit, dans le cas du portefeuille de titres de transaction, les gains ou pertes réalisés ou latents et les intérêts et frais financiers correspondants. Dans les comptes de 1995, ces intérêts et frais financiers étaient imputés

aux postes correspondants des intérêts du compte de résultat. Les chiffres comparatifs pour 1995 ont donc été révisés sur la base de la nouvelle présentation, qui fait apparaître le produit total des opérations sur titres de la Banque.

**5. Frais généraux**

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Dépenses de personnel i) ii)	<b>81 787</b>	78 081
Frais généraux nets des subventions gouvernementales iii)	<b>51 400</b>	58 734
<b>Frais généraux</b>	<b>133 187</b>	136 815

i) Pour l'exercice, l'effectif moyen correspondant à la rubrique des dépenses de personnel était de 756 fonctionnaires permanents (1995 : 687), 131 agents contractuels, dont 111 agents sous contrat spécial et 20 stagiaires ou temporaires, 138 agents recrutés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 78 personnes.

Les effectifs au 31 décembre 1996 comptaient : 766 fonctionnaires permanents (1995 : 698), 128 agents contractuels, dont 113 agents sous contrat spécial et 15 stagiaires ou temporaires, 145 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 75 personnes.

ii) Les dépenses de personnel pour l'exercice comprennent un montant de 10,65 millions d'écus correspondant au plan de retraite du personnel (1995 : 9,65 millions d'écus).

iii) Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,15 millions d'écus (1995 : 2,15 millions d'écus) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice.

La Banque a conclu une série de contrats d'option pour couvrir le coût des ressources en livres sterling qui seront nécessaires pour régler les frais généraux qui devront être engagés. Des couvertures sont en place pour 75% environ du budget approuvé de 1997, 50% des dépenses estimatives de 1998 et 25% de celles de 1999. Au 31 décembre 1996, la valeur boursière de ces options faisait apparaître un gain de 21,57 millions d'écus, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, a été différé et sera constaté au titre des exercices correspondants.

**6. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille**

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	<b>1996 Total En milliers d'écus</b>	1995 Total En milliers d'écus
Dotation aux provisions pour l'exercice :							
Provisions générales sur							
Décassements	20 522	12 539	1 498	34 559	-	<b>34 559</b>	(6 698)
Engagements	11 026	6 509	6 735	24 270	-	<b>24 270</b>	35 323
Garanties	-	-	-	-	698	<b>698</b>	610
Provisions individualisées	11 351	8 671	-	20 022	-	<b>20 022</b>	6 622
Risques de portefeuille	9 528	2 341	664	12 533	372	<b>12 905</b>	39 527
<b>Exercice clos le 31 décembre 1996</b>	<b>52 427</b>	<b>30 060</b>	<b>8 897</b>	<b>91 384</b>	<b>1 070</b>	<b>92 454</b>	75 384
Exercice clos le 31 décembre 1995	38 413	16 411	18 895	73 719	1 665		

Variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des prêts et participations En milliers d'écus	Garanties et autres En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	77 293	47 368	18 895	143 556	1 882	145 438
Dotations aux provisions pour l'exercice	52 427	30 060	8 897	91 384	1 070	92 454
Ajustement de change pour l'exercice	71	205	-	276	(4)	272
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profit	(2 799)	-	-	(2 799)	-	(2 799)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>126 992</b>	<b>77 633</b>	<b>27 792</b>	<b>232 417</b>	<b>2 948</b>	<b>235 365</b>
Analyse :						
Provisions générales sur décaissements	39 265	41 314	1 695	82 274	78	<b>82 352</b>
Provisions individualisées	14 738	16 366	-	31 104	-	<b>31 104</b>
Provisions pour pertes déduites des actifs	54 003	57 680	1 695	113 378	78	<b>113 456</b>
Provisions générales sur décaissements	24 615	11 419	23 559	59 593	-	<b>59 593</b>
Provisions générales sur garanties	-	-	-	-	1 308	<b>1 308</b>
Risques de portefeuille	48 374	8 534	2 538	59 446	1 562	<b>61 008</b>
Provisions pour risques généraux de portefeuille	72 989	19 953	26 097	119 039	2 870	<b>121 909</b>
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>126 992</b>	<b>77 633</b>	<b>27 792</b>	<b>232 417</b>	<b>2 948</b>	<b>235 365</b>

Les participations de démarrage concernent les opérations qui facilitent la restructuration et la privatisation ultérieures d'entreprises étatiques ou la restructuration d'entreprises récemment privatisées.

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. Dans le cas des Fonds de

capital-risque, qui font partie des participations de démarrage, une première tranche de 25% est prise lors de la signature de l'accord-cadre. La deuxième tranche de 25% est versée lors de la signature du sous-investissement dont il s'agit et les 50% restants sont versés lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste «Provisions pour risques généraux de portefeuille». Les provisions générales faites lors du décaissement apparaissent à l'actif comme déductions au poste «Prêts et titres de participation».

**7. Portefeuille-titres**

	1996 Valeur comptable En milliers d'écus	1995 Valeur comptable En milliers d'écus
<i>Répartition par émetteur</i>		
Etats	1 601 600	2 657 719
Organismes publics	439 423	684 244
Autres emprunteurs	3 409 535	1 101 573
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 450 558</b>	<b>4 443 536</b>
<i>Répartition par portefeuille</i>		
Portefeuille de titres d'investissement	4 482 129	2 285 454
Portefeuille de titres de transaction		
Fonds sous gestion interne	125 054	1 538 075
Fonds sous gestion externe	843 375	620 007
	<b>968 429</b>	<b>2 158 082</b>
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 450 558</b>	<b>4 443 536</b>

**8. Autres actifs**

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Intérêts à recevoir	154 732	143 210
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	308 945	453 274
Divers	23 845	17 455
<b>Au 31 décembre</b>	<b>487 522</b>	<b>613 939</b>

Certaines transactions imputées au poste «Autres actifs» lors des exercices précédents le sont désormais au poste «Autres avances et placements sur le marché monétaire», qui reflète mieux leur

nature économique. Les chiffres comparatifs pour 1995 ont été révisés conformément à cette nouvelle présentation.

**9. Prêts et titres de participation**

	Prêts En milliers d'écus	Participations ordinaires En milliers d'écus	Participations de démarrage En milliers d'écus	Total des titres de participation En milliers d'écus
<i>Décaissements non remboursés :</i>				
Au 1er janvier 1996	1 584 895	489 989	819	490 808
Décaissements pendant l'exercice	1 169 776	191 845	6 254	198 099
Remboursements/cessions à prix coûtant	(198 168)	(9 795)	-	(9 795)
Ajustements de change	(38 961)	-	-	-
Passation par profits et pertes	(2 799)	-	-	-
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>2 514 743</b>	<b>672 039</b>	<b>7 073</b>	<b>679 112</b>
Provisions au 31 décembre 1996	(54 003)	(57 680)	(1 695)	(59 375)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1996</b>	<b>2 460 740</b>	<b>614 359</b>	<b>5 378</b>	<b>619 737</b>
<i>Montants engagés et non décaissés :</i>				
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>3 474 616</b>	<b>316 462</b>	<b>59 419</b>	<b>375 881</b>
Au 31 décembre 1995	3 197 674	181 067	31 360	212 427

Au 31 décembre 1996, la Banque avait quatre prêts non productifs d'une valeur de 10,17 millions d'écus (1995 : 11,05 millions) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions spéciales de 6,36 millions d'écus (1995 : 6,11 millions) ont été constituées au titre de ces prêts.

Les participations de démarrage comprennent les Fonds de capital-risque, dans le cas desquels les engagements ne sont comptabilisés que lors de la signature des accords de sous-projets particuliers. Au 31 décembre 1996, les accords-cadres au titre des Fonds de capital-risque nets des sous-projets signés représentaient 338,46 millions d'écus (1995 : 217,68 millions).

L'on trouvera ci-après la liste des sociétés dans lesquelles la participation de la Banque représentait 20% ou plus du capital social au 31 décembre 1996 et dans lesquelles l'investissement total de la Banque dépassait 10 millions d'écus. En principe, la Banque ne prend une participation importante qu'en prévision d'une participation extérieure ultérieure dans tous les cas où elle est possible.

	% de participation
Barum Continental	24,44
Banque de Budapest	32,50
Framlington Russian Investment Fund	24,92
Polish Private Equity Funds	33,33
Schooner Capital	34,90
Wielkopolski Bank Kredytowy	23,88



10. Analyse des activités d'exploitation	Décaissements non remboursés 1996	Décaissements non remboursés 1995	Montants engagés et non décaissés 1996	Montants engagés et non décaissés 1995
	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus	En milliers d'écus
<i>Répartition par pays</i>				
Albanie	34 528	28 314	24 571	29 026
Arménie	35 425	29 937	40 964	44 287
Azerbaïdjan	8 045	823	64 388	58 618
Bélarus	48 926	25 581	88 122	113 115
Bosnie-Herzégovine	-	-	26 343	-
Bulgarie	79 108	55 625	123 953	130 871
Croatie	117 939	13 895	194 207	171 319
Estonie	66 362	44 748	55 211	64 049
ERY de Macédoine	55 552	10 389	86 259	89 789
Fédération de Russie	634 028	283 495	995 021	661 509
Géorgie	9 660	3 021	20 850	19 811
Hongrie	507 804	365 479	336 288	393 486
Kazakstan	29 455	17 914	112 420	89 107
Kirghizistan	63 202	21 559	22 917	61 830
Lettonie	59 654	38 900	101 211	42 514
Lituanie	58 739	26 038	74 815	80 219
Moldova	30 978	8 215	77 378	81 836
Ouzbékistan	91 132	69 853	128 741	72 904
Pologne	341 547	293 231	353 798	261 720
République slovaque	241 155	217 175	34 791	67 902
République tchèque	158 477	157 062	85 706	218 634
Roumanie	232 516	175 886	519 765	385 392
Slovénie	149 566	119 543	166 031	174 785
Tadjikistan	-	-	6 684	-
Turkménistan	4 335	-	49 096	27 288
Ukraine	84 457	38 582	214 945	176 587
Opérations régionales	59 038	38 609	51 976	45 418
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3 201 628</b>	<b>2 083 874</b>	<b>4 056 451</b>	<b>3 562 016</b>
<i>Répartition par secteur</i>				
Commerce et tourisme	53 438	46 279	146 983	86 434
Services sociaux et communautaires	20 523	16 455	127 370	40 878
Construction	2 576	-	1 240	7 854
Energie/production d'électricité	243 547	146 125	659 201	608 729
Industries extractives	301 671	207 204	118 781	226 158
Finances/services aux entreprises	940 532	545 896	1 332 987	1 081 636
Industries manufacturières	463 766	329 368	344 592	222 227
Industries primaires	137 493	103 440	18 797	53 358
Télécommunications	356 168	293 348	317 127	391 391
Transports	681 914	395 759	989 373	843 351
<b>Au 31 décembre</b>	<b>3 201 628</b>	<b>2 083 874</b>	<b>4 056 451</b>	<b>3 562 016</b>
<b>11. Immobilisations corporelles</b>				
		Biens immobiliers En milliers d'écus	Autres immobilisations corporelles En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<i>Coût</i>				
Au 1er janvier 1996		66 201	38 428	104 629
Acquisitions		983	6 296	7 279
Cessions		(4 793)	(2 250)	(7 043)
<b>Au 31 décembre 1996</b>		<b>62 391</b>	<b>42 474</b>	<b>104 865</b>
<i>Amortissement</i>				
Au 1er janvier 1996		16 660	30 037	46 697
Dotation de l'exercice		5 419	7 794	13 213
Reprises		(4 789)	(2 250)	(7 039)
<b>Au 31 décembre 1996</b>		<b>17 290</b>	<b>35 581</b>	<b>52 871</b>
<i>Valeur comptable nette</i>				
<b>Au 31 décembre 1996</b>		<b>45 101</b>	<b>6 893</b>	<b>51 994</b>
Au 31 décembre 1995		49 541	8 391	57 932

**12. Dettes représentées par un titre**

L'encours des émissions de titres effectuées sur le marché et swaps y afférents au 31 décembre 1996 est récapitulé ci-après :

	Valeur nominale du principal En milliers d'écus	Prime/(décote) non amortie En milliers d'écus	Valeur corrigée du principal En milliers d'écus	Swaps de devises à payer/ (à recevoir) En milliers d'écus	<b>1996</b> <b>Obligations nettes en devises</b> <b>En milliers d'écus</b>	1995 Obligations nettes en devises En milliers d'écus
Couronne slovaque	18 834	-	18 834	(18 834)	-	-
Couronne suédoise	64 324	-	64 324	(64 324)	-	-
Couronne tchèque	103 091	(45)	103 046	(73 637)	<b>29 409</b>	-
Deutsche mark	422 300	(2 183)	420 117	277 042	<b>697 159</b>	363 779
Dollar australien	304 136	-	304 136	(304 136)	-	-
Dollar canadien	228 190	(10 046)	218 144	(218 144)	-	-
Dollar de Hong Kong	124 918	-	124 918	(124 918)	-	-
Dollar des Etats-Unis	724 547	(250)	724 297	2 496 377	<b>3 220 674</b>	2 696 135
Dollar néo-zélandais	56 974	-	56 974	(56 974)	-	-
Drachme grecque	148 348	-	148 348	(148 348)	-	-
Ecu	775 000	(25 896)	749 104	42 370	<b>791 474</b>	375 068
Escudo portugais	25 719	-	25 719	(25 719)	-	-
Florin néerlandais	163 866	(19 877)	143 989	(143 989)	-	-
Forint hongrois	14 946	-	14 946	-	<b>14 946</b>	5 706
Franc belge	100 558	-	100 558	(100 558)	-	-
Franc français	130 626	(42 592)	88 034	-	<b>88 034</b>	87 347
Franc suisse	5 929	-	5 929	(5 929)	-	-
Lire italienne	393 487	(4 403)	389 084	(269 546)	<b>119 538</b>	107 256
Livre sterling	39 847	-	39 847	-	<b>39 847</b>	24 909
Or en lingots	95 083	-	95 083	(95 083)	-	-
Peseta espagnole	70 679	-	70 679	(70 679)	-	-
Rand sud-africain	75 743	-	75 743	(75 743)	-	-
Yen japonais	1 590 404	-	1 590 404	(1 019 228)	<b>571 176</b>	655 128
<b>Au 31 décembre</b>	<b>5 677 549</b>	<b>(105 292)</b>	<b>5 572 257</b>	<b>-</b>	<b>5 572 257</b>	<b>4 315 328</b>

Outre les placements publics et privés, le tableau ci-dessus comprend 69 opérations d'emprunts d'une contre-valeur de 2 977 millions d'écus menées dans le cadre du Programme européen d'émissions de billets de trésorerie à moyen terme de la Banque ainsi que 23 emprunts d'une contre-valeur de

368,93 millions d'écus contractés dans le cadre du Programme d'émission de papier commercial de la Banque. Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement anticipé d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 750,30 millions d'écus, d'où un gain net de 4,22 millions d'écus.

**13. Autres passifs**

	<b>1996</b> <b>En milliers d'écus</b>	1995 En milliers d'écus
Intérêts à payer	<b>141 227</b>	94 569
Dettes rattachées à la trésorerie	<b>671 680</b>	797 811
Divers	<b>59 577</b>	64 852
<b>Au 31 décembre</b>	<b>872 484</b>	<b>957 232</b>

Certaines transactions imputées au poste «Autres passifs» lors des exercices précédents le sont désormais au poste «Dettes envers les établissements de crédit», qui reflète mieux leur nature économique.

Les chiffres comparatifs pour 1995 ont été révisés conformément à cette nouvelle présentation.

14. Capital souscrit	Nombre d'actions	1996
		Total En milliers d'écus
<b>Capital autorisé</b>	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>
<i>dont :</i>		
Souscriptions par les membres	988 375	9 883 750
Actions non allouées	11 625	116 250
Actions non encore souscrites	1 000 000	10 000 000
	<b>2 000 000</b>	<b>20 000 000</b>

Chaque action a une valeur nominale de 10 000 écus chacune. Aux termes des dispositions de l'Accord, les actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements.

Le nombre initial d'actions non allouées a été fixé dans l'Accord à 125. En vertu de la Résolution n° 15 du Conseil des gouverneurs, les 15 500 actions initialement allouées à la République démocratique allemande ont été ajoutées aux actions non allouées. Par la suite, 1 000 de ces actions ont été allouées à l'Albanie pendant le dernier trimestre de 1991 et 1 000 actions ont été allouées à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie au cours du premier trimestre de 1992.

Conformément aux dispositions des Résolutions n°s 21, 27 et 37 du Conseil des gouverneurs, les 60 000 actions souscrites par l'ex-Union soviétique ont été attribuées aux pays (autres que les Etats baltes) qui constituaient l'ancienne URSS.

Conformément aux Résolutions n°s 30, 31, 34, 35, 53 et 56 du Conseil des gouverneurs, 8 125 des 12 800 actions souscrites par l'ex-Yougoslavie ont été allouées à la Croatie (3 646 actions), à la Slovénie (2 098 actions), à l'Ex-République yougoslave de Macédoine (691 actions) et à la Bosnie-Herzégovine (1 690 actions). Les 4 675 actions restantes seront allouées aux pays de l'ex-Yougoslavie le moment venu.

Par sa Résolution n° 59, adoptée le 15 avril 1996, le Conseil des gouverneurs a approuvé un doublement du capital autorisé de la Banque, le portant ainsi à 20 milliards d'écus, conformément aux

dispositions et conditions énoncées dans ladite résolution. Sur les 10 milliards d'écus d'augmentation du capital autorisé, 22,5% sont payables sous forme d'actions libérées, le solde étant appelable selon les modalités énoncées dans la résolution susmentionnée.

Au 31 décembre 1996, 11 membres avaient déposé auprès de la Banque des instruments de souscription de 196 975 actions au total, soit 39,86% des souscriptions requises pour l'entrée en vigueur de l'augmentation de capital. Depuis la fin de l'exercice, 12 membres ont souscrit 214 675 actions supplémentaires. Le total des souscriptions reçues au 11 mars 1997 représentait 80,30% des souscriptions requises.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital libéré et appelable souscrit par chaque membre, ainsi que le montant des parts non allouées, des souscriptions impayées et des restrictions sur les droits de vote, figure au tableau ci-après.

Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une partie quelconque du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subissent une réduction proportionnelle de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeure impayée. On trouvera à la note 15 des renseignements sur les billets à ordre déposés par les membres dont la date d'encaissement est dépassée.

## Capital souscrit (suite)

Etat des souscriptions au capital Au 31 décembre 1996	Actions (Nombre)	Droit de vote Voix sujettes à restrictions*	Droit de vote Voix pouvant être exprimées	Capital total En milliers d'écus	Fraction non appelée En milliers d'écus	Capital souscrit Ilibéré Fraction non échu En milliers d'écus	Capital souscrit Ilibéré Fraction échu En milliers d'écus	Capital souscrit Ilibéré Fraction reçue En milliers d'écus
<b>Membres de l'Union européenne</b>								
Allemagne	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Autriche	22 800	-	22 800	228 000	159 600	-	-	68 400
Belgique	22 800	-	22 800	228 000	159 600	-	-	68 400
Danemark	12 000	-	12 000	120 000	84 000	-	-	36 000
Espagne	34 000	-	34 000	340 000	238 000	-	-	102 000
Finlande	12 500	-	12 500	125 000	87 500	-	-	37 500
France	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Grèce	6 500	-	6 500	65 000	45 500	-	-	19 500
Irlande	3 000	-	3 000	30 000	21 000	-	-	9 000
Italie	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Luxembourg	2 000	-	2 000	20 000	14 000	-	-	6 000
Pays-Bas	24 800	-	24 800	248 000	173 600	-	-	74 400
Portugal	4 200	-	4 200	42 000	29 400	-	-	12 600
Royaume-Uni	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Suède	22 800	-	22 800	228 000	159 600	-	-	68 400
Communauté européenne	30 000	-	30 000	300 000	210 000	-	-	90 000
Banque européenne d'investissement	30 000	-	30 000	300 000	210 000	-	-	90 000
<b>Autres pays européens</b>								
Chypre	1 000	67	933	10 000	7 000	-	-	3 000
Islande	1 000	67	933	10 000	7 000	-	-	3 000
Israël	6 500	-	6 500	65 000	45 500	-	-	19 500
Liechtenstein	200	-	200	2 000	1 400	-	-	600
Malte	100	-	100	1 000	700	-	-	300
Norvège	12 500	-	12 500	125 000	87 500	-	-	37 500
Suisse	22 800	-	22 800	228 000	159 600	-	-	68 400
Turquie	11 500	-	11 500	115 000	80 500	-	-	34 500
<b>Pays d'opérations</b>								
Albanie	1 000	733	267	10 000	7 000	-	2 200	800
Arménie	500	-	500	5 000	3 500	-	-	1 500
Azerbaïdjan	1 000	700	300	10 000	7 000	-	1 500	1 500
Bélarus	2 000	-	2 000	20 000	14 000	-	-	6 000
Bosnie-Herzégovine	1 690	-	1 690	16 900	11 830	3 042	-	2 028
Bulgarie	7 900	2 370	5 530	79 000	55 300	-	4 740	18 960
Croatie	3 646	-	3 646	36 460	25 520	4 256	-	6 684
ERY de Macédoine	691	-	691	6 910	4 840	708	-	1 362
Estonie	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
Fédération de Russie	40 000	-	40 000	400 000	280 000	-	-	120 000
Géorgie	1 000	633	367	10 000	7 000	-	900	2 100
Hongrie	7 900	-	7 900	79 000	55 300	-	-	23 700
Kazakstan	2 300	-	2 300	23 000	16 100	-	-	6 900
Kirghizistan	1 000	400	600	10 000	7 000	-	1 200	1 800
Lettonie	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
Lituanie	1 000	1 000	10 000	7 000	7 000	-	-	3 000
Moldova	1 000	67	933	10 000	7 000	-	-	3 000
Ouzbékistan	2 100	-	2 100	21 000	14 700	-	-	6 300
Pologne	12 800	-	12 800	128 000	89 600	-	-	38 400
République slovaque	4 267	-	4 267	42 670	29 869	-	-	12 801
République tchèque	8 533	-	8 533	85 330	59 731	-	-	25 599
Roumanie	4 800	-	4 800	48 000	33 600	-	-	14 400
Slovénie	2 098	-	2 098	20 980	14 680	2 400	-	3 900
Tadjikistan	1 000	800	200	10 000	7 000	-	1 800	1 200
Turkménistan	100	-	100	1 000	700	-	-	300
Ukraine	8 000	266	7 734	80 000	56 000	-	-	24 000
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	4 675**	-	-	46 750	32 730	11 216	-	2 804
<b>Pays non européens</b>								
Australie	10 000	-	10 000	100 000	70 000	-	-	30 000
Canada	34 000	-	34 000	340 000	238 000	-	-	102 000
Egypte	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
Etats-Unis d'Amérique	100 000	5 040	94 960	1 000 000	700 000	-	15 107***	284 893
Japon	85 175	-	85 175	851 750	596 225	-	-	255 525
Maroc	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
Mexique	3 000	-	3 000	30 000	21 000	-	-	9 000
Nouvelle-Zélande	1 000	-	1 000	10 000	7 000	-	-	3 000
République de Corée	6 500	-	6 500	65 000	45 500	-	-	19 500
<b>Capital souscrit par les membres</b>	<b>988 375</b>	<b>11 143</b>	<b>972 557</b>	<b>9 883 750</b>	<b>6 918 625</b>	<b>21 622</b>	<b>27 447</b>	<b>2 916 056</b>
Actions non allouées	11 625			116 250				
<b>Capital autorisé</b>	<b>1 000 000</b>			<b>10 000 000</b>				

\* Droits de vote qui ne peuvent pas être exercés car le pays membre concerné n'a pas versé les montants dus au titre de ses obligations relatives au capital libéré.

\*\* Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation. Le nombre total de voix y compris celles faisant l'objet de restrictions est de 983 700.

\*\*\* Les Etats-Unis d'Amérique ont maintenant donné confirmation des dates de paiement de l'intégralité des montants non reçus et ont versé 1,7 million d'écus le 3 janvier 1997

15. Billets à ordre émis par des membres	Total reçu En milliers d'écus	Gain/(perte) de change En milliers d'écus	Montant encaissé En milliers d'écus	1996	1995
				Montant à encaisser En milliers d'écus	Montant à encaisser En milliers d'écus
<i>Monnaie d'émission</i>					
Ecus	655 990	-	(601 566)	<b>54 424</b>	149 934
Yen japonais	127 762	6 411	(123 928)	<b>10 245</b>	32 862
Dollars des Etats-Unis	358 509	(9 226)	(327 207)	<b>22 076</b>	58 542
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 142 261</b>	<b>(2 815)</b>	<b>(1 052 701)</b>	<b>86 745</b>	241 338

Conformément à l'Accord, le paiement des actions libérées du capital initial de 10 milliards d'écus s'effectue en cinq versements annuels égaux. L'Accord autorise tout membre à régler 50% au plus de chaque versement au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêts ou de tout autre instrument émis par ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Les billets à ordre et autres titres sont libellés en écus, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Le Conseil d'administration a décidé d'instituer un calendrier fixe pour l'encaissement des billets à ordre et autres titres émis à compter de 1992. Conformément à

cette décision, chaque billet à ordre ou autre titre est encaissé en trois tranches annuelles égales.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en écus, soit au taux de change en vigueur à la date des paiements, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 1996.

Les huit membres ci-après sont en retard dans le paiement des billets à ordre :

Membre	Billet à ordre 1991 En milliers d'écus	Billet à ordre 1992 En milliers d'écus	Billet à ordre 1993 En milliers d'écus	Billet à ordre 1994 En milliers d'écus	Billet à ordre 1995 En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Azerbaïdjan	94	188	282	-	-	<b>564</b>
Bulgarie	-	-	1 580	790	-	<b>2 370</b>
Chypre	-	-	-	100	100	<b>200</b>
Géorgie	-	188	283	283	188	<b>942</b>
Islande	-	-	-	100	100	<b>200</b>
Moldova	-	-	-	94	94	<b>188</b>
Tadjikistan	-	282	188	94	-	<b>564</b>
Ukraine	-	-	-	-	752	<b>752</b>
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>658</b>	<b>2 333</b>	<b>1 461</b>	<b>1 234</b>	<b>5 780</b>

Il reste en outre à encaisser 1,40 million d'écus au titre des actions non allouées auparavant détenues par l'ex-Yougoslavie.

Les encours d'encaissement de billets à ordre s'ajoutent aux 27,45 millions d'écus correspondant au capital souscrit mais non

encore reçu, montant qui comprend des billets à ordre d'une valeur de 5,67 millions d'écus qui n'ont pas été payés. On en trouvera le détail au tableau de la note 14.

## 16. Réserves

	Réserve de conversion En milliers d'écus	Réserve générale En milliers d'écus	Réserve spéciale En milliers d'écus	Perte reportée d'exercices antérieurs En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	7 397	12 705	31 641	(39 653)	12 090
Variation pendant l'exercice	(128)	3 578	19 670	(12 163)	10 957
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>7 269</b>	<b>16 283</b>	<b>51 311</b>	<b>(51 816)</b>	<b>23 047</b>

La réserve de conversion représente les différences de change résultant de la conversion des souscriptions reçues dans des monnaies autres que l'écu. Jusqu'en janvier 1993, les souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais étaient converties en écus à la date à laquelle elles étaient reçues si elles étaient payées en espèces ou à laquelle elles étaient encaissées si elles avaient été payées sous forme de billets à ordre. Les différences entre les montants en écus effectivement reçus et les montants calculés sur la base des taux de change fixes étaient imputées à la réserve de conversion. La Banque a pour politique de conclure des contrats de change à terme pour fixer la valeur connue en écus des futures souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en écus obtenus au moyen de ces contrats et calculés sur la base des taux de change fixes étaient imputées à la réserve de conversion. La Banque conclut d'autres contrats de change lorsque, les dates de paiement ou d'encaissement prévues n'ayant pas été respectées, des ajustements doivent être apportés à la réserve de conversion. Au 31 décembre 1996, la valeur boursière de l'encours des contrats de change afférents aux futures souscriptions au capital faisait apparaître un gain de 3,21 millions d'écus, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, n'a pas été constaté dans les comptes.

La réserve générale représente l'impôt interne payé conformément à l'Article 53 de l'Accord, qui stipule que les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Aux termes de l'Accord, le prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque et porté à la réserve générale. En vertu de l'Article 53 de l'Accord et de l'Article 16 de l'Accord de siège, les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu au Royaume-Uni.

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière de la Banque, par affectation de 100% des commissions désignées à cet effet reçues par la Banque au titre de prêts, garanties sur prêts et garanties d'émission de titres. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant.

La perte reportée d'exercices antérieurs représente les pertes cumulées après affectation à la réserve spéciale des commissions désignées à cet effet.



**17. Position de change nette en devises**

	Dollars EU En milliers d'écus	Livres sterling En milliers d'écus	Deutsche marks En milliers d'écus	Lires italiennes En milliers d'écus	Autres monnaies En milliers d'écus	Ecus En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	392 352	339 698	542	559	4 528	204 322	<b>942 001</b>
Autres avances et placements sur le marché monétaire	117 520	534 867	-	10 584	152 877	-	<b>815 848</b>
Portefeuille-titres	1 817 097	609 791	751 512	323 960	1 344 744	603 454	<b>5 450 558</b>
Autres actifs	104 902	37 552	30 049	34 636	130 993	149 390	<b>487 522</b>
Prêts	1 556 129	-	595 182	2 788	76 812	229 829	<b>2 460 740</b>
Titres de participation	44 370	-	-	-	628 315	(52 948)	<b>619 737</b>
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	51 994	<b>51 994</b>
Billets à ordre émis par les membres	22 076	10 245	-	-	-	54 424	<b>86 745</b>
Souscriptions au capital	22 707	-	-	-	-	26 362	<b>49 069</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 077 153</b>	<b>1 532 153</b>	<b>1 377 285</b>	<b>372 527</b>	<b>2 338 269</b>	<b>1 266 827</b>	<b>10 964 214</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(496)	(627 875)	(3 132)	(11 640)	(649 051)	(112 310)	<b>(1 404 504)</b>
Dettes représentées par un titre	(724 297)	(1 590 404)	(420 117)	(389 084)	(1 699 251)	(749 104)	<b>(5 572 257)</b>
Autres passifs	(212 074)	(39 793)	(17 422)	(186 998)	(215 706)	(200 491)	<b>(872 484)</b>
Provision pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(121 909)	<b>(121 909)</b>
<b>Total du passif</b>	<b>(936 867)</b>	<b>2 258 072)</b>	<b>(440 671)</b>	<b>(587 722)</b>	<b>(2 564 008)</b>	<b>(1 183 814)</b>	<b>(7 971 154)</b>
<b>Actif net</b>	<b>3 140 286</b>	<b>(725 919)</b>	<b>936 614</b>	<b>(215 195)</b>	<b>(225 739)</b>	<b>83 013</b>	<b>2 993 060</b>
<b>Instruments dérivés</b>							
Swaps de devises	(2 573 930)	709 200	(389 692)	228 563	1 278 453	747 406	-
Contrats de change à terme	(598 734)	15 831	(553 189)	(56 896)	(409 453)	1 602 441	-
<b>Position de change au 31 décembre 1996</b>	<b>(32 378)</b>	<b>(888)</b>	<b>(6 267)</b>	<b>(43 528)</b>	<b>643 261</b>	<b>2 432 860</b>	<b>2 993 060</b>
Position de change au 31 décembre 1995	(41 636)	(22 501)	(12 817)	(37 987)	452 850	2 646 813	2 984 722

Indépendamment de l'écu, le tableau ci-dessus ne fait apparaître que les principales monnaies dans lesquelles la Banque, après exécution des swaps, mobilise des fonds. Toutes les autres monnaies sont rangées dans la catégorie «Autres monnaies».

Les positions de change au 31 décembre 1996 comprennent les positions imputables à la décision de la Banque de financer certaines participations dans des monnaies autres que l'écu. Ce

financement provient des options qui permettent à la Banque de réaliser ses investissements, à des périodes et à des taux de rendement déterminés, dans les monnaies dans lesquelles elles sont financées. Or, les participations ne peuvent être comptabilisées que si tous ces avoirs sont libellés en écus, ce qui se traduit par un manque de correspondance entre la monnaie des avoirs et la monnaie des engagements y relatifs.

**18. Risque de liquidité**

Le risque de liquidité reflète la mesure dans laquelle la Banque peut être obligée de mobiliser des fonds pour honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre d'instruments financiers. La Banque est résolue à maintenir une liquidité solide : les politiques applicables stipulent que le ratio de liquidité minimum sur plusieurs années doit être égal à 45% des besoins nets de trésorerie à prévoir au cours des trois exercices à venir, le financement engagé mais non décaissé des projets devant être intégralement couvert, et que 40% du montant net des placements de trésorerie ne doit pas être à plus d'un an d'échéance. Cette politique est appliquée en maintenant le ratio de liquidité à l'intérieur d'une fourchette, supérieure au niveau minimum requis, équivalant à 90% des besoins nets de trésorerie à prévoir pour les trois exercices à venir.

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs et des passifs, qui sont groupés par échéances en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance. Il est présenté sur la base du choix des dates d'échéance les plus prudentes lorsque les options ou les conditions de remboursement autorisent un remboursement anticipé. Dans le cas des passifs, par conséquent, c'est la date de remboursement la plus rapprochée possible qui est indiquée, tandis que, dans le cas des actifs, c'est la date de remboursement la plus éloignée possible.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie «Echéance non définie».

	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Echéance non définie En milliers d'écus	<b>Total En milliers d'écus</b>
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	411 837	257 277	272 887	-	-	-	<b>942 001</b>
Autres avances et placements sur le marché monétaire	815 848	-	-	-	-	-	<b>815 848</b>
Portefeuille-titres	1 079 657	304 031	870 930	1 853 677	1 342 263	-	<b>5 450 558</b>
Autres actifs	233 113	18 380	93 933	49 120	20 031	72 945	<b>487 522</b>
Prêts	43 208	96 247	334 415	1 169 474	856 661	(39 265)	<b>2 460 740</b>
Titres de participation	-	-	827	-	-	618 910	<b>619 737</b>
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	51 994	<b>51 994</b>
Billets à ordre émis par les membres	5 780	-	78 494	1 069	-	1 402	<b>86 745</b>
Capital souscrit :							
Montants dus mais non encore reçus	-	1 703	11 701	1 703	-	12 340	<b>27 447</b>
Montants appelés mais non encore dus	-	-	4 696	5 710	-	11 216	<b>21 622</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 589 443</b>	<b>677 638</b>	<b>1 667 883</b>	<b>3 080 753</b>	<b>2 218 955</b>	<b>729 542</b>	<b>10 964 214</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(1 243 889)	(33 215)	(7 077)	-	(120 323)	-	<b>(1 404 504)</b>
Dettes représentées par un titre	(254 673)	(354 161)	(936 804)	(2 645 997)	(1 380 622)	-	<b>(5 572 257)</b>
Autres passifs	(424 471)	(13 988)	(48 439)	(110 987)	(274 599)	-	<b>(872 484)</b>
Provision pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(121 909)	<b>(121 909)</b>
<b>Capitaux propres</b>	-	-	-	-	-	(2 993 060)	<b>(2 993 060)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(1 923 033)</b>	<b>(401 364)</b>	<b>(992 320)</b>	<b>(2 756 984)</b>	<b>(1 775 544)</b>	<b>(3 114 969)</b>	<b>(10 964 214)</b>
<b>Risque de liquidité au 31 décembre 1996</b>	<b>666 410</b>	<b>276 274</b>	<b>675 563</b>	<b>323 769</b>	<b>443 411</b>	<b>(2 385 427)</b>	<b>-</b>
<b>Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1996</b>	<b>666 410</b>	<b>942 684</b>	<b>1 618 247</b>	<b>1 942 016</b>	<b>2 385 427</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Risque de liquidité cumulé au 31 décembre 1995	167 931	866 908	1 267 953	1 317 068	2 461 110	-	-

## 19. Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Par conséquent, la durée pour laquelle est fixé le taux d'intérêt d'un instrument financier indique la mesure dans laquelle il est sensible au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente des informations sur le degré de risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée en indiquant soit la

date contractuelle d'échéance de ses instruments financiers, soit, dans le cas d'instruments qui sont réindexés sur un taux du marché avant l'échéance, la prochaine date de réindexation. On a supposé que les titres qui constituent le portefeuille de titres de transaction de la Banque étaient soumis à réindexation dans la catégorie «Jusqu'à un mois».

Intervalle de réindexation	Jusqu'à un mois En milliers d'écus	De un à trois mois En milliers d'écus	De trois mois à un an En milliers d'écus	De un an à cinq ans En milliers d'écus	Plus de cinq ans En milliers d'écus	Fonds non porteurs d'intérêts En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
<b>Actif</b>							
Créances sur les établissements de crédit	411 838	257 277	272 886	-	-	-	942 001
Autres avances et placements sur le marché monétaire	815 848	-	-	-	-	-	815 848
Portefeuille-titres	2 482 739	932 641	454 137	992 689	588 352	-	5 450 558
Autres actifs	170 305	-	154 167	-	-	163 050	487 522
Prêts	412 358	697 709	1 023 860	48 049	318 029	(39 265)	2 460 740
Actifs non porteurs d'intérêts, y compris le capital souscrit appelé et non échu	-	-	-	-	-	807 545	807 545
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 293 088</b>	<b>1 887 627</b>	<b>1 905 050</b>	<b>1 040 738</b>	<b>906 381</b>	<b>931 330</b>	<b>10 964 214</b>
<b>Passif</b>							
Dettes envers les établissements de crédit	(1 243 889)	(33 215)	(7 077)	-	(120 323)	-	(1 404 504)
Dettes représentées par un titre	(522 133)	(290 238)	(1 159 813)	(2 307 717)	(1 292 356)	-	(5 572 257)
Autres passifs	(622 323)	-	(141 227)	-	-	(108 934)	(872 484)
Provision pour risques généraux de portefeuille	-	-	-	-	-	(121 909)	(121 909)
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 993 060)</b>	<b>(2 993 060)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(2 388 345)</b>	<b>(323 453)</b>	<b>(1 308 117)</b>	<b>(2 307 717)</b>	<b>(1 412 679)</b>	<b>(3 223 903)</b>	<b>(10 964 214)</b>
<b>Actif net</b>	<b>1 904 743</b>	<b>1 564 174</b>	<b>596 933</b>	<b>(1 266 979)</b>	<b>(506 298)</b>	<b>(2 292 573)</b>	<b>-</b>
Instruments hors-bilan	320 018	(1 393 018)	(721 135)	1 287 837	506 298	-	-
<b>Risque de taux d'intérêt au 31 décembre 1996</b>	<b>2 224 761</b>	<b>171 156</b>	<b>(124 202)</b>	<b>20 858</b>	<b>-</b>	<b>(2 292 573)</b>	<b>-</b>
<b>Risque de taux d'intérêt cumulé au 31 décembre 1996</b>	<b>2 224 761</b>	<b>2 395 917</b>	<b>2 271 715</b>	<b>2 292 573</b>	<b>2 292 573</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Risque de taux d'intérêt cumulé au 31 décembre 1995	1 971 972	2 545 457	2 261 720	2 262 838	2 264 579	-	-

La Banque gère activement ses actifs et passifs de trésorerie et les place conformément à certaines limites de durée autorisées.

Au 31 décembre 1996, la durée globale de ces éléments d'actif était de 0,01 an (1995 : 0,38 an), la moyenne pendant l'exercice étant de 0,05 an (1995 : 0,24 an). Les risques de taux d'intérêt auxquels sont exposés les autres actifs et passifs de la Banque

sont suivis et couverts sur une base journalière et sont mesurés en fonction du changement de valeur résultant de chaque variation d'un point de base des taux d'intérêt. Au 31 décembre 1996, une augmentation d'un point de base des taux d'intérêt dans toutes les monnaies dans laquelle la Banque détenait des placements de trésorerie aurait représenté une perte de 7 000 écus.

## 20. Informations relatives à certains instruments financiers de trésorerie

Au 31 décembre 1996, la Banque avait, aux termes de certaines opérations dérivées réalisées dans le cadre de ses activités de placements de trésorerie et de financement, un passif éventuel représentant un montant global maximum de 1,4 milliard d'écus (1995 : néant). En outre, la Banque aurait été exposée, en cas de défaillance des contrepartistes à ses contrats de swap et ses contrats d'options de gré à gré, à une perte de 652,04 millions d'écus (1995 : 557,87 millions d'écus) représentant le coût brut de remplacement, aux cours du marché au 31 décembre 1996, de l'encours de tous les contrats, compte non tenu des arrangements

de compensation. Si l'on tient compte des arrangements disponibles, ces opérations auraient représenté un risque de 460,47 millions d'écus. Toutefois, la Banque est hautement sélective dans son choix de contrepartistes et une défaillance ne constitue pas, à son avis, un risque significatif. Les opérations sur instruments dérivés sont autorisées avec des contrepartistes ayant une cote égale ou supérieure à A- pour des opérations à moins de trois mois d'échéance ou à AA- pour les opérations à plus de trois mois ou pour les contrepartistes avec lesquels a été signé un accord constitutif d'une sûreté.

**21. Estimation de la valeur de réalisation**

L'on trouvera ci-dessous des estimations de la valeur de réalisation des actifs et passifs financiers de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes informées réalisant une transaction de leur plein gré. Dans le cas des instruments négociés sur un marché actif, les valeurs sont fondées sur les prix affichés. Dans le cas contraire, il a été calculé des valeurs estimatives sur la base de modèles internes de détermination des prix fondés sur la technique du cash flow actualisé.

Les estimations des valeurs de réalisation indiquées ci-dessous appellent les observations suivantes :

- a) la valeur des instruments financiers à court terme, c'est-à-dire des instruments à un an d'échéance au maximum, est proche de celle indiquée dans le bilan de la Banque ;
- b) la valeur du portefeuille-titres et des dettes représentées par un titre comprend la valeur estimative de réalisation des instruments dérivés connexes. Comme nombre des emprunts représentés par les titres émis par la Banque ont été des placements privés, des

informations n'ont été fournies que pour les émissions qui ont ultérieurement été rachetées en partie par la Banque ;

c) la valeur de bilan des prêts est indiquée nette des provisions et est donc proche de leur valeur estimative de réalisation. Comme la Banque gère ses risques de taux d'intérêt au niveau de l'ensemble de son portefeuille, il n'est pas possible d'identifier quels sont spécifiquement les instruments dérivés qui couvrent les risques de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts de la Banque. De ce fait, la valeur constatée du portefeuille de prêts ne tient pas compte de la valeur estimative, le cas échéant, des instruments dérivés de couverture connexes ;

d) la valeur des participations qui sont négociées sur une place boursière reconnue est déterminée sur la base des cours affichés en Bourse, corrigés des variations des taux de change. Les placements de la Banque qui sont cotés en Bourse le sont généralement sur des places relativement instables et peu liquides, ce dont il n'est pas tenu compte dans les valeurs indiquées ci-dessous. Dans tous les autres cas, la valeur des participations a été calculée sur la base de la convention du coût historique, net des provisions, corrigé des variations des taux de change depuis la date du décaissement.

	Valeur de bilan 1996 En milliers d'écus	Ajustement de la valeur estimée de réalisation En milliers d'écus	Valeur estimée de réalisation En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	942 001	-	<b>942 001</b>
Autres avances et placements sur le marché monétaire	815 848	-	<b>815 848</b>
Portefeuille-titres	5 450 558	1 661	<b>5 452 219</b>
	7 208 407	1 661	<b>7 210 068</b>
Prêts	2 460 740	-	<b>2 460 740</b>
Titres de participation	619 737	123 763	<b>743 500</b>
Autres actifs non financiers	675 330	-	<b>675 330</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>10 964 214</b>	<b>125 424</b>	<b>11 089 638</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	(1 404 504)	-	<b>(1 404 504)</b>
Dettes représentées par un titre	(5 572 257)	10 076	<b>(5 562 181)</b>
	(6 976 761)	10 076	<b>(6 966 685)</b>
Autres passifs non financiers	(994 393)	-	<b>(994 393)</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>(2 993 060)</b>	-	<b>(2 993 060)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>(10 964 214)</b>	<b>10 076</b>	<b>(10 954 138)</b>

**22. Engagements découlant de baux**

La Banque loue l'immeuble londonien où se trouve son siège ainsi que des locaux pour certains de ses bureaux résidents dans les pays d'opérations. Ces locaux sont loués sur la base de baux standards qui comprennent des options de renouvellement et des clauses de révision périodique des loyers et, sauf circonstances exceptionnelles, la Banque ne pourrait pas les résilier sans encourir des pénalités substantielles. Aux termes de certains de ces baux, la Banque doit, à la fin du terme, remettre les locaux loués dans leur état initial. Dans le cas de l'immeuble du siège, et selon l'estimation des métres de la Banque, il est constitué une

réserve alimentée sur une base mensuelle pour accumuler pendant toute la durée du bail des fonds suffisants pour couvrir l'intégralité du coût estimatif des travaux de remise en état. Les coûts liés à la remise en état des locaux des bureaux résidents sont considérés comme négligeables et il n'est donc pas constitué de provision à cette fin.

Le montant minimum des engagements à régler en vertu des baux non résiliables de longue durée est indiqué ci-dessous.

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Montants payables à un an	21 661	19 159
Montants payables entre un et cinq ans	81 836	73 636
Montants payables dans plus de cinq ans	93 771	100 438
<b>Au 31 décembre</b>	<b>197 268</b>	<b>193 233</b>

**23. Autres accords de fonds**

Outre ses opérations et le programme de Fonds spéciaux, la Banque administre plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux de dons pour fournir une assistance technique dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets, la fourniture de services consultatifs et la formation. Les ressources fournies dans le cadre de ces accords sont détenues séparément des ressources ordinaires de la Banque et font l'objet d'un audit externe.

Au 31 décembre 1996, la Banque gérait 47 fonds de coopération (1995 : 43) représentant un montant total de 423,78 millions d'écus (1995 : 347,91 millions d'écus). Cette somme comprend 156,39 millions d'écus pour les Programmes TACIS et PHARE, au titre desquels chaque contrat doit être approuvé par la Commission européenne. Sur les sommes annoncées, le solde des fonds reçus des donateurs s'élevait à 264,90 millions d'écus au 31 décembre 1996. A cette date, le solde total non engagé des fonds était de 81,23 millions d'écus.

En outre, la Banque a conclu 51 accords de coopération pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global de 24,14 millions d'écus, ainsi que deux accords de fonds d'investissement représentant une valeur totale de 10,02 millions d'écus.

Le Ministère des finances du Japon a déposé auprès de la Banque un montant en yen japonais représentant l'équivalent de 28,60 millions de dollars des Etats-Unis dans le cadre d'un fonds distinct appelé Fonds spécial BERD-Japon. Le montant en question pourra, au gré du Ministère des finances du Japon, être utilisé pour faire des apports aux Fonds spéciaux créés dans le cadre du Programme d'aide aux petites entreprises de Russie. Au 31 décembre 1996, des montants de 25,40 et 3,20 millions de dollars des Etats-Unis avaient été prélevés sur le Fonds spécial BERD-Japon et versés au Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie et au Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie respectivement.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté. Au 31 décembre 1996, 15 donateurs avaient annoncé des contributions d'un montant total de 257,36 millions d'écus, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

**Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 57 à 73. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 1996, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997



## Fonds spécial d'investissement pour la Baltique

### Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 1996	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés			
Sur prêts		865	544
Autres		650	1 157
Commissions nettes perçues		35	209
Solde des opérations de change		(189)	26
Autres charges d'exploitation	3	(103)	(3)
Produit d'intérêts versé au Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique		-	(3 494)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 258</b>	<b>(1 561)</b>
Dotations aux provisions	4	(191)	(571)
<b>Bénéfice/(perte) de l'exercice</b>		<b>1 067</b>	<b>(2 132)</b>

### Tableau d'affectation des bénéfices/(pertes)

Exercice clos le 31 décembre 1996	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<b>Au 1er janvier</b>		<b>1 870</b>	<b>951</b>
(Perte)/bénéfice de l'exercice précédent		(2 132)	919
Dotation à la réserve spéciale prélevée sur l'exercice précédent	9	(146)	-
<b>Au 31 décembre</b>		<b>(408)</b>	<b>1 870</b>

Il n'a pas été perçu, pendant l'exercice clos le 31 décembre 1996, de commission désignée à verser à la réserve spéciale, et aucun montant n'a donc à être affecté à celle-ci aux termes de l'Accord.

### Bilan

Au 31 décembre 1996	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus		31 décembre 1995 En milliers d'écus	
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	5	18 221		14 620	
Autres actifs		537		445	
Prêts et titres de participation					
Prêts	6	11 472		11 321	
Titres de participation	6	4 822		4 119	
		16 294		15 440	
Contributions dues restant à recevoir	8	30		-	
Contributions annoncées mais non encore dues	8	7 500		-	
<b>Total de l'actif</b>		<b>42 582</b>		<b>30 505</b>	
<b>Passif</b>					
Autres passifs		39		105	
Provisions pour risques généraux de portefeuille	4	238		662	
Contributions	8	41 500		30 000	
Réserves	9	(262)		1 870	
Bénéfice/(perte) de l'exercice		1 067		(2 132)	
<b>Total du passif et des contributions</b>		<b>42 582</b>		<b>30 505</b>	
<b>Pour mémoire</b>					
Engagements	10	2 829		8 946	

**Tableau des flux de trésorerie**  
**Exercice clos le 31 décembre 1996**

	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Bénéfice/(perte) d'exploitation au titre de l'exercice	1 067	(2 132)
Ajustements apportés en vue de déterminer les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Provisions pour dépréciation	191	571
Augmentation des intérêts à recevoir	(92)	(185)
(Augmentation)/diminution des autres passifs	(66)	105
Solde des opérations de change	435	2
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 535</b>	<b>(1 639)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Prêts et titres de participation	(1 904)	(10 756)
<b>Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement</b>	<b>(1 904)</b>	<b>(10 756)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Contributions	3 970	-
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement</b>	<b>3 970</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette des disponibilités</b>	<b>3 601</b>	<b>(12 395)</b>
<b>Disponibilités au 1er janvier</b>	<b>14 620</b>	<b>27 015</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>18 221</b>	<b>14 620</b>

**Annexe aux comptes annuels**
**1. Création du Fonds spécial**

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique (le «Fonds») a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement («la Banque») et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les «pays nordiques»).

Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur privé en appuyant les petites et moyennes entreprises en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les «Etats baltes»).

**2. Principes comptables retenus**
**i Normes et conventions comptables**

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

**ii Monnaies**

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

**iii Titres de participation**

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable. Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

**iv Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille**

Les dotations générales pour pertes éventuelles sur les actifs à risque non souverain sont effectuées en deux temps, lors de

l'engagement et lors du décaissement. Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. D'autres provisions pour risques généraux de portefeuille sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

**v Intérêts et commissions**

Les intérêts et commissions sont comptabilisés en produits sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

**vi Instruments hors-bilan**

Dans le cadre de ses activités courantes, le Fonds conclut des opérations financières hors-bilan, dont des contrats de swap de devises. Ces instruments permettent au Fonds de gérer les risques de change auxquels sont exposés ses avoirs.

Les gains ou pertes découlant d'opérations de marché conclues à des fins de couverture sont comptabilisés de façon symétrique à l'instrument couvert.

**3. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 2,5% de chaque versement reçu.

**4. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille**

<b>Charges au compte de résultat</b>	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	<b>1996 Total En milliers d'écus</b>	1995 Total En milliers d'écus
Dotation aux provisions pour l'exercice :				
Provisions générales sur				
Décaissements	98	170	<b>268</b>	(91)
Engagements	(161)	(223)	<b>(384)</b>	477
Provisions individualisées	-	350	<b>350</b>	-
Risques de portefeuille	(38)	(5)	<b>(43)</b>	185
<b>Exercice clos le 31 décembre 1996</b>	<b>(101)</b>	<b>292</b>	<b>191</b>	<b>571</b>
Exercice clos le 31 décembre 1995	357	214		

<b>Variations des provisions</b>	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	417	518	935
Dotations aux provisions pour l'exercice	(101)	292	191
Ajustements de change pour l'exercice	-	2	2
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>316</b>	<b>812</b>	<b>1 128</b>

Analyse :			
Provisions générales sur décaissements	179	361	<b>540</b>
Provisions individualisées	-	350	<b>350</b>
Provisions pour pertes déduites des actifs	179	711	<b>890</b>
Provisions générales sur décaissements	35	63	<b>98</b>
Risques de portefeuille	102	38	<b>140</b>
Provisions pour risques généraux de portefeuille	137	101	<b>238</b>
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>316</b>	<b>812</b>	<b>1 128</b>

Les dotations aux provisions générales relatives aux actifs à risque non souverain sont constituées en deux temps, sur la base de l'évaluation des risques. Une dotation initiale équivalant à 50% de la provision est effectuée lors de l'engagement et le solde de 50% est provisionné lors du décaissement. La provision constituée lors des engagements ainsi qu'une provision pour risques de portefeuille de 0,75% de tous les engagements, nets des remboursements, sont portées au poste «Provisions pour risques généraux de

portefeuille». Les provisions générales faites lors du décaissement apparaissent à l'actif comme déductions au poste «Prêts et titres de participation».

**5. Créances sur les établissements de crédit**

Toutes les créances sur les établissements de crédits sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

**6. Prêts et titres de participation**

	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	11 403	4 310	15 713
Décaissements pendant l'exercice	2 754	1 223	3 977
Remboursements pendant l'exercice	(2 073)	-	(2 073)
Ajustements de change	(433)	-	(433)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>11 651</b>	<b>5 533</b>	<b>17 184</b>
Provisions au 31 décembre 1996	(179)	(711)	(890)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1996</b>	<b>11 472</b>	<b>4 822</b>	<b>16 294</b>

**7. Analyse des activités opérationnelles**

	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<i>Répartition par pays</i>		
Estonie	11 063	11 265
Lettonie	3 490	3 039
Lituanie	1 600	900
Opérations régionales	1 031	509
	<b>17 184</b>	<b>15 713</b>
<i>Répartition par monnaie</i>		
Prêts		
Deutsche mark	9 168	9 266
Ecu	2 089	500
Dollar des Etats-Unis	394	1 637
	<b>11 651</b>	<b>11 403</b>
Titres de participation		
Deutsche mark	1 401	1 401
Ecu	3 100	2 400
Dollar des Etats-Unis	1 032	509
	<b>5 533</b>	<b>4 310</b>
<i>Répartition des prêts par échéance</i>		
De un an à cinq ans	9 758	6 643
Plus de cinq ans	1 893	4 760
	<b>11 651</b>	<b>11 403</b>

**8. Contributions**

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Les contributions annoncées par les pays nordiques sont les suivantes :		
<b>Contributions reçues</b>		
Danemark	7 140	6 180
Finlande	7 384	6 720
Islande	344	300
Norvège	6 240	5 490
Suède	12 862	11 310
	<b>33 970</b>	<b>30 000</b>
<b>Contributions dues restant à recevoir</b>		
Norvège	30	-
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>		
Danemark	1 800	-
Finlande	1 245	-
Islande	83	-
Norvège	1 462	-
Suède	2 910	-
	<b>7 500</b>	<b>-</b>
	<b>41 500</b>	<b>30 000</b>
<b>Total des contributions</b>		
	En milliers d'écus	%
Danemark	8 940	21,6
Finlande	8 629	20,8
Islande	427	1,0
Norvège	7 732	18,6
Suède	15 772	38,0
	<b>41 500</b>	<b>100,0</b>

9. Réserves	Réserve spéciale En milliers d'écus	Perte reportée d'exercices antérieurs En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	-	(408)	(408)
Variation pendant l'exercice	146	-	146
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>146</b>	<b>(408)</b>	<b>(262)</b>

Conformément à l'Accord, il a été constitué une réserve spéciale pour permettre au Fonds de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière du Fonds, par affectation de 100% des

commissions désignées à cet effet reçues par le Fonds au titre de prêts. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant.

10. Instruments hors-bilan	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<b>Engagements</b>		
Prêts accordés non décaissés	1 772	7 408
Engagements d'achat d'actions	1 057	1 538
	<b>2 829</b>	<b>8 946</b>
Swaps de devises	6 439	7 235

Le montant nominal de l'encours du principal des swaps de devises à la date du bilan ne reflète pas le risque de marché y afférent.

## Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 74 à 78. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique au 31 décembre 1996, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

## Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique

### Etat des variations de la situation financière

Exercice clos le 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
Report à nouveau		5 143	3 670
Contributions reçues	3	330	-
Intérêts et produits assimilés		167	228
Produit d'intérêts versé par le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique		-	3 494
		<b>5 640</b>	<b>7 392</b>
Décassements	4	(2 150)	(2 246)
Autres charges d'exploitation	5	(20)	(3)
<b>Solde disponible</b>		<b>3 470</b>	<b>5 143</b>

### Bilan

Au 31 décembre 1996

	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	6	2 806	4 461
Autres actifs		673	685
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 479</b>	<b>5 146</b>
<b>Passif</b>			
Solde non alloué du Fonds		897	1 147
Solde alloué du Fonds	4	2 573	3 996
		<b>3 470</b>	<b>5 143</b>
Autres passifs		9	3
<b>Total du passif</b>		<b>3 479</b>	<b>5 146</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique (le «Fonds») a été créé et est géré conformément aux dispositions de l'Accord en date du 14 avril 1992 («l'Accord du Fonds») conclu entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement («la Banque») et les Gouvernements du Royaume de Danemark, de la République de Finlande, de la République d'Islande, du Royaume de Norvège et du Royaume de Suède (les «pays nordiques»).

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir la mise en place d'un système d'économie de marché en Estonie, en Lettonie et en Lituanie (les «Etats baltes»). A cet effet, ses activités sont axées sur le développement des petites et moyennes entreprises du secteur privé.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

#### ii Monnaies

Les décaissements dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

#### iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non décaissés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.

### 3. Contributions

Les contributions reçues des pays nordiques pendant l'exercice sont les suivantes :

	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Danemark	79	-
Finlande	55	-
Islande	4	-
Norvège	64	-
Suède	128	-
	<b>330</b>	<b>-</b>

Les contributions annoncées mais non encore dues sont les suivantes :

	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
Danemark	101	-
Finlande	70	-
Islande	4	-
Norvège	82	-
Suède	163	-
	<b>420</b>	<b>-</b>



#### 4. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque, conformément aux conditions énoncées dans l'Accord du Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
<b>Projets en cours de réalisation</b>			
Au 1er janvier 1996	6 634	2 638	3 996
Mouvements de l'exercice	(1 009)	414	(1 423)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>5 625</b>	<b>3 052</b>	<b>2 573</b>
<b>Projets achevés</b>			
Au 1er janvier 1996	1 166	1 166	-
Mouvements de l'exercice	1 736	1 736	-
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>2 902</b>	<b>2 902</b>	<b>-</b>
<b>Total des projets</b>			
Au 1er janvier 1996	7 800	3 804	3 996
Mouvements de l'exercice	727	2 150	(1 423)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>8 527</b>	<b>5 954</b>	<b>2 573</b>

#### 5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 5% de chaque versement reçu.

#### 6. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 79 et 80. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique au 31 décembre 1996, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

## Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

<b>Compte de résultat</b>		31 décembre 1996		31 décembre 1995	
Exercice clos le 31 décembre 1996		En milliers d'écus		En milliers d'écus	
	Note				
Intérêts et produits assimilés					
Sur prêts		888		276	
Autres		795		440	
Frais financiers et charges assimilées		(151)		(116)	
Solde des opérations de change		289		(290)	
Autres charges d'exploitation	3	(726)		(170)	
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 095</b>		<b>140</b>	
Dotation aux provisions pour dépréciation	4	(4 768)		(1 842)	
<b>Perte de l'exercice</b>		<b>(3 673)</b>		<b>(1 702)</b>	

<b>Bilan</b>		31 décembre 1996		31 décembre 1995	
Au 31 décembre 1996		En milliers d'écus		En milliers d'écus	
	Note				
<b>Actif</b>					
Créances sur les établissements de crédit	5	26 096		9 732	
Autres actifs		370		148	
Prêts et titres de participation					
Prêts	6	6 872		2 752	
Titres de participation	6	290		56	
		7 162		2 808	
Contributions annoncées mais non encore dues	7	5 976		3 430	
<b>Total de l'actif</b>		<b>39 604</b>		<b>16 118</b>	
<b>Passif</b>					
Autres passifs		630		139	
Contributions	7	45 688		19 020	
Réserves	8	(3 041)		(1 339)	
Perte de l'exercice		(3 673)		(1 702)	
<b>Total du passif et des contributions</b>		<b>39 604</b>		<b>16 118</b>	
<b>Pour mémoire</b>					
Engagements	9	42 544		24 451	

<b>Tableau des flux de trésorerie</b>		31 décembre 1996		31 décembre 1995	
Exercice clos le 31 décembre 1996		En milliers d'écus		En milliers d'écus	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>					
Perte d'exploitation au titre de l'exercice		(3 673)		(1 702)	
Ajustements apportés en vue de déterminer les flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Provisions pour dépréciation		4 768		1 842	
Augmentation des intérêts à recevoir		(222)		(97)	
Augmentation/(diminution) des autres passifs		339		(113)	
Solde des opérations de change		(64)		(24)	
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>1 148</b>		<b>(94)</b>	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>					
Prêts et titres de participation		(8 906)		(3 638)	
<b>Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement</b>		<b>(8 906)</b>		<b>(3 638)</b>	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>					
Contributions		24 122		5 041	
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>24 122</b>		<b>5 041</b>	
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>		<b>16 364</b>		<b>1 309</b>	
Disponibilités au 1er janvier		9 732		8 423	
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>		<b>26 096</b>		<b>9 732</b>	

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie (le «Fonds») a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le Fonds est devenu opérationnel en 1994 lorsque les engagements des donateurs ont atteint le montant de 3 millions de dollars des Etats-Unis et la phase pilote du programme a de nouveau été prolongée au cours de l'exercice. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements du Fonds compte tenu du passage à la phase opérationnelle a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé en Russie.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

#### iii Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions pour dépréciation résultant d'une dépréciation durable. Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

#### iv Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable. D'autres provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

#### v Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en résultat sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

### 3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

4. Provisions pour dépréciation	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total prêts et participations En milliers d'écus	Garanties En milliers d'écus	1996 Total En milliers d'écus	1995 Total En milliers d'écus
<b>Charges au compte de résultat</b>						
Dotations aux provisions pour l'exercice:						
Provisions générales sur décaissements	4 003	234	4 237	-	4 237	1 842
Provisions individualisées	379	-	379	152	531	-
<b>Exercice clos le 31 décembre 1996</b>	<b>4 382</b>	<b>234</b>	<b>4 616</b>	<b>152</b>	<b>4 768</b>	<b>1 842</b>
Exercice clos le 31 décembre 1995	1 786	56	1 842	-		

Variations des provisions	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	2 751	56	2 807
Dotations aux provisions pour l'exercice	4 382	234	4 616
Ajustement de change pour l'exercice	117	-	117
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profits	(379)	-	(379)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>6 871</b>	<b>290</b>	<b>7 161</b>

Aux termes de la Section 5.04 i) des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant total de 75 millions de dollars des Etats-Unis au maximum, au-delà duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts et des prises de participations lors du décaissement.

### 5. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

<b>6. Prêts et titres de participation</b>	Prêts En milliers d'écus	Participations En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Au 1er janvier 1996	5 503	112	5 615
Décassements pendant l'exercice	9 905	468	10 373
Remboursements pendant l'exercice	(1 467)	-	(1 467)
Ajustements de change	181	-	181
Passation par pertes et profits	(379)	-	(379)
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>13 743</b>	<b>580</b>	<b>14 323</b>
Provisions au 31 décembre 1996	(6 871)	(290)	(7 161)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1996</b>	<b>6 872</b>	<b>290</b>	<b>7 162</b>

<b>Répartition des prêts par échéance</b>	<b>1996</b> En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Jusqu'à un an	1 142	2 230
De un an à cinq ans	12 601	3 273
	<b>13 743</b>	<b>5 503</b>

Tous les prêts et participations sont destinés à la réalisation de projets en Russie et sont engagés et décaissés en dollars des Etats-Unis.

## 7. Contributions

Les contributions annoncées par les pays donateurs sont les suivantes :

<b>Contributions reçues</b>	En milliers d'écus	<b>1996</b> En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Allemagne		2 739	2 739
Canada		761	761
Etats-Unis d'Amérique	5 031		
Moins : Contributions versées au Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	(2 176)	2 855	4 637
France		3 116	820
Italie		6 719	1 930
Japon		21 162	4 703
Suisse		2 360	-
		<b>39 712</b>	<b>15 590</b>
<b>Contributions annoncées mais non encore dues</b>			
Allemagne		3 721	701
Etats-Unis d'Amérique		-	390
France		2 255	-
Suisse		-	2 339
		<b>5 976</b>	<b>3 430</b>
		<b>45 688</b>	<b>19 020</b>

8. Réserves	Perte reportée d'exercices antérieurs En milliers d'écus	
Au 1er janvier 1996		(3 041)
Variation pendant l'exercice		-
<b>Au 31 décembre 1996</b>		<b>(3 041)</b>

9. Instruments hors-bilan	31 décembre 1996 En milliers d'écus	31 décembre 1995 En milliers d'écus
<b>Engagements</b>		
Prêts accordés non décaissés	19 248	15 058
Engagements d'achat d'actions	4 434	1 832
Garanties	18 862	7 561
	<b>42 544</b>	<b>24 451</b>

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 81 à 84. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1996, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

## Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie

Etat des variations de la situation financière		31 décembre 1996	31 décembre 1995
Exercice clos le 31 décembre 1996		En milliers d'écus	En milliers d'écus
	Note		
Report à nouveau		2 089	3 886
Contributions reçues	3	10 840	2 962
Intérêts et produits assimilés		195	175
Solde des opérations de change		205	(236)
Contributions versées par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie	4	2 176	-
		15 505	6 787
Décassements	5	(7 671)	(4 605)
Autres charges d'exploitation	6	(395)	(93)
<b>Solde disponible</b>		<b>7 439</b>	<b>2 089</b>

Bilan		31 décembre 1996	31 décembre 1995
Au 31 décembre 1996		En milliers d'écus	En milliers d'écus
	Note		
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	7	7 532	2 086
Autres actifs		22	11
<b>Total de l'actif</b>		<b>7 554</b>	<b>2 097</b>
<b>Passif</b>			
Solde non alloué du Fonds		1 424	(505)
Solde alloué du Fonds	5	6 015	2 594
		7 439	2 089
Autres passifs		115	8
<b>Total du passif</b>		<b>7 554</b>	<b>2 097</b>

### Annexe aux comptes annuels

#### 1. Création du Fonds spécial

La création du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie (le «Fonds») a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion du 18 octobre 1993. La gestion du Fonds est notamment régie par les dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Le 14 juillet 1994, le Conseil a approuvé un amendement aux règles et règlements selon lequel le Fonds serait désormais libellé non plus en écus mais en dollars des Etats-Unis. La phase pleinement opérationnelle du Programme du Fonds pour les petites entreprises de Russie a été approuvée par le Conseil à sa réunion du 30 août 1995 et la version révisée des règles et règlements compte tenu du passage à la phase opérationnelle a été approuvée par le Conseil le 1er avril 1996.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des activités de coopération technique liées à la conception et à la mise en oeuvre des opérations des phases pilote, pilote prolongée et opérationnelle du Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

#### 2. Principes comptables retenus

##### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

##### ii Monnaies

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996. Les transactions effectuées dans des monnaies autres que l'écu, y compris les décaissements, sont converties en écus sur la base des taux de change en vigueur à la fin du mois. Les engagements sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés à l'état des variations de la situation financière du Fonds.

##### iii Projets achevés

Un projet est considéré comme achevé lorsque tous les consultants qui y ont pris part ont satisfait à toutes leurs obligations contractuelles et que toutes les factures se rapportant au projet ont été présentées au paiement.

Une fois un projet achevé, tous les montants engagés non déboursés sont réaffectés au solde non alloué du Fonds.



### 3. Contributions reçues

Les contributions reçues des pays donateurs pendant l'exercice sont indiquées ci-après :	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Allemagne	1 329	-
Canada	1 157	164
Etats-Unis d'Amérique	394	750
France	948	159
Italie	1 208	-
Japon	2 588	-
Royaume-Uni	3 216	645
Suisse	-	1 244
	<b>10 840</b>	<b>2 962</b>

Contributions annoncées mais non encore dues	1996 En milliers d'écus	1995 En milliers d'écus
Allemagne	266	-
Etats-Unis d'Amérique	-	390
France	1 288	156
Royaume-Uni	821	-
	<b>2 375</b>	<b>546</b>

### 4. Contributions versées par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie

Conformément à l'accord de contribution en date du 29 septembre 1994 conclu entre l'Agence de développement international des Etats-Unis (USAID) et la Banque, des contributions d'un montant de 2,18 millions d'écus ont été versées au Fonds par le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie.

### 5. Solde alloué et décaissements du Fonds

Le solde alloué du Fonds correspond à tous les engagements approuvés par la Banque conformément aux conditions énoncées dans l'accord relatif au Fonds, nets des décaissements cumulés.

	Engagements approuvés En milliers d'écus	Décaissements En milliers d'écus	Solde alloué du Fonds En milliers d'écus
<b>Projets en cours de réalisation</b>			
Au 1er janvier 1996	6 642	4 048	2 594
Mouvements de l'exercice	10 955	7 534	3 421
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>17 597</b>	<b>11 582</b>	<b>6 015</b>
<b>Projets achevés</b>			
Au 1er janvier 1996	2 329	2 329	-
Mouvements de l'exercice	137	137	-
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>2 466</b>	<b>2 466</b>	<b>-</b>
<b>Total des projets</b>			
Au 1er janvier 1996	8 971	6 377	2 594
Mouvements de l'exercice	11 092	7 671	3 421
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>20 063</b>	<b>14 048</b>	<b>6 015</b>

### 6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds et fixées à 3% de chaque versement reçu.

### 7. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

## Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 85 et 86. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie au 31 décembre 1996, ainsi que des variations de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

## Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova

<b>Compte de résultat</b> Période allant du 3 septembre au 31 décembre 1996	Note	Période achevée le 31 décembre 1996 En milliers d'écus
Intérêts et produits assimilés		
Autres		5
Soldes des opérations de change		28
Autres charges d'exploitation	3	(1)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>32</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation	4	(13)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>19</b>

<b>Bilan</b> Au 31 décembre 1996	Note	31 décembre 1996 En milliers d'écus
<b>Actif</b>		
Créances sur les établissements de crédit	5	1 263
Autres actifs		5
Prêts	6	13
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 281</b>
<b>Passif</b>		
Autres passifs		1
Contributions	7	1 261
Bénéfice de l'exercice		19
<b>Total du passif et des contributions</b>		<b>1 281</b>
<b>Pour mémoire</b>		
Engagements	8	1 060

<b>Tableau des flux de trésorerie</b> Pour la période allant du 3 septembre au 31 décembre 1996	Période achevée le 31 décembre 1996 En milliers d'écus
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	
Bénéfice d'exploitation au titre de l'exercice	19
Ajustements apportés en vue de déterminer les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	
Provisions pour dépréciation	13
Augmentation des intérêts à recevoir	(5)
Augmentation des autres passifs	1
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>28</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>	
Prêts	(26)
<b>Flux nets de trésorerie utilisés dans les activités de placement</b>	<b>(26)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>	
Contributions	1 261
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de placement</b>	<b>1 261</b>
<b>Augmentation nette des disponibilités</b>	<b>1 263</b>
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>1 263</b>

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Création du Fonds spécial

Le Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova (le «Fonds») a été créé et est géré conformément aux dispositions d'un accord en date du 3 septembre 1996 entre la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le Gouvernement suisse.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de promouvoir le développement du secteur des entreprises en appuyant les microentreprises de Moldova.

### 2. Principes comptables retenus

#### i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique et conformément aux normes comptables internationales.

#### ii Monnaies

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'écu sont convertis en écus au cours du marché en vigueur au 31 décembre 1996. Les postes non monétaires sont convertis en écus aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des actifs, des passifs et des transactions de l'exercice sont portés au compte de résultat.

#### iii Provisions pour dépréciation

Des provisions individualisées sont constituées sur certains prêts et avances d'après une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. D'autres provisions de caractère général sont constituées pour les pertes qui, sans être individuellement identifiées, sont inhérentes à tout portefeuille d'engagements de caractère contractuel, prêts et titres de participation. Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat.

#### iv Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés en résultat sur la base de l'exercice. Le Fonds ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

### 3. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds.

### 4. Provisions pour dépréciation

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'écus	1996 Total En milliers d'écus
Dotations aux provisions pour l'exercice :		
Provisions générales sur décaissements	13	13
<b>Période achevée le 31 décembre 1996</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>Variations des provisions</b>		
Dotations aux provisions pour l'exercice	13	13
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Aux termes des règles et règlements du Fonds, ce dernier prend à sa charge les pertes découlant des investissements qu'il finance ainsi que des investissements parallèles de la Banque jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 75% au maximum de la valeur du Fonds, au-delà duquel les pertes sont supportées à parts égales par le Fonds et la Banque. En conséquence, une provision générale de 50% est constituée au titre des prêts lors du décaissement.

### 5. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en dollars des Etats-Unis.

6. Prêts	Prêts En milliers d'écus	Total En milliers d'écus
Décaissements pendant l'exercice	26	26
<b>Au 31 décembre 1996</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
Provisions au 31 décembre 1996	(13)	(13)
<b>Total net des provisions au 31 décembre 1996</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Répartition des prêts par échéance	1996 En milliers d'écus
De un à cinq ans	26

Tous les prêts sont destinés à la réalisation de projets en Moldova et sont décaissés en dollars des Etats-Unis.

#### 7. Contributions

Les contributions payables conformément à l'accord relatif au Fonds ont été intégralement reçues du Gouvernement suisse pendant la période considérée.

8. Instruments hors-bilan	1996 En milliers d'écus
Engagements	
Prêts accordés non décaissés	1 005
Garanties	55
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 060</b>

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour la période achevée le 31 décembre 1996 qui figurent aux pages 87 à 89. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial d'investissement pour les microentreprises de Moldova au 31 décembre 1996, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période achevée à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

## Fonds spécial de coopération technique de la BERD

Etat des variations de la situation financière		31 décembre 1996
Période allant du 12 septembre 1995 au 31 décembre 1996		En milliers d'écus
	Note	
Contributions reçues	3	247
Intérêts et produits assimilés		4
		251
Autres charges d'exploitation	4	(4)
<b>Solde disponible</b>		<b>247</b>

Bilan		31 décembre 1996
Au 31 décembre 1996		En milliers d'écus
	Note	
<b>Actif</b>		
Créances sur les établissements de crédit	5	249
<b>Total de l'actif</b>		<b>249</b>
<b>Passif</b>		
Solde non alloué du Fonds	6	247
Autres passifs		2
<b>Total du passif</b>		<b>249</b>

### Annexe aux comptes annuels

#### 1. Création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD

La création du Fonds spécial de coopération technique de la BERD (le «Fonds») a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement lors de sa réunion des 12 et 13 septembre 1995. Le Fonds est géré conformément aux dispositions de ses règles et règlements, également approuvés par le Conseil à cette date. Il est devenu opérationnel en juin 1996 après réception de la première contribution.

Le Fonds a été créé en vertu de l'Article 18 de l'Accord portant création de la Banque. Il a pour objet de financer des projets de coopération technique dans les pays d'opérations de la Banque.

#### 2. Principes comptables retenus

Les comptes annuels ont été établis selon la convention du coût historique. Les contributions et décaissements sont enregistrés en date de paiement. Le produit des intérêts et les charges d'exploitation sont enregistrés sur la base de l'exercice.

#### 3. Contributions reçues

Des contributions représentant l'équivalent de 247 400 écus ont été reçues du Royaume-Uni en juin 1996.

#### 4. Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les frais administratifs directement liés au fonctionnement du Fonds ainsi que les commissions dues à la Banque au titre de la gestion du Fonds. Le niveau des commissions de gestion est fixé de manière à ne pas dépasser le produit des intérêts, net des frais administratifs directs.

#### 5. Créances sur les établissements de crédit

Toutes les créances sur les établissements de crédit sont des dépôts à vue et sont libellées en écus.

#### 6. Solde non alloué du Fonds

Le solde non alloué du Fonds représente les fonds reçus mais non engagés.

### Rapport des auditeurs à la Banque européenne de reconstruction et de développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan du Fonds spécial de coopération technique de la BERD, ainsi que de l'état des variations de sa situation financière pour la période achevée le 31 décembre 1996 qui figurent à la page 90. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière du Fonds spécial de coopération technique de la BERD au 31 décembre 1996, ainsi que des variations de sa situation financière pour la période achevée à cette date, sur la base des principes énoncés dans la note 2.



Arthur Andersen  
Londres  
le 11 mars 1997

# Projets approuvés en 1996

Au 31 décembre 1996

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Euromerchant Albania Fund</b> Fonds de capital-risque pour investissements dans des PME	Albanie	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	20 décembre (24 septembre)	2,8	8,1
<b>Modernisation des systèmes de navigation aérienne</b> Modernisation du système de contrôle de la navigation aérienne en Azerbaïdjan	Azerbaïdjan	Systèmes de navigation aérienne	B/0	Prêt	21 décembre (17 décembre)	11,0	12,6
<b>Projet de reconstruction d'urgence de l'infrastructure des transports</b> Reconstruction de routes et amélioration de l'aéroport	Bosnie-Herzégovine	Transports	C/0	Prêt	5 décembre (10 septembre)	26,3	76,0
<b>Prise de participation dans la Hrvatska Banka, Mostar</b> Pour rétrocession à des entreprises locales	Bosnie-Herzégovine	Banque	C/0	Prise de participation	(3 décembre)	1,0	1,0
<b>Astera OOD</b> Aide à la privatisation et à la modernisation d'une entreprise fabriquant des produits d'hygiène	Bulgarie	Produits d'hygiène	B/1	Prêt	23 octobre (18 juin)	8,1	14,3
<b>Mécanisme multiprojets Danone-Serdika - augmentation de capital</b> Souscription à Danone-Serdika pour augmentation de capital	Bulgarie	Alimentation	C/0	Prise de participation	11 octobre (24 septembre)	1,2	2,0
<b>Storco</b> Modernisation d'une conserverie de fruits et légumes	Bulgarie	Alimentation	B/1	Prêt et prise de participation	25 octobre (24 septembre)	8,0	28,5
<b>First Investment Bank Limited</b> Ligne de crédit pour le financement de projets dans le secteur des PME	Bulgarie	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	23 octobre (22 octobre)	3,2	3,2
<b>Panonska Pivovara d.o.o</b> Modernisation de l'usine existante et construction d'une nouvelle brasserie	Croatie	Alimentation	B/1	Prêt	27 février (23 janvier)	17,1	62,9
<b>Cadre de financement des PME</b> Renforcement du financement des PME, particulièrement pour des opérations à long terme Trgovacka Banka d.d.	Croatie	Banque	C/0	Prêt	(Accord-cadre 4 juin)	20,7	20,7
<b>Ligne de crédit au tourisme</b> Premier financement à long terme de l'industrie du tourisme croate	Croatie	Banque	C/0	Prêt	11 juillet	5,2	5,2
<b>Ligne de crédit au tourisme</b> Premier financement à long terme de l'industrie du tourisme croate	Croatie	Banque	C/0	Prêt	26 June (4 juin)	25,9	25,9
<b>Varazdinska Banka</b> Prêts au secteur industriel en vue de la promotion du processus de privatisation	Croatie	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	1er octobre (10 septembre)	12,0	12,0
<b>Alpe Jadran Banka</b> Prêt interbancaire pour rétrocession	Croatie	Banque	C/0	Prêt	19 novembre (24 septembre)	5,2	5,2
<b>Bank Austria Croatia d.d.</b> Investissement dans une nouvelle banque commerciale	Croatie	Banque	C/0	Prise de participation	25 novembre (24 septembre)	3,1	11,8
<b>Ligne de crédit à la Dalmatinska Banka</b> Octroi d'un financement à moyen et long terme pour des projets d'investissement de PME	Croatie	Banque	C/0	Prêt	18 novembre (5 novembre)	10,4	10,4

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1996.  
Les participations sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement.

\* Classement sélectif environnemental :  
Les projets sont classés comme suit :  
A - s'il est prévu une étude d'impact complète  
B - s'il est prévu une analyse environnementale partielle  
C - s'il n'est prévu ni étude d'impact ni analyse environnementale  
1 - s'il est prévu un audit environnemental  
0 - s'il n'est pas prévu d'audit environnemental



	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Programme d'investissement dans l'infrastructure environnementale municipale</b> Construction et amélioration d'installations de traitement des eaux	Croatie	Environnement	A/0	Prêt	9 décembre (19 novembre)	54,4	164,5
<b>Hypo Banka Croatia</b> Capitalisation d'un nouvel intermédiaire financier pour accroître la concurrence dans le secteur bancaire	Croatie	Banque	C/0	Prise de participation	21 février 97 (17 décembre)	2,7	10,8
<b>AS Hansapank – Prêt au logement</b> Mécanisme de financement du logement sous forme d'un prêt interbancaire et d'une ligne de crédit de fonctionnement	Estonie	Banque	C/0	Prêt	8 mars (20 février)	6,2	6,2
<b>AS Hansapank</b> Mécanisme de financement du logement sous forme d'un prêt interbancaire et d'une ligne de crédit de fonctionnement	Estonie	Banque	C/0	Prêt	8 mars (20 février)	6,2	6,2
<b>Ligne de crédit AS Tallinna Pank</b> Renforcement du portefeuille de prêts aux entreprises de la banque	Estonie	Banque	C/0	Prêt	11 juin (4 juin)	6,2	6,2
<b>AS Eesti Forekspank</b> Ligne de crédit pour financement de projets dans le secteur des entreprises privées	Estonie	Banque	C/0	Prêt	26 juillet (16 juillet)	6,2	6,2
<b>Komercijalna Banka a.d.</b> Promotion du secteur privé au moyen de sous-prêts aux PME locales	ERY de Macédoine	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	26 mars (23 janvier)	7,8	7,8
<b>Distribution de gaz</b> Construction d'un système de distribution de gaz à faible pression	ERY de Macédoine	Energie	B/0	Prêt et prise de participation	28 décembre (17 décembre)	33,9	64,1
<b>Modernisation de la raffinerie d'Achinsk</b> Moderniser la raffinerie et la rendre plus conforme aux objectifs environnementaux	Fédération de Russie	Pétrole	B/1	Prêt	19 April (9 janvier)	36,2	74,8
<b>Sakhaline Shipping Company</b> Acquisition de navires par les filiales de la SASCO	Fédération de Russie	Transports maritimes	B/0	Prêt	12 juillet (6 février)	18,3	65,2
<b>SFAT/Transfat</b> Financement partiel de wagons-citernes pour le transport de pétrole et d'autres produits	Fédération de Russie	Transports ferroviaires	B/1	Prêt et prise de participation	25 avril (6 février)	25,8	57,1
<b>Lancement d'un satellite Eutelsat</b> Garantie du risque de non-exécution des obligations concernant le lancement de satellite	Fédération de Russie	Aérospatiale	B/1	Garantie	12 avril (5 mars)	33,5	116,9
<b>Banque d'investissement de Kouban</b> Capitalisation de la BIK en vue de l'octroi d'un financement sous forme de prêts et de participations à des entreprises locales	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prise de participation	8 novembre (5 mars)	2,0	8,1
<b>AOZT Perekrestok</b> Création et financement d'une chaîne russe de supermarchés	Fédération de Russie	Commerce de détail	B/0	Prise de participation	15 novembre (19 mars)	19,8	56,5
<b>Nevsky Prospekt 25</b> Achèvement de la remise en état et de la reconstruction de bureaux à St. Pétersbourg	Fédération de Russie	Immobilier	B/0	Prêt	7 août (23 avril)	5,9	22,2
<b>Modernisation des chemins de fer russes</b> Nouvelle technologie ferroviaire, communication de données et passage à un régime commercial	Fédération de Russie	Transports ferroviaires	B/0	Prêt	28 juin (23 avril)	96,8	153,6
<b>Caisse d'épargne de Stolichny</b> Promotion du financement à moyen terme du secteur privé	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	18 juin (21 mai)	24,2	24,2

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>GSM Nord-Ouest</b> Financement de la construction et de l'exploitation du réseau cellulaire GSM 900 à St. Pétersbourg	Fédération de Russie	Communications	B/0	Prêt et prise de participation	10 décembre (16 juillet)	22,4	74,8
<b>Cadbury ZAO</b> Financement d'une confiserie à Novgorod	Fédération de Russie	Alimentation	B/0	Prêt	28 novembre (30 juillet)	36,2	119,4
<b>Faboyta Anopino Plus O.O.O.</b> Prêt à la modernisation et au développement d'une fabrique de verre	Fédération de Russie	Produits en verre	B/1	Prêt	7 octobre (30 juillet)	13,5	38,7
<b>Fonds régional de capital-risque Terres Noires</b> Appui à la modernisation et à la restructuration des entreprises nouvelles et récemment privatisées	Fédération de Russie	Divers	C/0	Prise de participation	25 octobre (30 juillet)	24,0	24,0
<b>Templeton Asset Management Company &amp; Unit Investment Fund</b> Gestion de SICAV nationales	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prise de participation	23 décembre (30 juillet)	1,0	4,8
<b>Templeton Value Fund</b> Première SICAV nationale gérée par Templeton	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prise de participation	31 décembre (30 juillet)	8,1	40,3
<b>Geoilbent</b> Mise en valeur de gisements pétroliers et gaziers en Sibérie occidentale	Fédération de Russie	Pétrole et gaz	A/1	Prêt	21 novembre (24 septembre)	44,3	331,2
<b>Gisement aurifère de Koubaka : augmentation du prêt</b> Accroissement de 15 millions de dollars du prêt existant	Fédération de Russie	Industries extractives	C/0	Prêt	20 novembre (15 octobre)	12,1	40,3
<b>Ligne de crédit à l'Uralpromstroybank</b> Octroi de prêts secondaires à moyen terme aux entreprises du secteur privé en Fédération de Russie	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	13 novembre (15 octobre)	8,1	8,1
<b>Buryatzoloto</b> Modernisation et développement de mines d'or en Sibérie	Fédération de Russie	Industries extractives	A/1	Prêt et prise de participation	19 décembre (5 novembre)	14,1	47,9
<b>Ligne de crédit à la Banque pour l'industrie et la construction</b> Financement de PME du secteur privé	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	17 décembre (19 novembre)	24,2	24,2
<b>Moscou - Ligne de crédit</b> Ligne de crédit à des banques moscovites pour rétrocession à des projets du secteur privé Banque internationale de Moscou	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	(Accord-cadre 19 novembre)	92,6	92,6
				Prêt	11 décembre	16,1	16,1
<b>Avtobank - Ligne de crédit/participation</b> Octroi de fonds à moyen et long terme pour des prêts secondaires à des entreprises industrielles privées	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	10 décembre (3 décembre)	40,3	40,3
<b>Crédit renouvelable à la Mezhsbank</b> Octroi à des entreprises du secteur privé de prêts secondaires à court terme pour le financement d'exportations	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	13 décembre (3 décembre)	16,1	16,1
<b>Ligne de crédit à la Tokobank</b> Octroi de prêts secondaires pour des projets d'investissement à moyen terme du secteur privé	Fédération de Russie	Banque	C/0	Prêt	(3 décembre)	16,1	16,1
<b>Vena St Petersburg - participation (Phase II)</b> Expansion d'une brasserie privatisée à St. Pétersbourg	Fédération de Russie	Alimentation	B/1	Prise de participation	18 décembre (3 décembre)	9,1	27,3

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Athina-Volga</b> Aide au développement de la capacité de production agro-alimentaire de la société Chernogor-neft	Fédération de Russie	Alimentation	B/0	Prêt	(17 décembre)	16,2	46,3
<b>Chernogor-neft</b> Programme de forage intercalaire et plan d'action environnementale pour une partie du gisement de Samotlor	Fédération de Russie	Pétrole et gaz	B/1	Prêt	(17 décembre)	40,3	40,3
<b>GAZ-Volga</b> Amélioration de la qualité et de la conception des installations d'un constructeur d'automobiles	Fédération de Russie	Industries métalliques	B/1	Prêt	6 janvier 97 (17 décembre)	52,3	202,4
<b>Prêt de soutien post-privatisation</b> Restructuration, amélioration de la gestion et mobilisation de capitaux étrangers	Fédération de Russie	Administrations publiques	C/0	Prêt	(17 décembre)	22,9	22,9
<b>Projet révisé d'usine de détergents Procter &amp; Gamble/Novomoskovsk</b> Acquisition par P & G d'une part majoritaire dans une usine de détergents	Fédération de Russie	Produits chimiques	B/1	Prêt et prise de participation	20 décembre (17 décembre)	13,7	40,3
<b>Modernisation du système unifié de distribution de gaz</b> Installation de compteurs ou automatisation et introduction de compresseurs mobiles pour Gazprom	Fédération de Russie	Energie	B/1	Prêt	6 janvier 97 (17 décembre)	80,5	241,6
<b>Construction de navires volgatankers</b> Acquisition des pétroliers adaptés à la navigation maritime et fluviale et réaménagement des obligations liées aux affrètements de longue durée	Fédération de Russie	Transports maritimes	B/1	Prêt	(17 décembre)	31,1	106,7
<b>Banque internationale de la mer Noire, Géorgie</b> Fondation de la première banque internationale de Géorgie devant fournir des services bancaires commerciaux	Géorgie	Banque	C/0	Prise de participation	11 septembre (30 juillet)	0,5	3,7
<b>Prêt à terme à l'Absolute Bank</b> Offrir aux entreprises privées des possibilités de crédit à moyen terme	Géorgie	Banque	C/0	Prêt	(19 novembre)	4,0	4,0
<b>Ligne de crédit pour PME - Géorgie</b> Pour rétrocession à des PME privées TBC Bank TbilComBank TbilCreditBank	Géorgie	Banque	C/0	Prêt	(Accord-cadre 3 décembre) Prêt 12 décembre Prêt 12 décembre Prêt 12 décembre	3,2 2,4 1,6 2,4	3,2 2,4 1,6 2,4
<b>Digitel 2002 Rt.</b> Développement des réseaux de télécommunications dans deux régions au nord de Budapest	Hongrie	Communications	B/0	Prêt et prise de participation	16 avril (2 avril)	18,5	102,3
<b>Szikra Lapnyomda Rt.</b> Permettre à Szikra Lapnyomda d'améliorer ses installations d'impression en couleurs et sa productivité	Hongrie	Impression et édition	B/1	Prêt et prise de participation	12 septembre (18 juin)	6,6	14,4
<b>Goldsun II</b> Congélation et mise en conserve de fruits et légumes	Hongrie	Alimentation	B/0	Prise de participation	11 octobre (24 septembre)	1,1	1,1
<b>Hungarian Equity Partners</b> Création d'un fonds de capital-risque en vue d'investissements dans des entreprises de taille moyenne	Hongrie	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(15 octobre)	6,8	36,2
<b>Ligne de crédit générale pour un cofinancement BERD-PHARE (environnement et rendement énergétique)</b> Financement de projets viables du secteur privé ayant un intérêt sur le plan de l'environnement ou du rendement énergétique	Hongrie	Banque	C/0	Prêt	31 décembre (5 novembre)	30,0	47,5

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>PSR en Hongrie</b> Appui à la restructuration et au redressement d'entreprises viables peu performantes	Hongrie	Placements/ autres investissements	C/O	Prise de participation	17 décembre	30,0	30,4
<b>Prêt subordonné OTP</b> Renforcement de la capitalisation et développement des activités commerciales, y compris les prêts au secteur privé	Hongrie	Banque	C/O	Prêt	18 décembre (17 décembre)	40,3	40,3
<b>Fonds kazak de post-privatisation</b> Fonds de capital-risque devant investir principalement dans les PME	Kazakstan	Placements/ autres investissements	C/O	Prise de participation	7 février (6 février)	30,0	30,0
<b>Projet de reconstruction du port d'Aktau (Phase I)</b> Aide à la reconstruction du seul port du Kazakstan	Kazakstan	Transports maritimes	B/O	Prêt	16 avril (2 avril)	43,1	59,6
<b>Demirbank Kirghizistan</b> Création de la première banque à capital étranger du pays	Kirghizistan	Banque	C/O	Prêt et prise de participation	7 novembre (4 juin)	1,9	6,4
<b>Programme spécial de restructuration</b> Fonds établi pour investir dans les entreprises d'Etat et faciliter leur privatisation	Lettonie	Placements/ autres investissements	C/O	Prise de participation	4 mars (20 février)	15,0	15,0
<b>A/S Latvijas Zemes Banka (Participation au capital)</b> Renforcement de la base de capital de la banque en vue d'une intensification de ses opérations en Lettonie	Lettonie	Banque	C/O	Prise de participation	12 avril (2 avril)	1,8	2,2
<b>A/S Latvijas Unibanka (Participation au capital)</b> Promotion de la privatisation de la banque, renforcement de sa base de capital et amélioration de sa gestion	Lettonie	Banque	C/O	Prise de participation	11 mai (8 mai)	7,7	8,1
<b>Riga - Approvisionnement en eau et assainissement</b> Réduction des rejets d'eaux usées non traitées dans la Daugava et amélioration de l'approvisionnement en eau	Lettonie	Environnement	B/O	Prêt	6 août (16 juillet)	18,1	97,5
<b>SIA Vainionpaa</b> Construction d'une scierie moderne complètement équipée à Taurkalne	Lettonie	Bois	A/O	Prêt	15 novembre (28 août)	7,2	21,8
<b>Rigas Komercbanka (Participation au capital)</b> Amélioration de la gestion et de la capitalisation de la banque	Lettonie	Banque	C/O	Prise de participation	20 novembre (22 octobre)	5,6	5,6
<b>Valdemara Centre SIA</b> Construction du premier centre de services aux entreprises de niveau international dans les Etats baltes	Lettonie	Immobilier	B/O	Prêt	18 décembre (3 décembre)	5,4	15,7
<b>Ligne de crédit à la Banque lituanienne de développement</b> Financement de sous-prêts et d'investissements pour les PME	Lituanie	Banque	C/O	Prêt	2 avril (9 janvier)	5,3	5,3
<b>Augmentation de capital de la Banque lituanienne de développement</b> Renforcement et élargissement de la base de capital de la banque pour les PME	Lituanie	Banque	C/O	Prise de participation	19 novembre (9 janvier)	0,7	5,0
<b>Fonds de post-privatisation</b> Aide au développement des entreprises privatisées dans la nouvelle économie de marché	Lituanie	Placements/ autres investissements	C/O	Prise de participation	30 mars (20 février)	15,0	15,0
<b>Via Baltica et Projet routier en Lituanie</b> Création d'une infrastructure routière améliorée	Lituanie	Routes	A/O	Prêt	29 août (16 juillet)	18,7	94,3

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
Voir également <b>Danuble Holding Ltd.</b> , sous Roumanie ci-dessous	Moldova						
<b>Programme Suisse/Etats-Unis d'aide aux microentreprises</b>	Moldova	Banque	C/O	Prêt	(Accord-cadre 18 juin)	0,5	0,8
Octroi aux microentreprises moldoves d'un financement et d'un microcrédit bancaires sûrs							
Banca Mobias					3 septembre	0,5	0,8
Victoria Bank					3 septembre	0,5	0,8
Moldova Agroindbank					3 septembre	1,1	1,6
<b>Lainerie Kasansay-Tekmen</b>	Ouzbékistan	Textiles	B/O	Prêt et prise de participation	18 juillet (9 janvier)	21,8	63,6
Construction d'une usine intégrée de tissus, fil à tricoter et couvertures en laine							
<b>ABN Amro NB Ouzbékistan</b>	Ouzbékistan	Banque	C/O	Prise de participation	12 juin (21 mai)	0,8	8,1
Création et capitalisation de la nouvelle banque et mobilisation d'autres fonds							
<b>UzDaewoo Bank</b>	Ouzbékistan	Banque	C/O	Prise de participation	17 décembre (24 septembre)	4,0	16,1
Nouvelle banque en coentreprise avec le Groupe Daewoo et la KorAm Bank							
<b>Banque nationale pour le commerce extérieur d'Ouzbékistan - Crédits aux PME (Phase II)</b>	Ouzbékistan	Banque	C/O	Prêt	17 décembre (3 décembre)	24,2	24,2
Octroi de prêts à terme pour l'expansion de l'entreprise privée							
<b>Asaka Bank - Crédits aux PME (Phase II)</b>	Ouzbékistan	Banque	C/O	Prêt	17 décembre (3 décembre)	12,1	12,1
Octroi de prêts à terme pour l'expansion de l'entreprise privée							
<b>Ouzbékistan - Ligne de crédit aux PME (Phase II)</b>	Ouzbékistan	Banque	C/O	Prêt	(3 décembre)	60,4	60,4
Octroi de sous-prêts pour des projets d'investissement de sociétés privées							
<b>Netia SA</b>	Pologne	Communications	B/O	Prêt et garantie	26 juin (9 janvier)	77,2	307,6
Financement de la construction d'un réseau local de télécommunications de 350 000 lignes dans dix zones concédées				Prise de participation	11 septembre (9 janvier)	12,0	
<b>Kredyt Bank</b>	Pologne	Banque	C/O	Prise de participation	23 juillet (6 février)	4,0	6,4
Apport de capitaux supplémentaires au secteur bancaire polonais				Garantie	(6 février)	2,4	
<b>KZP</b>	Pologne	Papeterie	B/1	Prêt	30 avril (20 février)	9,7	42,0
Prêt complémentaire pour achever la restructuration et l'équipement d'une papeterie							
<b>Centre financier de Varsovie</b>	Pologne	Immobilier	B/O	Prêt	23 septembre (2 avril)	22,9	92,6
Financement de la construction du plus grand complexe de bureaux de la région							
<b>Rolimpe S.A.</b>	Pologne	Alimentation	B/O	Prise de participation	3 juillet (2 juillet)	13,0	79,3
Appui aux dernières étapes de la privatisation							
<b>Rolimpe S.A.</b>	Pologne	Banque	B/O	Prêt	(Accord-cadre 2 juillet)	16,1	32,2
Octroi des sous-prêts aux PME							
<b>Fonds d'aide aux entreprises polonaises</b>	Pologne	Placements/ autres investissements	C/O	Prise de participation	11 décembre (15 octobre)	24,2	120,8
Prises de participations et investissements analogues dans des PME privées ou en voie de privatisation							
<b>Marché de gros de Varsovie</b>	Pologne	Alimentation	B/O	Prêt	6 décembre (19 novembre)	12,1	31,0
Construction d'un nouveau marché devant constituer une infrastructure moderne pour le commerce de produits alimentaires							

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Air Liquide - Huta Katowice</b> Installation in situ de séparation de l'air	Pologne	Production et distribution de gaz	B/1	Prêt	(17 décembre)	13,5	30,7
<b>Skloobal a.s.</b> Modernisation des fours de fusion et aide à la privatisation	République slovaque	Pierre, terre cuite, verre	C/1	Prêt	(21 mai)	11,9	44,4
<b>Slovenske Lodenice a.s.</b> Financement de la construction de navires	République slovaque	Transports maritimes	B/1	Prêt	(21 mai)	44,0	68,9
<b>Prêt subordonné à la Tatra Banka</b> Prêt subordonné à une banque du secteur privé	République slovaque	Banque	C/0	Prêt	20 novembre (30 juillet)	13,0	13,0
<b>Pol'nobanka II (anciennement Slovenska Pol'nohospodarska Banka)</b> Investissement dans l'informatisation et la création d'un réseau d'agences ; renforcement de la base de capital	République slovaque	Banque	C/0	Prise de participation	24 octobre (22 octobre)	3,0	15,1
<b>PBK : mécanisme de crédit (opérations ordinaires et conservation de l'énergie)</b> Expansion des opérations de prêt et de financement de projets spéciaux de conservation de l'énergie	République slovaque	Banque	C/0	Prêt	20 décembre (3 décembre)	14,9	18,8
<b>Fornasari Textile Holdings</b> Agrandissement des installations et renforcement des mesures de protection de l'environnement	République tchèque	Textiles	B/1	Prêt	(8 mai)	10,3	34,0
<b>Fonds tchèque de post-privatisation</b> Opération interbancaire pour investissements à haut risque	République tchèque	Services aux entreprises	C/0	Prise de participation	(28 août)	28,2	80,5
<b>Rema 1000</b> Franchisage d'une chaîne d'épiceries	République tchèque	Alimentation	B/0	Prêt	(3 décembre)	11,8	38,2
<b>Prompt S.A.</b> Développement de la capacité de production de tricots et de vêtements de la société	Roumanie	Habillement	B/1	Prêt et prise de participation	19 juin (2 avril)	8,6	17,0
<b>Remise en état de matériel ferroviaire</b> Remise en état d'engins de traction et de matériel roulant	Roumanie	Transports ferroviaires	B/0	Prêt	23 juillet (2 avril)	58,5	338,2
<b>United Romanian Breweries</b> Construction d'une nouvelle brasserie et mise en place d'un système moderne de distribution	Roumanie	Alimentation	B/0	Prêt	8 octobre (23 avril)	15,3	44,3
<b>Danube Holding Ltd</b> Fonds d'investissement dans les PME de Roumanie et de Moldova	Roumanie et Moldova	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	30 octobre (8 mai)	4,8	24,2
<b>Fonds de post-privatisation</b> Investissement dans les entreprises privatisées ou nouvelles	Roumanie	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	10 octobre (2 juillet)	25,0	50,0
<b>Conservation d'énergie et ligne de crédit aux PME</b> Investissement dans des projets de conservation d'énergie ou de caractère général	Roumanie	Banque	C/0	Prêt	18 décembre (16 juillet)	8,1	13,2
<b>Aménagement de l'autoroute Bucarest-Pitesti</b> Transformation de 96 km de chaussée en autoroute	Roumanie	Routes	B/0	Prêt	5 août (30 juillet)	42,8	83,3



	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Projet régional relatif à l'eau et à l'environnement</b> Approvisionnement constant en eau potable de la vallée du fleuve Jiu	Roumanie	Approv. en eau	B/0	Prêt	5 août (30 juillet)	20,1	42,4
<b>Restructuration de l'ARN et de remise en état des routes</b> Soutien à la transformation en entité commerciale et à la privatisation de l'Administration routière nationale	Roumanie	Routes	B/0	Prêt	20 novembre (5 novembre)	69,2	483,2
<b>Poslovni sistem Mercator</b> Construction, réaménagement et modernisation d'une chaîne de magasins	Slovénie	Commerce de détail	B/0	Prêt	19 décembre (22 octobre)	31,1	95,1
<b>Yulon 2 dd.</b> Développement de la production de textiles en nylon (deuxième phase)	Slovénie	Textiles	B/1	Prise de participation	18 décembre (19 novembre)	5,2	5,2
<b>Développement des institutions financières du Tadjikistan</b> Renforcement de la position financière et de la capacité d'intermédiation de la TBB et de l'OB Orientbank Tajikbankbusiness	Tadjikistan	Banque	C/0	Prêt et prise de participation	19 décembre (3 décembre)	0,2	0,2
				Prêt	19 décembre	3,2	3,2
				Prêt et prise de participation	19 décembre	3,5	6,9
<b>Ukrainian Wave</b> Installation et mise en service à Lvov d'un service téléphonique sans fil fixe	Ukraine	Communications	B/0	Prêt	(24 septembre)	12,1	32,2
<b>Modernisation de la centrale électrique de Starobeshevo</b> Appui à la restructuration et à la mise sur une base commerciale du secteur de l'énergie	Ukraine	Energie	B/1	Prêt	11 décembre (3 décembre)	91,2	131,4
<b>Confiserie Svetoch</b> Développement et modernisation d'une chocolaterie	Ukraine	Alimentation	B/1	Prêt et prise de participation	(3 décembre)	11,8	16,6
<b>New Europe Insurance Ventures (NEIV) Fund</b> Programme de co-investissement avec le fonds régional	Régional	Assurances	C/0	Prise de participation	23 octobre (23 janvier)	20,1	80,5
<b>Mécanisme multiprojets Landis &amp; Gyr</b> Mécanisme multiprojets d'appui au développement d'entreprises de services énergétiques	Régional	Energie	C/0	Prêt et prise de participation	18 décembre (2 avril)	70,0	190,0
<b>Mécanisme multiprojets de services municipaux : accord-cadre RWE Entsorgung</b> Financement d'investissements dans la prestation par le secteur privé de services municipaux et environnementaux	Régional	Approv. en eau	C/0	Prêt et prise de participation	(Accord-cadre 23 avril)	33,7	103,6
<b>Mécanisme multiprojets CGC ESCO</b> Mécanisme multiprojets de financement de sociétés de services énergétiques CGC Termotech ESCO	Régional	Energie	C/0	Prêt et prise de participation	(Accord-cadre 30 juillet)	36,7	108,1
	République Slovaque			Prêt et prise de participation	7 novembre	3,6	12,6

	Pays	Secteur	CSE*	Type	Date de signature (d'approbation)	Financements de la Banque approuvés million d'écus	Investissement total million d'écus
<b>Mécanisme multiprojets de services municipaux FGG</b> Promotion de la prestation et du financement de services municipaux et environnementaux par des entreprises privées	Régional	Approv. en eau	C/0	Prêt et prise de participation	(Accord-cadre 30 juillet)	41,0	129,4
Services de chauffage urbain Heatco	République Slovaque	Energie		Prêt et prise de participation	7 novembre	3,2	10,7
<b>Accord de partage de risques avec EGAP</b> Accord avec l'organisme tchèque de crédit à l'exportation EGAP	Régional	Banque	C/0	Prêt	(15 octobre)	25,0	25,0
<b>AIG Silk Road Fund</b> Octroi de capitaux participatifs à des PME privées	Régional	Banque	C/0	Prise de participation	(3 décembre)	12,1	80,5
<b>Prêt participatif : mécanisme multiprojets Carlsberg</b> Modernisation de brasseries existantes et création d'un nombre limité de nouvelles installations	Régional	Alimentation	C/0	Prêt	15 décembre (3 décembre)	75,0	200,0
<b>Fonds d'investissement dans l'environnement</b> Financement des entreprises manufacturières et de services et du développement dans le secteur de l'infrastructure	Régional	Placements/ autres investissements	C/0	Prise de participation	(3 décembre)	8,0	40,0
<b>Mécanisme multiprojets : Lafarge</b> Acquisition, modernisation, construction et exploitation d'usines de fabrication de matériaux de construction Kujawy et RMC	Régional	Matériaux de construction	C/0	Prise de participation	(Accord-cadre 3 décembre)	45,1	209,6
	Pologne			Prise de participation	11 décembre	27,4	72,3
<b>Mécanisme multiprojets Honeywell</b> Création d'entreprises de services énergétiques pour la réalisation de projets d'amélioration du rendement énergétique	Régional	Energie	C/0	Prise de participation	(Accord-cadre 17 décembre)	20,0	123,0
<b>Total</b>						<b>2 827,3</b>	<b>7 500,2</b>

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 1996.  
Les participations sont converties en écus aux taux de change en vigueur lors du décaissement.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments constitutifs

\* Classement sélectif environnemental :  
Les projets sont classés comme suit :  
A – s'il est prévu une étude d'impact complète  
B – s'il est prévu une analyse environnementale partielle  
C – s'il n'est prévu ni étude d'impact ni analyse environnementale  
1 – s'il est prévu un audit environnemental  
0 – s'il n'est pas prévu d'audit environnemental

# Gouverneurs

## Gouverneurs et gouverneurs suppléants

Au 31 décembre 1996

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Albanie	Dylber Vrioni	Elisabeth Gjoni
Allemagne	Theo Waigel	Jürgen Stark
Arménie	Levon Barkhudarian	Bagrat Asatryan
Australie	Peter Costello	Andrew Thomson
Autriche	Viktor Klima	Hans Dietmar Schweisgut
Azerbaïdjan	Elman S. Roustamov	Fuad Akhundov
Bélarus	Pavel V. Dyk	Nikolai P. Zaichenko
Belgique	Philippe Maystadt	Grégoire Brouhns
Bosnie-Herzégovine	–	–
Bulgarie	Dimitar Kostov	Plamen Ilchev
Canada	Paul Martin	Gordon Smith
Chypre	Christodoulos Christodoulou	Antonis Malaos
Croatie	Bozo Prka	Josip Kulisic
Danemark	Marianne Jelved	Michael Dithmer
Égypte	Ahmad Ahmad Goueli	Nawal Al Tatawi
Espagne	Rodrigo Rato	Cristóbal Montoro
Estonie	Mart Opmann	Enn Pant
Etats-Unis d'Amérique	Robert Rubin	Joan Spero
Ex-République yougoslave de Macédoine	Jane Miljovski	Taki Fiti
Fédération de Russie	Sergey Dubinin	Andrei Vavilov
Finlande	Sauli Niinistö	Antti Hynninen
France	Jean Arthuis	Jean Lemierre
Géorgie	Teimuraz Mamatsashvili	Konstantin Zaldastanishvili
Grèce	Yannos Papantoniou	Nicolaos Zahariadis
Hongrie	Péter Medgyessy	György Surányi
Irlande	Ruairi Quinn	Paddy Mullarkey
Islande	Finnur Ingólfsson	Halldór Kristjánsson
Israël	Jacob A. Frenkel	David Brodet
Italie	Carlo Azeglio Ciampi	Mario Draghi
Japon	Hiroshi Mitsuzuka	Yasuo Matsushita
Kazakhstan	Umirzak Shukeev	Alexandre S. Pavlov
Kirghizistan	Askar Sarygulov	Umar Toygonbaev
Lettonie	Aivars Guntis Kreituss	Guntars Krasts
Liechtenstein	Egmond Frommelt	Roland Marxer
Lituanie	Algimantas Krizinauskas	Jonas Niaura
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Yves Mersch
Malte	Lino Spiteri	Francis J. Vassallo
Maroc	Mohamed Kabbaj	Abdelfettah Belmansour
Mexique	Guillermo Ortiz Martínez	José Julian Sidaoui
Moldova	Valeriu Bobutac	Dumitru Ursu
Norvège	Sigbjørn Johnsen	Even Aas
Nouvelle-Zélande	Don McKinnon	John Collinge
Ouzbékistan	Rustam S. Azimov	Abdurafik A. Akhadov
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Hans van Mierlo
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Krzysztof Kalicki
Portugal	António de Sousa Franco	Fernando Teixeira dos Santos
République de Corée	Seung-Soo Han	Kyung Shik Lee
République slovaque	Sergej Kozlik	Vladimír Masár
République tchèque	Ivan Kocárník	Josef Tosovský
Roumanie	Florin Georgescu	Mugur Isarescu
Royaume-Uni	Kenneth Clarke	Lynda Chalker
Slovénie	Mitja Gaspari	Meta Bole
Suède	Erik Åsbrink	Svante Öberg
Suisse	Jean-Pascal Delamuraz	Rudolf Ramsauer
Tadjikistan	Murotali M. Alimardonov	Sharif M. Rahimov
Turkménistan	Hudaiberdy A. Orazov	Alexander Grishin
Turquie	Mehmet Kaytaz	Cüneyt Sel
Ukraine	Valentin M. Koronevsky	Victor A. Yushchenko
Banque européenne d'investissement	Brian Unwin	Wolfgang Roth
Communauté européenne	Yves-Thibault de Silguy	Giovanni Ravasio

Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participations et les autres opérations, conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.

Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.

**Président du Conseil  
des gouverneurs**  
Ruairi Quinn, Irlande

**Vice-Présidents du Conseil  
des gouverneurs**  
Jean-Pascal Delamuraz, Suisse  
Valentin M. Koronevsky, Ukraine

# Administrateurs

## Administrateurs et administrateurs suppléants

Au 31 décembre 1996

Administrateurs	Administrateurs suppléants	Pays ou entité représentés
Jan Bielecki <sup>1</sup> Péter Bod	– <sup>2</sup> Tomás Parížek	Pologne/Bulgarie/Albanie Hongrie/République slovaque/ République tchèque/Croatie
Elisabeth Bukspan <sup>3</sup> John Coleman Staffan Crona Robert Graham-Harrison Johan Hilbers Brian Hillery Mikhail Jernov <sup>5</sup> Helge Kringstad Roger Lavelle Heiner Luschin Alan Morris	Didier Elbaum Tom MacDonald <sup>4</sup> Håkan Emsgård David Roe Kees Spaans Asger Lund-Sørensen Serguei Ovseitchik Rauli Suikkanen Walter Cernoia <sup>6</sup> Amos Rubin Huhn-Gunn Ro	France Canada/Maroc Suède/Islande/Estonie Royaume-Uni Pays-Bas Irlande/Danemark/Lituanie/ERY de Macédoine Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan Norvège/Finlande/Lettonie Banque européenne d'investissement Autriche/Israël/Chypre/Malte/Kazakhstan Australie/République de Corée/ Nouvelle-Zélande/Egypte Communauté européenne Ukraine/Roumanie/Moldova/Géorgie/ Arménie Italie Suisse/Turquie/Liechtenstein/Ouzbékistan/ Kirghizistan/Azerbaïdjan/ Turkménistan Etats-Unis d'Amérique Belgique/Luxembourg/Slovénie Portugal/Grèce Japon Espagne/Mexique Allemagne
Philippe Petit-Laurent Yuri Poluneev <sup>7</sup>	Peter Blackie Maria Sultanoiu <sup>8</sup>	
Enzo Quattrocchio <sup>9</sup> Jacques Reverdin	Pasquale Terracciano <sup>10</sup> Selçuk Demiralp	
Karen Sheperd <sup>11</sup> Bernard Snoy Fernando Soares Carneiro Kazuhiro Tatebe <sup>13</sup> Miguel Valle Günter Winkelmann	– <sup>12</sup> Ernest Muhlen Stefanos Vavalidis Takashi Osanai Belén Cristino Joachim Hacker <sup>14</sup>	

Le budget de la BERD prévoit, pour chaque bureau d'administrateur, une réduction des dépenses de personnel du bureau de 20% par rapport à 1995. Un certain nombre de pays prennent directement à leur charge les dépenses afférentes au poste d'administrateur suppléant ou d'assistant de l'administrateur.

- Jan Bielecki et Plamen Ilchev ont permuté en mai
- En attendant la nomination du successeur de Plamen Ilchev
- Elisabeth Bukspan a succédé à Patrick Mordacq en septembre
- Tom MacDonald a succédé à David Horley en novembre
- Mikhail Jernov a succédé à Oleg Preksin en juin
- Walter Cernoia a succédé à Terry Brown en juillet
- Yuri Poluneev a succédé à Oleksander Savchenko en juillet
- Maria Sultanoiu a succédé à Stanel Ghencea en octobre
- Enzo Quattrocchio a succédé à Giuseppe Maresca en janvier
- Pasquale Terracciano a succédé à Maurizio Serra en septembre
- Karen Sheperd a succédé à Lee Jackson en novembre
- En attendant la nomination du successeur de Matthew Hennessey
- Kazuhiro Tatebe a succédé à Kazumoto Suzuki en juillet
- Joachim Hacker a succédé à Hans-Heinrich Wrede en octobre

## Composition des comités du Conseil d'administration

Au 31 décembre 1996

Comité d'audit	Comité du budget et des questions administratives	Comité de la politique financière et des opérations
Roger Lavelle (Président) Helge Kringstad (Vice-Président) Johan Hilbers Heiner Luschin Bernard Snoy Miguel Valle Günter Winkelmann	Enzo Quattrocchio (Président) Philippe Petit-Laurent (Vice-Président) Péter Bod Fernando Soares Carneiro Mikhail Jernov Jacques Reverdin Karen Shepherd Kazuhiro Tatebe	John Coleman (Président) Staffan Crona (Vice-Président) Jan Bielecki Elisabeth Bukspan Robert Graham-Harrison Brian Hillery Alan Morris Yuri Poluneev

Le Comité d'audit examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels et les principes comptables généraux de la Banque, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration et à l'organisation, ainsi que les questions administratives touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers. Pour 1996/97, le Comité se réunit sous la présidence de Bernard Snoy et la vice-présidence de Jan Bielecki. Il comprend les Présidents et Vice-Présidents des trois comités du Conseil d'administration, le Secrétaire général et les Secrétaires généraux adjoints.

# Informations - Contacts

11 mars 1997

---

<b>Président</b>	Jacques de Larosière		
------------------	----------------------	--	--

---

<b>Département des opérations bancaires</b>			
<b>Administration</b>			
Premier Vice-Président	Ron Freeman		
Vice-Présidents adjoints	Guy de Selliers David Hexter Jean-François Maquet		
Directeur, nouveaux produits, politiques et questions générales	Gavin Anderson		
Directeur, administration	Achim von Heynitz		
Directeur, Conseiller, bureaux résidents	Rolf Westling		
<b>Equipes-Pays</b>	<b>Responsables d'équipe</b>		
Azerbaïdjan/ Kirghizistan/ Tadjikistan/Turkménistan	Stijn Albrechts		
Etats baltes/ Bélarus	George Krivicky		
Bulgarie/Albanie/ERY de Macédoine/ Slovénie/Arménie/Géorgie	Olivier Descamps		
République tchèque/ République slovaque	Jiri Huebner		
Hongrie	Gyuri Karady		
Kazakstan/Ouzbékistan	Junichi Maruyama		
Pologne	Alain Pilloux		
Roumanie/Moldova/Croatie/ Bosnie-Herzégovine	Josué Tanaka		
Fédération de Russie	Reinhard Schmoelz		
Ukraine	Josué Tanaka		
<b>Equipes sectorielles</b>	<b>Responsables d'équipe</b>		
Agro-industries	Hans Christian Jacobsen		
Capitaux de démarrage	Sven Hegstad		
Education et formation	Ken Pasternak		
Maîtrise de l'énergie	Bernard Jamet		
Institutions financières	David Hexter, Kurt Geiger, Pierre Mellinger, Dragica Pilipovic-Chaffey		
Infrastructures municipales et environnementales	Johan Bastin		
Ressources naturelles	Serguey Popov (par intérim) Gunther Vowinckel (par intérim)		
Electricité/Energie	Ananda Covindassamy		
Immobilier/Tourisme	Marc Mogull		
Projets énergétiques spéciaux	Mark Tomlinson		
Télécommunications	Peter Reiniger		
Transports	Roy Knighton		
<b>Unités d'appui aux opérations</b>	<b>Chef d'unité</b>		
Etudes environnementales	Tim Murphy		
Administration des opérations	Lieve Reckers		
Programme de redressement d'entreprises	Michael McAlister		
Groupe consultatif (CE)	Antonio Mendes		

---

<b>Finances</b>			
Vice-Président	Bart le Blanc		
Vice-Président adjoint	Noreen Doyle		
<b>Département du budget, de la politique financière et de la planification stratégique</b>			
Directeur	Patricia Haas Cleveland		
Chef du Service de la planification et du budget	Claus Biering		
Chef du Service de la politique financière et de la planification stratégique	Evelyn Cox		
<b>Département du contrôle des dépenses</b>			
Contrôleur	Christopher Holyoak		
Directeur et Contrôleur adjoint	Nigel Kerby		
Chef des opérations	Peter Franklin		

---

<b>Département du crédit et du cofinancement commercial</b>			
Directeur	Noreen Doyle		
Responsable du crédit	Bob Harada		
Responsable de l'examen du portefeuille	Mike Williams		
Syndications et cofinancement	Lorenz Jorgensen		
Responsable des opérations spéciales	Charles Wrangham		
<b>Service indépendant du contrôle des risques</b>			
Contrôleur des risques	Jean-André Sorasio		
<b>Département de l'informatique</b>			
Directeur	Guy de Poerck		
Directeur adjoint, Chef du Groupe de l'appui aux usagers et de l'infrastructure	Simon Fowler		
Chef du Groupe des systèmes d'information commerciale	Tim Goldstone		
<b>Département de la Trésorerie</b>			
Trésorier	Mark Cutis		
Trésorier adjoint	Marcus Fedder		
Responsable des opérations et du financement à court terme	Andrew Donaldson		
Responsable du financement stratégique	Ayesha Shah		
Responsable de l'analyse des placements et des risques	Jaakko Karki		
Responsable de la gestion des risques	George Hatjoulis		

---

<b>Personnel et administration</b>			
Vice-Président	Miklós Németh		
Directeur du personnel	Franco Furno		
Directeur de l'administration	John McNess		

---

<b>Evaluation des projets</b>			
Vice-Président	Joachim Jahnke		
<b>Cofinancement officiel et consultants</b>			
Directeur	Ullrich Kiermayr		
<b>Evaluation des projets</b>			
Directeur	Frederik Korfer		
<b>Passation des marchés et appui technique</b>			
Directeur	Robin Davidson		
<b>Sûreté nucléaire</b>			
Directeur	Manfred Banaschik		

---

<b>Secrétariat général</b>			
Secrétaire général	Antonio Maria Costa		
Secrétaire général adjoint	Daud Ilyas		
Secrétaire général adjoint	Nigel Carter		

---

<b>Bureau des affaires juridiques</b>			
Conseiller juridique	John Taylor		
Conseiller juridique adjoint	Emmanuel Maurice		
Conseiller juridique assistant	Norbert Seiler		

---

<b>Bureau des affaires économiques</b>			
Directeur du Bureau des affaires économiques	Nicholas Stern		
Directeur adjoint du Bureau des affaires économiques	Ricardo Lago		
Directeur du Service des études politiques	Mark Schankerman		

---

<b>Audit interne</b>			
Chef du Service d'audit interne	Tarek Rouchdy		

---

<b>Département de la communication</b>			
Directeur	Barbara Clay		

## Siège

### Banque européenne pour la reconstruction et le développement

One Exchange Square  
Londres EC2A 2EH  
Royaume-Uni

### Standard :

Téléphone : +44 171 338 6000  
Télécopie : +44 171 338 6100  
Télex : 8812161 EBRD L G  
Swift : EBRD GB2L  
Site Web : <http://www.ebrd.com>

### Demandes relatives aux publications :

Téléphone : +44 171 338 7553  
Télécopie : +44 171 338 6139

### Demandes de renseignements sur la BERD :

Téléphone : +44 171 338 7931/  
7236

### Demandes de renseignements et propositions relatives à des projets :

Téléphone : +44 171 338 6282  
Télécopie : +44 171 338 6102

## Bureaux locaux\*

### 1 Albanie

e4 Rruqa Deshmoret  
Shkurtit No. 26  
Tirana, Albanie  
Téléphone : +355 42 32898  
Télécopie : +355 42 32368  
Représentant résident :  
Philippe Leclercq

### 2 Azerbaïdjan

5, rue Sabir  
Bakou 370004, Azerbaïdjan  
Téléphone : +99 412 971 014  
Télécopie : +99 412 971 019  
Conseiller : Rufat Imamverdiyev

### 3 Bélarus

7, rue Sovetskaya, 6ème étage  
Minsk 220097, Bélarus  
Téléphone : +375 172 201 537  
Télécopie : +375 172 207 668  
Représentant résident : Allan Popoff  
Représentant résident adjoint :  
Ilkka Sulamaa

### 4 Bosnie-Herzégovine

1er étage, 4 Obala Kulina  
4, rue Bana, 71000 Sarajevo  
Bosnie-Herzégovine  
Téléphone : +387 71 667 945  
Télécopie : +387 71 667 950  
Représentant spécial : Paul Monnory  
Représentant résident adjoint :  
Zsuzsanna Hargitai

### 5 Bulgarie

17, rue Moscovska  
Sofia 1000, Bulgarie  
Téléphone : +359 2 987 6611  
Télécopie : +359 2 981 5336  
Représentant résident : Tim O'Neill

### 6 Croatie

Petrinjska 59, 5ème étage  
1000 Zagreb, Croatie  
Téléphone : +385 1 4557 120  
Télécopie : +385 1 429 521  
Représentant résident :  
Juliet Stubican

### 8 Estonie

Harju 6, EE 0001 Tallinn  
Estonie  
Téléphone : +372 6310 580  
Télécopie : +372 6310 581  
Chef de bureau : Jonathan Harfield

### 9 ERY de Macédoine

2ème étage, Dame Gruer 14  
Skopje 91000  
ERY de Macédoine  
Conseiller : Bilyana Miloshevska

### 18 Fédération de Russie

6ème étage, 8/10, rue Gasheka  
125047 Moscou  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 503 956 1111  
Télécopie : +7 503 956 1122  
Représentant résident :  
Lou Naumovski  
Représentant résident adjoint :  
Stephan Ducharme

### 19 Bureau régional

6, rue Antonenko  
190000 Saint-Petersbourg  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 812 314 3704  
Télécopie : +7 812 314 8032  
Représentant régional :  
Grigory Glazkov

### 20 Bureau régional

12, rue Mordovtseva  
Bureau 131, 690 000 Vladivostok  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 4232 43 07 50  
Télécopie : +7 4232 43 09 49  
Représentant régional : Elena Danysh

### 21 Bureau régional

15A, rue Gogolia  
620151 Yekaterinbourg  
Fédération de Russie  
Téléphone : +7 34 32 592 980/  
561 292  
Télécopie : +7 34 32 592 980  
Représentant régional :  
Tatyana Yemboulaeva

### 10 Hongrie

Rakoczi ut 42, 1072 Budapest  
Hongrie  
Téléphone : +36 1 266 6000  
Télécopie : +36 1 266 6003  
Représentant principal :  
Hubert Warsmann

### 11 Kazakstan

Prospect Abaya 10a, 8ème étage  
480013 Almaty, Kazakstan  
Téléphone : +7 3272 63 22 47  
Télécopie : +7 3275 81 14 24  
Représentant résident :  
Fernandino Buffoni  
Représentant résident adjoint :  
Michel Marias

### 12 Kirghizistan

26, rue Geologicheskaya  
Bishkek, Kirghizistan  
Téléphone : +7 3312 440 868  
Télécopie : +7 3312 620 800  
Banquier résident : Nikolay Hadjiyski  
Banquier résident adjoint :  
Jyldyz Galieva

### 13 Lettonie

4ème étage, 15, rue Kalku  
LV 1050 Riga, Lettonie  
Téléphone : +371 7 830 300  
Télécopie : +371 7 830 301  
Chef de bureau : Juuso Salokoski

### 14 Lituanie

3ème étage, Jaksto 5  
2600 Vilnius, Lituanie  
Téléphone : +370 2 227 258  
Télécopie : +370 2 224 666  
Chef de bureau : Juuso Salokoski  
(basé au bureau de Riga)

### 15 Moldova

Rue du 31 août 1989  
277012 Chisinau, Moldova  
Téléphone : +373 2 248 414  
Télécopie : +373 2 249 363  
Conseillers : Marina Cotruta,  
Maxim Kakareka

### 27 Ouzbékistan

4ème étage  
Centre financier international  
1, rue Turab Tula, Tashkent 700003  
Ouzbékistan  
Téléphone : +7 3712 455 793  
Télécopie : +7 3712 406 121  
Représentant résident :  
Isao Kawanishi  
Représentant résident adjoint :  
Franco Delneri

### 16 Pologne

15-10 LIM Centre-Marriott  
Al. Jerozolimskie 65/79  
00-697 Varsovie, Pologne  
Téléphone : +48 22 630 7275  
Télécopie : +48 22 630 6551  
Banquier sénior : Alicia Kornasiewicz

### 22 République slovaque

Grösslingova 4, 814 18 Bratislava  
République slovaque  
Téléphone : +42 17 367 835  
Télécopie : +42 17 321 459  
Représentant résident :  
Jaromir Cekota

### 7 République tchèque

Karlova 27, Prague 1  
République tchèque  
Téléphone : +42 02 2423 9070  
Télécopie : +42 02 2423 3077  
Banquier sénior, co-Directeur :  
Christian Mruck  
Banquier sénior, co-Directeur :  
Igor Ocka

### 17 Roumanie

Strada J. L. Calderon 38  
Secteur 2, Bucarest, Roumanie  
Téléphone : +401 312 2232  
Télécopie : +401 312 2233  
Représentant résident :  
Henry Russell

### 23 Slovénie

Trg Republike 3, 9ème étage  
Ljubljana 61000, Slovénie  
Téléphone : +386 61 126 3600  
Télécopie : +386 61 126 3636  
Représentant résident :  
Agneta Hallman

### 24 Tadjikistan

c/o TajikBankBusiness  
29, rue Shotemur  
734025 Dushanbe, Tadjikistan  
Téléphone : +7 3772 254 700  
Télécopie : +7 3772 254 700  
Conseiller : Valeria Seledkova

### 25 Turkménistan

70-34, rue Lahuty, Ashgabat  
Turkménistan  
Téléphone : +7 3632 254 700  
Télécopie : +7 3632 254 700  
Conseiller : Gulya Khidirova

### 26 Ukraine

Chambre 407, Hôtel National  
Corpus 1, 5, rue Lypska  
252021 Kiev, Ukraine  
Téléphone : +380 44 230 2626  
Télécopie : +380 44 291 8966  
Représentant résident :  
Jaroslav Kinach  
Représentant résident adjoint :  
Lesia Haliv

■ Voir page 1 pour le renvoi à la carte.

\* Bureaux résidents et régionaux et conseillers de mission.



# Renseignements divers

## Publications

La BERD publie un grand nombre de documents - dossiers de politique générale, résumés de stratégie-pays et notes d'information. Les périodiques comprennent entre autres : *Différentes sources de financement pour les projets de petite et moyenne envergure* ; *Environnements in transition* (le programme environnemental de la BERD, y compris les dernières informations sur les projets) ; *Law in transition* (activités de coopération et de formation juridiques en cours dans la région). Tous les périodiques gratuits sont indiqués dans la brochure intitulée *Guide to publications* et peuvent être obtenus auprès du Bureau des publications de la BERD (téléphone : +44 171 338 7553 ; télécopie : +44 171 338 6139). Nombre de ces documents peuvent être consultés sur le site Web de la BERD : <http://www.ebrd.com>.

### **Transition Report (Rapport sur la transition)**

Publication annuelle qui analyse les problèmes de la transition et les progrès réalisés par les pays d'opérations de la BERD dans les domaines macroéconomique et législatif (parution en novembre, £25) ; également *Transition Report Update* (parution en avril, £15). S'adresser à The Stationery Office Publications Centre, PO Box 276, London SW8 5DT, Royaume-Uni (téléphone : +44 171 873 8200).

### **Procurement Opportunities**

Disponible tous les mois par abonnement annuel (£85). Présente la réserve de projets de la BERD, en indiquant tous les projets du secteur public, y compris leur état d'avancement et les avis de passation des marchés y afférents, et les projets de coopération technique. S'adresser à EBRD Procurement Opportunities, Subscription Department, 82-84 Peckham Rye, London SE15 4HB, Royaume-Uni.

### **EBRD Directory of Business Information Sources on Central and Eastern Europe and the CIS**

Etabli par le Centre d'information de la Banque, ce répertoire contient une liste de plus de 1 500 livres, périodiques, journaux, banques de données en ligne et sur CD-ROM et adresses Internet. Chaque entrée comprend le nom des services à contacter et une description succincte. Liste principale par région et par pays avec index par type de source et par secteur/activité. Parution en mars, prix £149.

### **EBRD Business Information Review**

Bulletin trimestriel analysant les perspectives économiques des pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI et l'actualité du monde des affaires dans ces pays. Ce bulletin complète le répertoire établi par le Centre d'information de la Banque et porte sur des sujets extrêmement divers, par exemple aperçus succincts de la conjoncture et des prévisions économiques dans la région, compilation des principaux faits d'actualité du trimestre écoulé, ou analyse des bases de données en ligne ou sur CD-ROM concernant la région, des nouvelles adresses Internet et des ouvrages et rapports récents. Le bulletin contient également un calendrier des événements pouvant intéresser les investisseurs dans la région, une liste régulièrement mise à jour des personnalités à contacter et, à l'occasion, des interviews avec d'éminents hommes d'affaires ou représentants des milieux gouvernementaux. Abonnement annuel : £149. Pour commander l'une ou l'autre des publications susmentionnées, s'adresser à Effective Technology Marketing Limited, PO Box 171, Grimsby DN35 0TP, Royaume-Uni (téléphone et télécopie : +44 1472 699 027 ; courrier électronique : [sales@etmltd.demon.co.uk](mailto:sales@etmltd.demon.co.uk)).

## Service de recherche documentaire par abonnement

Le Centre d'information de la Banque offre un service de recherche documentaire sur les entreprises d'Europe centrale et orientale et de la CEI. Les documentalistes du Centre repèrent et obtiennent des données disponibles au grand public sur des thèmes tels que les tendances démographiques et économiques, les marchés et l'industrie, les privatisations et les entreprises, l'acquisition de documents et l'identification de partenaires commerciaux. L'abonnement comprend aussi l'admission au Centre d'information des employés des organisations abonnées pour leurs recherches personnelles et la possibilité d'emprunter des ouvrages et des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Centre d'information de la Banque (téléphone : +44 171 338 6361 ; télécopie : +44 171 338 6155 ; courrier électronique : [kroonr@ebrd.com](mailto:kroonr@ebrd.com)).

## Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD comprend un programme d'affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'organisation des Assemblées annuelles de la BERD (téléphone : +44 171 338 7319 ; télécopie : +44 171 338 7320). L'Assemblée annuelle 1998 se tiendra en mai à Kiev (Ukraine).

## Sigles et abréviations

**AID** Agence des Etats-Unis pour le développement international  
**La Banque, BERD** Banque européenne pour la reconstruction et le développement  
**BEI** Banque européenne d'investissement  
**BIRD** Banque internationale pour la reconstruction et le développement  
**BRI** Banque des règlements internationaux  
**CE** Communauté européenne  
**CEI** Communauté des Etats indépendants  
**CET** Construction - Exploitation - Transfert  
**CSN** Compte pour la sûreté nucléaire  
**Ecu** Unité monétaire européenne  
**FMI** Fonds monétaire international  
**FSIPER** Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie  
**FPP** Fonds de post-privatisation  
**FRCR** Fonds régional de capital-risque  
**JEXIM** Export-Import Bank of Japan  
**G7** Groupe des sept pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)  
**LIBOR** Taux interbancaire offert à Londres  
**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques  
**OCE** Organisme de crédit à l'exportation  
**OECF** Fonds japonais de coopération économique  
**OPIC** Overseas Private Investment Corporation  
**PDIF** Programme de développement des institutions financières  
**PFCT** Programme de fonds de coopération technique  
**PHARE** Pologne - Hongrie - Aide à la restructuration économique (UE)  
**PME** Petites et moyennes entreprises  
**PRE** Programme de redressement d'entreprises  
**PSR** Programme spécial de restructuration  
**SFI** Société financière internationale  
**TACIS** Assistance technique pour les pays de la CEI (UE)

Publié par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Rédigé et édité par le Service des publications du Département de la communication. Versions allemande, française et russe établies par le Service de traduction. Maquette conçue et document produit par le Service du graphisme et de l'impression. Imprimé en Angleterre par Burrups Limited sur papier Consort Royal Era Satin et sur papier Retreeve. Le papier Consort Royal Era Satin est un papier qui ménage l'environnement car la fibre est recyclée à 50%, dont 10% sont désencrés ; toute la pâte à papier vierge est blanchie sans dioxyde de chlore et aucun agent d'azurage optique n'est utilisé durant la fabrication. Le papier Retreeve, recyclé à 100%, est fabriqué à partir de 10% de déchets ménagers.



